

Actes  
du XVI<sup>e</sup> Colloque annuel de  
l'Association de linguistique  
des Provinces atlantiques

**Sociolinguistique  
et aménagement des langues**



**Sociolinguistic Studies  
and Language Planning**

Proceedings  
of the XVI<sup>th</sup> Annual Meeting  
of the Atlantic Provinces  
Linguistic Association

Sous la direction de  
Catherine Phlipponneau  
avec la collaboration de  
Annette Boudreau et Lise Dubois

**Centre de recherche en linguistique appliquée  
Université de Moncton  
1994**





© Centre de recherche en linguistique appliquée  
Université de Moncton  
Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada, E1A 3E9

*Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays.  
La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit est  
interdite sans l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.*

Dépôt légal : quatrième trimestre 1994  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-9801537-3-7

**Actes du XVI<sup>e</sup> Colloque annuel  
de l'Association de linguistique  
des Provinces atlantiques**

**6-7 novembre 1992**

**Proceedings of the XVI<sup>th</sup> Annual Meeting  
of the Atlantic Provinces Linguistic Association**

**November 6-7, 1992**

**Centre de recherche en linguistique appliquée  
Université de Moncton**

**ALPA / APLA**

**XVII<sup>e</sup> colloque annuel / XVI<sup>th</sup> Annual Meeting**

**Comité d'organisation / Organizing Committee**

Rose Mary BABITCH

Annette BOUDREAU

Doris FERRON

Serge MARTIN

Catherine PHILIPPONNEAU

Marcelle SAINT-PIERRE

**Rédaction des Actes**

Catherine PHILIPPONNEAU

Avec la collaboration d'Annette BOUDREAU et de Lise DUBOIS

**Révision**

Francine ADAM, Mary BLYTHE, Doris FERRON et

Zoé SAINTE-MARIE

**Éditique**

Thérèse LÉVEILLÉE et Serge MARTIN

**Maquette de la couverture**

Conception graphique : Caph

Réalisation : Serge MARTIN

Actes  
du XVI<sup>e</sup> Colloque annuel de  
l'Association de linguistique  
des Provinces atlantiques

## Sociolinguistique et aménagement des langues



## Sociolinguistic Studies and Language Planning

Proceedings  
of the XVI<sup>th</sup> Annual Meeting  
of the Atlantic Provinces  
Linguistic Association

Sous la direction de  
Catherine Phlipponneau  
avec la collaboration de  
Annette Boudreau et Lise Dubois

Centre de recherche en linguistique appliquée  
Université de Moncton  
1994



## Table des matières / Table of Contents

Remerciements / Acknowledgements .....	XI
Présentation / Introduction .....	XIII
<b>Sociolinguistique et aménagement des langues / Sociolinguistic Studies and Language Planning</b>	
<b>Pierre-Étienne LAPORTE</b> Les mots-clés du discours politique en aménagement linguistique : réflexions à partir de l'expérience québécoise .....	3
<b>Denise DAOUST</b> L'analyse de quelques facteurs extra-linguistiques et leur rôle dans une éventuelle politique d'implantation terminologique .....	23
<b>François GRIN</b> L'identification des bénéfiques de l'aménagement linguistique : la langue comme actif naturel .....	67
<b>Henriette WALTER</b> « Europe » 93 : douze pays et leurs langues .....	103
<b>Catherine PHILIPPONNEAU</b> Quel destin pour le breton dans l'Europe de demain? .....	127
<b>Peter SEKIRIN et Jacinthe COURTOIS</b> Endangered Dialect : Sociolinguistic Study of the Ukrainian Language in Canada .....	145
<b>Gregory D'SOUZA</b> Minority Groups and Approaches to the Planning and Teaching of Reading in English as a Second and Foreign Language .....	155

William LABOV Sociolinguistique et sociologie du langage : une discipline ou deux ? .....	177
J.K. CHAMBERS Dialect Topography : An Introduction .....	213
Sylvia KASPARIAN Pour une approche interdisciplinaire de l'analyse descriptive du parler multilingue .....	231
Louise PÉRONNET, Wladyslaw CICHOCKI et Rose Mary BABITCH Étude du vocabulaire maritime acadien au moyen de l'analyse dialectométrique .....	255
Annette BOUDREAU et Marie-Ève PERROT Productions discursives d'un groupe d'adolescents acadiens du sud-est du Nouveau-Brunswick : <i>Là j' me surveille, là j' me watch pas</i> .....	271

### **Communications libres / Other Papers**

Robert RYAN L'allongement vocalique en syllabe ouverte finale et pénultième observé dans un parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard .....	289
Michael MONTGOMERY The Koineization of Colonial American English .....	309
W. Terrence GORDON 68 ans de géométrie sémantique .....	333
Lewis J. POTEET The Shape and Character of Airplane Slang .....	349
Gisèle CHEVALIER L'idée que / l'idée selon laquelle : réflexion sur la variation stylistique .....	359

Samira BELYAZID	
La fonction didactique dans la production féminine de type oral : le cas du <i>saf</i> .....	371
László SZABÓ	
English Loan-Words in the Japanese Writing System.....	381
László SZABÓ	
English Equivalents of the Subjective and Objective Conjugation in Hungarian .....	387



## **Remerciements**

*Le XVI<sup>e</sup> colloque de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques a pu être organisé grâce à la contribution financière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et à la collaboration du Consulat général de France à Moncton et Halifax. À l'occasion de la publication des Actes de ce colloque, le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton tient à leur réitérer tous ses remerciements.*

## **Acknowledgements**

*The XVI<sup>th</sup> Symposium of the Atlantic Provinces Linguistic Association was organized with the help of the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada through its financial support and in collaboration with the offices of the French Consulate General in Moncton and Halifax. On the occasion of the publication of the Symposium's **Proceedings** the Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton would like to extend its gratitude to these institutions.*



## Présentation

Nous avons été très honorés que l'Association de linguistique des Provinces atlantiques (ALPA) confie au Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton l'organisation de son XVI<sup>e</sup> colloque annuel ainsi que la publication des *Actes* qui rassemblent la plupart des communications qui y ont été présentées.

Nous remercions tous les membres et amis de l'ALPA qui ont tenu à nous assurer de leur présence à l'occasion de cette rencontre. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à Henriette Walter de l'Université de Haute-Bretagne, à William Labov de l'Université de Pennsylvanie et à Pierre-Étienne Laporte, président du Conseil de la langue française du gouvernement du Québec d'avoir si aimablement accepté notre invitation. La qualité remarquable des conférences qu'ils ont prononcées et leur présence parmi nous ont très certainement contribué au succès de ce colloque.

L'objectif de cette rencontre était non seulement de partager les résultats de nos recherches sur des sujets très variés mais aussi de faire le point sur la question des rapports entre deux disciplines connexes, soit la sociolinguistique et l'aménagement des langues. La première section des *Actes* de ce colloque regroupe donc les textes des communications se rapportant à cette thématique. La seconde section, quant à elle, réunit les textes des communications libres.

Nous souhaitons que ces *Actes* permettent à tous ceux et celles qui n'ont pu assister au XVI<sup>e</sup> colloque de l'ALPA de prendre connaissance des échanges stimulants et fructueux qui ont marqué cette rencontre.

Catherine Phlipponneau

## Introduction

We are honored that the Atlantic Provinces Linguistic Association (APLA) has entrusted the Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton with the organization of its XVI<sup>th</sup> Annual Symposium and the publication of its *Proceedings*, a collection of the majority of papers presented during the Symposium.

We would like to thank all members and friends of APLA who attended this meeting. We are particularly grateful to Henriette Walter, Université de Haute-Bretagne; William Labov, University of Pennsylvania, and Pierre-Étienne Laporte, President of the Conseil de la langue française of the Government of Québec for having graciously accepted our invitation. The outstanding quality of the lectures they presented as well as their presence among us most certainly contributed to the success of the Symposium.

The purpose of the meeting was not only to share the outcome of our research on diverse subjects with our colleagues but also to examine the relationship between sociolinguistics and language planning, two closely related fields. The discussion papers that developed this thematic are presented in the first section of the Symposium's *Proceedings*. The second section is dedicated to the remaining papers on a range of subjects.

It is our hope that these *Proceedings* will provide all those who were unable to participate in Atlantic Provinces Linguistic Association XVI<sup>th</sup> Symposium with the opportunity of reading these stimulating and fruitful exchanges that marked the meeting.

Catherine Phlipponneau

**Sociolinguistique  
et aménagement des langues**

**Sociolinguistic Studies  
and Language Planning**



# **Les mots-clés du discours politique en aménagement linguistique : réflexions à partir de l'expérience québécoise**

Pierre-Étienne LAPORTE

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vous m'avez invité à inventorier et à expliciter les mots-clés du discours politique en aménagement linguistique. Il s'agit d'un sujet qui, à quelques exceptions près (voir Weinstein, 1983), est rarement abordé par les sociolinguistes. C'est d'ailleurs assez normal, compte tenu du fait que les sociolinguistes se préoccupent davantage des langues et de leurs rapports objectifs que des enjeux de la gestion de ces rapports, du point de vue du décideur politique. J'aurai donc besoin d'appuyer ma réflexion d'abord et avant tout sur des expériences personnelles et en me référant au cas d'aménagement linguistique que je connais le mieux : celui du Québec.

Je me référerai également, mais moins souvent, au cas canadien, parce qu'il est bien connu de cet auditoire. Souhaitons que cet effort visant à mettre à jour quelques notions opératoires de la gestion politique des langues au Québec puisse être utile dans le contexte plus général de ce colloque.

Établissons clairement, dès le départ, qu'il nous semble impossible d'aborder le sujet des aspects politiques de l'aménagement des langues dans une perspective universaliste. Il ne fait aucun doute que des comparaisons sont faisables entre diverses expériences

nationales et qu'à la limite, nous pourrions espérer arriver à des généralisations. Sauf que le **discours politique** est, par essence, inspiré étroitement par une situation linguistique particulière, situation qui découle objectivement des langues en présence et, subjectivement, de la manière dont les acteurs politiques — citoyens, groupes de pression et partis politiques — réagissent à la concurrence entre les langues et aux enjeux et conséquences de cette concurrence. Quant à la **gestion politique des langues**, elle est tout aussi contingente compte tenu des traditions politiques, des idéologies et des rapports de force politiques. Notre intention n'est donc pas de faire l'inventaire de toutes les notions susceptibles d'être utilisées en aménagement linguistique dans toutes les situations politiques imaginables. Ainsi que je l'ai mentionné antérieurement, nous réfléchissons plutôt à partir de la pratique québécoise, ce qui présente pour nous l'avantage de prendre appui sur une expérience concrète d'aménagement linguistique vieille maintenant de plus d'une vingtaine d'années.

D'abord, nous décrivons les circonstances dans lesquelles le discours politique se produit, en constatant qu'il varie dans son vocabulaire et sa rhétorique en fonction des conditions politiques du moment et des publics auxquels il s'adresse. Ensuite, nous décrivons les « mots-clés » du discours politique en aménagement linguistique au Québec où les relations de concurrence entre la langue française et la langue anglaise et leurs modes de régulation politique sont au coeur de la politique linguistique et de son aménagement juridique et administratif (Laporte, 1975).

## 1. Aménagement linguistique et législation linguistique

Pour la clarté de notre exposé, soulignons qu'au Québec — et je crois que c'est aussi vrai de la politique linguistique fédérale canadienne — une distinction s'est établie entre *aménagement linguistique* et *législation linguistique*. L'aménagement linguistique est en réalité une notion plus large que celle de législation linguistique. Sous la notion d'aménagement linguistique se regroupent

toutes les actions individuelles et institutionnelles qui ont pour objet soit de préciser et d'assurer un certain statut à une ou plusieurs langues, soit de modifier leurs fonctions dans la société, soit de rendre une langue apte à son usage dans les domaines ou pour des fonctions où elles présentent des déficiences. On reconnaîtra ici facilement la différence faite couramment entre *l'aménagement du statut* et *l'aménagement du corpus* des langues.

À cette distinction qui est maintenant passée dans la doctrine conventionnelle, il faut, à mon avis, ajouter la dimension suggérée récemment par Cooper (1990), à savoir *l'aménagement de l'acquisition des langues*. En effet, quelles que soient les décisions en matière de statut et de corpus, elles impliquent toujours des conséquences en matière d'acquisition. Quant à la législation linguistique, au sens strict, elle est un moyen de fixer le statut juridique d'une ou de plusieurs langues en l'explicitant dans un texte officiel et en précisant la manière dont ce statut se réalise concrètement dans les divers domaines d'utilisation. C'est également un moyen de déterminer les rôles respectifs de l'incitation et de la coercition dans le processus de changement. Mais le recours au juridique n'est qu'une stratégie parmi d'autres pour accorder un statut à une langue, modifier ses fonctions, son organisation interne et son acquisition. C'est même la stratégie la plus variable puisque, dans beaucoup de pays, le statut des langues résulte du libre jeu des forces en présence et que la place faite à la législation dans l'aménagement est souvent assez secondaire. De plus, alors que l'aménagement d'une langue couvre le plus souvent son statut, ses fonctions, son corpus et son acquisition, il n'est pas fréquent que la législation linguistique s'étende jusqu'au corpus. Certaines expériences qui visent à établir le caractère légal de l'emploi de certains termes dans certains contextes en sont des illustrations.

Finalement, il nous apparaît utile de souligner que le succès d'un aménagement linguistique peut paraître assez peu déterminé par l'envergure de l'action législative. Le cas de l'aménagement de l'hébreu en Israël me semble une preuve convaincante qu'il peut y avoir modification profonde d'une langue malgré un minimum

d'instrumentation juridique. J'ajouterai de plus que l'évaluation des politiques linguistiques peut faire ressortir que le succès de l'action interventionniste peut requérir une révision de la stratégie d'aménagement sans pour autant que soit modifié le cadre législatif. Le rôle du politique est ici fondamental et je reviendrai sur cette question ultérieurement.

## 2. L'émergence du discours politique et la dynamique de l'action politique sur les langues

Trois circonstances particulières et différentes de communication déterminent l'émergence du discours politique aux fins de l'aménagement des langues.

Le décideur politique doit communiquer avec l'ensemble des citoyens pour exposer la situation, proposer des objectifs et susciter autour d'eux une adhésion certaine. Le vocabulaire qu'il utilise alors doit être à la fois simple pour être compris de tous les citoyens, et suffisamment prudent pour ne provoquer ni malentendus, ni tensions inutiles entre les groupes de citoyens dont les intérêts en tant que locuteurs sont souvent divergents. Les dilemmes auxquels fait face à ce stade le gestionnaire politique sont nombreux. Le plus cornélien concerne le dosage entre les fonctions du discours politique visant à mobiliser l'adhésion aux objectifs et celles qui visent à prévenir la contre-mobilisation. Dans les situations linguistiques qui se caractérisent par des **rapports de force numériques tranchés**, la tentation pourrait être grande de miser sur l'adhésion de la majorité. Sauf qu'il peut en résulter des résistances tenaces ayant des conséquences à long terme sur le succès de l'aménagement. La meilleure stratégie serait de miser sur la formation d'une coalition d'appuis de part et d'autre des frontières linguistiques et des clivages sociaux qu'elles produisent.

À la fois le cas du Québec et de la politique fédérale canadienne démontrent que cette stratégie, si elle est souhaitable, n'est pas nécessairement réalisable. Il en résulte des problèmes

d'**institutionnalisation de la politique linguistique** dont héritent des générations successives de décideurs politiques. C'est la preuve que l'aménagement des langues est plus qu'une suite d'**opérations techniques** et que la politique y occupe une place de premier choix.

Le décideur politique doit également communiquer avec ceux qui seront plus directement touchés par une éventuelle politique linguistique, par exemple les hommes d'affaires, les commerçants et les syndicats si l'on envisage des dispositions dans des domaines comme ceux du travail, de l'affichage, de l'étiquetage des produits, des conventions collectives et ainsi de suite. La terminologie alors utilisée doit être plus explicite, du fait que les discussions sont plus techniques et du fait que les objections peuvent être plus précises et mieux documentées. La réussite d'une politique linguistique se joue souvent à ce stade précoce de son élaboration par le responsable politique. Dans le cas du Québec, le choix du « français, langue du travail » comme objectif prioritaire de l'aménagement a donné lieu tout au long de la préparation de la législation linguistique à un travail de consultation intensif entre le gouvernement d'une part et les dirigeants du monde des affaires d'autre part. Les syndicats ont été également actifs dans l'élaboration et la mise en oeuvre du programme.

Le discours politique répond alors à un triple besoin : légitimer des choix d'objectifs, mobiliser des acteurs stratégiques et démontrer la faisabilité d'une stratégie d'action. Ce dernier besoin ressort de la gestion politique de l'aménagement linguistique au sens large. Le **décideur politique** mais également le **décideur administratif** en ont la responsabilité. Lorsque les résultats de travaux de recherche tendant à démontrer les bénéfices de l'utilisation du français comme langue du travail sont devenus partie prenante du discours politique et administratif, des résistances qui s'étaient manifestées d'abord sont disparues progressivement. Nous avons assisté sur une période de quelques années à la « banalisation » d'un objectif d'aménagement qui au premier stade du processus d'implantation était fortement controversé. Le discours politique avait acquis des **ressources cognitives de facilitation à l'action sur les langues** (Laporte, 1981).

Ces ressources cognitives sont un moyen essentiel du succès de l'action du gestionnaire politique. Enfin, le responsable politique doit communiquer avec les fonctionnaires et les spécialistes qu'il chargera de préparer les textes juridiques ou réglementaires qui expriment ses intentions en matière de politique linguistique. La terminologie utilisée sera celle des spécialistes, soit terminologie proprement sociolinguistique, soit terminologie juridique, avec laquelle il faudra que le responsable politique se familiarise et qu'il devra ensuite médiatiser auprès de l'ensemble de la population.

Le décideur politique exerce donc face à l'aménagement des langues un rôle d'**arbitre** entre des intérêts en conflit et de **communicateur** une fois que sont effectués les choix qui se rapportent à la formulation et à la mise en oeuvre de la politique linguistique. Examinons donc maintenant de façon brève un aspect crucial de sa motivation à s'engager dans une démarche d'aménagement linguistique.

**Les décideurs politiques hésitent tous à s'aventurer dans la tâche de réglementer l'usage des langues, et ce d'autant plus que la diversité linguistique est grande.** Il ne fait guère de doute que des pressions idéologiques peuvent expliquer l'empressement du décideur politique à agir, mais les motifs pratiques sont souvent les plus déterminants. L'aspect composition linguistique d'un État est extrêmement délicat, sans cesse mouvant, profondément ancré dans les sentiments communautaires et toujours susceptible de renvoyer en surface des tensions après des périodes de latence. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler les événements récents en Europe de l'Est où les équilibres linguistiques ont été remis en cause par le réveil des nationalismes régionaux. Plus la diversité linguistique est étendue, plus semble forte l'hésitation des décideurs politiques à vouloir changer les arrangements historiques. L'exemple de nombreux pays africains est éloquent : les décideurs politiques éprouvent énormément de difficultés à soutenir l'objectif de promotion des langues africaines dans les divers domaines de la vie publique préférant conserver les pratiques linguistiques héritées de la colonisation et cela même dans les situations où, du point de vue du

développement, des arguments rationnels pourraient les convaincre des avantages de l'utilisation des langues locales par rapport à celle des langues étrangères (Djité, 1991). En matière d'aménagement des langues, le responsable politique témoigne le plus souvent de **conservatisme**, conservatisme face à la décision d'initier une politique linguistique ou face à la mise en oeuvre effective de la politique une fois prise la décision sur les objectifs à poursuivre. Il en résulte d'ailleurs des écarts souvent considérables entre le discours et l'action politique sur les langues.

**Pour qu'un décideur politique** choisisse d'intervenir dans les affaires linguistiques, il faut qu'il soit poussé par un ensemble de circonstances et de faits objectifs qui se cristallisent en une sorte de **crise linguistique** où se manifestent clairement et confusément à la fois les ambiguïtés de l'usage des langues en contact dans les domaines de haute valeur symbolique et instrumentale et, en conséquence, les enjeux de la concurrence linguistique et de ses conséquences sur le destin des locuteurs. D'ailleurs, bien souvent il suffit d'un événement fortuit pour déclencher une crise linguistique. Par exemple, une simple décision sur la langue d'enseignement dans les écoles d'une banlieue montréalaise aura suffi pour lancer le Québec à la fin des années soixante dans l'aventure de la politique linguistique. Une fois le mécanisme enclenché, le responsable politique est obligé d'intervenir pour définir les domaines d'utilisation des langues dans le but d'établir la paix sociale entre les différentes communautés linguistiques (Godin, 1990).

Notons cependant que le déclenchement d'une crise linguistique dépend davantage des **attitudes** des citoyens que des faits objectifs. La diversité linguistique n'est pas suffisante en elle-même. La concurrence entre les langues ne suffit pas non plus. Beaucoup de pays sont multilingues, comme les États-Unis; il arrive souvent que les langues soient dominées par d'autres, comme l'espagnol par l'anglais dans le même pays, sans qu'il y ait nécessairement crise linguistique. Il faut surtout que les effets de la concurrence linguistique soient jugés intolérables par certains groupes linguistiques pour que s'amorce un mouvement d'opinion collective. Sauf que ce

mouvement d'opinion est insuffisant pour que s'organise une action collective. Le groupe qui juge sa situation intolérable doit posséder les ressources politiques de la changer ici comme ailleurs, là où naît l'action collective, le rôle des entrepreneurs sociaux — en particulier des intellectuels, de ceux qui dans le cas qui nous intéresse on a si justement appelé les « travailleurs » de la langue — est crucial.

Au Québec, la majorité francophone dont la langue était socialement minorisée devait tôt ou tard utiliser son pouvoir politique afin de modifier sa situation. Mais il aura fallu que naisse une « nouvelle classe moyenne » dont les aspirations de mobilité personnelle et collective étaient intimement liées au sort de la langue pour qu'apparaisse la crise linguistique qui vers la fin des années soixante allait provoquer une expérience d'aménagement linguistique dont les ramifications allaient s'étendre à tous les domaines de la vie sociale. La même crise linguistique avait provoqué plus tôt le décideur fédéral à agir. Sauf que les décisions prises dans chaque cas — québécois et canadien — allaient être inspirées par des philosophies d'aménagement linguistique tellement différentes qu'il devait en résulter une intensification plutôt qu'un apaisement de la crise politique (Laporte, 1991 et Smiley, 1992).

Autre exemple, certains états des États-Unis ont jugé nécessaire de légiférer pour donner à l'anglais le statut de langue officielle unique lorsque le mouvement *English Only* a suscité un mouvement d'opinion publique en faveur de l'usage exclusif de l'anglais contre le bilinguisme anglais/espagnol de plus en plus répandu, bilinguisme que les adeptes de ce mouvement jugent dangereux pour l'avenir de l'anglais aux États-Unis. Des auteurs ont suggéré que ce mouvement n'est pas étranger aux sentiments de menace qu'éprouve une classe déclinante d'Américains de souche qui se sent déplacée par les parvenus issus de l'immigration hispanophone.

À mon avis, il apparaît clairement que le décideur politique ne bouge que poussé par l'opinion publique, les mouvements politiques et, en dernière analyse, sous la pression de l'électorat. Dans les situations telles que celle du Québec où les locuteurs qui se sentent

défavorisés constituent la majorité politique d'un palier politique largement autonome, le décideur politique se trouve devant une alternative assez claire : agir ou laisser l'initiative de le faire à un concurrent. La situation n'est pas unique. Des situations analogues se retrouvent en Catalogne et en Euskadi où des expériences d'aménagement linguistique sur une grande échelle sont venues à la rescousse de tensions politiques croissantes. Dans les situations où les rapports de force politiques sont plus partagés et surtout là où les locuteurs désavantagés sont numériquement minoritaires, le décideur politique fait face à un dilemme. S'il choisit d'agir, il devra miser sur sa capacité de bâtir une coalition de part et d'autre des frontières linguistiques. Quant au succès à long terme de la politique linguistique, il dépend étroitement de l'habileté des acteurs à maintenir cette coalition. Nous avons vu plus tôt que même le décideur qui peut s'appuyer sur une majorité linguistique doit miser, pour réussir sa politique, sur le maintien d'une coalition — celle du monde patronal et syndical dans le cas de la promotion d'une langue dans des milieux de travail où ses fonctions étaient marginalisées. Il nous semble, cependant, que la tâche d'établir et de maintenir un rapport de force politique est plus complexe là où le poids numérique du groupe demandeur est moins favorable. On le voit bien dans le cas des tribulations de la politique fédérale des langues officielles au Canada tant en ce qui concerne l'emploi du français dans les organismes gouvernementaux qu'en ce qui concerne les minorités francophones.

Autre point de vue à considérer : la définition d'un plan d'aménagement linguistique, **du point de vue politique**, dépend à la fois de considérations électorales (éviter de compromettre l'avenir du décideur politique), de considérations économiques (maintenir le niveau de vie des citoyens et la croissance économique) et de considérations juridiques (légiférer dans les domaines où la compétence de l'État est réelle). Ceci entraîne par voie de conséquence une distinction claire et nette entre la politique linguistique en tant qu'elle s'exprime dans un **texte juridique** et la politique linguistique en tant que **stratégie d'implantation**. Le contenu du texte juridique est strictement circonscrit au territoire et aux domaines où s'exerce la

compétence du législateur. La stratégie d'implantation est beaucoup plus large, nous dirions même qu'elle doit être « globalisante » et tenir compte d'une manière réaliste de toutes les contraintes du marché national et international, ce qui suppose des négociations avec tous les intervenants où qu'ils se trouvent. Ainsi, l'application des dispositions de la Charte de la langue française en matière d'étiquetage des produits de consommation courante exige des négociations avec des fournisseurs étrangers qu'il s'agisse des fabricants japonais d'automobiles, des manufacturiers de matériel électronique de toutes sortes ou des distributeurs de produits alimentaires spécialisés.

Pour être efficace, la gestion d'une réglementation de l'emploi des langues en ce qui concerne ces produits doit se faire en **aval** plutôt qu'en **amont** des processus de production et de distribution. Nous croyons la distinction entre texte juridique et stratégie d'implantation de la plus haute importance. Un texte juridique sans stratégie d'implantation risque de demeurer, dans bien des cas, **déclaratoire**. Ceci n'est pas mieux : un texte juridique appliqué sans le recours à une stratégie d'implantation éclairée et souple risque d'entraîner des conséquences sur la disponibilité de certains produits de consommation, surtout s'il s'agit de produit de spécialité. La stratégie doit aussi laisser place à l'**apprentissage** quitte à pouvoir générer l'information requise afin d'adapter la politique aux contraintes de la réalité. Il faut se rappeler qu'une législation linguistique possède fatalement une assise d'application territoriale. Quant à la stratégie d'implantation, elle doit pour réussir tenir compte d'un réseau d'échanges et d'influences qui dépasse un territoire particulier. Ceci s'explique, entre autres, par l'organisation des rapports économiques qui, à notre époque, débordent largement la souveraineté des États. Le responsable politique se verra donc devant l'obligation de concevoir sa stratégie d'action autrement que par rapport au terrain familier sur lequel s'exerce normalement son autorité.

Après ces remarques sur les circonstances **du discours et de l'action politique** en aménagement linguistique, j'aimerais passer à

l'examen de quelques notions opératoires qui mettent en lumière d'autres aspects politiques de l'aménagement des langues.

### **3. Quelques notions opératoires de la gestion politique des langues**

Ainsi que je l'ai mentionné au début de mon exposé, la question des langues est l'objet du discours et de l'action politique au Québec depuis un peu plus d'une vingtaine d'années. Les grands jalons de cette période sont les suivants : création par le gouvernement du Québec en 1961 de l'Office de la langue française, chargé principalement de la tâche de promouvoir la qualité du français parlé et écrit. La mise sur pied d'un organisme gouvernemental de « purification linguistique » s'inscrivait en réalité dans la continuité de l'action patriotique visant à assurer la survie du français. À part quelques déclarations d'intention en ce qui concerne l'aménagement du statut du français et de ses fonctions sociales, on peut affirmer que la volonté gouvernementale durant toute la première moitié de la décennie des années soixante à soixante-dix devait donner lieu à un discours et à une action politiques minimalistes. Il fallait qu'éclate une crise linguistique pour que l'État décide d'agir sur un terrain plus large que celui des préoccupations traditionnelles et que naissent à la fois un discours et une action sur la langue au sens large. La création par le gouvernement du Québec d'une Commission d'enquête sur la situation du français et les droits linguistiques dans la foulée de l'action fédérale d'une part, et de l'agitation linguistique locale d'autre part, marque une nette rupture par rapport au passé. Cette Commission sera l'occasion de définir pour une première fois et à l'aide de moyens d'enquête relativement ambitieux la situation linguistique du Québec et de discuter en profondeur les différentes options possibles en matière de politique linguistique.

La Commission Gendron — du nom de son président — aura fourni tout comme la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, créée en 1963 par le gouvernement fédéral, le travail de cadrage des choix publics dont s'inspire toujours la politique

linguistique québécoise. En 1969, pressée par les événements et bien avant la fin des travaux de la Commission Gendron, l'Assemblée nationale du Québec adoptait une première loi linguistique — la loi 63 — suivie, après les travaux de la Commission, d'une autre loi visant tous les aspects de l'aménagement — la loi 22 — puis finalement la Charte de la langue française qui, elle, devait donner lieu au discours et aux actions politiques dont il est question dans cet exposé.

D'une étape à l'autre, il apparaît clairement que le rôle de l'État en matière de régulation des langues s'amplifie, que les priorités se précisent et surtout que les orientations fondamentales de la politique linguistique québécoise se démarquent, ainsi que nous l'avons déjà souligné, de plus en plus de celles de la politique canadienne. En réalité, l'aménagement linguistique dans chacun des cas renvoie à des projets spécifiques de développement de l'identité nationale.

Il est possible d'identifier et de définir plusieurs notions qui ont été les plus productives et les plus utilisées durant cette période.

Au Québec, l'idée d'une politique linguistique — sa justification idéologique — est fondée sur la conviction qu'elle constitue l'un des éléments majeurs d'un *projet de société*. J'ai mentionné qu'il en était de même au Canada, au niveau fédéral. Dans ce dernier cas, on y voyait le meilleur moyen d'assurer l'égalité des deux groupes linguistiques principaux par la reconnaissance des deux langues comme langues officielles. Au Québec, la politique linguistique vise à garantir la survie et l'épanouissement d'une communauté de langue française au milieu d'une Amérique du Nord à majorité anglophone. Cette expression *projet de société* met en relief le fait central que la politique linguistique relève du processus démocratique et qu'elle exige, pour être acceptée et appliquée, un large *consensus* au sein de la population. Toutes les expériences d'aménagement linguistique montrent que ce consensus est toujours le résultat d'une lutte politique. Autant le cas du Québec que du Canada ont fait la preuve que le ralliement des citoyens à la politique linguistique reste en deçà de l'unanimité et que l'une des tâches essentielles du responsable politique est de gérer la négociation des compromis, toujours

plus ou moins fragiles, sur lesquels repose l'acceptation de la politique par la société. Cette gestion repose sur un travail de révision soit des objectifs de la politique soit de ses moyens afin de répondre aux pressions de ceux qui l'appuient et qui s'y opposent. La dimension proprement politique de toute expérience d'aménagement des langues apparaît ici clairement.

Lors de la discussion qui s'engage sur le projet de société qui sous-tend la politique linguistique, on renvoie souvent à la distinction entre *majorité* et *minorité*. Cette distinction n'est pas strictement démographique puisque les *attitudes* sont tout aussi importantes que les nombres. Ainsi, les francophones sont objectivement majoritaires au Québec et minoritaires au Canada et en Amérique du Nord : ils oscillent donc entre le sentiment d'être majoritaires et celui d'être minoritaires et se comportent, dans les faits, souvent comme s'ils étaient minoritaires. Les anglophones sont majoritaires au Canada et en Amérique du Nord, ils utilisent la langue la plus universelle aujourd'hui, mais ils sont minoritaires au Québec. Ils ont tendance à se comporter comme des majoritaires et ne se gênent pas pour affirmer que le français est une langue de seconde zone comparativement à l'anglais. En conséquence, ils ne comprennent pas et admettent mal sinon l'entêtement des francophones à vouloir demeurer français, du moins leur insistance à affirmer si vigoureusement leur langue dans un contexte ambiant où le choix de l'anglais apparaît comme une décision rationnelle.

Le discours politique sur l'aménagement des langues utilise de plus au Québec deux notions assez inédites. Nous utilisons l'expression *communautés culturelles* pour désigner les groupes de culture autre que française et anglo-saxonne, par exemple, les communautés italienne, juive, espagnole, portugaise, arabe, en général des groupes issus d'une immigration plus ou moins récente. Enfin, nous désignons sous le terme *peuples autochtones* les communautés amérindiennes et inuit, c'est-à-dire les descendants des premiers occupants du territoire. Ceci fait qu'en pratique, les notions de majorité et de minorité ne sont pas véritablement opératoires pour la discussion de la politique; il s'agit plutôt d'un arrière-plan

démolinguistique toujours présent qui sert à circonscrire des objectifs, à évaluer des tendances ou à fonder des arguments en faveur d'une option ou d'une autre. De la même façon, le discours politique sur les langues au Québec s'abstient d'utiliser la notion de minorité dans le cas de la population anglophone. Il préfère s'en tenir à la notion de *communauté québécoise d'expression anglaise* créant ainsi une ambiguïté qui témoigne à la fois de l'appartenance de cette population à l'ensemble canadien tout comme c'est le cas pour la communauté d'expression française dans la politique fédérale et de son appartenance québécoise. Le vocabulaire du discours politique exerce ici une fonction de ralliement autant qu'il témoigne d'une volonté de se conformer à une réalité jugée plus ou moins incontournable.

La manière dont se formule ce projet de société fait apparaître deux conceptions des droits linguistiques selon qu'on s'inspire du *droit de la personne* ou du *droit des collectivités*. Dans le premier cas, on se préoccupe de garantir l'usage personnel des langues; dans le second, on tend à garantir la persistance d'un groupe linguistique. Ainsi, la politique fédérale est plus proche du droit de la personne, dans la tradition du droit britannique, tandis que la politique québécoise est plus centrée sur le droit à la survie de la communauté québécoise de langue française et sur la notion de droit communautaire ou collectif. La distinction n'est pas étanche. Ainsi, dans la politique fédérale, on restreint le droit individuel par des préoccupations de nombre suffisant de personnes : une personne isolée n'a pas les mêmes droits linguistiques qu'une personne appartenant à une communauté assez nombreuse pour légitimer des services dans sa langue. Et dans la politique québécoise, le respect du consommateur entraîne qu'on admette dans l'étiquetage des produits de consommation l'usage d'autres langues en plus du français. De façon beaucoup plus stratégique, des droits scolaires sont reconnus à la minorité anglophone qui sont en réalité des droits communautaires ou collectifs. Une législation récente sur les services sociaux et de santé assure en plus aux anglophones une capacité institutionnelle d'utiliser leur langue dans des conditions prédéfinies. Partie d'un projet de société fortement inspiré par un idéal

d'unilinguisme territorial, la politique linguistique québécoise dérive vers un régime mixte sous l'effet des pressions qu'exercent sur le décideur politique l'électorat anglophone et ses groupes de pression.

Enfin, ce projet de société doit permettre de formuler des objectifs globaux qui lui donnent une structure, un cadre. L'identification de ces objectifs précède la phase de rédaction juridique. Le recours à la procédure des commissions d'enquête aux deux niveaux de gouvernement a permis la consultation des citoyens et des groupes de pression, l'examen des différentes options proposées par les uns et les autres, l'étude technique des différents paramètres d'une politique linguistique, enfin l'émergence progressive de consensus sur des objectifs globaux. Au niveau fédéral, plusieurs objectifs ont émergé du processus : assurer aux citoyens les services fédéraux dans les deux langues officielles et favoriser l'usage des deux langues comme langue de travail au sein de la fonction publique fédérale. Également, mais suite à une action politique qui prolonge les intentions législatives, garantir aux minorités de langues officielles — anglaise et française — des droits scolaires équivalents. Au Québec, le processus de consultation a conduit aux grands objectifs suivants : faire du français la langue commune de tous les Québécois, quelles que soient leurs langues d'origine, à la fois comme langue d'intercommunication personnelle et comme langue publique; garantir l'usage du français comme langue de travail et langue de service; maintenir la connaissance et l'usage des langues d'origine dans les activités qui relèvent spécifiquement d'éléments de ces cultures; assurer la protection du consommateur dans toutes les langues; et, tel que je l'ai mentionné plus tôt, assurer certains droits collectifs aux anglophones de même qu'aux peuples autochtones.

Au moment de la rédaction de la politique linguistique, on a eu recours à plusieurs expressions qui s'étaient imposées d'elles-mêmes durant la phase de définition, sans doute à cause de leur compréhension facile et de leur adéquation aux grands objectifs cités plus haut. Ces concepts sont l'armature centrale de la politique linguistique québécoise, autant dans la rédaction du texte que dans

les conversations en vue de son application. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'énumération complète. Citons les expressions les plus importantes : *langue officielle*, pour désigner la langue des communications institutionnelles; *langue de travail*, pour désigner la langue généralement utilisée dans les entreprises privées et publiques pour la conduite de toutes les activités de production et de gestion, y compris dans les textes des conventions collectives et lors de la discussion des griefs; *langue de service*, pour désigner la langue utilisée dans les services publics ou dans les services professionnels; *langue des affaires*, pour désigner la langue du commerce, de la publicité, de l'affichage, des finances; *langue d'origine*, pour désigner les langues des communautés culturelles qui sont enseignées à l'école dans certaines circonstances et lorsque le nombre d'enfants est suffisant; *domaines d'utilisation*, pour désigner les secteurs d'usage de la langue qui correspondent en général à une terminologie spécialisée et parfois à des conditions sociolinguistiques particulières qui légitiment des dispositions spéciales dans la loi, par exemple dans le cas des centres de recherche ou des sièges sociaux des sociétés multinationales.

La conception de l'*implantation* de la politique linguistique québécoise se perçoit dans quelques mots-clés. La mise en application de cette politique combine à la fois la persuasion et la coercition, c'est-à-dire qu'elle fait appel à la fois à la bonne volonté des personnes et des organismes et aux sanctions. La *persuasion* a amené le législateur à prévoir des délais d'application variables pour l'exécution des dispositions de la loi; dans le cas précis et complexe de la langue de travail, la loi énumère les éléments que comporte la notion de langue de travail et invite chaque entreprise à préparer un programme d'usage du français en fonction de sa situation de départ. La *coercition* se manifeste par des amendes auxquelles sont condamnées les personnes ou les entreprises qui refusent d'appliquer la loi. En pratique, les cas où il faut avoir recours à la coercition sont assez rares. Il ne concernent que le domaine toujours litigieux de l'affichage commercial et à un moindre degré l'utilisation du français dans l'étiquetage des produits et les modes d'emploi.

La loi crée quatre **organismes d'application** de la loi : l'Office de la langue française, le Conseil de la langue française, la Commission de protection de la langue française et finalement une Commission de toponymie. On peut se surprendre qu'il y ait quatre organismes. La chose s'explique par la succession des textes de loi d'une part et par la conviction qu'une différenciation des fonctions de mise en oeuvre, de contrôle et d'évaluation garantit une meilleure efficacité d'opération. Il en résulte, bien entendu, des coûts d'opération que certains d'ailleurs jugent excessifs. Sauf que dans le cas de la législation québécoise, la fonction protectrice semble si fortement investie que l'argument financier a peu d'impact. Le décideur politique, quelle que soit sa position idéologique, doit gérer une politique linguistique dont la valeur symbolique est incontestée et incontestable.

C'est donc le dernier fait politique majeur qui s'impose au décideur comme une évidence : **la politique linguistique** à laquelle il fut accordé dès le départ le caractère prestigieux d'une Charte est devenue avec les années, en tout cas pour la majorité francophone qui y voit un moyen de protection et de promotion de ses intérêts et de son identité, un symbole de ralliement de grande puissance émotive. De la même façon qu'on a pu prétendre que la Charte des droits et libertés de 1982 aurait entraîné chez les Canadiens anglais une forme de mysticisme civil sinon quasi religieux (*Charter mysticism*), chez les Québécois francophones la Charte de la langue française est investie d'une signification qui dépasse largement celle qui est habituellement attachée aux législations ordinaires. Ceci explique vraisemblablement l'intensité des sentiments qui s'extériorisent de part et d'autre lorsque — ainsi que ce fut le cas en 1989 avec la loi 178 — les orientations fondamentales des deux Chartes s'affrontent de façon ouverte.

Encore ici, on voit jusqu'à quel point l'aménagement des langues peut prendre des tournures qui en font une réalité de haute teneur politique et qui, jusqu'à un certain point, échappent au décideur politique lui-même.

En conclusion, je résumerai ma pensée par un commentaire général : **du point de vue politique**, l'aménagement linguistique est un processus qui fonctionne à trois niveaux.

**Premièrement** au niveau de l'identification et du choix des grands objectifs fondateurs de la politique linguistique. Ce choix découle d'un projet de société dont la définition est hautement politique et qui requiert l'adhésion de la majorité des citoyens au terme d'une consultation et d'un débat auxquels ils participent activement. En l'absence de consensus, il y a un risque que le projet de société s'effrite, entraînant une dérive de la politique vers des objectifs différents de ceux qui l'ont vu naître. Cette dérive peut d'ailleurs être une adaptation aux pressions de situation auxquelles fait face toute politique, linguistique ou autre.

**Deuxièmement**, au niveau de la définition et du choix d'une stratégie d'implantation de la politique linguistique. Il s'agit ici de choisir les priorités de l'action. Il faut également décider du dosage entre la persuasion et la coercition à la suite de négociations et d'alliances avec les principaux agents d'application de la politique : les chefs d'entreprises, les grands ministères, les syndicats, les groupes sociaux, les leaders des communautés linguistiques, les sociétés étrangères qui sont des partenaires commerciaux importants. Il s'agit également de déterminer les moyens financiers et humains qui seront consacrés à l'application de la politique linguistique. À ce niveau, la tâche est tout autant administrative que proprement politique. C'est carrément le niveau de la gestion de la politique.

**Troisièmement**, faut-il le souligner, une politique linguistique, et de façon plus spécifique son implantation, doit être évaluée quitte à utiliser les informations et les analyses obtenues afin de réviser soit les orientations fondamentales de la politique, soit ses priorités, soit ses mécanismes de mise en oeuvre. À mon avis, c'est à ce troisième niveau que le rôle du sociolinguiste peut être le plus utile. Nous quittons le terrain de la décision politique, du discours et de l'action politique, pour entrer sur celui d'une évaluation rationnelle des choix publics, évaluation qui est une activité proprement technique

et qui, par conséquent, fait appel aux connaissances des spécialistes du langage et de l'intervention humaine sur les langues. Sauf que malgré quelques tentatives récentes remarquables (Landry & Magord, 1992 et Daoust, 1992), l'évaluation des politiques linguistiques et de leurs stratégies de mise en oeuvre demeure à un stade insuffisant de développement. Ceci n'est pas sans renforcer ce que nous avons qualifié plus tôt de **conservatisme de la décision politique**.

## Bibliographie

- COOPER, Robert (1989), *Language Planning and Social Change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAOUST, Denise (1992), « La francisation des termes techniques dans l'entreprise privée : un processus continu », *Éducation et francophonie*, vol. XX, n° 2.
- DJITÉ, Paulin (1991), « Langues et développement en Afrique », *Language Problems and Language Planning*, vol. 15, n° 2.
- GODIN, Pierre (1990), *La poudrière linguistique*, Montréal, Boréal.
- LANDRY, Rodrigue et André MAGORD (1992), « Vitalité de la langue française à Terre-Neuve et au Labrador : les rôles de la communauté et de l'école », *Éducation et francophonie*, vol. XX, n° 2.
- LAPORTE, Pierre-É. (1981), *L'impact économique de la loi 101*, Office de la langue française, Gouvernement du Québec.
- LAPORTE, Pierre-É. (1991), « Le débat linguistique au Canada », *Vers l'an 2000 : un Canada en mutation*, Université d'Ottawa.
- SMILEY, Donald (1992), « Language Policies in the Canadian Community », *Mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron*, Université Laval et ENAP.
- WEINSTEIN, Brian (1983), *The Civic Tongue: Political Consequences of Language Choices*, New York, Longman.

# **L'analyse de quelques facteurs extra-linguistiques et leur rôle dans une éventuelle politique d'implantation terminologique**

Denise DAOUST

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## **Introduction**

La politique linguistique en matière d'aménagement du français qu'applique le Québec depuis 1977 vise non seulement la valorisation socio-économique, sociopolitique et sociolinguistique du français dans tous les domaines publics, mais aussi la promotion du français dans les domaines techniques et scientifiques. C'est ainsi que la « Charte de la langue française » (loi 101) exige que l'entreprise privée se dote d'une terminologie de langue française et s'assure de son utilisation dans tous les types de communications, écrites et orales. La loi québécoise est très explicite par rapport aux objectifs visés en matière de francisation terminologique; elle fournit même une orientation générale quant à la mise en œuvre d'un programme de francisation terminologique.

C'est dans ce contexte d'obligation juridique que nous avons entrepris une recherche sur le processus d'utilisation et de diffusion de la terminologie, de même que sur le changement terminologique et sociolinguistique en milieu de travail. Étant donné que le changement visé s'inscrit dans une politique consciente d'orientation de la

langue, les changements linguistiques qui en découlent s'inscrivent dans un type de changement « planifié », par opposition au changement linguistique de type naturel qu'on retrouve dans toute communauté linguistique et qui résulte de la libre concurrence des forces sociales qui la composent. Dans notre étude, nous tentons de savoir si les mêmes forces sociolinguistiques sont en cause dans les deux types de changements et nous essayons d'identifier le rôle respectif de ces forces. Étant donné la nature consciente et définie du changement planifié, qui s'inscrit dans un processus où les objectifs linguistiques à atteindre sont clairement identifiés, et où même l'échéancier est prédéterminé, il est raisonnable de croire que les locuteurs visés par une telle politique seraient davantage conscients, à la fois de leur comportement linguistique et de leurs attitudes ou opinions, que les sujets parlants qui évoluent en situation sociolinguistique naturelle. Il nous est donc apparu que ce contexte, qui constitue en quelque sorte un laboratoire du changement linguistique et sociolinguistique, serait idéal pour l'examen des facteurs extra-linguistiques qui jouent sur l'utilisation et la diffusion d'une langue dans un contexte de concurrence linguistique.

## **1. L'étude : les facteurs extra-linguistiques reliés au choix des langues pour la terminologie et au changement du comportement terminologique et sociolinguistique**

### **1.1 Description de l'étude**

Notre étude, entreprise en 1983, vise l'examen de différentes catégories de facteurs extra-linguistiques reliés au choix des langues pour la terminologie ainsi qu'au changement du comportement terminologique et sociolinguistique en milieu de travail, dans le contexte de la politique d'aménagement linguistique du Québec<sup>1</sup>. Il s'agit d'un programme de recherche comprenant deux études de cas dans deux milieux de travail et qui se déroule en deux temps pour chacune des études. La première étape est une description et une analyse de la situation sociolinguistique et terminologique dans trois entreprises québécoises regroupées dans deux secteurs d'activité

économique : 1) une entreprise de transport, pour laquelle les données ont été recueillies en 1983, constitue le premier corpus d'analyse et sert de base comparative, et 2) deux entreprises du secteur manufacturier de la chaussure, pour lesquelles les données, recueillies en 1986, ont été regroupées en un deuxième corpus<sup>2</sup>, qui sert, en partie, d'étude contrôle.

Dans un deuxième temps, à partir de données comparables recueillies dans les mêmes entreprises, nous ferons une étude comparative et évaluative de la situation terminologique et sociolinguistique de ces milieux de travail, dans le but d'identifier les facteurs reliés au processus du changement terminologique et sociolinguistique. Les données comparatives pour l'entreprise de transport ont été recueillies en 1990 et quelques analyses préliminaires ont été effectuées (voir Daoust, 1991c, 1992 et 1993 à paraître a et b), mais les données comparatives pour les entreprises manufacturières n'ont pas encore été recueillies.

Les différences organisationnelles de secteur économique et de localisation géographique mises à part, nos deux groupes d'entreprises (l'entreprise de transport, 1983 et les entreprises manufacturières, 1986) ont ceci en commun : plus de 90% des travailleurs déclarent le français comme langue première<sup>3</sup>, et la langue habituelle de travail est le français dans tous les cas. Il s'agit donc d'une situation idéale pour examiner la pénétration et l'influence de l'anglais dans un contexte théoriquement optimal pour l'utilisation et la diffusion du français. Les deux catégories d'entreprises (du transport et manufacturière) se distinguent par le niveau de sensibilisation « organisationnelle » à la terminologie de langue française. Au moment de la première cueillette de données en 1983, l'entreprise de transport venait de mettre sur pied une campagne d'implantation de terminologie de langue française pour laquelle l'entreprise avait sensibilisé ses employés. Dans le cas des entreprises manufacturières, même si une campagne similaire était prévue, aucune démarche de sensibilisation n'avait encore été entreprise. Dans tous les cas, les entreprises venaient de mettre au point un lexique des termes techniques propres à leur domaine.

Pour ce qui est de l'entreprise de transport, les données évaluatives recueillies en 1990 démontrent que, même si les caractéristiques linguistiques des travailleurs de 1990 sont semblables à celles des répondants de 1983, et que la langue habituelle du travail est toujours le français, certains changements importants ont eu lieu. Tout d'abord, la campagne de francisation terminologique ne s'est pas poursuivie au-delà de la deuxième année, bien que la haute direction ait toujours encouragé l'utilisation du français pour les termes techniques. Ensuite, l'entreprise a subi une transformation organisationnelle importante dans le cadre d'une fusion avec d'autres entreprises. Malgré tout, notre corpus de données comprend un nombre suffisamment important de travailleurs déjà à l'emploi de l'entreprise en 1983 (99 travailleurs) pour permettre des comparaisons systématiques. Soulignons aussi que les résultats présentés pour les données de 1990 et de 1986, sont préliminaires, les analyses statistiques n'étant pas encore complétées.

## 1.2 Méthodologie

Les données des trois corpus ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire d'opinions, écrit, auto-administré, d'une durée d'environ 20 minutes, comprenant surtout des questions de type fermé, à choix multiples (généralement sur une échelle de 3 à 7 points). Une version équivalente a été distribuée à tous les employés dans chaque entreprise. Pour ce qui est de l'entreprise de transport, l'échantillon final de 1983 comprend 453 travailleurs de tous les niveaux hiérarchiques (60% des employés). L'enquête de 1990 dans la même entreprise nous a permis de recueillir des données auprès de 192 répondants (40% de la population totale). Ce deuxième corpus comprend deux catégories de travailleurs : ceux qui travaillaient déjà en 1983 lors de la première cueillette de données et que nous désignerons sous le nom de Groupe A (99 travailleurs), et ceux qui se sont ajoutés par la suite. Pour ce qui est des entreprises manufacturières (corpus de 1986), l'échantillon comprend 361 personnes qui représentent 48% des employés. Ces données devraient permettre une comparaison

systématique des variables susceptibles d'influencer le choix des langues de même que le changement sociolinguistique et terminologique de ce milieu de travail. De plus, les données de 1986 devraient permettre de vérifier dans quelle mesure les hypothèses retenues lors de l'analyse de 1983 valent pour un autre milieu de travail.

### 1.2.1 Le questionnaire d'opinions

Le questionnaire fournit :

- 1) des renseignements sociodémographiques : âge, sexe, langue première et langue d'usage, niveau de scolarité, langue des études générales, langue de la terminologie en milieu d'apprentissage, etc.;
- 2) des renseignements occupationnels et organisationnels : poste, canal de communication principal au travail (l'oral ou l'écrit), réseaux communicationnels (communications hiérarchiques, communications inter et intra entreprises, communications au Québec et hors du Québec, etc.);
- 3) des renseignements sur la perception des répondants par rapport à leur comportement terminologique dans plusieurs types de communications orales et écrites et dans différentes situations communicationnelles;
- 4) des renseignements sur certaines attitudes, opinions et comportements révélateurs d'attitudes des répondants par rapport au français et à l'anglais, et par rapport au processus de francisation en général, sa faisabilité, ses avantages et ses désavantages, tant sur le plan personnel qu'organisationnel, etc. Le questionnaire de 1990 comprend, en outre, des opinions et perceptions par rapport au changement linguistique et sociolinguistique des dernières années, de même qu'une évaluation, par les répondants, de ce changement;
- 5) un choix entre une série de termes techniques de langue française et leurs équivalents de langue anglaise (10 termes dans l'entreprise de transport et 12 dans les entreprises manufacturières), tant pour l'oral que pour l'écrit<sup>4</sup>. Ce choix est considéré comme un indice du comportement terminologique « réel ».

### 1.2.2 Le choix méthodologique

Nous avons procédé à des enquêtes de type sociologique par questionnaire d'opinions afin de recueillir un nombre important de données standardisées et comparables, sur des termes précis aussi bien que sur toutes sortes d'autres variables (sociodémographiques, d'attitudes, d'opinions, etc.) auprès d'un grand nombre de répondants (voir Daoust 1987c et ms.1989b pour la justification d'une telle approche). Ce type d'enquête offre l'avantage de pouvoir être repris à un moment ultérieur pour fin d'évaluation. De même, la méthodologie des études de cas semblait la mieux adaptée à l'élaboration et à la vérification d'hypothèses. Cette étude ne vise pas la représentativité statistique des entreprises privées québécoises, mais le grand nombre de répondants garantit une bonne fiabilité et une représentativité de l'ensemble des travailleurs dans chaque entreprise<sup>5</sup>. En comparant et en confrontant chaque bloc de variables (les variables sociodémographiques, les perceptions générales sur la situation et le comportement terminologiques, les opinions et attitudes, et le choix des langues pour les termes testés, à l'écrit et à l'oral), on assure une meilleure fiabilité des résultats, de sorte que les données fournissent des indices valables de la perception de la situation réelle dans l'entreprise.

En ce qui concerne la collecte des termes techniques, l'idéal aurait été de procéder à des enregistrements du comportement terminologique réel. Cependant une telle approche n'aurait pas permis de récolter des données comparables pour tous les sujets, et ce, tant pour l'oral que pour l'écrit. De même, il aurait été quasi impossible de procéder à une cueillette comparable de données enregistrées quelques années plus tard. Nous avons donc opté pour une étude d'opinions reflétant la perception des répondants à plusieurs niveaux. Ni le choix entre des termes français et leurs équivalents anglais présentés de façon explicite ni la perception générale qu'ont les répondants de leur comportement terminologique en différentes situations de travail ne reflètent exactement le comportement linguistique réel d'un individu en situation naturelle. En fait, les perceptions générales qu'ont nos répondants de leur comportement

linguistique reflèteraient plutôt un consensus social et culturel par rapport à un modèle linguistique et sociolinguistique (voir entre autres Bourhis, 1983 et 1984; Edwards, 1985; Labov, 1972; Milroy, 1987; Shuy & Fasold, 1973).

Il reste qu'on peut présumer que le choix concret des termes techniques, même en contexte artificiel, reflète mieux le comportement linguistique naturel que la perception générale que se font nos répondants de leur choix de langue pour les termes techniques en contexte communicationnel de travail. Les analyses statistiques effectuées (principalement les analyses de khi carré et les analyses de régressions, ces dernières n'ayant été effectuées que pour les données de 1983)<sup>6</sup> ont démontré qu'il existe à la fois un lien et un écart systématiques entre certaines perceptions générales de la situation terminologique et le choix explicite des termes testés. Cette double relation systématique varie en fonction de variables sociodémographiques et organisationnelles / occupationnelles comme le sexe, le poste, l'âge et la scolarité, de même que certaines catégories d'attitudes et d'opinions. En règle générale, le choix de langue pour les termes précis est moins favorable au français que ne le sont les perceptions générales d'utilisation des langues<sup>7</sup>.

Ceci paraît conforme aux résultats obtenus dans certaines recherches où on constate un écart entre le comportement linguistique réel et les opinions et attitudes des locuteurs par rapport à leur comportement linguistique ou celui des autres (voir Bourhis, 1983 et 1984; Labov, 1972; Milroy, 1987; Shuy & Fasold, 1973). Le fait que cet écart soit systématique et que les choix de langue pour les termes spécifiques testés soient plus nuancés et plus favorables à l'anglais nous permet de croire que le choix de langue pour les termes précis constitue un indice probablement plus fidèle que les perceptions générales que nos répondants ont de leur comportement linguistique réel. De même, ce choix des langues pour les termes précis varie aussi systématiquement en fonction du contexte oral ou écrit, le choix de langue étant plus favorable au français à l'écrit (Daoust, 1989a). Nous interprétons ceci comme étant un reflet de la situation réelle.

La systématique même de l'écart suggère qu'il existe un lien entre ces opinions et attitudes générales et le choix de langue déclaré pour les termes. Nos résultats seraient donc en accord avec certaines hypothèses avancées par rapport à l'existence de liens entre les attitudes et le comportement, et particulièrement entre les attitudes et le changement du comportement. En effet, certaines recherches semblent indiquer qu'un changement de comportement va de pair avec un changement d'attitudes (voir Smith, 1973; Rogers, 1983; Rogers & Shoemaker, 1971; Cooper, 1982 et 1989). De plus, dans l'étude effectuée en 1986 dans les deux entreprises manufacturières de la chaussure, même si les résultats ne sont pas toujours conformes à ceux de l'entreprise de transport, nous avons noté un lien et un écart systématiques de même nature entre les mêmes catégories de variables. Nous ne pouvons donc attribuer ce phénomène au hasard, ni aux termes testés, qui ne sont pas les mêmes et qui n'ont pas les mêmes caractéristiques dans les deux études; nous en concluons qu'il s'agit d'un phénomène sociolinguistique plus généralisé. C'est ce que nous démontrerons ici.

En ce qui concerne les termes testés, il faut ajouter que certains de ceux retenus par l'entreprise de transport (corpus de 1983 et 1990) comme étant des termes d'emploi généralisé, posaient problème par rapport aux efforts de francisation. Ils ne sont donc pas nécessairement statistiquement représentatifs des termes utilisés dans l'entreprise. Cependant, pour les données de 1990, nous avons vérifié la corrélation entre la fréquence d'utilisation des termes testés et la langue choisie. Les tests statistiques (de khi carré) ne permettent pas de conclure qu'il y a corrélation entre les deux. Il en est de même pour les analyses faites sur les données de 1986 (les entreprises manufacturières), ces dernières comprenant 12 termes utilisés par l'ensemble des travailleurs et, choisis par des linguistes-terminologues de l'Office de la langue française<sup>8</sup>.

## **2. Le rôle de quelques facteurs sociodémographiques, occupationnels, communicationnels et psycho-sociaux en regard du choix de langue pour les termes testés**

Examinons maintenant certains résultats de 1983. En les confrontant à ceux obtenus en 1990, d'une part, et dans les entreprises manufacturières (1986), d'autre part, nous pourrions mieux vérifier le rôle et l'importance de certains facteurs identifiés en 1983 comme jouant un rôle dans le choix des langues pour les termes techniques testés. S'il s'avérait que certains facteurs semblent jouer un rôle systématique dans les trois contextes décrits, ils constitueraient des éléments dont on devrait tenir compte dans une éventuelle politique d'implantation terminologique. Bien que les analyses des corpus de 1986 et de 1990 en soient encore au stade préliminaire, il est déjà possible d'identifier certains facteurs susceptibles de jouer un rôle important.

Après avoir présenté la situation terminologique par rapport au choix du français ou de l'anglais pour les termes techniques testés, nous confronterons ces données avec la perception générale qu'ont nos répondants de leur comportement terminologique dans certaines situations communicationnelles hiérarchiques de travail ainsi qu'avec certaines attitudes et opinions par rapport à la situation du français dans l'entreprise et à la francisation. Nous limiterons notre analyse à l'examen de la situation à l'oral.

### **2.1 Le choix de langue pour les termes techniques testés, à l'oral**

Voyons d'abord la situation terminologique générale par rapport aux paires de termes techniques testés dans l'entreprise de transport en 1983. Le tableau 1 fait état du choix déclaré des langues pour les termes testés pour l'ensemble des travailleurs, toutes catégories confondues. Ces données sont présentées sous forme de pourcentages pondérés en faveur du français et convertis en scores sur une échelle continue de 0 à 100 pour faciliter la lecture et la

comparaison entre les entreprises. Nous appellerons ces scores des « indices de francisation ». En règle générale, nous procéderons ainsi tout au long de notre analyse.

Les paires de termes	Terme anglais	Les deux	Terme français	N	INDICE
	%	%	%		
Truck load / Chargement complet	37,6	29,0	33,4	359	47,9
Fuel / Carburant	40,5	31,0	28,5	407	44,0
Trailer / Remorque	45,6	34,0	20,4	406	37,4
Bill of lading / Connaissance	46,7	35,6	17,7	390	35,5
Cash collect / Port dû	57,2	27,0	15,8	355	29,3
Dispatch / Répartition	60,5	26,2	13,2	400	26,3
Lift truck / Chariot élévateur	67,7	20,4	11,9	353	22,1
O.S. & D.* / S.M.A.*	73,2	18,7	8,1	284	17,5
Pro Bill/Facture provisoire de transport	80,8	12,6	6,6	381	12,9
C.O.D.* / C.R.*	84,4	10,8	4,8	372	10,2
<b>MOYENNE</b>	58,8	24,8	16,3		28,7
<b>TOTAL</b>				3707	

**Tableau 1.** L'entreprise de transport (1983) : la langue des 10 paires de termes techniques. Fréquences générales d'utilisation dans les communications orales.

(\*O.S. & D. = Over, short and damaged; \*S.M.A. = Surplus, manquant et avarie;

\*C.O.D. = Cash on delivery; \*C.R. = Crédit sur réception.)

(N.B. Le choix de langue provient d'un choix basé sur une échelle de trois points : le terme français, le terme anglais et « les deux ».)

*Indices de francisation* :  $1/2 (2X \% \text{ terme français} + \% \text{ les deux})$ .

L'indice moyen a été obtenu en appliquant la formule précédente sur les pourcentages moyens. Seuls sont inclus dans le calcul ceux qui se sont prononcés sur cette question.

Comme on peut le constater par les moyennes générales autant que par l'indice moyen de francisation, l'ensemble des répondants déclare faire un usage assez important de l'anglais. D'autre part, bien que ceci ne fasse pas l'objet de la présente analyse, on remarque aussi qu'il y a de grands écarts au niveau des termes pris individuellement.

## 2.2 La perception générale de la situation terminologique dans certaines communications orales de travail se déroulant en français : les communications hiérarchiques

Examinons maintenant le tableau 2, qui présente la perception de l'ensemble des répondants quant à la langue qu'ils utilisent pour les termes techniques dans leurs communications orales se déroulant en français en situation hiérarchique, c'est-à-dire quand ils discutent avec leurs supérieurs, leurs collègues ou leurs subordonnés. Les données des trois types de situations hiérarchiques ont été agglomérées.

Communications orales en situation hiérarchique	Français (Seulement et Surtout)	Les deux	Anglais (Seulement et Surtout)	N	INDICE
	%	%	%		
	62,9	30,0	7,0	1179	73,9

**Tableau 2.** L'entreprise de transport (1983) : la perception des répondants par rapport à la langue de la terminologie qu'ils utilisent dans leurs communications orales se déroulant en français, en situation hiérarchique. Les données sont présentées en pourcentages et en indices de perception d'utilisation du français. Les réponses à trois questions ont été agglomérées.

*Indices de perception* : 1/4 ( 4 X % toujours en français + 3 X % surtout en français + 2 X % les deux + % surtout en anglais).

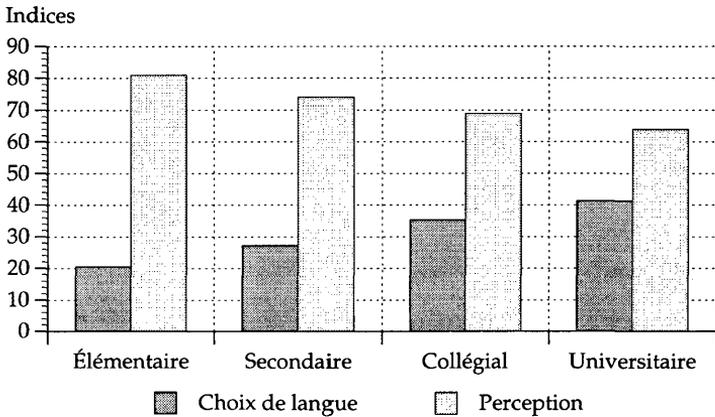
On constate que les répondants croient faire une utilisation assez importante du français. Pourtant, si on compare ces résultats avec ceux du tableau 1, qui représente le choix de langue pour les termes testés, les travailleurs déclarent un plus grand usage général de termes techniques de langue française qu'ils ne le font quand ils se prononcent sur des termes précis.

Première grande constatation : il y a un écart entre les perceptions générales du comportement terminologique et le choix de langue pour les termes testés.

### 2.3 La relation entre quelques facteurs sociodémographiques, le choix du français pour les termes techniques, de même que la perception générale d'utilisation de termes français dans les situations communicationnelles hiérarchiques orales

Il s'agit maintenant de vérifier si cette constatation s'applique à toutes les catégories de travailleurs. Les figures suivantes reprennent les données sur le choix de langue pour les termes techniques et la perception générale d'utilisation du français en situation hiérarchique mais cette fois en fonction du niveau de scolarité (figure 1), du poste occupé (figure 2) et du sexe (figure 3). Les résultats sont à nouveau présentés sous forme d'indices de francisation (pour les termes) et de perception (pour la perception générale).

L'examen de ces résultats montre que, d'une part, certaines catégories de travailleurs déclarent systématiquement un plus grand usage du français pour les termes techniques testés, et que, d'autre part, l'écart entre la perception générale du comportement terminologique et le choix concret de langue pour les termes testés est corrélé avec ces facteurs sociodémographiques et occupationnel. Les analyses statistiques de corrélation (test du khi carré) et de régressions confirment d'ailleurs ces liens.



**Figure 1.** L'entreprise de transport (1983) : la comparaison, en fonction de la scolarité, entre le choix de langue pour les 10 termes testés et la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en situation hiérarchique dans

les communications orales se déroulant en français. Les résultats sont présentés sous forme d'indices. Les réponses aux 10 termes ont été agglomérées de même que les réponses concernant les communications avec les supérieurs, collègues ou subordonnés.

*Indices* : Les données ont d'abord été agglomérées, puis les pourcentages pondérés en faveur du français, sur une échelle continue allant de 0 à 100.

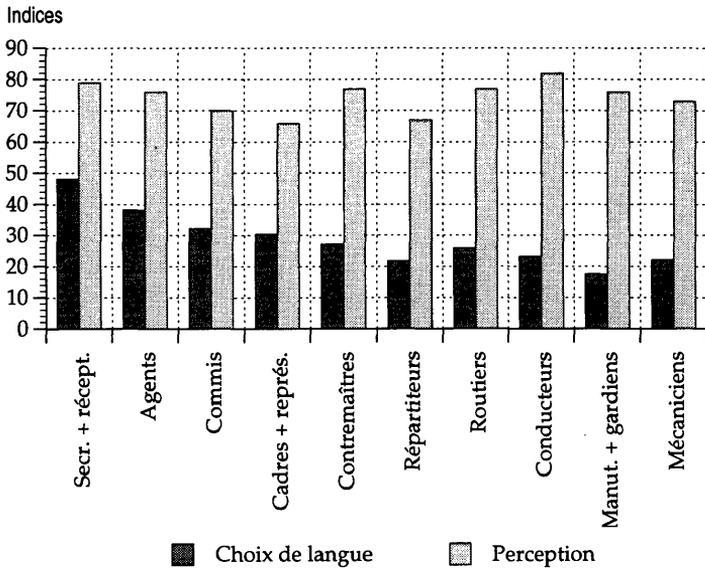
*Indices de francisation* : 1/2 ( 2 X % terme français + % les deux).

*Indices de perception* : 1/4 ( 4 X % toujours en français + 3 X % surtout en français + 2 X % les deux + % surtout en anglais).

*Degré de signification. Choix de langue* :  $P = <,05$  pour 5 termes : « Connaissance » = 0,0022; « Répartition » = 0,0005; « Remorque » = 0,0003; « Carburant » = 0,0000; « Port dû » = 0,0540; « Chariot élévateur » = 0,0082.

*Perception. Communications orales avec les supérieurs* :  $P = 0,0000$ ; *avec les collègues* :  $P = 0,0004$ ; *avec les subordonnés* :  $P = 0,2078$ .

La figure 1 indique que le choix du français pour les termes techniques est fonction du niveau de scolarité : plus on est scolarisé, plus on choisit le français pour les termes testés. De même, l'écart entre la perception générale d'utilisation du français en contexte communicationnel hiérarchique et le choix du français pour les termes techniques testés est aussi fonction de la scolarité. Cet écart est nettement moins important chez les groupes plus scolarisés. Que l'on compare les résultats sur la « perception » et le « choix de langue » de la figure 1. On notera que la courbe des données sur la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française est inversée par rapport à celle qui représente le choix de langue déclaré pour les termes testés.



**Figure 2.** L'entreprise de transport (1983) : la comparaison, en fonction du poste, entre le choix de langue pour les 10 termes testés et la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en situation hiérarchique dans les communications orales se déroulant en français. Les résultats sont présentés sous forme d'indices. Les réponses aux 10 termes ont été agglomérées de même que les réponses concernant les communications avec les supérieurs, collègues ou subordonnés.

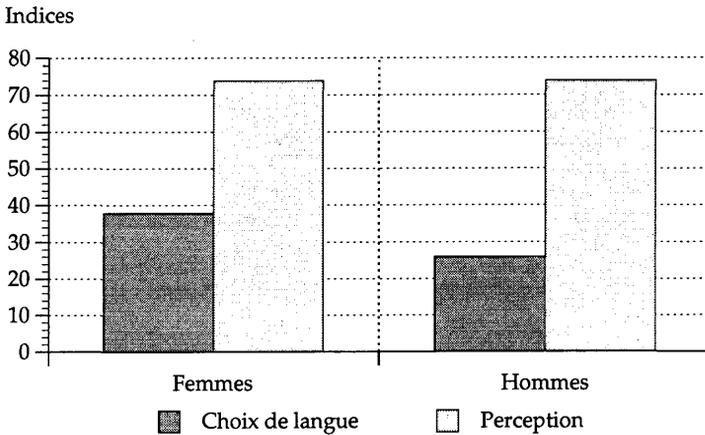
*Indices de francisation* :  $1/2$  (  $2 \times \% \text{ terme français} + \% \text{ les deux}$  ).

*Indices de perception* :  $1/4$  (  $4 \times \% \text{ toujours en français} + 3 \times \% \text{ surtout en français} + 2 \times \% \text{ les deux} + \% \text{ surtout en anglais}$  ).

*Degré de signification. Choix de langue* :  $P < ,05$  pour 8 termes : « Connaissance » = 0,0000; « Répartition » = 0,0000; « Remorque » = 0,0025; « S.M.A. » = 0,0391; « Carburant » = 0,0000; « Chargement complet » = 0,0011; « C.R. » = 0,0061; « Chariot élévateur » = 0,0168. *Perception. Communications orales avec les supérieurs* :  $P = 0,0278$ ; *avec les collègues* :  $P = 0,0103$ ; *avec les subordonnés* :  $P = 0,0646$ .

La figure 2 indique que, quand on regroupe nos répondants en fonction du poste occupé, les travailleurs se démarquent tant pour ce qui est du comportement terminologique déclaré que pour ce qui est des perceptions globales qu'ils ont de leur comportement terminologique en situation hiérarchique. Ainsi, les cadres et les employés de bureau et d'administration, c'est-à-dire les gestionnaires et les cols blancs en général, déclarent un usage nettement plus

important du français pour les 10 termes que ne le font les autres catégories d'employés, majoritairement des cols bleus. Par ailleurs, même si tous les répondants, quel que soit leur poste, ont une perception exagérée de leur utilisation du français pour les termes techniques en situation communicationnelle hiérarchique, les gestionnaires et autres cols blancs accusent un écart moins grand que les cols bleus, entre la perception qu'ils ont d'utiliser une terminologie de langue française dans leurs communications hiérarchiques orales et leur choix déclaré du français pour les termes. On peut donc distinguer deux grandes catégories de travailleurs en fonction de ces variables.



**Figure 3.** L'entreprise de transport (1983) : la comparaison, en fonction du sexe, entre le choix de langue pour les 10 termes testés et la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en situation hiérarchique dans les communications orales se déroulant en français. Les résultats sont présentés sous forme d'indices. Les réponses aux 10 termes ont été agglomérées de même que les réponses concernant les communications avec les supérieurs, collègues ou subordonnés.

*Indices de francisation :*  $1/2$  (2 X % terme français + % les deux).

*Indices de perception :*  $1/4$  (4 X % toujours en français + 3 X % surtout en français + 2 X % les deux + % surtout en anglais).

*Degré de signification. Choix de langue :*  $P = < ,05$  pour 6 termes : « Connaissance » = 0,0001; « Remorque » = 0,0040; « Carburant » = 0,0000; « Chargement complet » = 0,0114; « Port dû » = 0,0046; « Chariot élévateur » = 0,0022.

*Perception. Communications orales avec les supérieurs :*  $P = 0,4718$ ; *avec les collègues :*  $P = 0,4435$ ; *avec les subordonnés :*  $P = 0,9026$ .

Enfin, la figure 3 montre que les femmes déclarent un plus grand usage du français pour les 10 termes que ne le font les hommes. De même, les femmes accusent un écart nettement moins exagéré que les hommes entre la perception qu'elles ont d'utiliser une terminologie de langue française en situation hiérarchique et leur choix concret du français pour les termes.

En résumé, on peut considérer que les travailleurs les plus instruits, c'est-à-dire les cadres et les cols blancs, de même que les femmes, ont un comportement terminologique déclaré qui, toute proportion gardée, favorise le français. Ils semblent aussi avoir une perception plus « réaliste » et « fiable » que les autres, de leur utilisation d'une terminologie de langue française en contexte communicationnel hiérarchique de travail.

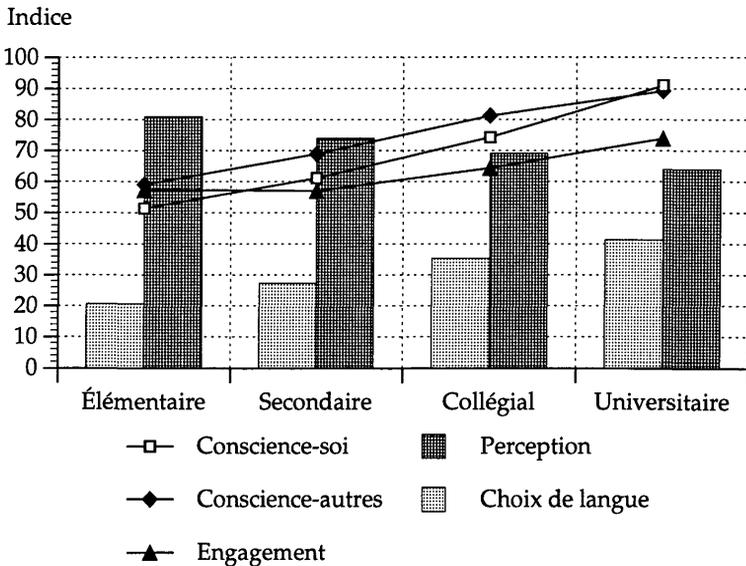
Deuxième grande constatation : le comportement terminologique déclaré est fonction de certains facteurs sociodémographiques. Et, troisième grande constatation : l'écart entre les perceptions générales d'utilisation des langues et le choix concret des langues pour des termes techniques précis est, lui aussi, en corrélation avec certains facteurs sociodémographiques dont le niveau de scolarité, le poste et le sexe. De plus, le degré même de l'écart est fonction de ces mêmes facteurs. Enfin, la perception d'utilisation du français semble être, toute proportion gardée, inversement proportionnelle au choix du français pour les termes testés.

#### **2.4 L'interrelation entre le choix de langue pour les termes, les perceptions générales d'utilisation du français et quelques attitudes et opinions par rapport à la francisation en fonction des trois facteurs sociodémographiques et occupationnel présentés**

Examinons maintenant ces mêmes facteurs sociodémographiques et occupationnel, non seulement en fonction des perceptions générales relatives aux situations communicationnelles hiérarchiques, mais aussi en regard de certaines opinions et attitudes ou

comportements révélateurs d'attitudes. Là encore, on retrouve un écart entre le choix de langue pour les termes testés et ces différentes opinions ou attitudes.

Nous présentons ici trois opinions, attitudes ou comportements révélateurs d'attitudes en fonction du niveau de scolarité. La figure 4 reprend les résultats présentés dans la figure 1 (choix du français pour les termes et la perception générale des répondants par rapport à leur utilisation du français pour les termes techniques en situation communicationnelle hiérarchique). Cette figure indique aussi le degré de conscientisation des travailleurs par rapport au processus de francisation de leur entreprise de même que leur perception en ce qui a trait au changement de comportement terminologique de leur entourage au travail (changement marqué par une plus grande utilisation de termes français) et enfin, la perception qu'ils ont en ce qui concerne la modification de leur propre comportement terminologique vers le français.



**Figure 4.** L'entreprise de transport (1983) : la comparaison, en fonction du niveau de scolarité entre : 1) le choix de langue pour les 10 termes testés; 2) la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en situation hiérarchique dans les communications orales se déroulant en français et 3) trois opinions,

attitudes ou comportements révélateurs d'attitudes. Les résultats sont présentés sous forme d'indices. Les réponses aux 10 termes ont été agglomérées de même que les réponses concernant les communications avec les supérieurs, collègues ou subordonnés.

*Indices de francisation* : 1/2 (2 X % terme français + % les deux).

*Indices de perception* : 1/4 (4 X % toujours en français + 3 X % surtout en français + 2 X % les deux + % surtout en anglais).

*Indices d'engagement* : 1/4 (4 X % très concerné + 3 X % modérément concerné + 2 X % peu concerné + % très peu concerné).

*Indices de conscience du changement dans l'entourage* : 1/2 (2 X % oui + % ne sait pas).

*Indices de conscience du changement du comportement personnel* : 1/2 (2 X % oui + % ne sait pas).

*Degré de signification. Engagement* :  $P=0,0027$ ; *Conscience d'un changement personnel* :  $P=0,0237$ ; *Conscience d'un changement dans l'entourage* :  $P=0,0080$ .

La tendance générale est la suivante : tout comme dans la figure 1, moins les gens sont scolarisés, plus ils croient qu'ils utilisent des termes techniques français (comparer les barres « choix de langue » et « perception »). Par contre, si l'on examine le choix concret de la langue par rapport aux 10 termes (la barre « choix de langue » de la figure 4), il est clair que même si la tendance va vers l'anglais, ce sont les plus scolarisés qui choisissent le plus souvent le terme français. Quant aux attitudes et opinions présentées, il ressort que, plus on est scolarisé, plus on déclare se sentir concerné par la francisation de l'entreprise (voir la courbe « engagement »). On se dit aussi plus conscient du changement en cours vers le français dans son entourage et dans son propre comportement. Par ailleurs, les courbes qui représentent ces opinions ou attitudes sont plus ou moins parallèles à la courbe du choix de langue pour les 10 termes. Par opposition, la courbe des données sur les perceptions générales d'utilisation du français pour les termes techniques est en sens inverse à celle qui représente le choix du français pour les termes testés.

Nous avons par ailleurs remarqué que la tendance décrite entre les catégories de variables présentées à la figure 4 vaut aussi pour le contexte des variables « poste » et « sexe »<sup>9</sup>. Les cols blancs se démarquent des cols bleus, comme les femmes se démarquent des hommes, tant en ce qui a trait au choix du français pour les 10 paires de termes,

qu'en ce concerne la perception générale d'utilisation du français pour les termes techniques en situation communicationnelle hiérarchique. Les gestionnaires et les cols blancs, tout comme les femmes, choisissent davantage le français pour les termes techniques que les cols bleus et les hommes. Et, l'écart entre le choix du français pour les termes testés et la perception générale qu'ils ont d'utiliser une terminologie de langue française en situation communicationnelle hiérarchique, est moins grand pour les gestionnaires et les cols blancs d'une part, et les femmes, d'autre part, qu'il ne l'est pour les cols bleus et les hommes.

Pour ce qui est de la relation entre le poste et le sexe, et les trois opinions et attitudes présentées ici, les gestionnaires, employés de bureau et cols blancs, tout comme les femmes, tendent à émettre des opinions et à avoir des attitudes plus favorables au français que les cols bleus et les hommes. Ainsi, ils déclarent se sentir davantage concernés par la francisation de l'entreprise et plus conscients qu'un changement terminologique est en cours, à la fois dans leur propre comportement et dans celui de leur entourage. De même, tout comme c'était le cas pour la variable « niveau de scolarité », les courbes représentant ces attitudes sont relativement parallèles à la courbe représentant les données sur le choix concret du français pour les 10 termes techniques. Par ailleurs, l'écart entre la perception générale d'utilisation du français et le choix déclaré du français est, grosso modo, inversement proportionnel.

Le schéma qui se dégage de ces analyses permet de faire quelques généralisations. On peut dire que la relation entre : 1) le choix du français pour les termes techniques testés, 2) la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en situation communicationnelle hiérarchique et 3) certaines opinions ou attitudes est fonction de certaines catégories sociodémographiques et occupationnelles dont celles présentées ici.

Par ailleurs, on constate que — et c'est la quatrième grande constatation générale par rapport aux données — il n'y a pas

adéquation stricte entre : 1) le choix déclaré du français pour les 10 termes testés, 2) la perception qu'ont nos répondants de la langue qu'ils déclarent utiliser pour les termes techniques en situation communicationnelle hiérarchique et 3) certaines opinions et attitudes face au processus de francisation. Cependant, on doit distinguer deux catégories de perceptions, d'opinions ou d'attitudes. D'une part, il y a une catégorie qui représente les perceptions générales d'utilisation des langues en différents contextes communicationnels de travail, et d'autre part, il y a les opinions, attitudes ou comportements révélateurs d'attitudes par rapport à la francisation et au processus de francisation. Cette dernière catégorie d'attitudes suit, en l'exagérant, la tendance du choix du français pour les termes techniques testés. On voit donc que même si ces opinions en faveur du français semblent exagérées par rapport au choix concret du français pour des termes techniques précis, elles reflètent tout de même ce choix. Ainsi on peut donc dire que le fait d'avoir certaines opinions favorables au français et à la francisation semble aller de pair avec une plus grande utilisation déclarée du français pour les termes testés (du moins pour les trois variables sociodémographiques et occupationnelle présentées).

Par contre, les perceptions générales d'utilisation du français dans les communications hiérarchiques sont, grosso modo, en relation inverse avec le choix de langue pour les termes testés. Le fait de croire qu'on utilise beaucoup de termes techniques de langue française en situation hiérarchique au travail ne va donc pas de pair avec un plus grand choix concret du français pour les termes techniques testés. Cependant, certaines catégories de travailleurs semblent avoir une perception moins exagérée que d'autres de leur utilisation d'une terminologie de langue française en situation hiérarchique. C'est le cas des travailleurs plus instruits, des cadres et cols blancs, de même que des femmes<sup>10</sup>.

### 3. La relation entre les différentes catégories de variables

#### 3.1 La relation entre : 1) le choix de langue pour les termes; 2) la perception générale du comportement terminologique en situation hiérarchique et 3) les trois opinions et attitudes présentées

Comment interpréter cette situation où les différents facteurs en jeu interagissent de façon si complexe? Cette situation est-elle liée aux termes eux-mêmes? Il est possible que l'écart entre le choix de langue pour les termes et les différentes perceptions, opinions et attitudes testées soit dû en partie au fait que certains des termes sont des termes-problèmes pour la francisation, et que ceci fausse en partie nos données. Peut-être cet écart aurait-il été moins grand si l'échantillon de termes avait été plus large? Selon nous, cette question de l'écart dépasse le choix des termes. En effet, l'étude de 1986 sur les entreprises manufacturières comprend des termes différents qui représentent un éventail plus large en regard de la francisation. Pourtant, on a pu constater le même phénomène d'écart entre les termes testés dans ces entreprises et les variables présentées ici.

On peut se demander si cette difficulté tient au fait que certains termes n'ont pas la même fréquence d'utilisation pour tout l'échantillon. Afin de vérifier cette hypothèse, que ce soit dans le cadre de l'enquête de 1990 (dans l'entreprise de transport), ou dans celle de 1986 (dans les entreprises manufacturières), nous avons demandé aux répondants d'indiquer la fréquence d'utilisation pour chaque terme. Dans les deux cas, le test de khi carré ne permet pas d'établir une corrélation statistiquement significative entre le choix de langue pour les termes testés et la fréquence d'utilisation déclarée pour ces termes. Le problème est donc ailleurs.

Nous croyons qu'il s'agit d'un phénomène sociolinguistique « normal » que plusieurs chercheurs ont examiné dans d'autres contextes. Selon nous, l'écart systématique entre le choix du français déclaré pour les termes techniques et la perception générale d'utilisation du français dans les communications de travail correspondrait à l'écart que

plusieurs chercheurs ont noté entre le comportement linguistique réel et la perception de celui-ci. Nous pensons que les perceptions générales des répondants par rapport à leur comportement terminologique global sont sans doute le reflet du consensus social par rapport à la place du français dans l'entreprise, plutôt que le reflet fidèle de leur comportement réel. Les répondants tendraient à s'ajuster à la perception qu'ils se font de l'usage du français, ou du statut du français dans leur entreprise.

De façon générale, les répondants partagent, à divers degrés, l'opinion qu'un changement vers le français est en cours dans leur entreprise. Ils tentent donc d'aligner leur comportement sur celui de la majorité. Ceci se refléterait davantage dans leurs perceptions générales que dans leur choix concret du français pour les termes techniques. Puisque ce choix concret est moins favorable au français que les perceptions générales d'utilisation du français, il nous semble que celui-ci reflète mieux la situation terminologique réelle que ne le font les perceptions générales d'utilisation du français. Dans ce cas, nos résultats corroboreraient les hypothèses de plusieurs chercheurs dont Labov (1972) et Milroy (1987) qui se sont penchés sur l'écart entre le comportement linguistique réel et les perceptions relatives à son propre comportement (et à celui des autres) pour en arriver à conclure que les perceptions du comportement linguistique ne sont pas des indices fidèles du comportement linguistique réel.

Notre étude tendrait à démontrer qu'il y a plusieurs niveaux de perceptions, et que même si le choix concret de langue pour les termes testés ne correspond pas au comportement terminologique en situation réelle, il semble néanmoins plus fidèle que les perceptions générales du comportement terminologique. Ceci étant dit, même ces perceptions générales traduisent des tendances systématiques. En effet, il convient de rappeler que même si toutes les catégories de travailleurs regroupées en fonction du poste ou d'autres variables sociodémographiques accusent un écart considérable entre le choix déclaré du français pour les termes testés et la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en

situation hiérarchique, le degré de l'écart est systématiquement fonction de ces catégories de travailleurs.

Que dire maintenant de l'écart entre le choix de langue pour les termes et les trois opinions et attitudes présentées? Les analyses statistiques de corrélation permettent d'établir un lien entre ces attitudes et le choix de langue pour les termes. D'ailleurs, les figures indiquent clairement que cet écart est systématique. La courbe des résultats présentés pour ces opinions et attitudes suit, grosso modo, celle qui représente les résultats sur le choix de langue pour les termes. Ainsi, on a mentionné que cet écart était fonction du sexe, du poste et du niveau de scolarité. Il l'est aussi pour d'autres variables comme l'âge.

Nous en concluons qu'à des degrés divers, les trois catégories de variables présentées (choix de langue pour les termes, perception générale du comportement terminologique en situation hiérarchique et les trois opinions et attitudes présentées) constituent des indices de la situation terminologique réelle de l'entreprise, le choix de langue pour les termes précis représentant un indice encore plus fiable de cette situation réelle. De même, les opinions, attitudes et comportements révélateurs d'attitudes par rapport à la francisation seraient plus fiables que les simples perceptions générales de son comportement qui, elles, seraient les moins fiables de toutes.

D'ailleurs, plusieurs chercheurs sont d'avis qu'il y a un lien entre les opinions et le comportement. Par exemple, certains chercheurs qui s'intéressent à la diffusion d'innovations, qu'il s'agisse de mots ou d'autres réalités sociales, croient qu'un changement dans les attitudes précède, ou tout au moins accompagne, un changement du comportement (voir, entre autres, Cooper, 1982 et 1989). Si tel était le cas, le fait d'avoir des opinions et attitudes favorables au français serait un indice d'un changement terminologique vers le français. Bien qu'à ce stade-ci, nos analyses ne nous permettent pas de prouver cette hypothèse, elles révèlent cependant l'existence d'un lien entre certaines opinions et attitudes et le comportement terminologique

déclaré. Ces facteurs devraient donc être pris en compte dans une éventuelle politique en matière d'implantation terminologique<sup>11</sup>.

#### **4. La comparaison avec la situation dans la même entreprise en 1990 (entreprise de transport) et avec celle qui prévaut dans les entreprises manufacturières (corpus de 1986)**

Nous avons entrepris de vérifier ces hypothèses en analysant le corpus de 1990 dans la même entreprise de transport et le corpus de 1986 dans deux entreprises manufacturières de la chaussure. Même si les analyses de ces deux corpus en sont encore au stade préliminaire, nos données permettent d'explorer certaines pistes. C'est dans cet esprit que nous présentons ici quelques-unes des données qui ne fournissent pas toujours des réponses définitives, mais qui suscitent parfois de nombreuses questions!

##### **4.1 La situation dans l'entreprise de transport en 1990**

En 1990, nous sommes retournés dans la même entreprise de transport, où nous avons recueilli des données comparables à celles de 1983, avec des renseignements additionnels sur la perception des travailleurs par rapport au fait qu'un changement serait ou non survenu dans la situation terminologique de leur entreprise, ainsi que par rapport à leurs opinions sur les causes probables de cette situation. Regardons tout d'abord la situation terminologique déclarée par rapport aux mêmes 10 termes techniques testés en 1983. Le tableau 3 présente la comparaison de situation terminologique déclarée pour l'ensemble des travailleurs en 1983 et en 1990. Pour ce qui est de 1990, nous ne présentons que les résultats obtenus auprès des 99 travailleurs à l'emploi de l'entreprise en 1983, et qui sont susceptibles d'avoir participé à la campagne de francisation terminologique mise sur pied en 1983. Ces travailleurs, que nous identifierons comme appartenant au groupe A (Anciens), ont les mêmes caractéristiques sociodémographiques et occupationnelles que ceux de 1983, bien que les gestionnaires et cols blancs soient sous-représentés par rapport au corpus de 1983.

Année	83/90(A)	83/90(A)	83/90(A)	83/90(A)
	Français %	Les deux %	Anglais %	N (Réponses)
C.O.D. / C.R.	4,8 / 0,0	10,8 / 13,9	84,4 / 86,1	372 / 72
Pro-Bill / Facture provisoire de transport	6,6 / 2,7	12,6 / 16,0	80,8 / 81,3	381 / 75
O.S. & D./ S.M.A.	8,1 / 7,8	18,7 / 26,6	73,2 / 65,6	284 / 64
Lift Truck / Chariot élévateur	11,9 / 7,0	20,4 / 16,3	67,7 / 76,7	353 / 86
Dispatch / Répartition	13,3 / 12,1	26,3 / 25,3	60,5 / 62,6	400 / 91
Cash collect / Port dû	15,8 / 11,8	27,0 / 27,9	57,2 / 60,3	355 / 68
Bill of lading / Connaissance	17,7 / 18,2	35,6 / 37,7	46,7 / 44,2	390 / 77
Trailer / Remorque	20,4 / 21,1	34,0 / 34,4	45,6 / 44,4	406 / 90
Fuel / Carburant	28,5 / 10,1	31,0 / 13,5	40,5 / 76,4	407 / 89
Truck Load/ Chargement complet	33,4 / 18,8	29,0 / 27,5	37,6 / 53,8	359 / 80
<b>MOYENNE</b>	16,3 / 11,2	24,8 / 23,9	58,8 / 64,9	
<b>TOTAL</b>				3707 / 792

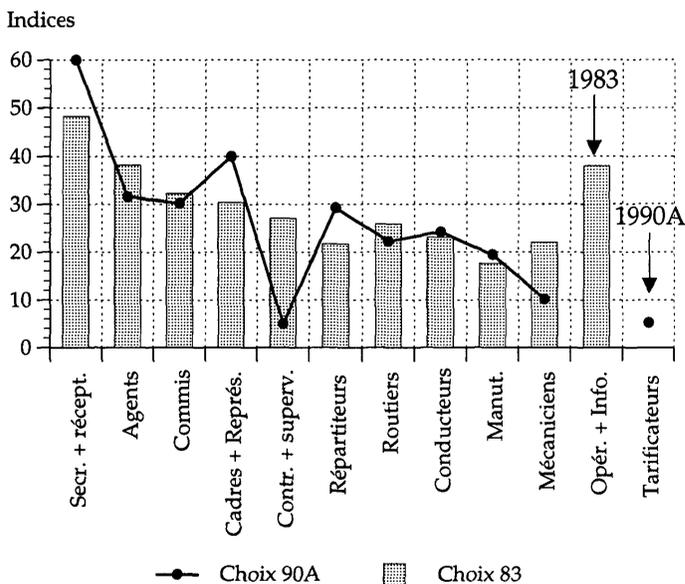
**Tableau 3.** L'entreprise de transport (1983 et 1990A) : la comparaison du choix de la langue pour les dix termes testés, dans les communications orales, dans l'entreprise de transport. Comparaison entre tous les répondants de 1983 et ceux de 1990 qui travaillaient déjà pour la compagnie en 1983 (groupe A). (C.R. = comptant sur réception; O.S.& D. = over, short and damaged; S.M.A. = surplus, manquant et avarie ).

On remarque, tout d'abord, une augmentation de l'utilisation déclarée de l'anglais et une baisse de l'utilisation déclarée du français pour les termes techniques testés dans les communications orales. Ceci ressort de la moyenne générale. En 1983, la moyenne pour l'anglais est de 58,8%; en 1990, elle est de 64,9% pour cette même catégorie, en ce qui concerne le groupe A. La moyenne des termes techniques de langue française choisis par les répondants est de 16,3% pour les employés de 1983 contre 11,2% pour ceux du groupe A de 1990. Force est de constater une baisse déclarée d'utilisation du français en faveur de l'anglais. L'alternance déclarée entre le français et l'anglais est cependant restée relativement stable, la moyenne générale pour cette dernière catégorie étant de 24,8% en 1983 contre 23,9% pour le groupe A de 1990.

Cependant, une analyse plus attentive révèle qu'il y a une grande variation au niveau des termes eux-mêmes, ce qui rend

compte, en partie, de la diminution de l'utilisation du français pour ces termes. Il est clair que plusieurs termes français que l'entreprise a voulu promouvoir en 1983 n'ont pas été acceptés par les employés. Ce sont ces termes qui rendent compte de la progression de l'anglais. C'est le cas, entre autres, de « C.R. » versus « C.O.D. », « facture provisoire de transport » versus « pro-bill », « chargement complet » ou « charge entière » versus « truck load » et « carburant » versus « fuel ». Malgré tout, sauf pour deux exceptions, le choix du français comme seul choix a diminué pour tous les termes testés.

Cependant, avant de conclure à l'échec des efforts de francisation terminologique de l'entreprise, il convient d'examiner si cette baisse généralisée du français vaut pour tous les groupes de travailleurs. Nous limiterons notre examen au seul facteur « poste ».



**Figure 5.** L'entreprise de transport (1983 et 1990A) : la comparaison, en fonction du poste, du choix du français pour les dix termes techniques en 1983 et en 1990 pour le groupe A. Les données agglomérées sont présentées sous forme d'indices.

*Indices de francisation :  $1/2 (2 \times \% \text{ français} + \% \text{ les deux})$ .*

*N.B. Les analyses de khi carré ont été faites pour 1983 seulement. (voir figure 2). Nous n'avons pas de données comparatives pour les postes relatifs à l'informatique (1983) et pour le poste de tarificateur (1990).*

La figure 5, qui présente sous forme contrastée, les données sur le choix du français pour les 10 termes en 1983 et en 1990 (groupe A) en fonction du poste, confirme que tout comme en 1983, le choix des langues est fonction du poste en 1990. De plus, comme en 1983, les titulaires de postes de gestionnaires et de cols blancs déclarent une utilisation plus importante du français pour les 10 termes que les cols bleus. La comparaison fait ressortir que non seulement le comportement varie en fonction du poste, mais que certains postes semblent responsables de l'usage moins généralisé du français en 1990, en ce qui a trait au choix de langue pour les 10 termes. Ainsi, les contremaîtres et superviseurs, de même que les mécaniciens accusent une baisse importante dans l'utilisation déclarée du français. Il est clair que les tarificateurs, pour lesquels nous n'avons pas de données en 1983, sont responsables en partie de la baisse de la moyenne générale en 1990.

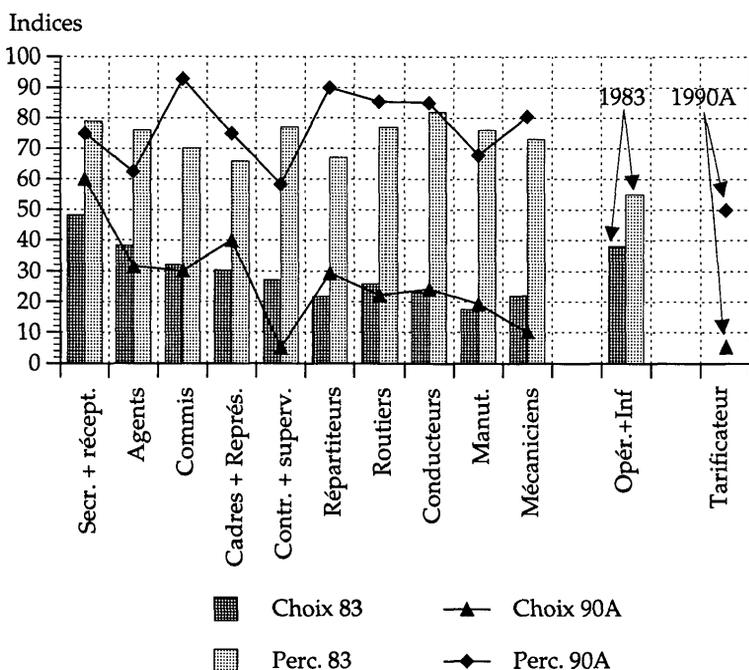
Par contre, les répondants de certaines catégories de postes déclarent faire un usage plus important du français pour les 10 termes en 1990 qu'en 1983. C'est le cas des cadres, des secrétaires et des réceptionnistes. C'est aussi le cas des représentants et, dans une moindre mesure, des répartiteurs. Ces données nous obligent à nuancer notre analyse et nous empêchent de conclure que nous sommes en face d'un phénomène d'anglicisation généralisée pour toutes les catégories de travailleurs. Au contraire, même si certaines catégories de postes accusent une baisse d'utilisation déclarée du français, d'autres révèlent une tendance, relativement importante dans certains cas, vers une augmentation de l'utilisation déclarée de termes techniques de langue française.

En ce qui concerne les secrétaires et réceptionnistes, nous avons postulé, à partir des analyses de 1983, que leur plus grande utilisation déclarée du français était sans doute liée au rôle complexe qu'elles jouaient dans l'entreprise par rapport à la francisation. On sait que les secrétaires ont souvent la responsabilité d'appliquer les politiques de francisation de l'entreprise, étant responsables non seulement de la correction des rapports et autres textes officiels de l'entreprise,

mais parfois aussi de la traduction en français de certains textes anglais. La pression exercée par la haute direction sur ce groupe est donc importante et pourrait expliquer, partiellement du moins, leur plus grand usage déclaré du français. Il semble que cette explication soit aussi valable en 1990 qu'en 1983.

Par ailleurs, le groupe des secrétaires et réceptionnistes ne constituait qu'un des groupes de travailleurs de 1983 pour qui les analyses de corrélation entre le comportement terminologique déclaré et le poste étaient statistiquement significatives. En règle générale, les cadres et les autres cols blancs déclaraient un comportement terminologique favorable au français pour les termes testés. Nous avons donc proposé l'hypothèse que ces postes étaient un facteur lié à une plus grande utilisation déclarée du français pour la terminologie, du moins en ce qui concerne les termes testés. Il semble que cette hypothèse soit valable puisque, dans l'ensemble, il ressort des données de 1990 présentées pour le groupe A dans la figure 5 qu'en 1990, tout comme en 1983, ce sont les cols blancs et les cadres qui déclarent faire un plus grand usage du français pour les 10 termes techniques à l'oral. En effet, les indices d'utilisation du français sont au moins égaux à ceux de 1983 et parfois plus élevés pour les cols blancs; c'est le contraire pour certains postes de cols bleus. Par exemple, alors que les secrétaires et réceptionnistes avaient un indice de francisation de 48,2 en 1983, elles déclarent en 1990 un taux d'utilisation de termes techniques de langue française qui correspond à un indice de 60. Les cadres, eux, sont passés d'un indice de 30,4 en 1983 à 40 en 1990. En contrepartie, les contremaîtres et superviseurs sont passés d'un indice de 27,1 en 1983, à un indice de 5 en 1990!

Comme en 1983, l'examen des données de 1990 a révélé un écart systématique entre la perception d'utilisation du français pour les termes techniques dans les communications orales hiérarchiques et le choix du français pour les 10 termes testés. C'est ce qu'on voit dans la figure 6, qui présente les résultats contrastés pour 1983 et 1990 dans le contexte des communications orales avec les supérieurs, collègues et subordonnés.



**Figure 6.** L'entreprise de transport (1983 et 1990A) : la comparaison, en fonction du poste, de l'écart entre le choix déclaré du français pour les 10 termes et la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en situation hiérarchique dans les communications orales se déroulant en français, et ce, en 1983 et en 1990 pour le groupe A.

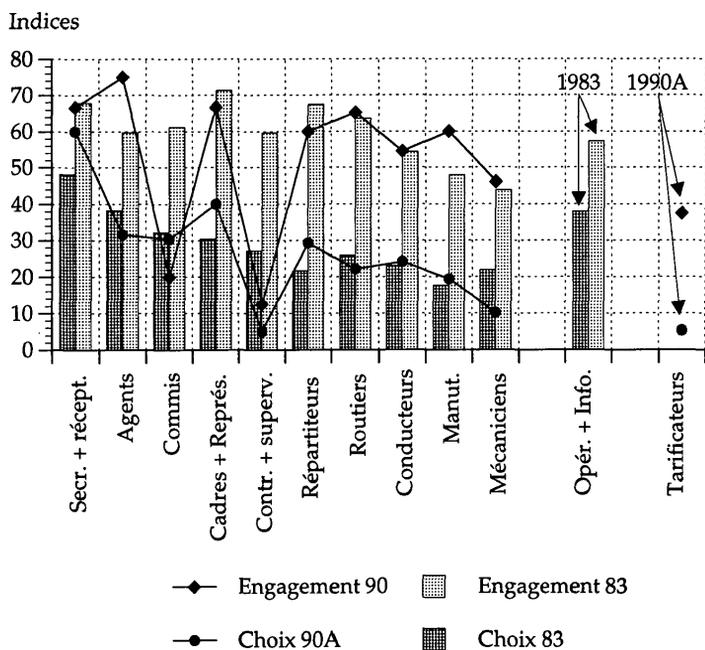
Les données sur les variables sont présentées sous forme d'indices de francisation. *Indices de francisation* :  $1/2 (2 X \% \text{ français} + \% \text{ les deux})$ .

*Indices de perception* :  $1/4 (4 X \% \text{ toujours en français} + 3 X \% \text{ surtout en français} + 2 X \% \text{ les deux} + \% \text{ surtout en anglais})$ .

*N.B.* Nous n'avons pas de données comparatives pour les postes relatifs à l'informatique (1983) et pour le poste de tarificateur (1990). Les analyses de khi carré ont été faites pour 1983 seulement (voir figure 2).

Jusqu'ici, même si la situation terminologique déclarée semble plus favorable à l'anglais en 1990 qu'en 1983, les variables examinées entretiennent toujours des relations du même type que celles enregistrées en 1983. En 1983, le poste était aussi en corrélation statistiquement significative avec certaines opinions et attitudes. Par ailleurs, on retrouvait aussi un écart entre le choix de langue pour les termes présentés et ces attitudes. Enfin, en 1983, les gestionnaires et

autres cols blancs étaient systématiquement plus favorables à la francisation et au processus de francisation que les cols bleus. En 1990, on retrouve la même situation. C'est ce qu'on voit dans la figure 7 qui présente les données contrastées de 1983 et de 1990, en fonction du choix du français pour les termes et le degré d'engagement dans le processus de francisation de leur entreprise, tel que déclaré par les travailleurs regroupés en fonction de leur poste.



**Figure 7.** L'entreprise de transport (1983 et 1990A) : la comparaison, en fonction du poste, du choix déclaré du français pour les dix termes et la perception que les répondants ont de se sentir personnellement concernés dans le processus de francisation de leur entreprise. Les données sont présentées sous forme d'indices. *Indices de francisation* : 1/2 (2 X % français + % les deux).

*Indices d'engagement* : 1/4 (4 X % très concerné + 3 X % modérément concerné + 2 X % peu concerné + % très peu concerné).

*N.B.* Les analyses de khi carré ont été faites pour 1983 seulement. Nous n'avons pas de données comparatives pour les postes relatifs à l'informatique (1983) et pour le poste de tarificateur (1990).

Par ailleurs, les analyses préliminaires du corpus de 1990 indiquent que d'autres variables sociodémographiques comme le

sexe et le niveau de scolarité, dont nous avons déjà parlé, sont encore en 1990 dans une corrélation du même type que celle décrite pour 1983.

La première grande conclusion générale que l'on peut tirer de cette comparaison entre la situation de 1983 et de 1990 dans l'entreprise de transport est la suivante : à ce stade-ci de l'analyse les variables sociodémographiques et occupationnelles retenues en 1983 comme étant liées au choix de langue pour les termes techniques testés semblent être liées au même phénomène en 1990. Ces variables joueraient un rôle dans le processus d'utilisation de la terminologie de langue française pour les termes testés.

Par ailleurs, lors de l'analyse du corpus de 1983, nous avons retenu l'hypothèse que non seulement les facteurs sociodémographiques et occupationnels présentés étaient liés au choix déclaré de langue, mais qu'ils constituaient des facteurs prédictifs d'un changement en cours du comportement terminologique. Concrètement, la situation de 1983 nous permettait de croire que le fait d'occuper un poste de cadre ou de col blanc, d'être plus instruit, et, dans une moindre mesure, d'être une femme occupant certaines fonctions, pouvait être indicateur d'une augmentation de l'utilisation de termes techniques de langue française.

Si les analyses de 1990 ne nous permettent pas encore de nous prononcer sur ce point, l'hypothèse vaut tout de même la peine d'être retenue. En effet, certains travailleurs gestionnaires et cols blancs, dont les cadres, secrétaires et réceptionnistes, de même que les représentants et répartiteurs, qui sont des cadres intermédiaires, déclarent un usage plus important du français pour les termes testés en 1990 qu'en 1983. Dans l'ensemble, ils ont aussi des opinions et attitudes plus favorables au français et à la francisation que les autres groupes de travailleurs. Ils déclarent même des opinions et attitudes plus favorables qu'en 1983. Cependant, avant de conclure que ces opinions et attitudes sont liées à une augmentation du français, au moins en ce qui concerne les termes testés, il faudra prendre en compte les données sur d'autres catégories d'opinions et attitudes,

de même que les variables relatives à l'évaluation de la situation du français dans l'entreprise faite par ces groupes de travailleurs.

#### **4.2 La situation dans les entreprises manufacturières de la chaussure (1986)**

Pour aller plus avant dans l'étude des variables qui sous-tendent le choix déclaré de termes techniques de langue française et décortiquer le processus du changement terminologique et sociolinguistique dans le monde du travail, nous avons procédé à une autre étude de cas pour laquelle les données ont été recueillies en 1986 dans deux entreprises manufacturières. Nous avons commencé à comparer ces données, avec celles de 1983 (voir Daoust, 1991a, b et c). Rappelons que ces entreprises sont dans un autre secteur d'activité, que la situation organisationnelle et les termes techniques testés sont différents et, qu'à l'époque de la cueillette des données, ces entreprises n'avaient pas encore mis sur pied leur campagne de francisation terminologique. Ces différences rendent la comparaison risquée, mais nous essayerons d'esquisser un portrait de la situation terminologique déclarée qui prévaut dans ces entreprises afin de voir si les variables retenues dans l'entreprise de transport jouent aussi un rôle dans les entreprises manufacturières.

Dans ce contexte, la situation terminologique déclarée semble beaucoup plus favorable au français que dans l'entreprise de transport, comme on le voit dans le tableau 4, qui présente les choix de langue pour les termes techniques testés pour l'ensemble des travailleurs.

Les paires de termes	Terme anglais	Les deux	Terme français	N	INDICE
	seulement / surtout %	%	seulement / surtout %		
Needle / Aiguille	2,0	5,1	92,8	195	93,3
Last / Forme	3,5	8,5	88,1	201	89,4
Black / Noir	6,3	20,1	73,6	284	81,8
Work order / Feuille de route	10,2	18,0	71,9	167	77,8
Staple puller / Arrache-crampon	13,2	14,9	71,9	114	77,3
Die / Emporte-pièce	42,2	15,7	42,1	178	54,0
Splitting knife / Lame à refendre	40,2	19,6	40,2	102	52,7
Spray gun / Pistolet	45,3	20,4	34,3	137	49,1
Shipping / Expédition	46,5	29,1	24,4	234	44,3
Box toe ou Hard toe-puff / Bout dur	54,9	16,7	28,4	215	43,8
Rack / Étagère	58,8	17,3	23,8	277	38,5
Skiving / Parage	63,9	13,7	22,4	205	37,2
<b>MOYENNE</b>	32,9	16,8	50,3		61,1
<b>TOTAL</b>				2309	

**Tableau 4.** Les entreprises manufacturières de la chaussure (1986) : la langue des 12 paires de termes techniques. Fréquences générales d'utilisation dans les communications orales.

*N.B. Le choix de langue provient d'un choix basé sur une échelle de cinq points allant de « toujours en français » à « toujours en anglais ». Pour fin de comparaison avec les données de 1983 (et de 1990), cette échelle a été convertie en échelle de trois points, regroupant « toujours » et « surtout en français », ainsi que « toujours » et « surtout en anglais ».*

*Indices de francisation :  $1/4 (4X\% \text{ toujours en français} + 3X\% \text{ surtout en français} + 2X\% \text{ les deux} + \% \text{ surtout en anglais})$ .*

L'indice moyen a été obtenu en appliquant la formule précédente sur les pourcentages moyens. Seuls sont inclus dans le calcul ceux qui se sont prononcés sur cette question.

Comment expliquer ce phénomène? Celui-ci est-il dû à la nature des termes eux-mêmes ou à la dynamique interne propre à ces milieux de travail? S'il est difficile d'établir des critères objectifs de comparaison entre les deux catégories d'entreprises, il est néanmoins possible d'examiner la relation qui existe à l'intérieur même des entreprises manufacturières, entre le choix déclaré des langues pour les termes techniques et les mêmes variables sociodémographiques que celles examinées dans le contexte de l'entreprise de transport. La dynamique est-elle la même?

Sans entrer dans les détails, jetons un coup d'œil sur les données relatives au choix de langue déclaré pour les termes techniques en fonction du poste. Comme pour l'entreprise de transport, nous avons voulu savoir si les facteurs sociodémographiques retenus (le poste, le niveau de scolarité, le sexe, etc.) étaient corrélés au choix déclaré de langue pour les termes techniques. Or, il s'est avéré que c'est le cas pour le poste et le sexe, les autres facteurs n'ayant pas encore été analysés. Ces facteurs sont, en effet, liés au choix de langue pour les termes testés.

Première grande constatation : indépendamment des termes testés et des caractéristiques de l'entreprise, ces deux facteurs jouent un rôle important. On peut distinguer deux catégories de travailleurs : les cols blancs et les cols bleus. De même, le sexe jouerait un rôle secondaire, en ce qu'il est subordonné au poste. Bien que nous n'ayons pas encore fait d'analyse de régression, tout porte à croire que cette hypothèse soit valable.

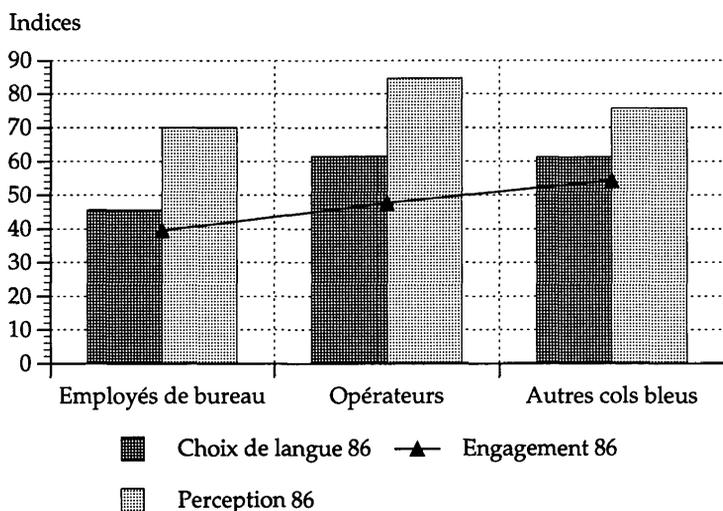
D'autre part, on a trouvé en 1986, comme en 1983 et en 1990, le même écart entre le choix de langue pour les termes spécifiques et la perception générale du comportement terminologique, et les mêmes opinions et attitudes. Les variables ayant une valeur explicative et prédictive du comportement terminologique déclaré, comme de certaines opinions et attitudes, semblent donc être les mêmes en 1986, dans un contexte organisationnel différent, et auprès de travailleurs différents.

Deuxième grande constatation : les variables identifiées en 1983 valent pour d'autres situations. L'effet de corrélation qu'elles entretiennent avec le comportement déclaré et certaines opinions et attitudes pourrait donc être généralisé.

Voilà un résultat positif et encourageant. Cependant, même si le canevas général présenté ici vaut pour les situations décrites, les données des entreprises manufacturières soulèvent des questions importantes et posent des problèmes complexes en ce qui concerne l'interprétation du rôle précis que ces variables jouent. Par rapport

au rôle du poste, par exemple, s'il est vrai que l'on peut établir une relation entre le choix du français et de l'anglais pour les termes testés et le poste, et qu'il est possible, par ailleurs, de distinguer deux catégories de travailleurs (les cols blancs et les cols bleus), il reste que la tendance générale est inversée par rapport à celle décrite dans l'entreprise de transport. En effet, dans les entreprises manufacturières, ce sont les cols bleus qui déclarent un comportement terminologique plus favorable au français alors que les secrétaires se déclarent parmi les plus favorables à l'anglais. Il en va ainsi pour les perceptions générales d'utilisation des langues en contexte hiérarchique, de même que pour certaines catégories d'opinions et d'attitudes.

La figure 8 présente simultanément les données en fonction du poste occupé par rapport : 1) au choix déclaré du français pour les 12 termes; 2) à la perception générale du comportement terminologique en situation communicationnelle hiérarchique de travail et 3) au degré d'engagement déclaré par les travailleurs.



**Figure 8.** Les entreprises manufacturières (1986) : la comparaison, en fonction de 3 catégories de postes entre 1) le choix déclaré du français pour les 12 termes; 2) la perception générale d'utilisation d'une terminologie de langue française en situation hiérarchique dans les communications orales se déroulant en français, et 3) la perception que les répondants ont de se sentir personnellement concernés dans le

processus de francisation de leur entreprise. Les données sont présentées sous forme d'indices.

*Indices de francisation* : 1/2 (2 X % français + % les deux).

*Indices de perception* : 1/4 (4 X % toujours en français + 3 X % surtout en français + 2 X % les deux + % surtout en anglais).

*Indices d'engagement* : 1/4 (4 X % très concerné + 3 X % modérément concerné + 2 X % peu concerné + % très peu concerné).

*N.B.* Nous n'avons pas de données comparatives pour les postes relatifs à l'informatique (1983) ni pour le poste de tarificateur (1990). Degré de signification<sup>12</sup>.

De prime abord, ces résultats peuvent paraître déconcertants. Pourtant, ces données révèlent des tendances assez nettes qui permettent les généralisations énumérées plus haut. Il faudra cependant procéder à des analyses plus poussées pour nous prononcer avec plus de précision et expliquer la situation dans ces entreprises. Pour ce qui est du poste, le petit nombre de travailleurs dans les catégories de postes cols blancs nous empêche de généraliser sur certains points. Par exemple, le corpus de 1986 ne comprend que 5 secrétaires et 6 commis. Par contre, les postes de cols bleus sont surreprésentés et permettent des analyses plus fiables puisque le corpus comprend 297 opérateurs, dont 174 sont des femmes<sup>13</sup>. C'est pourquoi nous croyons nos analyses préliminaires justifiées, du moins en ce qui concerne les cols bleus. C'est aussi le cas pour la variable « sexe », puisque le corpus de 1986 comprend 199 femmes et 162 hommes. Cependant, l'étude du rôle des variables sociodémographiques n'est pas encore assez avancée pour que nous nous prononcions sur les tendances qui se dégagent.

Par ailleurs, dans l'interprétation des données, il faut tenir compte d'un autre facteur qui distingue les entreprises manufacturières de l'entreprise de transport : c'est le fait que la campagne de francisation n'avait pas encore débuté dans les entreprises manufacturières lors de la cueillette des données. Nous avons déjà présenté ailleurs des analyses qui tiennent compte de ce facteur et qui permettent de rendre compte de certaines tendances par rapport à certaines opinions et attitudes (voir Daoust 1991a, b et c). Il faudra creuser cette question davantage. Enfin, les différences de secteur économique et de structure organisationnelle doivent être prises en compte dans une analyse comparative.

Malgré les problèmes liés aux caractéristiques de l'échantillon, il ressort clairement que les variables identifiées en 1983 et présentes en 1990 dans l'entreprise de transport sont les mêmes que celles qui jouent un rôle important dans la situation des entreprises manufacturières. Seule une analyse poussée basée sur des analyses statistiques du type de celles faites sur le corpus de 1983 permettra de clarifier le rôle précis dévolu à ces variables.

## Conclusion

Nos études ont permis d'identifier un certain nombre de variables qui pèsent sur le comportement terminologique déclaré. Nous avons aussi dégagé une partie de la dynamique qui joue entre les variables sociodémographiques et occupationnelles, et différentes catégories de perceptions et d'opinions ou d'attitudes. Même si nos analyses débouchent parfois davantage sur des points d'interrogation que sur des certitudes, il reste que les tendances générales dégagées paraissent valables et justifiées. Elles constituent autant de pistes de recherche qui devraient nous amener à une meilleure compréhension de la dynamique sociolinguistique qui sous-tend, d'une part, le choix des langues pour la terminologie, et d'autre part, le changement terminologique et sociolinguistique en milieu de travail. Une chose semble certaine : on ne peut examiner ces questions sans tenir compte des opinions, perceptions et attitudes, et des liens complexes qu'elles entretiennent avec les autres facteurs présentés ici.

## Notes

1. Ce programme de recherche a été entrepris alors que je travaillais comme chercheure à l'Office de la langue française. Je remercie l'Office de la langue française de m'avoir autorisée à poursuivre mes recherches dans le cadre de mes fonctions de professeure-chercheure à l'Université du Québec à Montréal, et de m'avoir accordé une subvention (1991-1992) pour la poursuite d'un sous-projet dans le cadre de ce programme. Je remercie aussi l'Université du Québec à Montréal de m'avoir accordé une subvention (PAFACC 1989-1991), de même que le Conseil de recherche en sciences humaines, pour l'aide en cours (1991-1994).
2. Les tests statistiques effectués (analyses de corrélation et du khi carré) ont démontré qu'il n'y avait pas de différences significatives entre les deux échantillons d'entreprises.
3. Les pourcentages sont de 90,6% dans les entreprises manufacturières, contre 96,2% en 1983 et 95,9% en 1990 dans l'entreprise de transport.
4. Il n'y a pas de données sur les 12 termes à l'écrit, dans le cas des entreprises manufacturières.
5. Bien que le corpus évaluatif de 1990 (entreprise de transport) ne comprenne que 99 anciens travailleurs (groupe A), qui étaient, théoriquement du moins, présents lors de la campagne de francisation terminologique de 1983, ce nombre permet néanmoins de dégager des tendances relativement fiables quant à la situation qui prévaut en 1990.
6. Je remercie M. David Sankoff du Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal qui a effectué une bonne partie des analyses statistiques dont il est question ici. Je le remercie aussi de m'avoir conseillée quant à l'interprétation et à l'analyse de certaines données. Bien entendu, je demeure seule responsable des erreurs qui auraient pu se glisser quant à la démarche générale et à l'interprétation des résultats.

7. Pour des analyses du corpus de 1983, voir Daoust 1987a, b et c, ms. 1988, et 1989a et b.
8. Nous avons cependant prévu retourner dans l'entreprise de transport pour procéder à des enregistrements de faits de parole en situation de travail. Ce nouveau volet de notre recherche devrait apporter un éclairage nouveau à cette question du comportement terminologique réel.
9. *Degré de signification*. En fonction du *poste* : *Engagement*:  $P = 0,0006$ ; *Conscience d'un changement personnel* :  $P = 0,3812$ ; *Conscience d'un changement dans l'entourage* :  $P = 0,0518$ . En fonction du *sexe* : *Engagement* :  $P = 0,4471$ ; *Conscience d'un changement personnel* :  $P = 0,3342$ ; *Conscience d'un changement dans l'entourage* :  $P = 0,0104$ .
10. Nous n'aborderons pas ici la relation d'interdépendance entre les variables sociodémographiques présentées, mais il importe de dire qu'il existe une forte corrélation entre certaines de ces variables. Ainsi, les variables « poste » et « sexe » sont hautement corrélées; le poste de secrétaire, par exemple, étant occupé à 100% par des femmes. Nous ne pouvons donc pas expliquer certains comportements des femmes en nous référant uniquement au sexe; il faut aussi tenir compte des fonctions qu'elles exercent en tant que titulaires de certains postes. Aussi ne pouvons nous pas conclure que, si les secrétaires déclarent un usage plus important du français pour les termes techniques testés, cela est dû à leur sexe. Au contraire, l'examen contrasté de diverses catégories de variables (attitudes, perceptions, etc.) indique que leur plus grand choix déclaré du français est plutôt lié à leurs fonctions de responsables de la francisation des documents de l'entreprise et parfois même de la traduction, en français, de textes anglais, qui rend compte de leur plus grand usage déclaré du français, tout comme de leurs opinions et attitudes généralement très favorables au français. Les analyses de régression effectuées corroborent cette analyse (voir Daoust, 1987b et c, ms. 1988, et ms. 1989b pour une analyse plus détaillée de cette question, voir aussi Labov, 1990 sur la relation entre le sexe et la classe sociale).

11. Pour une analyse plus détaillée de ces facteurs, de même que des relations qu'ils entretiennent entre eux et de la hiérarchisation des catégories de facteurs, voir Daoust, à paraître 1993c.
12. Les analyses de khi carré ont été effectuées selon un découpage différent, qui regroupe les travailleurs en deux catégories : les « cols blancs » (incluant la catégorie « cadre ») et tous les autres : les « cols bleus ». Nous donnons ici les résultats de ce test à titre indicatif seulement. *Choix de langue* :  $P = <,05$  pour 5 termes : « Expédition » = 0,0188; « Aiguille » = 0,0108; « Forme » = 0,0012; « Pistolet-pulvérisateur » = 0,0313; « Feuille de route » = 0,0041. *Perception. Communications orales avec les supérieurs* :  $P = 0,0056$ ; *avec les collègues* :  $P = 0,0042$ ; *avec les subordonnés* :  $P = 0,0011$ .
13. Le corpus de 1986 comprend 1 cadre (exclu des analyses), 5 secrétaires et 1 réceptionniste (que nous avons regroupées) et 6 commis. Ces 3 derniers postes forment la catégorie « employés de bureau ». Le corpus comprend aussi 8 contremaîtres, 7 assistants-contremaîtres, 3 contrôleurs, 4 inspecteurs, 1 gardien, 1 manutentionnaire, 6 mécaniciens et 1 technicien en génie industriel. Ces postes ont été regroupés sous la catégorie « cols bleus ». Une autre catégorie de cols bleus, les opérateurs, regroupe 297 travailleurs, analysés séparément des autres cols bleus.

## Bibliographie

- BOURHIS, Richard Y. (1983), « Language Attitudes and Self Reports of French-English Language Usage in Quebec », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 4, p. 163-180.
- BOURHIS, Richard Y. (1984), « The Charter of the French Language and Cross-Cultural Communication in Montreal », dans R. Y. BOURHIS (éd.), *Conflict and Language Planning in Quebec*, Cleveland, Avon, p. 174-204.
- COOPER, Robert L. (éd.) (1982), *Language Spread. Studies in Diffusion and Social Change*, Bloomington, Indiana University Press.
- COOPER, Robert L. (1989), *Language Planning and Social Change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DAOUST, Denise (1987a), *Le changement terminologique dans une entreprise de transport : l'étude de quelques facteurs sociolinguistiques déterminants*. Québec, Les publications du Québec, Office de la langue française.
- DAOUST, Denise (1987b), « L'implantation terminologique : comportements, perceptions et attitudes », *Bulletin de l'ACLA, Actes du 18<sup>e</sup> Colloque annuel*, vol. 9, n° 2, p. 17-33.
- DAOUST, Denise (1987c), « Planned Change and Lexical Variation », *Language Problems and Language Planning*, vol. 11, n° 2, p. 148-165.
- DAOUST, Denise (ms. 1988), « Sociolinguistic Analysis of Directed Lexical Change », *Communication, Colloque international sur la variation linguistique, N.WAVE-XVIII*, Université de Montréal.
- DAOUST, Denise (1989a), « Le changement terminologique planifié : un exemple de planification du corpus », dans P. PUIPIER et J. WOEHLING (éd.), *Langue et droit. Actes du Premier congrès de l'Institut international de droit linguistique comparé (27 au 29 avril 1988, Université du Québec à Montréal)*, Montréal, Wilson & Lafleur, p. 615-641.

- DAOUST, Denise (ms. 1989b), « Le rôle des facteurs idéologiques et objectifs dans le conditionnement de la variation linguistique », *Communication*, Département de linguistique, Université du Québec à Montréal.
- DAOUST, Denise (1991a), « Le comportement terminologique et les attitudes face aux langues en contexte de changement linguistique planifié : une analyse comparative de deux milieux de travail », *Revue québécoise de linguistique*, « Linguistique au Québec », vol. 20, n° 2, p. 145-168.
- DAOUST, Denise (1991b), « Terminological Change Within a Language Planning Framework », dans D. F. MARSHALL (éd.), *Language Planning. Focusschrift in Honor of Joshua A. Fishman*, Amsterdam, John Benjamins, p. 281-309.
- DAOUST, Denise (1991c), « The Evaluation of Sociolinguistic and Terminological Change in a Commercial Enterprise », *Terminology Science & Research*, vol. 2, n° 1, p. 44-60.
- DAOUST, Denise (1992), « La francisation des termes techniques dans l'entreprise privée : un processus continu », *Éducation et francophonie*. « L'aménagement linguistique : le cas de la francisation », vol. XX, n° 2, août, p. 42-51.
- DAOUST, Denise (à paraître 1993a), « Le changement terminologique en milieu de travail : une première évaluation du facteur occupationnel », *Actes du Congrès international des linguistes tenu à l'Université Laval, Sainte-Foy, Québec, août 1992*.
- DAOUST, Denise (à paraître 1993b), « Le rôle du poste comme facteur de changement des habitudes terminologiques de quelques travailleurs d'une entreprise privée montréalaise : une analyse longitudinale de deux situations langagières », *Revue de l'ACLA, Actes du XXIII<sup>e</sup> Colloque*, vol. 14, n° 2.

- DAOUST, Denise (à paraître 1993c), « Quels sont les facteurs extra-linguistiques qui influencent le choix des langues pour la terminologie et le changement terminologique en milieu de travail? », *Cahiers de linguistique sociale*.
- EDWARDS, John (1985), *Language, Society and Identity*, Oxford and Cambridge, Basil Blackwell Ltd.
- LABOV, William (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LABOV, William (1990), « The Intersection of Sex and Social Class in the Course of Linguistic Change », *Language Variation and Change*, vol. 2, n° 2, p. 205-254.
- MILROY, Lesley (1987), *Observing & Analyzing Natural Language*, Oxford and Cambridge, Basil Blackwell.
- ROGERS, Everett M. (1983), *Diffusion of Innovations*, [Troisième édition], New York, Free Press.
- ROGERS, Everett M. et F. Floyd SHOEMAKER (1971), *Communication of Innovations : A Cross-Cultural Approach*, [Deuxième édition], New York, Free Press.
- SHUY, Roger et Ralph FASOLD (éd.) (1973), *Language Attitudes : Current Trends and Prospects*, Washington, Georgetown University Press.
- SMITH, David M. (1973), « Language, Speech and Ideology : A Conceptual Framework », dans R. SHUY et R. FASOLD (éd.), *Language Attitudes : Current Trends and Prospects*, Washington, Georgetown University Press, p. 97-112.



# L'identification des bénéfiques de l'aménagement linguistique : la langue comme actif naturel

François GRIN

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

C.R.D.E., UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## Introduction

Les avocats de la protection et de la promotion des langues menacées doivent constamment justifier, aux yeux de l'opinion publique comme des décideurs, toute mesure de politique linguistique dans ce sens. Si on ne leur oppose pas l'argument fataliste basé sur un biologisme simpliste de l'inévitabilité de la vie et de la mort des langues, on leur reproche de proposer des mesures de protection trop coûteuses. Toutefois, une telle argumentation est insuffisante : comme nous le rappelons dans la section 1, la notion de coût n'a de sens que si on l'oppose à celle de bénéfice.

À cet égard, la littérature disponible en politique linguistique n'est pas d'un grand secours. La langue est un phénomène particulièrement complexe, et nous manquons de méthodes permettant d'appliquer à la langue les principes, pourtant bien connus, de l'analyse coût-bénéfice. Comme nous le montrons dans la section 2, les problèmes conceptuels sont considérables, et les distinctions usuelles établies entre les diverses fonctions de la langue se prêtent mal non seulement à l'évaluation, mais aussi à l'identification même des canaux par lesquels la langue est porteuse de valeur.

Depuis une vingtaine d'années, l'analyse économique de l'environnement a développé des concepts destinés à identifier les actifs naturels (comme la qualité des eaux et des sols, la faune, la flore) et à évaluer ceux-ci de manière cohérente. Dans la section 3, nous présentons un mode d'inventaire des valeurs du patrimoine naturel, et nous transposons ce schéma à la politique linguistique, en définissant l'objet de celle-ci comme *le fait qu'il soit possible d'utiliser une langue menacée*.

Ceci permet de proposer, dans la section 4, un modèle descriptif très simple, qui n'a d'autre but que de structurer une méthode d'identification des raisons pour lesquelles la préservation d'une langue menacée est porteuse de valeur. Comme le souligne la section 5, ceci ne constitue, dans la prise de décision, qu'une étape permettant de mieux aborder celle de l'évaluation proprement dite. Notre démarche ici suggère d'utiliser, pour chiffrer la valeur que les agents attribuent à la préservation des langues menacées, la méthode de l'évaluation contingente. L'évaluation contingente repose sur l'enquête et cherche à révéler combien les agents sont disposés à payer pour des biens ou services complexes ayant les caractéristiques des « biens publics ».

En guise de conclusion, nous résumons les différentes étapes de la démarche esquissée ici, dont le but plus lointain est de contribuer à l'élaboration d'une théorie de la valeur de la langue.

## **1. Pourquoi évaluer les langues menacées?**

Le sort des langues menacées tient à coeur à la plupart d'entre nous. Que ce soit dans le cadre de la *recherche* en politique linguistique ou en sociolinguistique, ou dans celui de *l'intervention directe* sur le terrain à travers des mesures de politique linguistique, nombreux sont ceux et celles qui s'interrogent sur les moyens à mettre en oeuvre pour préserver les langues menacées.

On peut, à l'appui d'une telle prise de position, invoquer non seulement la pluralité linguistique en tant que valeur intrinsèque, mais aussi nombre d'autres raisons : on peut faire valoir un droit égal de chaque communauté linguistique à préserver son identité (Skutnabb-Kangas et Phillipson, 1989); on peut aussi invoquer l'enracinement territorial d'une communauté linguistique au long de son histoire et en déduire un droit imprescriptible, sur un territoire donné, à la survie de la langue traditionnellement parlée par cette communauté (pour un survol des justifications avancées pour la protection des langues aborigènes en Australie, voir Thieberger, 1990).

Bref, les avocats des langues menacées obéissent à des motivations variées. Les mesures qu'ils préconisent dans ce but sont également très différentes et vont de la démarche incitative employée au Pays de Galles aux mesures nettement plus interventionnistes adoptées par le Québec. Mais dans tous les cas, ceux qui prennent position en faveur des langues menacées et proposent ou réclament des mesures de protection ou de promotion pour celles-ci sont confrontés à une évidence : c'est que tout le monde, tant s'en faut, ne partage pas leur opinion. La protection des langues menacées ne fait pas l'unanimité.

En effet, nombreux sont ceux pour qui la protection des langues menacées ne constitue pas un objectif. Pour certains, le déclin et la disparition progressive des langues menacées relève d'une évidence ou d'une fatalité à laquelle il serait futile de s'opposer. Selon cette vision des choses, qu'on pourrait appeler *darwinisme linguistique*, rien ne devrait, voire ne saurait, être fait pour contrer la montée en puissance d'un nombre limité de langues dominantes au détriment de toutes les autres. C'est là un point de vue sur lequel je ne veux pas m'attarder. En effet, en l'absence d'une théorie complète du transfert linguistique (absence notée par Appel et Muysken, 1987), nous n'avons guère d'éléments permettant d'accorder au darwinisme linguistique un grand crédit scientifique : il ne relève que de l'analogie, voire de la métaphore, plus que de la véritable théorie avec

analyse rigoureuse de liens de causalité. En particulier, rien ne prouve que ce type d'évolution soit irréversible (Grin, 1992a), comme le montre le cas de l'hébreu.

Cependant, il est un autre argument, au moins aussi courant que celui du darwinisme linguistique, pour récuser les mesures de politique linguistique qui pourraient aider les langues menacées à survivre. En effet, bien des gens sont prêts à admettre que des choses pourraient être faites et que des mesures pourraient effectivement être prises; le problème est alors le *coût* de ces mesures. Elles sont souvent considérées comme beaucoup trop chères.

On se retrouve alors devant un problème économique classique : si nous souhaitons ceci ou cela, combien est-il rationnel de dépenser pour l'obtenir? Si nous souhaitons garantir l'avenir d'une langue menacée *M*, quel est le montant maximal de ressources (mesurées, en général, à l'aune commune de la monnaie) que nous sommes prêts à employer à cette fin et, donc, à renoncer à consacrer à un autre usage?

Si évidente que puisse paraître une telle manière de voir le problème, il n'est pas toujours posé dans ces termes que certains vont jusqu'à récuser. Ils allèguent un argument quelque peu curieux, selon lequel il serait blasphématoire de soumettre la survie d'une langue à de sordides considérations matérielles. Qu'une telle contrainte soit regrettable, chacun en conviendra. En revanche, il est absurde de prétendre l'ignorer. Elle existe partout, à tous les niveaux, y compris lorsqu'il s'agit de vie humaine : si immoral que cela puisse paraître, la société doit décider comment répartir ses ressources limitées entre diverses formes de soins et d'équipement médical, même s'il faudrait, pour sauver un maximum de vies, fournir de tels services sans contraintes financières (Schelling, 1989). La société (ou, plus exactement, les institutions qui, au sein de la société, ont le pouvoir de s'exprimer) juge quels programmes sociaux, scolaires, universitaires ou autres méritent d'échapper à l'élagage en période de restrictions budgétaires. On pourrait multiplier les exemples à l'infini : les limites à nos ressources obligent à faire des choix, si

douloureux soient-ils. Les choix en matière de langue n'échappent pas à la règle<sup>1</sup>.

Et, de fait, il est certain que la protection des langues menacées a un coût, et qu'elle absorbe des ressources. Ces coûts peuvent être assumés par la collectivité, c'est-à-dire par l'État, comme dans le cas d'un programme d'enseignement généralisé de la langue menacée à travers le réseau de l'instruction publique. Ces coûts, naturellement, sont répercutés sur les contribuables par l'impôt. Parfois, les politiques linguistiques sont payées par le secteur privé : tel est le cas quand la loi oblige les producteurs à étiqueter leurs produits dans la langue menacée *M* en plus de la langue qu'ils auraient employée de toute façon, en l'absence d'une législation. Ces coûts, bien sûr, sont répercutés, en partie (mais pas totalement) sur les consommateurs<sup>2</sup>.

Dans la pratique, les coûts d'une politique linguistique sont difficiles à évaluer. Et, de fait, ils le sont assez rarement. À ma connaissance, la seule tentative systématique à ce jour est due à Vaillancourt (1986). La raison principale en est la suivante : une politique linguistique peut entraîner une cascade d'effets qui rend l'estimation des coûts totaux fort problématique. Et, naturellement, indépendamment de leur exactitude, les chiffres fournis par les organismes concernés ne sont pas compilés sur des bases comparables d'un pays à l'autre<sup>3</sup>. Beaucoup reste à faire, y compris au niveau conceptuel, pour créer des méthodes permettant d'évaluer ces coûts.

Toutefois, ces coûts n'ont de véritable sens et ne constituent un argument contre des mesures de politique linguistique *qu'à une condition*, une condition tellement simple qu'on s'étonne qu'elle ne fasse jamais l'objet d'une vérification rigoureuse : c'est qu'ils *dépassent effectivement* les bénéfices retirés de la protection des langues menacées.

En d'autres termes, on dira que la véritable question est de savoir si une langue vaut assez pour qu'on dépense un certain montant de ressources afin de la préserver. À ce stade, dans la

plupart des cas d'espèce, il ne manque pas de monde pour répondre péremptoirement que non, ni de personnes pour crier que la question même est sacrilège. Les deux réactions sont également insatisfaisantes et ne démontrent guère plus qu'un certain manque de logique. Et c'est à cette étape du raisonnement que l'on rencontre, en théorie comme en pratique, des déficiences certaines.

De fait, nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de théorie reconnue ou de méthode bien rodée pour évaluer les bénéfices que la société retire de la préservation des langues menacées. Si nous admettons le principe selon lequel une politique linguistique mérite d'être poursuivie si ses avantages dépassent ses coûts et doit être abandonnée (au profit d'une autre politique, et pas forcément du laisser-faire) dans le cas contraire, il est évident que nous devrions être capables d'identifier et d'évaluer non seulement les coûts, mais aussi les bénéfices de ces différentes politiques linguistiques. Il existe bien sûr la traditionnelle *analyse coût-bénéfice* employée en évaluation des projets depuis longtemps. Mais c'est un ensemble de concepts permettant l'application de l'analyse coût-bénéfice aux problèmes linguistiques qui nous fait défaut, nous allons donc avancer quelques propositions à cet égard.

## 2. Les difficultés de l'analyse coût-bénéfice

L'analyse coût-bénéfice (ou ACB) est une méthode, désormais classique en économie, destinée à sélectionner le meilleur parmi deux ou plusieurs projets. Elle s'applique sans difficulté à des problèmes restreints aux conséquences précises et aux coûts prévisibles, comme lorsqu'une entreprise hésite entre deux modèles d'ordinateurs pour rajeunir son parc informatique. En revanche, l'analyse coût-bénéfice devient plus difficile à manier lorsqu'on a affaire à des choix plus complexes dont les conséquences plus diffuses s'influencent les unes les autres et peuvent avoir des répercussions inattendues. Toutefois, l'ACB demeure la pierre angulaire d'une rigoureuse analyse des projets<sup>4</sup>.

L'ACB comporte en principe cinq étapes (Stokey et Zeckhauser, 1978) :

- 1) les projets à analyser doivent être identifiés; le *statu quo*, ou inaction, peut figurer parmi les projets en question;
- 2) toutes les conséquences, favorables ou défavorables, présentes et futures, sur l'ensemble de la société, doivent être déterminées;
- 3) des valeurs, en général monétaires, doivent être attribuées à ces différentes conséquences, en tant que bénéfiques ou coûts;
- 4) la valeur nette (bénéfices moins coûts) du projet est alors calculée;
- 5) on choisit enfin le projet qui génère le bénéfice net le plus élevé.

L'application de l'ACB à la langue comporte bien sûr des défis formidables. L'existence de ceux-ci a été notée dès 1971, quand Jernudd et Thorburn furent les premiers à préconiser le recours à l'ACB pour comparer différents projets de politique linguistique. Pour Jernudd (1971 : 265), la plus redoutable des difficultés semble tenir à la troisième des étapes de l'ACB, c'est-à-dire à l'évaluation *monétaire* des conséquences déjà identifiées et quantifiées en termes d'une autre unité de mesure, et il propose de se rabattre sur des procédures moins exigeantes, comme de privilégier celle des politiques linguistiques envisagées dont les coûts seraient les plus faibles — les coûts étant en général plus faciles à identifier, quantifier et évaluer que les bénéfices<sup>5</sup>. Cependant, avant même l'écueil de l'évaluation monétaire, se dresse celui de la simple identification des bénéfices attendus, comme le souligne Thorburn (1971). La discussion qui suit montre que les difficultés soulevées semblent quasi-insurmontables.

Pour s'en convaincre, prenons un exemple, qui nous servira à travers la suite de cet exposé. Soit une langue menacée *M*, qui s'est vu progressivement évincer de la plupart des domaines (au sens que

Fishman [1965] donne à ce terme), et qui n'est plus guère pratiquée qu'à domicile ou dans des activités productives de type rural/traditionnel; bien que capable, dans l'ensemble, d'employer la langue  $M$ , la jeune génération préfère s'exprimer dans la langue dominante de l'État-nation, parlée par la majorité de ses habitants, soit  $N$ . L'effectif des locuteurs s'élève à  $P_M$  et  $P_N$  respectivement, et  $P_M < P_N$ . Simplifions l'exemple en opposant deux stratégies seulement, ou deux « projets » : l'un (que nous appellerons *statu quo*), c'est le laisser-faire (réflétant les pronostics des darwinistes) qui conduit à une dégradation de plus en plus nette de la position de la langue  $M$ ; l'autre, c'est une politique de réhabilitation, de promotion et de diffusion de  $M$ , à travers des mesures affectant l'instruction publique, le fonctionnement de l'administration, le fonctionnement interne des entreprises, les rapports entre entreprises et clientèle, etc. Ce second projet, que nous appellerons « promotion », revient à restaurer la viabilité à long terme de la langue menacée et coûterait un montant total  $c$ .

Le problème est d'identifier, de quantifier et d'évaluer ce que vaut le fait que la langue  $M$  soit à nouveau une langue vivante, utilisable dans à peu près tous les domaines, parlée par davantage de personnes, plus visible qu'avant internationalement, etc. Bref, il s'agit d'estimer la somme totale des bénéfices  $B$  générés par un programme qui rétablit la langue  $M$  comme langue pleinement utilisable dans une variété de domaines, ou pour l'accomplissement d'une variété de fonctions. Force est de constater que les difficultés commencent dès l'étape de l'identification des conséquences pertinentes d'un tel programme.

Premièrement, pour parvenir à une telle estimation, il faudrait commencer par *dresser l'inventaire* de tous les canaux par lesquels l'existence de la langue  $M$  est génératrice de conséquences positives, que l'on cherchera ensuite à quantifier, puis à exprimer en termes d'une unité de mesure commune. Ainsi, combien vaut le fait de pouvoir utiliser la langue  $M$  (plutôt que la langue dominante  $N$ ) dans la poursuite de ses études universitaires? Combien vaut le fait de

pouvoir parler *M* au tribunal, au commissariat de police, sur le lieu de travail, ou avec une représentation diplomatique nationale à l'étranger? Combien vaut le fait de disposer d'une (ou de plusieurs) chaîne(s) de radio et de télévision en langue *M*? Combien vaut le fait que les locuteurs de *M* se chiffrent, à terme, à 5 millions plutôt qu'à 500 000? Il n'est pas facile, dans cet exercice, d'être certain que l'on n'oublie aucune des causalités par lesquelles la langue est porteuse ou génératrice de valeur.

Deuxièmement, il est important de noter que la plupart de ces faits sont *liés les uns aux autres* par des causalités complexes. Par exemple, le poids démographique encouragera la publicité en langue *M*; l'accroissement des besoins en la matière stimulera la demande pour des spécialistes en communication de langue *M*; le revenu moyen des locuteurs de *M* tendra donc, toutes autres choses égales par ailleurs, à augmenter; l'accroissement des revenus moyens qui peuvent être obtenus si l'on parle la langue *M* persuadera davantage de personnes d'apprendre cette langue, augmentant par là le nombre total de ses locuteurs... Il se pose dès lors la question suivante : doit-on évaluer séparément des conséquences précises ou doit-on se contenter d'évaluer des conséquences générales dans lesquelles viendront s'inscrire des conclusions particulières? L'interrelation des faits de langue complique le problème de l'oubli ou du double comptage des conséquences d'une politique linguistique.

Troisièmement, la simple description de ces différentes conséquences, même en admettant qu'elles soient toutes correctement identifiées et isolées, ne garantit pas pour autant qu'on les ait identifiées de manière opérationnelle. Par exemple, est-il plus judicieux de considérer la langue comme un bien de *consommation* ou comme un facteur de *production*? Le poids démographique accru de la langue *M* a-t-il de la valeur parce qu'il augmente l'offre de situations dans lesquelles *M* peut être utilisée — la langue est alors implicitement définie comme un bien ou un service de consommation? Ou doit-on au contraire voir ce poids démographique comme

justifiant d'investir davantage dans la maîtrise de cette langue (afin, par exemple, d'être en mesure d'écouler davantage de produits sur le marché où se fournissent les locuteurs de *M*) — ce qui revient à la définir comme un facteur de production? Dans ces deux cas, la langue serait considérée comme un *flux*, mais on peut soutenir qu'il y a matière à l'évaluer comme un *stock*<sup>6</sup>. Ainsi, on peut considérer la langue comme un capital (c'est-à-dire comme un stock) mesuré par exemple en termes de la compétence moyenne de ses locuteurs multipliée par le nombre total de ceux-ci. Évaluer l'augmentation de ce capital serait alors une manière d'estimer la valeur du programme de promotion de la langue *M*.

Quatrièmement, il convient de décider *qui* seront les personnes dont le bien-être mérite d'être pris en ligne de compte. Les locuteurs de *M*? Tous leurs concitoyens contribuables, indépendamment de leur langue maternelle ou de leur compétence linguistique? Ou l'humanité toute entière, si la langue *M* fait partie de son patrimoine?

Bref, cette liste non exhaustive de difficultés prouve à l'envi que l'estimation des bénéfices d'une politique linguistique visant à préserver une langue menacée est un problème fort complexe, et que l'on bute très vite sur des obstacles d'ordre logique et conceptuel. Il faut donc trouver une technique qui puisse, sinon résoudre ces problèmes, du moins les circonvenir de la façon la plus satisfaisante possible.

Jusqu'à présent, il semble que l'on n'ait guère cherché à développer une telle technique. Les travaux des économistes n'ont pas, à ce jour, proposé de véritable théorie de la valeur d'une langue<sup>7</sup>. Par ailleurs, les tentatives audacieuses d'un Bourdieu (1982) prétendant offrir un cadre d'analyse général dans lequel les productions linguistiques seraient échangées comme des commodités sur un marché des biens et services (ce qui fait miroiter la possibilité d'utiliser le concept tellement commode de prix) se révèle contenir beaucoup de métaphores pour peu de propositions théoriques.

L'un des rares examens détaillés de la valeur de la langue est dû à Coulmas (1992) qui passe en revue une série de points où langue et économie se rencontrent. Il s'agit tantôt d'analogies entre la langue et une variable économique (les hauts et les bas de la popularité d'une langue comme langue seconde sont rapprochés des fluctuations de la valeur externe d'une monnaie), tantôt des conséquences économiques d'un phénomène linguistique (la langue y est interprétée comme outil de communication dont les possibilités d'usage augmentent avec le nombre de locuteurs), parfois encore de la valeur économique d'une commodité ayant des caractéristiques linguistiques (les dictionnaires, par exemple). Dans ces différents cas, Coulmas cherche à voir si l'une ou l'autre variable économique peut fournir un indicateur de la valeur d'une langue ou entrer dans la composition d'un tel indicateur. Cependant, si méticuleux que soit l'exercice, les rubriques qu'il propose demeurent quelque peu hétéroclites, ce qui laisse penser qu'un cadre théorique de référence continue à faire défaut. De même, le recours à l'opposition entre valeur d'usage et valeur d'échange, bien que se prêtant à des métaphores tentantes, ne résout pas le problème de la valeur de la langue<sup>8</sup>.

De manière générale, les tentatives de fractionner analytiquement le fait linguistique produisent des catégories qui se prêtent plutôt mal à l'analyse coût-bénéfice. Ainsi, il est difficile de voir comment la liste des fonctions de la langue proposée par Mühlhäusler (cité par Appel et Muysken, 1987) pourrait s'appliquer. Selon lui, il convient de distinguer six fonctions de base, à savoir *référentielle* (pour les énoncés concernant la réalité extra-linguistique), *directive et intégrative* (salutations, formules de politesse, exclamations), *expressive* (formes de langage personnalisées pour l'expression des sentiments), *phatique* (formules consacrées pour marquer le début et la fin des tours de parole), *métalinguistique* (permettant au locuteur de faire savoir qu'il est conscient des normes linguistiques employées dans le discours) et *poétique* (employée pour jouer directement avec le langage, y compris sous forme de plaisanteries, calembours, etc.).

La typologie des fonctions de Gobard (1966) ne retient que quatre « fonctions » : vernaculaire, véhiculaire, référentielle et mythique<sup>9</sup>, tandis que Raffestin (1978) reprend les deux premières fonctions de Gobard et les rebaptise *communion* et *communication*; finalement, Pool (1992) distingue sept « concepts de langue » (*faculté, compétence, code, praxis, communauté, action et vision du monde*), mais aucun de ces trois découpages ne se prête à l'exercice. Seule la typologie de Crystal (1987) se combine avec les catégories naissant de l'analogie langue-actif naturel suggérée plus loin et pourrait se prêter au processus d'évaluation. Il distingue les huit fonctions suivantes : une fonction référentielle servant à transmettre des messages ayant un contenu informatif, puis l'expression des émotions, l'interaction sociale, le pouvoir du son, le contrôle de la réalité, l'enregistrement des faits, l'instrument de la pensée et l'expression de l'identité.

Afin de progresser dans l'exercice d'évaluation, on peut faire appel à certains concepts existant en théorie économique, notamment à ceux développés en économie de l'environnement.

### **3. Les actifs naturels en tant que valeur économique**

Même si un actif n'a pas de prix, cela ne signifie nullement qu'il n'ait pas de valeur. Cela implique simplement qu'il n'existe pas de marché où ces actifs s'échangent. Ainsi, nous n'effectuons pas de versement monétaire pour bénéficier de l'air que nous respirons; il s'agit simplement d'un actif dont nous disposons gratuitement. Néanmoins, il a une immense valeur : la privation d'air respirable revient à une perte infinie, puisqu'il est indispensable à la survie.

On peut faire le même type de remarques à propos de la chaleur du soleil, de la qualité des eaux, de la survie et de la diffusion d'espèces animales ou végétales, de la protection des paysages et des sites, etc. Si la disponibilité ou les caractéristiques de ces actifs sont affectées négativement par le développement industriel, il convient de se demander si ce dernier en vaut la peine — ou, en d'autres

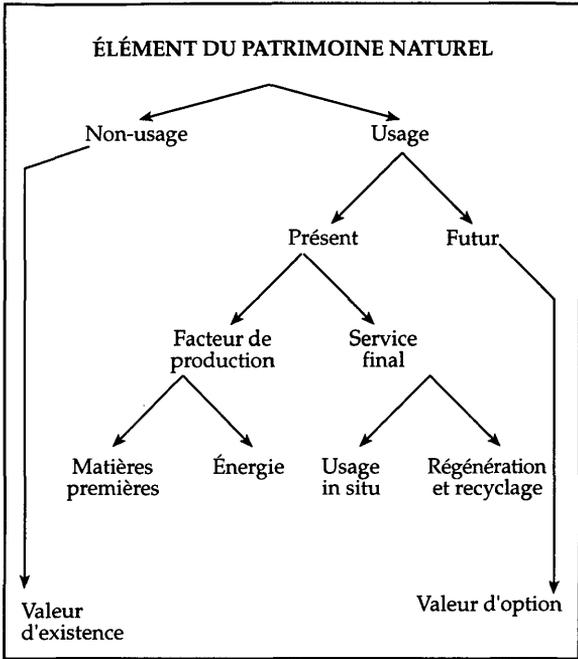
termes, si la richesse créée par le développement industriel offrira un dédommagement suffisant à la perte de l'actif naturel. Le problème est alors le suivant : que vaut l'air pur? Que vaut une eau non souillée? Que vaut l'absence d'une décharge de produits toxiques? Que vaut la survie d'une espèce animale menacée? Que vaut un biotope naturel rare? Que vaut un beau paysage?

Pour répondre à ces différentes questions, la théorie économique de l'environnement distingue deux questions différentes : avant de chercher à chiffrer ces valeurs, il faut comprendre *pour quelles raisons* les actifs naturels possèdent une certaine valeur. Afin de le comprendre, on part des différentes fonctions que remplissent ces actifs. Ces différentes fonctions prennent place dans différentes catégories. La figure 1 présente une classification standard, utilisée pour définir les fonctions d'un écosystème.

On distingue ainsi les fonctions liées à *l'usage* des fonctions liées au *non-usage* de l'actif naturel, par exemple un écosystème particulier. On peut ensuite distinguer entre les usages *présents* et les usages *futurs* de l'écosystème. L'usage présent de l'écosystème, à son tour, peut être subdivisé en deux catégories principales : soit l'écosystème est utilisé en tant que tel, auquel cas il est perçu comme un *bien final* que l'on consomme; soit l'écosystème sert à produire ou à obtenir quelque autre commodité, auquel cas il est assimilable à un *facteur de production*.

Considérons par exemple l'écosystème en tant que bien final. Il peut servir directement en fournissant un lieu de délasserement, ou un réceptacle aux déchets des activités humaines. À titre de facteur de production, l'écosystème peut servir à fournir des matières premières renouvelables (l'eau) ou non-renouvelables (les minerais, en particulier). Il convient de noter que l'écosystème ne remplit pas les mêmes fonctions pour tout le monde et qu'il n'y a pas de relation de correspondance exclusive entre un certain type d'agents et un certain type de fonctions. Certains agents n'utilisent l'écosystème qu'à titre de fournisseur de matières premières et d'autres exclusivement

comme source de détente; toutefois, on peut envisager qu'il serve, pour certains, aux deux à la fois.



**Figure 1**  
(D'après Baranzini, 1990 : 415)

L'attribution de valeurs monétaires aux différentes fonctions de l'écosystème est plus ou moins difficile : s'il est relativement facile d'estimer la valeur des minerais extraits, en se basant sur leur valeur marchande, il est moins aisé d'estimer la valeur de l'écosystème en tant que lieu de détente. La difficulté se situe à deux niveaux : premièrement, en l'absence d'un marché pour l'actif naturel lui-même, nous ne disposons pas d'un indicateur directement utilisable. Deuxièmement, les actifs naturels présentent généralement des caractéristiques dites de « bien collectif »<sup>10</sup> qui nous contraignent de toute façon à recourir à des techniques particulières. Le type de techniques utilisées pour résoudre les problèmes d'évaluation proprement dite est l'objet d'une littérature considérable (voir par exemple Freeman, 1979; Brown, 1984; Mitchell et Carson, 1989;

Desaigues et Point, 1990; Branden et Kolstad, 1991; Kahneman et Knetsch, 1992; Perrings, Folke et Mäler, 1992). Les techniques principales comportent (i) l'évaluation contingente, dans laquelle on pose aux agents une série de questions permettant de déduire combien ils sont prêts à payer pour disposer d'une certaine commodité à certaines conditions; (ii) l'évaluation indirecte, dans laquelle on tâche de déduire le prix d'une commodité en évaluant combien les agents paient effectivement pour en jouir (dépenses de protection; méthode des coûts de transport; prix hédonistiques). Pour estimer une belle vue, par exemple, on comparera les prix d'habitations égales en tout point sauf en ce qui concerne le panorama (méthode des prix hédonistiques); la valeur d'un parc naturel peut être approchée, par le bas, en faisant la somme des dépenses que consentent les touristes pour le visiter (méthode des coûts de transport) : pour eux, la visite du parc naturel vaut *au moins* les sommes qu'ils y consacrent, et peut-être davantage.

La possibilité d'utiliser l'écosystème dans l'avenir débouche sur des problèmes complexes où intervient l'incertitude. Ce qui compte alors, c'est que l'écosystème soit en mesure, à un moment donné dans le futur, d'accomplir certaines fonctions. Dès lors, on doit approcher la valeur actuelle d'une possibilité d'utilisation future de l'écosystème à l'aide de ce qu'on appelle la « valeur d'option ». Il s'agit du montant que les agents sont prêts à payer pour préserver la possibilité d'usage futur de l'écosystème considéré. Là encore, des techniques de révélation indirecte ou des évaluations contingentes peuvent être employées pour se faire une idée de l'ordre de grandeur dans lequel se situe la valeur d'option.

Finalement, la valeur de l'écosystème peut être totalement indépendante de l'intention de l'utiliser ou non dans le présent ou dans l'avenir. Ainsi, il se peut que je ne me rende jamais au Kenya pour y voir les éléphants du parc Tsavo, que je n'aie pas la moindre intention de me lancer dans le trafic d'ivoire et que je n'aie aucun usage, direct ou indirect, des éléphants du parc Tsavo sous une forme ou sous une autre. Cela ne signifie pas pour autant que la survie des éléphants en Afrique orientale me soit indifférente. Il s'agit là, selon

l'expression lancée par Krutilla en 1967, de « valeur d'existence » : une commodité  $x$  peut avoir une certaine valeur pour l'individu  $i$ , même si  $i$  n'a aucune intention d'utiliser ou de consommer  $x$  de quelque façon que ce soit. En d'autres termes,  $i$  retire de la satisfaction du simple fait que  $x$  existe. À nouveau, fournir une évaluation monétaire de ce type de valeurs est difficile, mais les techniques d'enquête ou de révélation indirecte des préférences, telles qu'elles sont employées pour estimer la valeur d'option ou en tant que bien final de l'écosystème, peuvent servir ici aussi et situer la valeur d'existence dans une certaine fourchette.

Cette typologie des fonctions de l'écosystème ne garantit pas l'exhaustivité à l'intérieur de chaque rubrique : ainsi, l'usage direct de l'écosystème en tant que bien ou service final recouvre en fait une variété d'usages suivant le type d'activités de loisir auxquelles il sert de cadre. Toutefois, cette typologie permet de procéder par ordre et de compléter l'inventaire des valeurs de façon cohérente au fur et à mesure que de nouveaux usages se révèlent. Elle permet en particulier d'éviter d'oublier dès le départ certaines fonctions de l'environnement. Prenons un exemple : soit un projet d'irrigation qui prévoit l'abaissement du niveau des eaux d'un lac naturel afin d'alimenter des plaines avoisinantes moins arrosées. Les gains pour l'agriculture se paient alors par des pertes pour l'industrie touristique qui offrait des promenades en bateau et autres sports nautiques; mais une identification soigneuse des fonctions récréatives du lac permettra aussi de tenir compte de la perte que subissent tous ceux qui en profitaient pour le délasserment et pour la vue, sans forcément passer par la consommation de biens et services vendus par le secteur touristique local.

À maints égards, ce qui est vrai des actifs naturels est également vrai de la langue : (i) il n'existe pas de marché de la langue proprement dite; (ii) selon l'aspect de la langue que l'on considère, elle présente souvent deux caractéristiques typiques des biens publics (voir note 10) : si la langue  $M$  est parlée au temps  $t$  dans le lieu  $s$ , un individu  $i$  se trouvant aux mêmes coordonnées sera exposé à la présence de  $M$  comme il sera exposé à la température : il n'y a pas

moyen de lui vendre cette exposition, pas plus que l'exposition aux rayons du soleil; (iii) le caractère protéiforme et sans aucun doute multifonctionnel de la langue rend sa valeur particulièrement difficile à évaluer, comme c'est souvent le cas pour les actifs naturels<sup>11</sup>. Bref, notre brève incursion du côté de l'évaluation des actifs naturels a mis en évidence les points suivants qui sont, *a priori*, applicables à la langue :

- 1) ce n'est pas parce qu'un actif n'a pas de prix qu'il n'a pas de valeur;
- 2) tout projet qui modifie l'état d'un de ces actifs affecte donc le patrimoine;
- 3) il est donc important de savoir combien vaut cet actif;
- 4) pour l'évaluer, il est nécessaire de distinguer les différentes fonctions qu'il remplit pour différents acteurs;
- 5) une fois ces différentes fonctions identifiées, on peut procéder à une évaluation morceau par morceau, en recourant au besoin à des techniques qui permettent de circonvenir les problèmes liés au caractère non-marchand de l'actif.

En transposant ces cinq points sur le plan linguistique, nous commencerons par admettre que ce n'est pas parce qu'une langue n'a pas de prix qu'elle n'a pas de valeur<sup>12</sup>, et qu'une politique linguistique visant à conserver cet actif *M* — plutôt que de le laisser disparaître petit à petit à la faveur du transfert linguistique vers *N* — a un impact sur le patrimoine de certains membres au moins de la collectivité, sinon sur celui de la collectivité toute entière. Mais afin de pouvoir nous servir de l'analogie, il convient de choisir avec soin comment la langue sera appréhendée.

Comme noté plus haut, l'objectif principal d'une politique de préservation d'une langue menacée est de garantir l'existence d'un milieu où elle peut être employée; en d'autres termes, le bien ou service collectif fourni par la politique linguistique est *le fait que la langue puisse être parlée*, dans un lieu *s*, pendant une succession de périodes *t*, *t + 1*, *t + 2*, etc. Dès lors, la possibilité d'utiliser la langue

en question, *M* dans notre exemple, est largement assimilable à la possibilité de respirer de l'air pur, ou de nager dans un lac propre : elle contribue à définir un *environnement*.

On notera que la langue n'est donc *pas* définie, ici, comme le fait d'utiliser la langue, mais plutôt comme la possibilité de le faire : de même que l'agent est exposé au rayonnement solaire dès qu'il sort, il peut s'enfermer pour y échapper. La langue n'est pas non plus définie en termes de connaissance de la langue (qui serait alors assimilable à une forme de capital humain (Grenier, 1984) dont l'acquisition peut être subordonnée au paiement de leçons, livres, séjours linguistiques, etc.). Cela n'exclut pas que la valeur de la compétence linguistique soit affectée par la politique de préservation de *M*, comme la valeur d'une propriété sise au bord d'un lac sera affectée par la propreté de ses eaux.

En définissant la langue, dans le contexte de la politique linguistique, comme *le fait qu'il soit possible de l'utiliser*, on établit donc un parallèle avec un actif environnemental au sens strict. L'adoption de cette définition est nécessaire, car, comme nous l'avons vu plus haut, les typologies actuellement disponibles des fonctions de la langue se prêtent mal à l'exercice d'identification, de quantification et d'évaluation des bénéfices de la langue.

Nous allons donc transposer à la langue, aussi directement que possible, les concepts présentés dans la figure 1. Nous y remplaçons toutefois « l'actif environnemental » quelconque (comme la qualité des eaux d'un lac) par « le fait qu'il soit possible d'utiliser la langue *M* dans un lieu (ou ensemble de lieux) *s*, et dans un ensemble de domaines *d* » (au sens de Fishman, 1965).

#### **4. L'identification des composantes de la valeur de la langue**

Dans cette section, nous chercherons uniquement à nous servir de l'analogie langue-actif naturel pour *identifier* les canaux par

lesquels la possibilité d'utiliser la langue  $M$ , plutôt que la langue  $N$ , est source de valeur. Ceci nous appelle à définir plus précisément ce que signifie la « satisfaction » ou « l'utilité » des agents. Les agents pratiquent une série d'activités décrites par le vecteur  $Z = \{Z_1, \dots, Z_{i-1}, Z_i, Z_{i+1}, \dots, Z_n\}$ . Leur utilité ou satisfaction est une fonction croissante de la pratique de ces activités<sup>13</sup>. D'autre part, elle est affectée par l'environnement linguistique en tant que tel, qui traduit la position relative des langues en présence, et qui sera symbolisé par  $L$ . Si nous définissons  $L$  comme la part relative de  $M$  par rapport à  $N$  dans la communication totale, une position relativement favorable pour  $M$ , telle qu'une plus grande visibilité, se traduit par une valeur de  $L$  plus élevée. Chaque activité peut, en principe, être effectuée en langue  $M$  ou en langue  $N$ . En distinguant, comme il est loisible de le faire, l'activité «  $i$  en  $M$  » de l'activité «  $i$  en  $N$  », on pourra considérer que le vecteur des arguments de la fonction d'utilité est de dimension  $2n + 1$  :

$$U = U (Z_1, \dots, Z_i, \dots, Z_{2n}, L) \quad (1)$$

Chaque activité  $Z$  est effectuée en combinant l'usage d'un certain revenu  $y$  servant à acquérir des biens et services achetés sur le marché et un ensemble de dotations (capital humain, santé, insertion sociale, connaissances linguistiques) spécifique à l'agent, soit  $K$ . Toute activité  $Z$  est croissante en  $y$  et en  $K$ . Tant  $y$  que  $K$  dépendent de l'environnement linguistique  $L$  qui est la variable influencée par la politique linguistique.  $Z$  est donc une fonction de  $y$ ,  $K$  et  $L$  de la forme suivante :

$$Z^j = z (y_i^j (L), K (L)) \quad (2)$$

pour toute activité  $i$  et tout agent  $j$ <sup>14</sup>.

La productivité de l'ensemble  $K$  des dotations propres à l'agent, notamment son capital humain et ses compétences linguistiques, son insertion sociale, etc., peut être accrue ou réduite par les changements de l'environnement linguistique : par exemple, un réseau de relations en langue  $M$  sera beaucoup plus utile quand la langue  $M$

jouit d'une position relative favorable. Par souci de simplicité, nous traduirons cette hypothèse en disant que le stock  $K$  peut être dévalué ou réévalué par l'état de  $L$ . Pour tout agent  $j$  locuteur de  $M$ , on peut donc écrire :

$$\frac{\partial K^j}{\partial L} \geq 0 \quad \forall j \quad (3)$$

tandis que le signe de l'inégalité est inversé pour les non-locuteurs.

Enfin, il est possible que le revenu à disposition des agents soit affecté par l'environnement linguistique : il n'est que de penser aux voyageurs qui peuvent s'improviser professeurs d'anglais au Japon et en retirer un gain matériel appréciable, en vertu de la position prestigieuse de l'anglais aux yeux de la clientèle japonaise. En conséquence, on aura :

$$\frac{\partial y^j}{\partial L} \geq 0 \quad \forall j \quad (4)$$

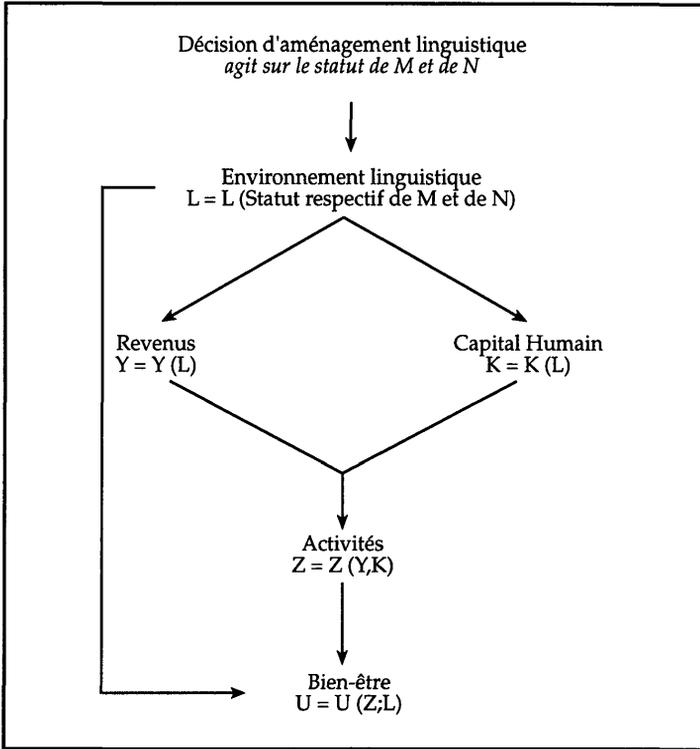
pour les locuteurs de  $M$ , tandis que le signe de l'inégalité est inversé pour les autres.

Ces quelques équations nous permettront d'identifier plus précisément comment la possibilité de se servir de  $M$  (plutôt que de  $N$  seulement) affecte le bien-être des agents et peut être source de valeur. La structure logique du modèle peut être représentée par un schéma fléché (figure 2).

Analytiquement, le problème se réduit à calculer, pour chaque agent concerné, la différentielle :

$$dU = \sum_{i=1}^{2n} \left[ \left( \frac{\partial U}{\partial Z_i} \frac{\partial Z_i}{\partial y^j} \frac{\partial y^j}{\partial L} \right) + \left( \frac{\partial U}{\partial Z_i} \frac{\partial Z_i}{\partial K^j} \frac{\partial K^j}{\partial L} \right) \right] dL + \frac{\partial U}{\partial L} dL \quad (5)$$

évaluée au niveau de  $Z_i$  que l'on observerait en l'absence de politique linguistique, et à faire la somme des  $dU$  pour tous les agents.



**Figure 2**

Effets de l'aménagement linguistique sur le bien-être

Cette solution est toutefois strictement analytique et ne peut livrer de solution chiffrée que si l'on identifie les activités précises qui composent le vecteur  $Z$ . Nous nous contenterons ici de ranger ces différentes activités dans les rubriques définies par l'analogie entre langue et actif naturel.

1) *La possibilité présente d'utiliser la langue à titre de bien ou service final*

Le fait que la langue  $M$  soit utilisée, grâce à une politique de protection ou de promotion, permet aux agents de l'utiliser davantage s'ils le désirent. Ceci peut directement procurer de la satisfaction aux individus qui font effectivement usage de cette possibilité. De

même que la propreté des eaux d'un lac permet des baignades ou des excursions en barque, la langue  $M$  génère une satisfaction intrinsèque au travers de différentes activités de loisir, qui représentent une partie du vecteur  $Z$  (par exemple, les activités  $Z_h$  à  $Z_{h+k}$ ). On peut citer en exemple la lecture ou l'audition d'oeuvres littéraires de tout ordre en langue  $M$ , le jeu écrit ou oral avec la langue  $M$ , la satisfaction retirée de vacances choisies précisément pour l'accès à la langue  $M$  qu'elles permettent, les manifestations d'appartenance à une communauté définie par la langue  $M$ , etc.

La valeur de la préservation de  $M$  à titre de bien et service final peut ainsi être évaluée en faisant la somme, pour tous les agents, de la première partie du membre de droite de (5) pour les activités  $i = h, \dots, h + k$ . Elle naît de l'augmentation des pratiques de loisir rendues possibles à travers l'accroissement des ressources financières disponibles qu'exprime le terme  $\partial y / \partial L$ , et/ou la réévaluation du stock de capital humain, traduite par  $\partial K / \partial L$ . Comme noté plus haut, cette valeur peut fort bien être négative pour certains agents.

## 2) La possibilité présente d'utiliser la langue à titre de facteur de production

Sous cette rubrique, on comptabilisera la satisfaction obtenue grâce à l'usage de la langue  $M$  plutôt que de la langue  $N$  dans toutes les activités qui n'ont pas le caractère de consommation de la langue pour elle-même; il s'agit donc de la première partie du membre de droite de (5), pour toutes les activités *moins* celles qui auront été prises en compte au titre de la consommation de biens ou services finals.

Il est important de prévenir ici contre un risque de sur-évaluation. Il est certain que nous ne « faisons » pratiquement rien sans la langue : comme le note Crystal (1987 : 13-15), la langue intervient jusque dans l'exercice de la pensée. La langue est dès lors un facteur de production indispensable à presque *toute* activité, de sorte qu'en l'absence de langue, presque aucune activité humaine ne serait possible. Il ne faut pas pour autant conclure qu'en cas de disparition de  $M$ , le niveau de satisfaction de ses locuteurs tomberait à zéro sous

prétexte que plus aucune activité *dans cette langue* ne serait possible. En effet, toutes les activités dont l'intérêt n'est pas intrinsèquement centré sur la langue *M* elle-même demeurent possibles : il suffit de les pratiquer en langue *N*. À titre de facteur de production, la langue *M* n'est porteuse de valeur que dans la mesure où les agents ne sont pas indifférents à pratiquer leurs diverses activités dans l'une ou l'autre langue.

On rangera aussi sous cette rubrique les revenus financiers de ceux dont la langue *M* est le gagne-pain. En effet, l'environnement linguistique agit tout particulièrement sur leur revenu, et les conséquences monétaires de la position de la langue qu'ils enseignent, ou pour laquelle ils vendent des manuels ou des séjours linguistiques, passent par le terme  $\partial y / \partial L$ .

### 3) La valeur d'existence et la valeur d'option

Il nous reste à tenir compte du fait que l'on peut être favorable (ou opposé) à la survie d'une langue menacée non parce que cela affecte nos activités, mais parce que cela nous procure directement de la satisfaction (ou, au contraire, est une source de désutilité). Ce type d'effets est traduit par le deuxième terme du membre de droite de l'équation (5).

Les motivations sous-jacentes peuvent être très variées : qu'il s'agisse d'une prise de position basée sur les droits linguistiques, sur la légitimité historique ou sur le goût pour la diversité (ou, évidemment, de prises de positions opposées), elles sont sans doute liées à la conscience que d'autres communautés linguistiques existent. Cette conscience de l'autre est sans doute appelée à s'accroître, pour la simple raison que la pluralité linguistique tend à s'accroître à travers les revendications minoritaires et les flux migratoires de la fin du XX<sup>e</sup> siècle (Grin, 1993). La valeur d'existence peut donc augmenter pour ceux qui voient positivement l'altérité, tandis que son inverse (qu'on pourrait appeler valeur d'inexistence) augmenterait pour les autres. Le montant net de la valeur d'existence dépend alors, au premier chef, des personnes auxquelles on donne voix au chapitre

dans la procédure d'évaluation; ce point est repris dans la section suivante.

Finalement, je considère ici que la valeur d'option de la langue peut être traitée conjointement avec la valeur d'existence. En effet, il faut se souvenir que, dans le cadre d'un modèle simple à une période tel qu'il est esquissé ici, l'utilité définie dans l'équation (1) dépend de la pratique effective, et non pas potentielle, de diverses activités. La possibilité de pratiquer, dans l'avenir, une activité donnée en langue  $M$  dépend, entre temps, de son existence.

## 5. De l'identification à l'évaluation

Cet exposé ayant pour but de suggérer certains fondements d'une analyse coût-bénéfice des politiques de protection des langues menacées, il n'aborde qu'en passant les problèmes de quantification et d'évaluation monétaire proprement dite. Trois questions principales, liées à la collecte et à l'agrégation d'informations auprès des agents, doivent cependant être discutées.

1) Nous avons vu plus haut, en passant en revue les principes de base de l'analyse coût-bénéfice, que son application à la politique linguistique est pétrie de dangers. Même lorsque l'on estime avoir identifié certaines composantes de la valeur de la langue, les données pertinentes font généralement défaut<sup>15</sup>. Comme la langue est inséparable de l'immense majorité des activités humaines, il semble particulièrement difficile d'estimer, à travers des dépenses en transport ou des prix d'entrée (comme on le ferait pour une réserve naturelle, par exemple), la valeur que les agents attachent au fait qu'une langue puisse être utilisée. En conséquence, c'est le principe de l'évaluation contingente, avec tous les risques qu'elle comporte, qui semble seul utilisable (voir Mitchell et Carson, 1989; Kahneman et Knetsch, 1992). Rappelons que la question n'est pas d'avoir une évaluation correcte de la valeur de la langue; le but de l'exercice est d'avoir une approximation, fut-elle imprécise, plutôt que pas d'approximation du tout, ce qui obligerait la collectivité à s'en remettre à des jugements

purement arbitraires, souvent aussi infondés que leurs tenants sont obstinés. La complexité des questions à éclaircir, afin d'obtenir une évaluation monétaire quelconque, exige sans doute de recourir à des questionnaires détaillés posant des questions conditionnelles. Ceci interdit de se contenter du vote sur le sujet, puisque le vote est techniquement restreint à des questions à la formulation simple.

On demandera donc au public (ou, plus exactement, à un certain nombre d'individus représentatifs du public considéré) s'il leur est indifférent ou non de vivre en  $M$  ou en  $N$ , et/ou dans un monde où  $M$  existe ou n'existe pas; et, s'ils n'y sont effectivement pas indifférents, de dire combien ils seraient prêts à payer pour effectuer les diverses activités de leur journée en  $M$  plutôt qu'en  $N$  (ou l'inverse). Dans l'hypothèse qu'il existe suffisamment d'agents pour préférer utiliser la langue  $M$  plutôt que la langue  $N$  dans un certain nombre d'activités (que l'on pourra catégoriser en termes de *domaines* ou de *fonctions*), et pour préférer un monde dans lequel la langue  $M$  existe, on verra apparaître un bénéfice moyen  $b$ , qui doit, si l'enquête est bien faite, tendre vers la moyenne arithmétique de la grandeur  $dU$  définie dans (5). Il suffira alors de multiplier  $b$  par l'effectif  $p$  de la population considérée. La valeur obtenue sera ainsi :

$$B = pb \quad (6)$$

et elle donne une idée de la valeur que les agents accordent au fait qu'il soit possible d'utiliser la langue  $M$ . Implicitement,  $b = (b_e + b_u)$ , où le premier terme recouvre la valeur d'existence et d'option, et le second terme la valeur d'utilisation, à titre de bien et service final ou à titre de facteur de production.

2) Il demeure difficile de décider qui est habilité à donner son avis ou de qui l'avis sera pris en compte. Par exemple, revient-il aux résidents de la province du Nouveau-Brunswick seulement de se prononcer sur les ressources à consacrer à la préservation du français en Acadie? Ou ne doit-on consulter que les résidents de l'Est et du Nord de la province, où sont concentrés la majorité des francophones? Ou encore, est-il nécessaire de se baser sur l'opinion de l'ensemble

des citoyens canadiens? Le français n'est pas une langue menacée au même titre que les langues celtiques ou paléo-sibériennes; doit-on dès lors considérer ces dernières comme faisant partie du patrimoine de l'humanité entière, comme les biens architecturaux que l'UNESCO protège à ce titre?

Pour répondre à cette question, il faut revenir à notre problématique initiale. La décision à prendre est : quel montant de ressources doit être consacré à la préservation de  $M$ ? Ces ressources seront déboursées par une collectivité donnée; c'est donc, *a priori*, à un échantillon de membres de cette collectivité qu'il convient d'envoyer des questionnaires. Ceci, toutefois, doit être subordonné à des contraintes dictées par les droits fondamentaux. Qu'on imagine en effet ce qu'aurait pu donner, dans l'ancienne Yougoslavie (où les Serbes constituaient une majorité relative), une enquête sur la valeur de la préservation de l'albanais parlé par leurs concitoyens Kosovars : on aurait pu, de fait, aboutir à une évaluation négative de la survie de cette langue dans l'ancienne fédération. On ne saurait en déduire que des ressources devraient être consacrées à son éradication.

3) Cet exposé ne saurait prétendre avoir fait justice à certaines caractéristiques uniques de la langue. En particulier, la valeur moyenne  $b$  obtenue au moyen de l'évaluation contingente est susceptible d'être inférieure à la vraie valeur  $b^*$ . Les agents répondent aux questions posées sous l'hypothèse de données démolinguistiques stables. Cependant, la protection, voire la promotion de  $M$  grâce à la politique linguistique aura pour effet d'accroître la fréquence et la variété des usages possibles de  $M$ . En effet, en utilisant  $M$ , les agents contribuent à créer les conditions de sa survie : par leur demande de  $M$ , ils créent une offre de  $M$  pour d'autres locuteurs. D'autre part, plus ils utilisent la langue  $M$ , plus ils fournissent de « travail linguistique » (Raffestin, 1978). Ils produisent ainsi une foule de messages en  $M$ , qui se traduisent à leur tour par un investissement en terminologie plus important et renforcent la capacité expressive de la langue, etc. En conséquence, il est probable que les informants sous-estiment la valeur de la protection de  $M$ , et que  $b^* > b$ . Pour en tenir compte,

on peut multiplier la grandeur agrégée  $B$  par un paramètre positif  $k$ , afin d'obtenir une valeur totale supérieure à la somme des évaluations fournies par le public<sup>16</sup>. C'est donc exclusivement si  $kB < c$  que l'on peut affirmer que la protection de la langue  $M$  est trop onéreuse.

## Conclusion

L'exposé qui précède part du principe qu'il est indispensable d'évaluer ce que vaut une langue menacée afin de pouvoir comparer cette valeur aux dépenses qu'exigerait sa préservation (section 1).

Dans la section 2, qui commence par un rappel des principes de l'analyse coût-bénéfice, méthode désormais classique d'évaluation des projets, on souligne à quel point l'application de cette méthode est difficile pour des projets complexes, notamment lorsqu'ils portent sur la langue elle-même : l'analyse coût-bénéfice suppose en effet que l'on identifie, quantifie et évalue en termes d'une unité commune les différents canaux par lesquels l'existence d'une langue donnée est génératrice de valeur. Comme l'illustrent les rares tentatives de mesurer la valeur de la langue, ainsi que les découpages usuels de la langue par fonctions, il nous manque toujours une série de concepts permettant d'appliquer l'analyse coût-bénéfice à la protection des langues menacées.

À cet égard, l'évaluation des actifs naturels peut nous être utile, comme le montre la section 3. Les actifs naturels, comme la langue, sont multifonctionnels et interviennent à des degrés très variés dans les activités des agents. La théorie économique de l'environnement propose de considérer quatre formes de valeur qui proviennent de l'usage en tant que bien final, de l'usage en tant que facteur de production, de la possibilité ultérieure d'usage et du non-usage. En définissant l'objet de la politique linguistique comme la préservation du fait *qu'il soit possible d'utiliser la langue menacée*, on peut établir une analogie entre langue et actif naturel et adapter à la langue les catégories de valeur utilisées en économie de l'environnement pour évaluer les actifs naturels.

La section 4 propose un modèle simple qui décrit comment l'environnement linguistique affecte l'utilité, ou satisfaction, des agents. Il distingue les composantes de la valeur suivantes : (i) la satisfaction retirée d'activités de loisir ou d'expression d'identité auxquelles la langue est indispensable; (ii) la satisfaction retirée de toutes les autres activités, pour autant que l'usage d'une langue plutôt que d'une autre l'affecte réellement — en d'autres termes, pour autant que les langues en cause ne soient pas totalement interchangeables; (iii) la satisfaction retirée du simple fait qu'une langue demeure vivante, et du fait qu'il demeure possible de l'utiliser dans une période future.

Cette démarche nous permet de structurer une méthode d'identification des canaux par lesquels la préservation d'une langue menacée est porteuse de valeur. Comme le souligne la section 5, elle ne précise pas pour autant comment résoudre les problèmes de l'évaluation monétaire proprement dite. Elle nous permet toutefois de conclure que, pour le moment, seule la méthode dite de l'évaluation contingente permet d'approcher la valeur de la langue. Cette méthode repose sur l'enquête et supplée au manque de données observables; par ailleurs, elle demeure préférable au vote qui ne permettrait pas d'obtenir des informations assez précises.

La démarche esquissée ici ne constitue qu'une première étape, essentiellement exploratoire. Elle met en relief les difficultés que l'on rencontre dans l'évaluation des bénéfices d'une politique de préservation d'une langue menacée. Elle suggère néanmoins un cheminement cohérent pour fournir les approximations nécessaires à la prise de décision en politique linguistique et pourra peut-être servir de jalon dans l'élaboration d'une véritable théorie de la valeur de la langue.

## Notes

1. Comme le notent Stokey et Zeckhauser (1978 : 153), « We will find no escape from the numbers; they should be dealt with as honestly and accurately as possible. Ultimately the final decision will implicitly quantify a host of intangibles; there are no incommensurables when decisions are made in the real world. »
2. La répartition de la charge entre producteurs et consommateurs dépend de la valeur respective des élasticités-prix de l'offre et de la demande pour les biens en question.
3. Pour le Canada, le Commissariat aux langues officielles (1991 : 23) indique que le coût total des programmes fédéraux dits « de langues officielles » représentait 0,44% (moins d'un demi pour cent) des dépenses fédérales en 1990/91. Dans le cas de la Charte de la langue française au Québec, Vaillancourt (1978) évalue le coût à 2% du produit national québécois *au départ*, chiffre qui tendrait ensuite à s'amenuiser, ce que confirment les évaluations ultérieures plus détaillées dans Vaillancourt (1986), selon lesquelles le coût total de la politique de défense du français tendrait vers un quart de pour cent du produit intérieur brut du Québec, soit 225 millions de \$ par an, en \$ de 1984. Le gouvernement fédéral suisse accorde un peu plus de 6 millions de francs suisses par an (environ 4 millions \$) aux cantons des Grisons et du Tessin « pour la sauvegarde de leur culture et de leur langue » (Suisse, 1991 : 31).
4. « For wide-ranging programs, such as the War on Poverty of the 1960s, benefit-cost analysis is most useful as a paradigm. A detailed quantitative analysis of such programs would be impossible, but thinking about the way such an analysis should be carried out forces policy makers to think hard about categories of benefits and costs, to define their expectations about outputs, and to pay attention to the tradeoffs that are implicit in their decisions » (Stokey and Zeckhauser, 1978 : 135).

5. Chaudenson et de Robillard (1990) abordent la question dans l'autre sens, mais sans pour autant la résoudre : partant du principe que les ressources qui peuvent être consacrées à un projet de politique linguistique sont limitées, ils suggèrent de retenir « le meilleur » des projets *financièrement possibles*. Ce principe est connu dans la littérature sous le nom *d'efficience* (« cost-effectiveness »).
6. Un flux (comme la consommation) a une dimension temporelle : on parle de quantité consommée *par période de temps*, comme le mois ou l'année. Le stock, par contre, appartient au seul espace des quantités et il est évalué, à un point *t* dans le temps, comme la valeur d'un patrimoine financier.
7. Voir Grin (1992b) pour une revue récente de la littérature en économie de la langue.
8. Il est important de consacrer quelques lignes à lever une ambiguïté et à combattre une erreur fréquemment commise par les non-économistes qui invoquent les concepts économiques de « valeur d'usage » et de « valeur d'échange ». Ces deux concepts, et plus précisément l'opposition faite entre eux, sont quelque peu désuets depuis l'avènement de la théorie marginaliste de la valeur (voir par exemple Nicholson, 1989 : 9-11). Cependant, on peut continuer à dire que toute commodité a une valeur d'usage. Cette valeur d'usage peut être nulle, voire même négative. Elle est dérivée de l'utilité (ou satisfaction) qu'un agent économique retire de l'utilisation de ce bien et varie en fonction de la quantité de la commodité en question dont l'agent dispose. Elle est sous-jacente à la courbe de *demande*. Par contre, la valeur d'échange n'est rien d'autre que le prix auquel la commodité est échangée sur un marché. Il faut donc un marché où se rencontrent une *offre* et une *demande*, pour que l'on puisse parler de valeur d'échange. En l'absence de marché, on peut reconstruire une valeur d'échange théorique à travers les méthodes d'évaluation dont il est question ci-après. Il n'y a donc pas lieu de se laisser piéger par la métaphore (voir Bourdieu, 1982 : 59; ou Coulmas, 1992 : 83 et 108) et de croire que la langue a une valeur d'échange quand elle sert à « échanger » des messages, et qu'elle a une valeur d'usage quand on

l'utilise, par exemple, afin de mieux vendre certains produits aux locuteurs de cette langue.

9. Toutefois, eu égard aux exemples que donne Gobard de ces différentes fonctions, il n'est pas certain qu'il ne parle pas, au fond, de domaines au sens de Fishman.
10. Un bien ou service public, ou collectif, a deux caractéristiques qui le distinguent d'un bien ou service marchand habituel : l'impossibilité d'exclusion (qui fait que l'on ne peut, techniquement, restreindre l'usage du bien à ceux qui ont payé pour cela) et la non-rivalité de consommation (si l'individu  $i$  profite du bien  $x$ , cela ne diminue pas la quantité du bien  $x$  disponible pour l'individu  $j$ ). L'exemple classique du service collectif est l'éclairage public.
11. À cet égard, Mitchell et Carson (1989 : 1) notent : « Few endeavors are more difficult than assigning a dollar value to something as elusive as increases in air visibility, or keeping the option of paddling a canoe in a wilderness preserve. »
12. On aura soin, dans l'examen, de ne pas confondre le prix de la langue et le prix des biens (cours de langue, manuels, etc.) qui servent à l'acquérir.
13. Il n'y a aucune limite *a priori* quant à la nature des activités en question. Pour un exposé plus détaillé de ce type de modèles, voir Grin (1990).
14. Nous omettons ici toute discussion des propriétés de la fonction  $z$ , qui est assimilable à une fonction de production habituelle.
15. À témoin les difficultés que rencontre Coulmas (1991) à tirer des conclusions générales sur la valeur relative des langues à partir d'observations sur l'importance relative des industries linguistiques (enseignement, médias).
16. La quantification du paramètre  $k$  soulève, en elle-même, des problèmes théoriques complexes qui ne seront pas discutés ici.

## Bibliographie

- APPEL, Pierre et René MUYSKEN (1987), *Language Contact and Bilingualism*, Londres, Edward Arnold.
- BARANZINI, Andrea (1990), « Analyse économique de l'environnement : orientations principales », dans G. PILET (dir.), *Analyse du rôle de l'environnement dans les macroprocessus économiques*, Rapport au Fond National de la Recherche Scientifique 1.378-0.86, Berne / Genève, p. 384-454.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BRANDEN, J. et C. KOLSTAD (1991), *Measuring the Demand for Environmental Quality*, Amsterdam, North-Holland.
- BROWN, Gardner (1984), « A Model for Valuing Endangered Species », *Journal of Environmental Economics and Management*, 11, p. 303-309.
- CANADA (1991), *Les langues officielles : des faits et des chiffres*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- CHAUDENSON, Robert et Didier de ROBILLARD (1990), *Langues, économie, développement*, Aix-Marseille, Université de Provence.
- COULMAS, Florian (1991), « The Language Trade in the Asian Pacific », *Journal of Asian Pacific Communication*, 2, p. 1-27.
- COULMAS, Florian (1992), *Die Wirtschaft mit der Sprache*, Francfort, Suhrkamp.
- CRYSTAL, David (1987), *The Cambridge Encyclopedia of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DESAIGUES, Brigitte et Patrick POINT (1990), « Les méthodes de détermination d'indicateurs de valeur ayant la dimension de prix pour les composantes du patrimoine naturel », *Revue économique*, 41, p. 269-319.

- FISHMAN, Joshua (1965), « Who Speaks What Language to Whom and When? », *La Linguistique*, 2, p. 67-88.
- FREEMAN, A. Myrick (1979), *The Benefits of Environmental Improvement*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- GOBARD, Henri (1966), *L'aliénation linguistique, analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion.
- GRENIER, Gilles (1984), « The Effect of Language Characteristics on the Wages of Hispanic-American Males », *Journal of Human Resources*, 19, p. 35-52.
- GRIN, François (1990), « The Economic Approach to Minority Languages », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 11, p. 153-173.
- GRIN, François (1992a), « Towards a Threshold Theory of Minority Language Survival », *Kyklos*, 45, p. 69-97.
- GRIN, François (1992b), « The Economics of Language : Survey, Assessment and Resource Guide », *Linguistic Decisions*, 18, Seattle, University of Washington.
- GRIN, François (à paraître 1993), « Immigrant and Autochthonous Language Rights : A Territorial Approach to Multilingualism », dans T. SKUTNABB-KANGAS et R. PHILLIPSON (éd.), *Linguistic Human Rights*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JERNUDD, Björn (1971), « Notes on Economic Analysis for Solving Language Problems », dans B. JERNUDD et J. RUBIN (éd.), *Can Language Be Planned?*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- KAHNEMAN, Daniel et Jack KNETSCH (1992), « Valuing Public Goods : The Purchase of Moral Satisfaction », *Journal of Environmental Economics and Management*, 22, p. 57-70.

- MITCHELL, Robert et Richard CARSON (1989), *Using Surveys to Value Public Goods : The Contingent Value Method*, Washington, Resources for the Future.
- NICHOLSON, Walter (1989) [4<sup>e</sup> éd.], *Microeconomic Theory*, Chicago, Dryden.
- PERRINGS, Charles, Carl FOLKE et Karl-Göran MÄLER (1992), « The Ecology and Economics of Biodiversity Loss : The Research Agenda », *Ambio*, 21, p. 201-211.
- POOL, Jonathan (1992), *Come Let Us Speak Together : The Rational Choice of Official Languages*, manuscrit, University of Washington.
- RAFFESTIN, Claude (1978), « La langue comme ressource : pour une analyse économique des langues vernaculaires et véhiculaires », *Cahiers de géographie du Québec*, 22, p. 279-286.
- SCHELLING, Thomas (1989), « Value of Life » dans J. EATWELL, M. MILGATE et P. NEWMAN (éd.), *Social Economics*, New York, Norton.
- SKUTNABB-KANGAS, Tove et Robert PHILLIPSON (1989), « Wanted! Linguistic Human Rights », *Rolig-papir* 44-89, Roskilde Universitetscenter Lingvistgruppen.
- STOKEY, Edith et Richard ZECKHAUSER (1978), *A Primer for Policy Analysis*, New York, Norton.
- SUISSE (1991), *Message concernant la révision de l'article constitutionnel sur les langues (art. 116 cst.)*, Berne, Chancellerie fédérale.
- THIEBERGER, Nicholas (1990), « Language Maintenance : Why Bother? », *Multilingua*, 9, p. 333-358.
- THORBURN, Thomas (1971), « Cost-Benefit Analysis in Language Planning », dans B. JERNUDD et J. RUBIN (éd.), *Can Language Be Planned?* Honolulu, The University Press of Hawaii.

VAILLANCOURT, François (1978), « La charte de la langue française au Québec : un essai d'analyse », *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, 4, p. 284-308.

VAILLANCOURT, François (1986), « The Costs and Benefits of Language Policies in Quebec, 1974-1984 : Some Partial Estimates », dans H. TONKIN et K. JOHNSON-WEINER (éd.), *The Economics of Language Use*, New York, Center for Research and Documentation on World Language Problems.

VAILLANCOURT, François (1991), « The Economics of Language : Theory, Empiricism and Application to the Asian Pacific », *Journal of Asian Pacific Communication*, 2, p. 29-44.



# « Europe » 93 : douze pays et leurs langues

Henriette WALTER

UNIVERSITÉ DE HAUTE-BRETAGNE

ET

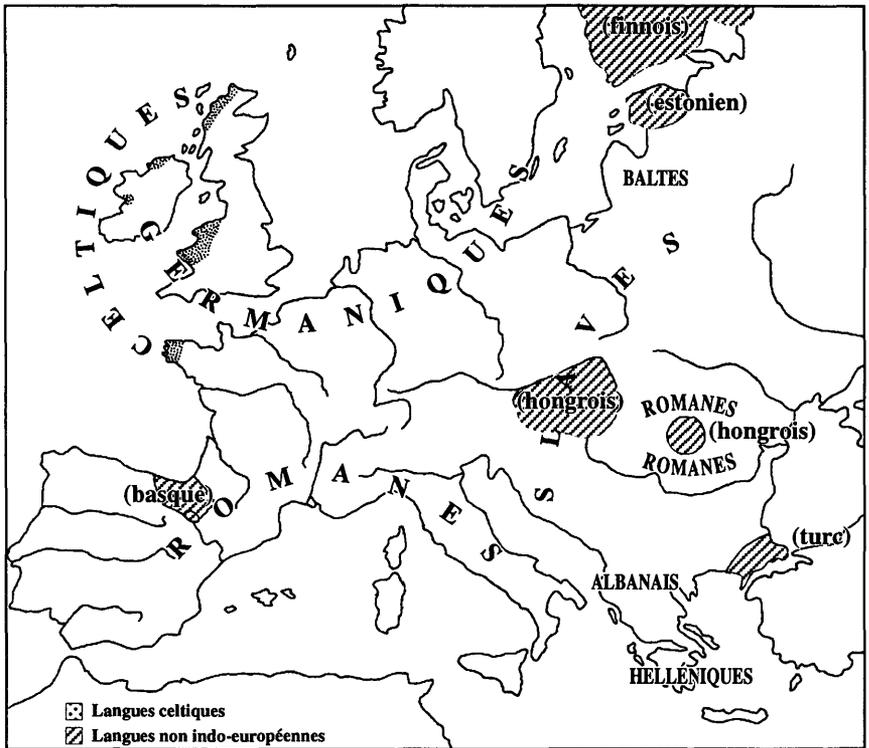
ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES

## Deux lignes de partage principales

C'est par un abus de langage que l'on dit *Europe* tout court lorsqu'on fait référence à l'Europe des douze pays de la Communauté Économique Européenne, à savoir l'Irlande, la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce. Cette « Europe », avec des guillemets, est donc fort incomplète. Cependant, avec uniquement ses dix-huit langues officielles d'État ou officielles régionales, elle présente déjà suffisamment de diversité pour apparaître comme une mosaïque multiforme et complexe. Il faudrait en fait ajouter à cet inventaire initial un certain nombre d'autres langues, parlées par des minorités et souvent méconnues ou minimisées, mais qui font partie intégrante du patrimoine culturel de l'Europe et qui constituent en réalité un des éléments de sa personnalité les plus difficiles à cerner et à décrire. Le sujet est en outre un peu délicat à traiter parce qu'il touche à la sensibilité la plus profonde des Européens, et « Touche pas à ma langue! » pourrait bien être l'un des slogans des années à venir dans cette région du

monde. Enfin, la matière est particulièrement abondante, car elle mêle des considérations historiques et géographiques qui se superposent à des problèmes humains.

Avant d'aborder la description des circonstances qui ont fait les langues de l'Europe, laquelle conduira à l'examen de l'histoire des peuples qui les ont fait vivre, je vous propose une approche géographique et synchronique simplifiée, qui oblige à élargir l'angle de vision à l'ensemble de l'Europe : celle qui va de l'Atlantique à l'Oural.



Les grandes divisions linguistiques de l'Europe

On peut y discerner deux grandes lignes de partage, qui séparent trois grandes zones linguistiques :

- une ligne plus ou moins verticale, qui traverse l'Allemagne, puis se faufile entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie, se retrouve en Suisse et se termine au nord de l'Italie. Elle laisse à l'Est les langues slaves, qu'elle sépare des langues germaniques;

- une autre ligne, qui passe entre la Grande-Bretagne et la France, coupe la Belgique en son milieu, descend verticalement à travers la Lorraine et la Suisse jusqu'à la frontière italienne qu'elle suit jusqu'à Trieste, et délimite les langues germaniques, au Nord et les langues romanes, au Sud.

Cette division grossière laisse sur les marges :

dans la partie méridionale, le grec, à l'Est, et passe sous silence le roumain, îlot roman en zone slave, ainsi que le basque à l'extrême Ouest, en zone romane;

dans la partie septentrionale, les langues celtiques, ainsi qu'un certain nombre d'autres langues, génétiquement différentes, comme le hongrois, le finnois et l'estonien.

Si elle a donc l'inconvénient d'unifier à tort ce qui est divers, cette division très approximative présente néanmoins l'avantage de fixer un cadre général qui met en lumière un fait important : la plus grande partie de l'Europe qui nous intéresse ici, celle des douze pays de la Communauté Économique Européenne, est placée sous le signe de l'indo-européen.

Dans l'Europe des douze, seuls le Portugal, la France, les Pays-Bas et la Grèce n'ont qu'une langue officielle. Tous les autres pays en ont au moins deux, dont certaines sont seulement des langues officielles régionales. L'Espagne en a cinq.

En effet, à une exception près — le basque — toutes les langues officielles de la C.E.E. se rattachent à la grande famille indo-européenne. Quatre branches y sont représentées :

- la branche hellénique, avec le grec;
- la branche celtique, avec l'irlandais et le gallois;

- la branche latine, avec les langues romanes (italien, sarde, français, espagnol, catalan, aranais, galicien, portugais);
- la branche germanique, avec le danois, le féroïen, l'anglais, le néerlandais, l'allemand et le luxembourgeois.



Les langues officielles de l'Europe

### Le tsigane, langue sans territoire

Si on prenait aussi en compte les langues non officielles, il faudrait absolument joindre à cette liste des langues de la branche slave (en Allemagne, en Italie et en Grèce, par exemple) et même des langues de la branche indo-iranienne, dispersées sur tout le territoire européen.

En effet, on connaît dans toute l'Europe des populations aux noms divers — *Tsiganes, Gitans, Bohémiens, Manouches, Gipsies, Roms, Romanichels, Kalderash* — dont la langue était à l'origine une variété de langue indo-iranienne, apparentée au sanskrit. Ces populations ont dû quitter l'Inde au moyen-âge, mais leur trace n'est signalée en Europe qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, d'abord en Grèce. Le nom d'*Égyptiens* qu'on leur donne alors en français et qu'on leur donne encore en anglais (*Gipsies* ou *Gypsies*), ne vient pas de leur passage en Égypte mais du nom du quartier dit de la *Petite Égypte*, qui se trouvait dans la ville de Modon, en Grèce, dans le Péloponnèse (Martinez, 1986 : 8).

On les appelle aujourd'hui les « gens du voyage » car leur mode de vie est caractérisé dans toute l'Europe par un goût persistant du nomadisme, qu'ils pratiquent depuis des siècles et qui évoque des déplacements beaucoup plus anciens, ceux des premières populations porteuses des langues indo-européennes.

## Les « Indo-Européens »

L'histoire des langues indo-européennes pourrait s'inscrire dans un grand mouvement d'Est en Ouest qui aurait pris naissance il y a plus de 5 000 ans. Le conditionnel est de rigueur car, pour cette longue histoire qui précède les premières attestations écrites de ces langues (vers la fin du deuxième millénaire avant J.-C.), les linguistes n'ont à leur disposition que la comparaison des langues attestées, ce qui leur permet seulement de reconstruire des formes plus anciennes, mais non pas d'identifier les populations qui les prononçaient. L'étude du vocabulaire commun fournit l'image d'une société aux caractéristiques nettement marquées, une société patriarcale, fortement hiérarchisée et répartie en trois classes :

- la classe religieuse, qui exerçait le commandement;
- la classe des guerriers, responsables de la défense;
- la classe des travailleurs, qui assuraient la production.

Si l'on veut mettre en relation cette société telle qu'elle apparaît dans son expression linguistique et celle des populations ayant laissé des traces matérielles antérieurement au deuxième millénaire avant J.-C., il faut avoir recours aux travaux des archéologues.

Parmi les thèses récentes (Renfrew, Gamkrelidze & Ivanov, Gimbutas, Martinet), l'une des plus séduisantes est celle de Marija Gimbutas. Fondée sur des fouilles archéologiques, elle présente l'hypothèse d'une infiltration dans l'Europe centrale, aux alentours du IV<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., de cavaliers armés plus ou moins nomades, et partis des steppes du sud de la Russie, au-delà du Dniepr, un ou deux millénaires auparavant. Leurs tombes, appelées *kourganes*, d'un mot russe désignant des tumulus, abritaient généralement les restes d'un homme, sans doute un chef, entouré de plusieurs squelettes féminins, sans doute ses épouses, immolées rituellement au moment de la mort du chef. Les tombes les plus anciennes datent du V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et se trouvent sur les côtes septentrionales de la mer Noire, tandis que d'autres du même type s'échelonnent vers le centre et le nord de l'Europe, mais avec des datations de plus en plus récentes, ce qui favorise l'hypothèse de mouvements de populations d'une même origine et allant dans la même direction. Vers le IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., on les retrouve dans le bassin danubien, puis à partir du III<sup>e</sup> millénaire, dans ce qui est aujourd'hui la Pologne et l'Allemagne (Gimbutas, 1970 : 192-193).

Mais entre-temps, les peuples des kourganes avaient dû entrer en contact dans les plaines du Danube avec une autre civilisation, celle de la « vieille Europe », révélée également par les objets de fouilles de datation plus ancienne (Gimbutas, 1989). Alors que les peuples venus de la mer Noire semblent avoir été des cavaliers armés et conquérants, grands chasseurs et adorateurs du soleil et du feu — les données linguistiques des langues attestées autorisent à le penser — les populations de la « vieille Europe » semblent avoir été pacifiques, agricoles, matriarcales et fidèles à une déesse-mère, image de la fécondité, sous le signe de la lune et de l'eau : un tout autre art de vivre (Gimbutas, 1982a et b).

On peut imaginer quel a pu être l'aboutissement du heurt de ces deux cultures opposées : la soumission au plus fort. Mais la naissance, quelques siècles plus tard, de ce qu'on a pu appeler le « miracle grec » est peut-être au contraire le résultat d'une symbiose heureuse entre une civilisation masculine plutôt violente et conquérante, et d'une civilisation pacifique et agreste, et dont le panthéon féminin abondait en divinités des eaux et de la fécondité (Martinet, 1989 : 3 et 1986 : 53).

Quittant le groupe probablement avant le II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., les Achéens, lointains ancêtres des Grecs, s'étaient dirigés vers la Grèce, où leur langue sera ensuite le véhicule de la civilisation mycénienne. Plus tard arriveront les Ioniens, les Éoliens et enfin les Doriens vers 1200 av. J.-C.

Parce qu'elle a été le berceau de la civilisation européenne, c'est par la Grèce que commencera notre parcours linguistique à travers les douze pays de l'Europe. Il se poursuivra avec l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France, puis la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, et se terminera avec l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande (Cf. Carte d'orientation).

## La Grèce

L'histoire linguistique de la Grèce est caractérisée par un effet de balancier qui fait alterner des périodes de divergence et de convergence. Après une période de grande diversité linguistique s'était établie une langue commune ou *koinè* fondée sur le dialecte attique d'Athènes, sous Alexandre le Grand, au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Cette période d'uniformisation a été suivie d'une nouvelle dialectalisation sous la domination byzantine, qui porte le centre politique et culturel hors d'Athènes. Les invasions successives — slave, arabe, normande et vénitienne — ont été d'autres facteurs qui ont favorisé la divergence des usages et ce n'est qu'avec l'indépendance de la Grèce (1830), qu'un nouveau mouvement de convergence conduira progressivement à l'unification du grec.

À l'époque actuelle, il reste peu de traces des anciens dialectes helléniques, en dehors du tsaconien, sur la côte orientale du Péloponnèse, et du pontique, dialecte de populations venues de la mer Noire (le *Pont-Euxin* des Anciens) vers 1920 et aujourd'hui dispersées en Attique et dans le nord-ouest et l'ouest de la Grèce. Il existe également en Grèce des minorités parlant d'autres langues indo-européennes, telles que l'aroumain et le mégléno-roumain, le slavo-macédonien, l'albanais (*arvanitika*), le bulgare (*pomaque*) et l'arménien, mais aussi le turc, langue non indo-européenne. Toutes langues confondues, les locuteurs de ces langues étrangères ne représentent que 4 à 5 pour cent de la population totale.

Mais ce qui caractérise plus spécifiquement la situation grecque, c'est qu'elle a longtemps été dominée par l'existence d'une dualité entre une langue noble, prestigieuse, appelée *katharevousa*, ou langue épurée, et une langue ordinaire, appelée *démotique*, ou langue du peuple. Cette situation de diglossie a duré pendant des siècles, au cours desquels les affrontements entre partisans de l'une ou de l'autre ont été violents. Une solution officielle à ce problème a été apportée le 30 avril 1976, date à laquelle a été promulguée une loi établissant le néo-hellénique — c'est-à-dire le *démotique* — comme langue de l'enseignement.

Les querelles sont aujourd'hui apaisées mais seize ans plus tard, la *katharevousa* n'a pas pour autant disparu.

## L'Italie

Passer de Grèce en Italie, c'est aussi passer du grec au latin, ce qui permet de rappeler qu'un autre groupe indo-européen, celui des Italiques, également vers 2000 av. J.-C., avait quitté le groupe pour se diriger vers ce qui est aujourd'hui l'Italie. Le mouvement s'est fait en deux vagues, dont la première est à l'origine de la civilisation des Terramares, que l'on situe dans les marécages de la plaine du Pô, dans le nord du pays, et dont le premier habitat en Italie était bâti sur pilotis. Dans cette région, où les premiers chemins étaient des ponts au-dessus des terrains marécageux, le constructeur de ponts, le

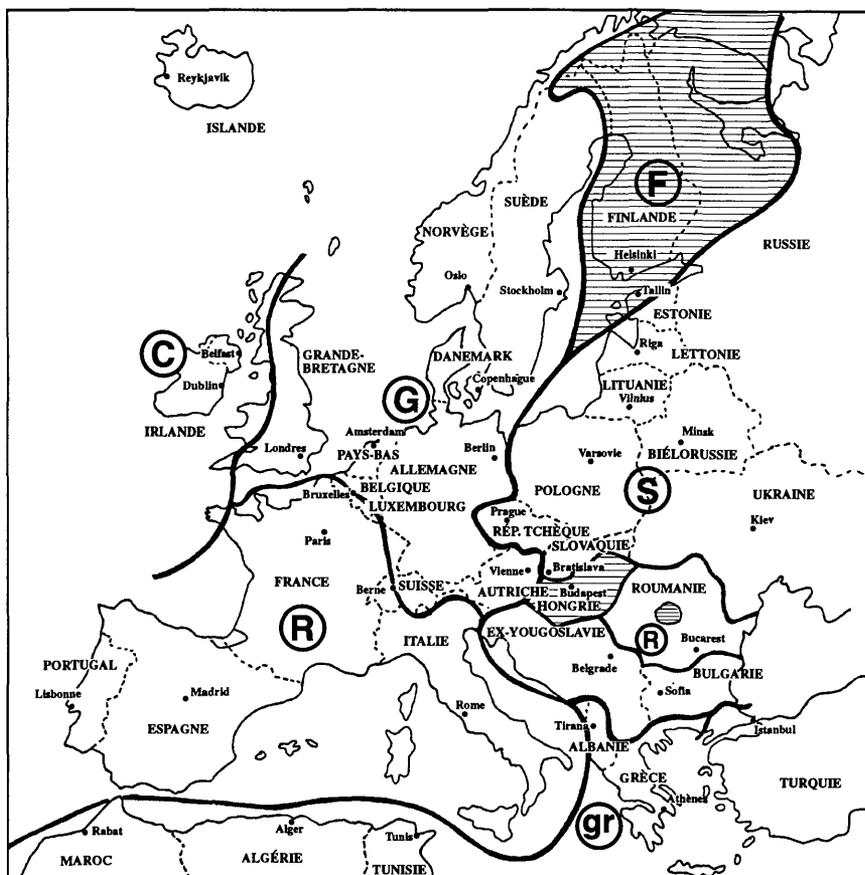
*pontifex* latin, était un personnage important, et l'on comprend dès lors que l'évolution sémantique ait pu conduire à « pontife » (Martinet, 1986 : 42). Les habitants des Terramares sont sans doute les ancêtres de ceux que l'on retrouvera plus tard à Rome et dont la langue latine fera le tour du monde.

L'italien n'est pourtant pas né de la variété du latin parlé à Rome, mais de celle qui s'était développée en Toscane, dans cette région située autour de Florence où, pendant des siècles auparavant, avait brillé la civilisation étrusque. C'est aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles de notre ère que le florentin commence à se répandre dans les autres provinces italiennes qui, chacune, parlait alors son propre dialecte. (De Mauro, 1963 : 27-29). Mais alors que sous sa forme écrite, grâce aux productions de trois écrivains florentins — Dante, Boccace et Pétrarque — le toscan séduit le reste de l'Italie, qui va bientôt l'adopter comme sa langue littéraire, la prononciation typique de la Toscane — connue sous le nom imagé de *gorgia toscana* — ne sera jamais acceptée et restera un objet de dérision pour ces gens qui parlent *coll'uovo in bocca* (avec un œuf dans la bouche).

L'italien commun est donc né du toscan (au moyen-âge) bien avant l'unification de l'Italie (au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), mais il est longtemps resté uniquement une langue écrite pour la majorité des Italiens, qui, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, étaient pratiquement tous des dialectophones. Aujourd'hui encore, et malgré un mouvement de recul qui gagne du terrain, les dialectes régionaux montrent une stabilité étonnante, même hors des milieux ruraux (Walter, 1990).

En plus des multiples dialectes italo-romans, parmi lesquels le ladin et le frioulan tiennent une place à part, l'Italie abrite aussi des îlots d'allemand (langue officielle dans le Haut-Adige), de slovène, de croate, d'albanais, de grec, mais aussi de catalan, d'occitan, de francoprovençal et de français, lequel a même le statut de langue officielle dans le Val d'Aoste.

L'Italie représente ainsi l'un des paysages linguistiques les plus diversifiés de l'Europe.



Carte d'orientation

C langues celtiques - G langues germaniques - S langues slaves

R langues romanes - F langues finno-ougriennes - gr grec

## L'Espagne

Alors que l'italien commun prend ses racines dans la littérature, on pourrait dire que l'espagnol est le fruit de la religion. À l'époque de l'invasion arabe, le castillan n'était que le dialecte d'une petite région fortifiée dans les monts Cantabriques, la Castille — dont le nom évoque les châteaux forts — et c'est la progression de

la Reconquête, conçue comme la reconquête du christianisme sur l'islam, qui va permettre à la langue de la Castille, grâce à des alliances successives, de se répandre vers le Sud. Elle y remplacera peu à peu les dialectes mozarabes, qui étaient des dialectes romans nés du contact de l'arabe et du latin évolué dans les régions occupées.

À l'est de la Péninsule, la progression du catalan vers le Sud a également été un effet de la Reconquête, tandis que les autres dialectes du Nord, du Centre et du Sud étaient progressivement absorbés par le castillan. Dans les régions méridionales, l'andalou n'est pas une évolution directe du latin, mais un dialecte né du castillan après la Reconquête.

Dans le Nord, l'aragonais et l'asturo-léonais ont vu, au cours des siècles, leur domaine se restreindre au profit du castillan, tandis que le galicien a réussi à acquérir le statut de langue officielle en 1976, en même temps que le catalan et le basque. Depuis 1990, l'aranais, qui est une variété de gascon parlée en pays catalan, bénéficie également du statut de langue officielle régionale.

Avec ses cinq langues officielles, l'Espagne est, de tous les pays d'Europe, celui qui est allé le plus loin dans la reconnaissance des droits linguistiques de ses citoyens.

## **Le Portugal**

Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, le galicien et le portugais ne formaient qu'un seul et même dialecte au nord-ouest de la Péninsule, le gallaïco-portugais, qui était devenu pendant tout le moyen-âge une langue littéraire de grand prestige. La séparation entre les deux langues s'était ensuite opérée, d'une part en raison de la Reconquête, qui avait transporté vers le Sud les usages du Nord, d'autre part du fait que la Galice s'était ensuite trouvée annexée au royaume de Castille.

Alors que le galicien s'est dès lors trouvé dans l'orbite du castillan, le portugais a pu développer ses spécificités à partir des

usages venus du Nord-Ouest, acclimatés par la suite dans la région de Coimbra et de Lisbonne, où la Cour s'était installée. De cette région partiront ultérieurement les innovations qui deviendront graduellement la norme du portugais, une langue romane qui, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, s'ouvrira aussi aux influences d'outremer.

Malgré des différences régionales perceptibles, cette langue connaît aujourd'hui une assez grande homogénéité sur l'ensemble de son territoire. Il faut toutefois signaler, dans la campagne autour de Miranda do Douro (à la frontière nord-est du Portugal et de l'Espagne), la survivance d'un dialecte léonais en territoire portugais, de même qu'il existe quelques enclaves portugaises en territoire espagnol.

## **La France**

Le paysage linguistique de la France est beaucoup plus diversifié, avec ses idiomes celtiques (breton), germaniques (flamand, alsacien, lorrain) et romans (catalan, parlers d'oc, parlers d'oïl, francoprovençal et corse), auxquels il faut ajouter une langue non indo-européenne, le basque.

Pourtant, la France a une longue tradition centralisatrice et unificatrice en matière de langage, une tradition qui remonte au moyen-âge, mais qui n'a pas empêché les dialectes de continuer à vivre en France. Ce n'est pas pour des raisons littéraires (comme l'italien), ni pour des raisons religieuses (comme l'espagnol et le portugais), mais pour des raisons éminemment politiques que le dialecte de l'Île-de-France, celui du roi et du pouvoir, est devenu le français. Le pays est néanmoins resté en majorité bilingue jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Même l'enquête de l'abbé Grégoire, qui l'avait conduit à prononcer son fameux discours de 1794 en faveur de l'abolition des patois (Walter, 1989 : 107), n'avait pas réussi à faire reculer ces derniers et c'est la première guerre mondiale qui, cent vingt ans plus tard, a marqué le début de leur abandon. La deuxième guerre mondiale a accéléré et aggravé un processus de désaffection qui semblait irréversible.

Mais en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, alors que les langues régionales ont connu partout, et plus particulièrement en zone d'oïl, un recul spectaculaire, on assiste à un retour de l'intérêt pour ce patrimoine linguistique que l'on cherche maintenant à préserver de l'oubli. Il est vrai que les parents n'élèvent plus leurs enfants dans la langue régionale, mais des associations se forment, des enseignements s'organisent et, peut-être par besoin de retrouver leurs racines, certains jeunes éprouvent de nos jours de plus en plus le désir d'apprendre la langue de leurs grands-parents. Cette langue apprise sur le tard exerce alors une fonction un peu emblématique et fait l'objet d'une étude plus sentimentale et plus passionnée, ce qui, sous une forme un peu livresque et un peu « fabriquée », l'empêche en tout cas de s'éteindre à jamais.

## **La Belgique**

Avec ses trois langues officielles, le flamand (c'est ainsi que l'on nomme en Belgique cette variété de néerlandais), le français et l'allemand, la Belgique fait la liaison entre la zone romane et la zone germanique, dont les frontières sont, dans ce pays, fixées par décret : selon le « principe de territorialité », chacune des trois langues a son propre territoire, à l'exception de Bruxelles, où s'applique le « principe de personnalité », qui laisse chacun libre d'employer le français ou le flamand. Ce bilinguisme officiel de la région de Bruxelles recouvre un état de fait assez original car, située en zone flamande, la ville est en majorité francophone.

Quant à la minorité germanophone, elle réside essentiellement dans les cantons de Saint-Vith et d'Eupen (Beheydt & Jucquois, 1992).

## **Le Luxembourg**

Le Grand-Duché de Luxembourg, situé comme la Belgique au point de rencontre des langues romanes et des langues germaniques, se trouve également sur la frontière qui sépare les parlers haut-allemands (au Sud) des parlers bas-allemands (au Nord). Toute la population y parle en famille le luxembourgeois, un parler

germanique d'origine francique de type mosellan, apparenté à ceux de Trèves ou de Bitburg en Allemagne et à ceux de Saint-Vith et d'Eupen en Belgique.

Mais deux autres langues sont omniprésentes dans la vie quotidienne des Luxembourgeois : le français et l'allemand. Les panneaux indicateurs sont écrits en français, de même que les enseignes des magasins, tandis que, dans les journaux, les éditoriaux sont le plus souvent en allemand. Les nouvelles y sont rédigées soit en allemand, soit en français et les publicités tour à tour en allemand, en français et en luxembourgeois. La justice se rend en français mais l'Église catholique prêche en luxembourgeois, tout en utilisant l'allemand dans ses communications écrites. Enfin, les grands discours politiques se font en français, tandis que pour les communications publiques plus familières, comme par exemple à l'occasion des vœux de Noël, le chef de l'État s'adresse à ses concitoyens en luxembourgeois.

Alors que les langues officielles du Luxembourg sont le français et l'allemand, le luxembourgeois a acquis depuis le 24 février 1984 le statut de langue nationale (Müller, 1992).

## **Les Pays-Bas**

Le néerlandais est devenu la langue commune des Pays-Bas au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'activité économique et culturelle du pays s'était déplacée du Sud vers le Nord, où s'étaient réfugiés de nombreux, riches et puissants immigrants venus du Brabant et des Flandres. Cette langue germanique du groupe bas-allemand a donc pour origine des usages du Sud, acclimatés et développés dans les provinces du Nord et en particulier en Hollande. Cela explique pourquoi les étrangers ont pris l'habitude de désigner cette langue comme le *hollandais* — à tort, bien entendu.

En dehors du néerlandais, qui est la langue officielle, il existe une autre langue commune dans le nord du pays, le frison. Cette langue germanique, qui est plus proche de l'anglais que du néerlandais,

est parlée par environ les deux tiers des habitants de la Frise, qui compte environ 600 000 habitants, tous bilingues.

## L'Allemagne

Contrairement à la plupart des autres langues de l'Europe, pratiquement toutes nées du développement et de l'essor de l'un des dialectes existants, l'allemand officiel est une langue écrite qui avait été créée un peu artificiellement au XIV<sup>e</sup> siècle pour la correspondance des affaires et pour la rédaction des actes administratifs dans la chancellerie impériale de Prague, à partir de formes du haut-allemand. C'est cette langue qui s'est ensuite imposée comme seule langue écrite, grâce en particulier au fait que Luther avait aussi choisi cette langue pour sa traduction de la Bible. Par ailleurs, la diversité dialectale régnait dans la langue parlée et s'est maintenue jusqu'à nos jours.

En outre, et en dehors de la population étrangère, qui s'élève à près de 5 millions de personnes, dont 1 million et demi de Turcs, il existe en Allemagne deux régions aux caractéristiques linguistiques bien particulières : la Lusace et le Schleswig-Holstein.

En Lusace, au sud-est de Berlin, une minorité de quelques dizaines de milliers de personnes parle le sorabe, surtout en milieu rural. C'est une langue slave du groupe occidental, qui partage certains traits avec le tchèque, et qui ressemble par certains autres traits au polonais. Tous les Sorabes sont bilingues.

Le Schleswig-Holstein, qui est la partie allemande de la presqu'île du Jutland, connaît une situation linguistique plus mêlée, avec trois langues appartenant au groupe germanique : l'allemand, le danois et le frison. La minorité danoise compte environ 25 000 personnes, mais seule une partie de cette population parle aujourd'hui le danois. De son côté, le frison, parlé dans quelques villages au bord de la mer du Nord, quoique en net recul par rapport à l'allemand, ne semble pas près de s'éteindre (Welke, 1992).

## **Le Danemark**

Langue officielle du Royaume du Danemark, le danois est une langue germanique du Nord, qui s'est différenciée des trois autres langues scandinaves entre le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle. Depuis 1920, l'allemand y a été reconnu comme langue régionale dans le Sud-Jutland, contrepartie de la situation du danois dans le Schleswig-Holstein en Allemagne.

Dans les îles Féroé, situées entre les Shetland et l'Islande, et rattachées à la couronne du Danemark depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, on parle une langue scandinave, le féroïen, qui est plus proche de l'islandais et du norvégien rural que du danois.

Si le féroïen a le statut de langue officielle régionale dans les îles Féroé, ce n'est pas le cas de la langue commune du Groenland. Dans ce territoire, qui fait partie du Danemark depuis 1953, mais qui est géographiquement plus proche du continent américain, la langue des habitants n'est pas scandinave, mais une variété proche des langues amérindiennes du Canada, l'inuktitut. Tous les habitants la parlent et seuls les enfants ont appris le danois.

## **La Grande-Bretagne**

En Grande-Bretagne, il existe une langue officielle d'État, l'anglais, et deux langues officielles régionales : le gallois, au Pays de Galles, et le français, dans les îles anglo-normandes.

L'anglais, qui est fondamentalement une langue germanique de l'Ouest, peut aussi être considérée comme la plus latine des langues germaniques, du fait de son contact précoce avec le latin, puis de sa longue fréquentation du français, langue de la Cour et de l'aristocratie du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais au XIV<sup>e</sup> siècle, le dialecte de Londres prend de la vigueur et s'impose comme langue commune, reléguant les autres dialectes au rang de langues locales. C'est le sort qui a été réservé au scots, dialecte anglo-saxon des Lowlands à la limite avec la zone du gaélique, mais idiome germanique et non pas

celtique. Le scots était resté langue officielle du royaume d'Écosse jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, mais s'était trouvé refoulé dans les campagnes au moment où, à la mort de la reine Élisabeth 1<sup>re</sup>, le roi Jacques VI d'Écosse, fils de Marie Stuart, avait réuni en 1603 les deux couronnes en devenant Jacques 1<sup>er</sup> d'Angleterre et avait transporté la Cour à Londres. Après s'être illustré dans des écrits littéraires de valeur, le scots semble aujourd'hui en voie de disparition.

Parmi les langues celtiques de Grande-Bretagne, c'est le gallois qui montre de nos jours la plus grande vitalité. Le gaélique d'Écosse est parlé par des bilingues, tandis que le cornique et le manxois, qui ne sont plus parlés dès l'enfance, connaissent un certain renouveau grâce aux efforts d'un groupe de passionnés qui ne veulent pas les voir mourir.

## L'Irlande

À l'extrême bord occidental de l'Europe, l'Irlande constitue un véritable paradoxe pour la vie des langues puisque sa deuxième langue officielle, l'anglais, est parlée quotidiennement par toute la population dès l'enfance, alors que sa première langue officielle, l'irlandais, est le plus souvent apprise à l'école et n'est pas, pour ses usagers, l'instrument de communication le plus naturel. Il y a pourtant des régions où l'irlandais est encore la langue quotidienne de la majorité des habitants, dans ce qu'on nomme le *Gaeltacht*, (pays des Gaels), dans sept comtés disséminés dans l'extrême ouest de l'île.

Après une période florissante, qui a donné au monde une poésie de grand prestige, c'est à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que l'irlandais a reculé devant l'invasion de l'anglais. La grande famine du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a ensuite provoqué la mort d'un million et demi de personnes, et l'émigration d'un autre million d'Irlandais. Ces deux circonstances ont accéléré le recul de cette langue celtique.

C'est la création du mouvement nationaliste irlandais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui donnera une nouvelle impulsion à la langue, dont le rétablissement officiel deviendra l'une des principales

revendications. C'est maintenant chose faite et l'enseignement de l'irlandais est aujourd'hui général en Irlande, pour des citoyens qui l'apprennent tous à l'école et qui sont tous bilingues.

### **Et maintenant?**

Au cours de ce rapide voyage parmi les langues de l'Europe communautaire, on a pu constater que les frontières linguistiques ne correspondaient que rarement aux frontières des États. Des frontières qui, depuis cinq siècles, ont été largement dépassées, en transportant certaines de ces langues au-delà des mers : de nos jours il y a même bien plus de locuteurs de l'anglais, de l'espagnol et du portugais hors d'Europe qu'en Europe.

Une question enfin se pose au moment où les contacts vont devenir plus intenses et plus réguliers entre les douze pays de la Communauté. Qu'advient-il de la mosaïque des langues que j'évoquais au début? Y aura-t-il, comme certains le préconisent, un bilinguisme, ou plutôt un trilinguisme généralisé, ou une seule langue finira-t-elle par s'imposer et éliminer les autres, comme certains le craignent?

On ne peut pas préjuger de l'avenir, mais si on jette un regard sur le passé, on pourra observer que si le latin est devenu la langue commune de l'Empire romain, il s'est ensuite diversifié dans les multiples langues romanes. La diversité des usages, qui semble être une composante obligée dans toutes les communautés linguistiques, a toujours caractérisé l'Europe. En cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, la pluralité des langues dans cette partie du monde demeure une réalité tangible, et on peut se demander si le Luxembourg, avec son trilinguisme généralisé, ne pourrait pas devenir le modèle de l'Europe de demain.

## Bibliographie

- BABINIOTIS, Georges (1979), « A Linguistic Approach to the 'Language Question' in Greece », *Byzantine and Modern Greek Studies*, London, Basil Blackwell, vol. 5.
- BEHEYDT, Ludo et Guy JUCQUOIS, (1992), « La Belgique : trois langues, trois régions, trois communautés », dans J.C. HERRERAS, (éd.), (1992 : 39-51).
- COMRIE, Bernard (éd.) (1990), *The Major Languages of Western Europe*, London, Routledge (1<sup>re</sup> éd. Croom Helm, 1987).
- CONTOSSOPOULOS, Nicolas G. (1972), « Los dialectos en la Grecia contemporanea », *Bulletin lexicographique*, 12, p. 51-58.
- CONTOSSOPOULOS, Nicolas G. (1980), « Les dialectes néo-grecs à la lumière de l'atlas linguistique de l'Europe », *Liber Amicorum Weijnen*, Assen, Van Gorcum, p. 285-289.
- CONTOSSOPOULOS, Nicolas G. (1981), « Vue d'ensemble sur les dialectes néo-helléniques », *LALIES*, dans *Actes des sessions de linguistique et de littérature, Colloque de Thessalonique (24 août -6 sept 1980)*, Paris, Sorbonne Nouvelle, p. 67-76.
- COULMAS, Florian (éd.) (1991), *A Language Policy for the European Community. Prospects and Quandaries*, Berlin - New York, Mouton de Gruyter.
- DE MAURO, Tullio (1963), *Storia linguistica dell'Italia unita*, Bari.
- DE MAURO, Tullio (1990), « Sotto l'italiano trovi il dialetto », *L'Espresso*, le 15 avril, p. 76.
- FODOR, Istvan et Claude HAGÈGE (1983), *Language Reform / La réforme des langues, histoire et avenir*, Hambourg, Buske, 3 vol.

- GAMKRELIDZE, Thomas V. et V.V. IVANOV (1987), *Indoeuropejskij jaziki Indoeuropejcy*, Univ. de Tbilisi (U.R.S.S.), 1986 (trad. en anglais sous le titre : *Indo-European and the Indo-Europeans*, Berlin, Mouton, 1987).
- GAMKRELIDZE, Thomas V. et V.V. IVANOV (1990), « The Early History of Indo-European Languages », *Scientific American*, mars 1990, p. 110-116.
- GIMBUTAS, Marija (1970), « Proto Indo European Culture : The Kurgan Culture During the Fifth, Fourth and Third Millennia B.C. », dans CARDONA, HOENIGSWALD et SENN (éd.), *Indo-European and Indo-Europeans*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, p. 155-197.
- GIMBUTAS, Marija (1978), « La fin de l'Europe ancienne », *La Recherche*, 87/9, p. 228-235.
- GIMBUTAS, Marija (1980), « The Three Ways of the Steppe People into East Central Europe », *Actes Suisses d'Anthropologie*, Genève, 43/2.
- GIMBUTAS, Marija (1982a), *The Goddesses and Gods of Old Europe, 6 500 - 3 500 B.C. Myths and Cult Images*, London, Thames & Hudson, (1<sup>re</sup> éd. 1974).
- GIMBUTAS, Marija (1982b), « Old Europe in the Fifth Millenium B.C. The European Situation on the Arrival of Indo-Europeans », dans E. C. POLOMÉ (éd.), *The Indo-Europeans in the Fourth and Third Millennia*, Ann Arbor, Karoma Publishers, p. 1-60.
- GIMBUTAS, Marija (1989), *The Language of the Goddess, Unearthing the Hidden Symbols of Western Civilization*, San Francisco, Harper & Row.
- GIORDAN, Henri (éd.) (1992), *Les minorités en Europe. Droits linguistiques et Droits de l'Homme*, Paris, Kimé.
- HAGÈGE, Claude (1992), *Le souffle de la langue. Voies et destins des parlers d'Europe*, Paris, Éditions Odile Jacob.

- HERRERAS, José Carlos (éd.) (1992), 1992, *Situations linguistiques dans les pays de la Communauté Européenne*, Presses Universitaires de Valenciennes, « Lez Valenciennes », n° 14.
- MANESSY, Georges et Paul WALD (1979), *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan.
- MARTINET, André (1986), *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-Européens »*, Paris, Payot.
- MARTINET, André (1989), « Les Indo-Européens et la Grèce », *Diogenès*, 145, p. 3-17.
- MARTINET, André (1990), compte rendu de Colin RENFREW (1987), *Archaeology and Language. The Puzzle of Indo-European Origin*, Londres, Jonathan Cape, *La Linguistique*, 26/2, p. 160-162.
- MARTINET, André (1990), « Comment s'est faite la distribution des langues », *La quinzaine littéraire*, n° 564, p. 21-22.
- MARTINEZ, Nicole (1986), *Les Tsiganes*, Paris, PUF, « Que sais-je? », n° 580.
- MAURAS, Jacques (éd.) (1987), *Politique et aménagement linguistiques*, Québec, Conseil de la langue française et Paris, Éditions Le Robert.
- MÜLLER, Jean-Claude (1992), « Le Luxembourg. Du dialecte à la langue nationale : le luxembourgeois », dans J. C. HERRERAS (éd.), (1992 : 121-136).
- RENFREW, Colin (1969), « The Origins of Indo-European Languages », *Scientific American*, oct. 1969.
- RENFREW, Colin (1983), *Les origines de l'Europe*, Paris, Flammarion.
- RENFREW, Colin (1987), *Archaeology and Language. The Puzzle of Indo-European Origin*, Londres, Jonathan Cape (trad. en français par M. Miech-Chatenay sous le titre : *L'énigme indo-européenne. Archéologie et langage*, Paris, Flammarion, 1990).

- SIGUAN, Miquel (1990), *Les minorités linguistiques dans la Communauté Économique Européenne : Espagne, Portugal, Grèce, Luxembourg*, Office des Publications des Communautés Européennes.
- SIGUAN, Miquel (1992), *España plurilingue*, Madrid, Alianza Editorial.
- STEPHENS, Meic (1978), *Linguistic Minorities in Western Europe*, Llandysul, Dyfed, Wales, Gomer Press, (1<sup>re</sup> éd. 1976).
- TOMIAK, J. (éd.) (1991), *Schooling, Educational Policy and Ethnic Identity*, vol. 1 de la Série « Comparative Studies on Governments and Non-dominant Ethnic Groups in Europe 1850-1940 », European Science Foundation, Dartmouth, New York University Press.
- VERDOODT, Albert (éd.) (1989), *Les langues régionales et minoritaires des pays membres du Conseil de l'Europe*, Québec, Presses de l'Université Laval, C.I.R.B., collection « Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation », vol. 3.
- VERMES, Geneviève (1988), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris, L'Harmattan, tome 1 « Langues régionales et langues non territorialisées », tome 2 « Les langues immigrées ».
- WALTER, Henriette (1966), *La « gorgia toscana »*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, sous la dir. de A. MARTINET, Faculté des Lettres de Paris (non publiée).
- WALTER, Henriette (1977), « À la recherche de l'italien standard », dans *Phonologie et société*, sous la dir. de H. WALTER, Montréal, Didier, « Studia Phonetica », n° 13, p.129-139.
- WALTER, Henriette (1989), *Les mots sans culottes*, Paris, Robert Laffont.
- WALTER, Henriette (1990), « La différenciation géographique en français et en italien », *La Linguistique*, 26/2.

WALTER, Henriette (1993), « Les langues dans l'Europe des douze »,  
Rapport du Thème III, *Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque de la Société Internationale  
de Linguistique Fonctionnelle*, León, 1990.

WELKE, Dieter (1992), « L'Allemagne : un plurilinguisme réduit », dans J.  
C. HERRERAS (éd.), (1992 : 25-37).



# Quel destin pour le breton dans l'Europe de demain ?

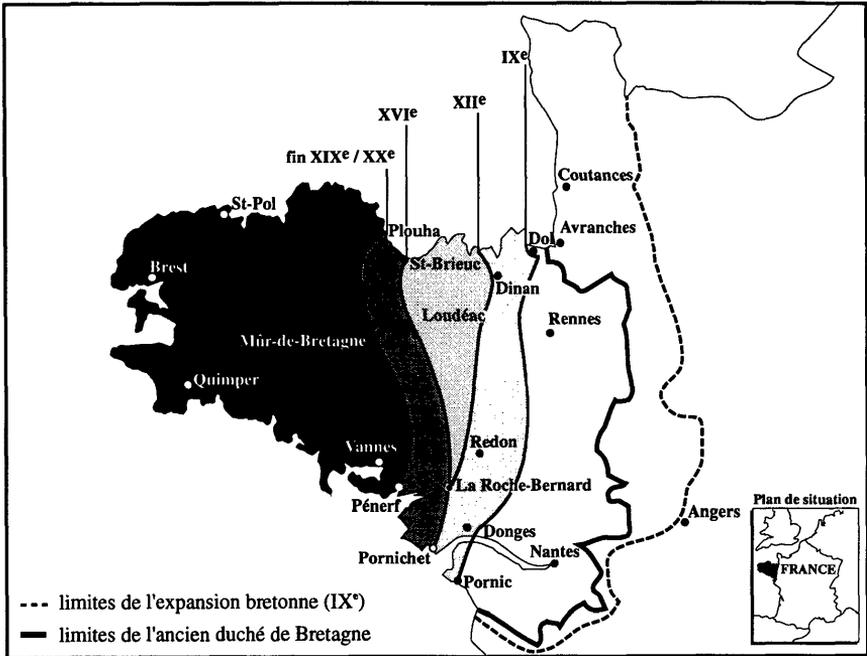
Catherine PHILIPPONNEAU

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Mil neuf cent quatre-vingt-douze, année charnière dans l'histoire de l'Europe des Douze, marquera-t-elle aussi de façon significative l'histoire de ses langues? Le passage à l'*Acte unique*, qui implique la libre circulation des citoyens, des biens, des capitaux et des services, ne risque-t-il pas de modifier non seulement les rapports entre les langues officielles de l'Europe, mais également la situation de ses langues régionales ou minoritaires? Rappelons, en effet, que ces dernières sont en usage chez un Européen sur dix. Dans ce nouveau contexte, les Bretons ont-ils raison de vouloir jouer la carte européenne pour défendre leur langue? Ce sont là des questions qu'il est justifié de se poser aujourd'hui.

Après une esquisse de l'histoire de la langue bretonne, nous ferons le point sur sa situation actuelle. Nous procéderons ensuite à l'analyse des revendications linguistiques des Bretons ainsi qu'à celle des stratégies qu'ils ont déployées pour protéger et promouvoir leur langue. Par ce biais, nous aborderons la question de l'impact des déclarations et des conventions européennes en ce qui a trait à la protection des langues minoritaires.

# 1. Les limites géographiques du breton

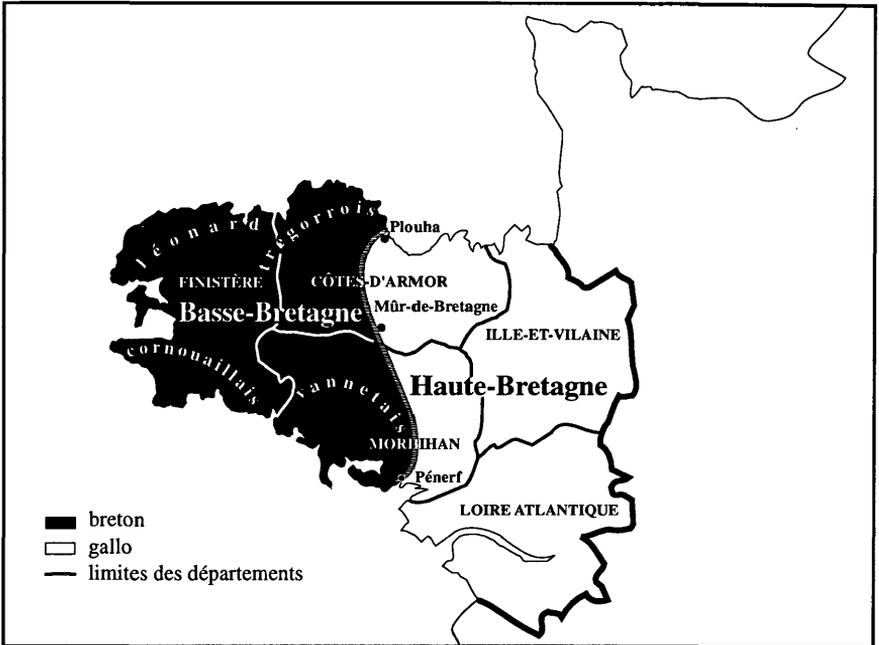


Carte 1. Recul de la langue bretonne (IX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup>).

Le breton armoricain, langue historique issue du vieux celtique, est surtout parlé dans la partie occidentale de la Bretagne, là où il a été introduit par des immigrants venus de l'actuel Pays de Galles et de la Cornouaille britannique, entre les IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. À cette époque, les courants de romanisation s'étaient passablement affaiblis dans la péninsule armoricaine (sauf autour de Vannes, ville située à l'intersection de deux grandes voies qui la reliaient à Rennes et à Nantes), ce qui favorisa l'implantation du brittonique, langue sœur du gaulois, dans cette région. Cette langue vint même revitaliser, en quelque sorte, les dialectes celtes qui étaient encore parlés sur le territoire d'anciennes tribus armoricaines, celles des Osismes, des Coriosolites et des Vénètes.

Entièrement bretonnante jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, l'Armorique s'ouvrit au bilinguisme, lorsqu'à la suite des conquêtes de Nominoé, duc de Bretagne, et de ses successeurs, elle annexa des régions où la romanisation s'était bien implantée. La densité des établissements bretons dans les territoires nouvellement conquis n'étant pas la même partout, la diffusion du breton s'effectua très inégalement. Là où les Bretons se trouvèrent en minorité, le breton ne parvint pas à s'imposer. Ainsi, les pays de Rennes et de Nantes (deux villes déjà très romanophones qui, paradoxalement, allaient devenir les capitales historiques de la Bretagne) ne furent jamais bretonnantes. Par contre, à l'ouest de la ligne Dol-Pornic (voir carte 1), se côtoyaient des régions où le breton s'était imposé en raison du nombre important de ses locuteurs, et d'autres où le roman et le breton vivaient en concurrence. Ces zones bilingues constituaient un terrain propice à la francisation. Celle-ci s'est accomplie par le biais d'un état de langue intermédiaire qui donna naissance au gallo, idiome d'usage encore courant aujourd'hui, surtout dans le monde rural.

La carte 1 permet d'observer que la frontière du breton au IX<sup>e</sup> siècle a reculé progressivement devant l'expansion du roman, puis du français. On peut constater qu'au fil des siècles, l'aire bretonnante s'est passablement rétrécie puisqu'elle se trouve aujourd'hui délimitée à l'ouest par une ligne allant de Plouha à la presqu'île de Rhuys. La distinction traditionnelle que l'on fait entre la Haute-Bretagne, à l'est, et la Basse-Bretagne, à l'ouest, (voir carte 2) traduit donc le reflux géographique du breton et une rupture sur le plan linguistique, qui s'est manifestée dès le XII<sup>e</sup> siècle. Cette coupe verticale de la Bretagne en deux est une façon pratique de situer la partie bretonnante de la Bretagne. Cependant, cette schématisation exclut certaines nuances qui méritent d'être prises en considération, surtout lorsqu'il est question de traiter de la survie du breton.



Carte 2. Limite actuelle du breton et répartition de ses quatre variétés dialectales (cornouaillais, léonard, trégorrois et vannetais).

En effet, on omettrait de tenir compte de certaines données nouvelles, si l'on affirmait que de nos jours le breton n'est plus du tout parlé en Haute-Bretagne. Les migrations que la transformation de l'économie a imposées à la population bretonnante ont enlevé beaucoup de sa réalité à cette frontière linguistique. Il faut souligner notamment que, suite à l'exode rural, les villes de Haute-Bretagne ont accueilli un grand nombre de travailleurs de Basse-Bretagne. Par ailleurs, il faut aussi considérer le fait qu'avant la création relativement récente de centres universitaires en Basse-Bretagne, toute une masse estudiantine bretonnante a dû se déplacer en Haute-Bretagne pour y poursuivre sa formation. Ces phénomènes n'ont pas manqué d'avoir certaines répercussions sur la pratique du breton dans cette partie de la Bretagne. Ce brassage du peuple breton a conduit surtout à une nouvelle définition de la bretonnité. Aujourd'hui, celle-ci se traduit autrement que par la seule caractéristique d'avoir le breton

comme langue maternelle. L'utilisation de la langue bretonne comme code privilégié, et s'il le faut, son apprentissage, doivent aller de pair avec la revendication de la bretonnité; cette dernière impliquant un choix de société, une affirmation d'identité et un attachement à un patrimoine culturel dont la langue bretonne doit justement faire partie intégrante. Le fait que certains habitants de Haute-Bretagne adhèrent à cette nouvelle définition de la bretonnité (à noter que lors d'un sondage récent, 7% de la population de l'agglomération rennaise ont affirmé comprendre le breton) ménage une possibilité de résistance culturelle et linguistique dont l'ensemble de la Bretagne ne peut que bénéficier.

Si le recul géographique du breton a peu évolué depuis la fin du siècle dernier, la situation démolinguistique de la Bretagne s'est, néanmoins, considérablement modifiée au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

## **2. Évolution de la situation démolinguistique**

Actuellement, au moins trois traits saillants caractérisent la situation sociolinguistique de la Bretagne :

- 1) on sait qu'il n'existe pratiquement plus de monolingues bretonnants;
- 2) on peut constater que la Basse-Bretagne est maintenant en majorité bilingue, ce bilinguisme s'étant instauré depuis déjà environ deux générations;
- 3) enfin on peut observer que l'étiollement des fonctions et le rétrécissement des domaines d'utilisation du breton devenu surtout le langage de la famille, de la relation amicale, du privé, ont engendré une situation de diglossie généralisée.

En ce qui concerne la question du nombre exact de locuteurs bretonnants, il est impossible d'avancer une réponse précise. L'affirmation par la République française de son unité linguistique idéologique s'accorde mal avec l'idée que l'on procède à un décompte régulier des citoyens qui ont des pratiques langagières non

conformes au modèle. Tout ce que l'on sait, d'après les statistiques officielles, c'est que la population de la Bretagne se chiffre à 3 400 000 habitants, et que 1 500 000 d'entre eux vivent en Basse-Bretagne. À l'approche du recensement de 1990, de nombreuses associations bretonnes avaient demandé le dénombrement des personnes parlant breton, mais la réponse à cette requête fut négative. Devant l'absence de statistiques officielles sur ce point précis, on en est réduit à recourir aux enquêtes qui ont été menées sur le sujet, en évitant, dans la mesure du possible, de retenir celles qui ont été orientées en fonction du choix culturel du descripteur.

Les enquêtes de Coquebert de Montbret, en 1806, et de P. Sébillot, en 1886, ont permis de chiffrer les bretonnants aux alentours du million (les chiffres avancés par Sébillot étant un peu plus élevés). En 1930, R. Hémon, après une enquête portant sur la langue utilisée pour la prédication et l'enseignement du catéchisme dans 627 paroisses, avançait encore le chiffre du million, précisant qu'il s'agissait de personnes pour qui le breton était la langue la plus usuelle. Mais toutes les études qui suivirent enregistrèrent un recul constant du nombre de locuteurs bretonnants. En 1952, F. Gourvil avançait les estimations suivantes, pour la Basse-Bretagne : 700 000 bretonnants usuels; 300 000 personnes sachant le breton; 100 000 monolingues (breton); 400 000 francophones. En 1974, le mensuel breton *Dihun* publiait les résultats d'une enquête de J. C. Bozec qui révélaient que sur les 1 500 000 habitants de Basse-Bretagne, 685 250 d'entre eux (soit 44,3% de la population) étaient capables de parler breton.

Enfin, des sondages plus récents (cf. sondages INSEE 1990, et TMO 1991) ont fait des évaluations qui s'inscrivent dans une fourchette de 250 000 à 800 000 bretonnants, selon que l'on considère le nombre total de personnes comprenant plus ou moins bien le breton ou le parlant plus ou moins souvent. Ces calculs de la mobilité linguistique en Bretagne sont, soulignons-le encore, très approximatifs. De même que le sont les chiffres issus d'enquêtes plus sociologiques qui ont néanmoins permis de constater les faits suivants :

- le vieillissement de la population bretonnante;
- la persistance du breton à l'intérieur de catégories socio-professionnelles précises : les marins, les agriculteurs, les ouvriers et les artisans;
- enfin, une tendance plus prononcée chez les femmes que chez les hommes à changer d'allégeance linguistique.

Il convient maintenant de s'interroger sur les causes du déclin du breton. Nous savons que les causes de la disparition des langues sont multiples et complexes, mais qu'elles correspondent essentiellement à des facteurs d'ordre militaire, démolinguistique, politique, économique, et culturel.

### 3. Les causes du déclin de la langue bretonne

#### Les conquêtes militaires

Les conquêtes militaires ont joué un rôle non négligeable dans le déclin du breton qui s'amorça avec les agressions des Normands, au IX<sup>e</sup> siècle. Les chefs politiques et religieux qui étaient allés se réfugier, durant cette période, dans le Berry, la Picardie et le Parisis, introduisirent à leur retour les us et coutumes de leur pays d'accueil et ouvrirent ainsi les portes de la Bretagne au royaume des Francs.

Après avoir subi ensuite pendant un demi siècle (1148-1203) la domination des Plantagenêts, la Bretagne vit son indépendance politique sans cesse menacée par les comtes d'Anjou, les ducs de Normandie et les rois de France et d'Angleterre. À l'issue de la guerre de succession de Bretagne (1341-1365), le duché de Bretagne fut placé sous la suzeraineté du roi de France, mais les conflits avec la France reprirent, et l'armée bretonne fut défaite en 1448, date à laquelle, pour sauvegarder les libertés de son duché, Anne de Bretagne épousa le roi de France, Charles VII, puis à la mort de ce dernier, Louis XII. En 1532, sous le règne de François 1<sup>er</sup>, la signature de l'*Acte d'Union* de la Bretagne à la France, mit un point final à l'autonomie de ce pays qui devint une province française.

Ces conquêtes militaires n'ont pas manqué de modifier la situation linguistique de la Bretagne. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les ducs de Bretagne abandonnèrent le breton au profit du français et ne firent rien pour redonner à cette langue un statut privilégié dans leur pays. Rennes et Nantes, les deux grands centres de la vie politique et administrative bretonne, étant romanophones, les classes dirigeantes et la petite noblesse de Haute-Bretagne adoptèrent le français dont l'usage se généralisa dans l'Administration, à l'échelle du pays tout entier. Le français devenu la langue du pouvoir économique et politique s'opposa pendant quelque temps à la langue parlée par le peuple, mais en Haute-Bretagne ce clivage s'estompa rapidement. En Basse-Bretagne, par contre, les conquêtes eurent un effet moins immédiat sur le breton. Ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle que la petite noblesse et la bourgeoisie commencèrent à parler français, mais le peuple continua à parler le breton, qui ne perdit de son prestige que vers le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **La faiblesse démographique et la domination économique**

La faiblesse démographique peut aussi constituer une menace pour la survie d'une langue, et à ce propos, il convient de souligner que la population bretonnante a subi plusieurs saignées importantes au cours de ce siècle. Tout d'abord avec les deux guerres mondiales : sur une population de trois millions d'habitants la Bretagne perdit 250 000 hommes au cours de la première guerre. Ces deux guerres eurent aussi un impact sur le comportement langagier des bretonnants : celles-ci furent de puissants agents d'unification culturelle et idéologique et favorisèrent le changement d'allégeance linguistique. Autre type de saignée démographique qui frappa la Bretagne au cours de ce siècle : l'émigration vers Paris, les autres grandes villes de France et l'étranger. La domination socio-économique de la France n'est certes pas étrangère à ces départs, et il est évident que nous venons de mentionner l'une des principales causes du déclin du breton au XX<sup>e</sup> siècle. La Bretagne qui n'avait pas participé à la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, et demeurait une société essentiellement agricole, dut abandonner son mode de vie traditionnel et s'en remettre à la société dominante pour assurer son

développement économique. L'exode rural, même vers les villes bretonnes (où la langue de travail était généralement le français), fit donc perdre aussi à la Bretagne nombre de locuteurs bretonnants.

### **L'impuissance politique face à la répression linguistique**

La faiblesse numérique et la domination économique placent généralement les groupes minoritaires dans une situation d'impuissance politique qui ne leur permet pas de défendre leur langue efficacement. Les Bretons ont, certes, des représentants politiques. Certains d'entre eux, sans distinction de parti, ont même appuyé vigoureusement les revendications linguistiques et culturelles du peuple breton. Cependant, force est de constater que l'implication des parlementaires bretons dans ces luttes n'ont bien souvent porté fruit que dans les cas où pour désamorcer certaines situations explosives le gouvernement français s'est vu dans l'obligation de faire quelques concessions. Il est intéressant de remarquer, par exemple, qu'entre 1958 et 1970, vingt-six projets de loi relatifs à la question de la promotion des langues et des cultures de France connurent des fins de non-recevoir. Ces refus de la part du gouvernement trahissent sans aucun doute la nature glottophage de la politique linguistique de l'État français, politique qui fut mise en œuvre avec la Révolution française.

On peut considérer, en effet, qu'il n'y eut pas de politique linguistique anti-bretonne avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, avant la victoire des sans-culottes qui, donnant à fond dans l'idéologie centralisatrice, firent disparaître le nom des provinces au profit des départements et vouèrent à la destruction les langues de l'hexagone autres que celle de la République : le français, décrété « langue de la liberté. »

Pour cimenter l'unité française, l'État inscrivit la disparition des langues régionales dans une perspective de normalisation. Sous la houlette de l'abbé Grégoire, un dispositif de francisation musclé fut mis en place. Très rapidement, des mesures furent prises pour accélérer l'assimilation des bretonnants. L'appareil éducatif joua un rôle central dans le processus d'acculturation.

Dès 1793, chaque commune de la République fut tenue d'avoir une école où seul le français pouvait être utilisé. « Défense de cracher par terre et de parler breton » rappelait-on, sur une pancarte placée en évidence dans les cours de récréation. À partir de 1837, l'école primaire obligatoire devint monolingue. Des pressions furent exercées sur les instituteurs afin qu'ils participent avec diligence à l'entreprise d'assimilation. On songea même à déployer à travers la Basse-Bretagne des escadrons d'instituteurs non-bretonnants. Certains instituteurs s'attelèrent à la tâche avec fougue et passion. Les humiliations et sévices auxquels furent parfois soumis les élèves sont tristement célèbres : c'est l'époque du « symbole » ou « vache », un objet repoussant (généralement un vieux sabot troué), que l'on se voit passer au cou quand on est surpris à parler breton et dont on ne peut se débarrasser qu'après avoir dénoncé un autre coupable.

Faisant fi de l'alliance bien scellée foi catholique et langue bretonne (cf. le fameux adage : *Ar brezonek hag ar feiz a zo breur ha c'hoar e Breiz* « le breton et la foi sont frère et sœur en Bretagne »), on va jusqu'à demander au clergé de coopérer à la francisation. En témoigne cette proposition du sous-préfet de Quimperlé, A. Romieu, en 1831 : « Créons, pour l'amélioration de la race bretonne, quelques-unes de ces primes que nous réservons aux chevaux et faisons que le clergé nous seconde en n'accordant la première communion qu'aux seuls enfants parlant le français. » En 1903, le gouvernement tentera même de prendre des mesures afin d'interdire les sermons en breton.

Par ailleurs, le discours officiel s'acharna à développer des préjugés défavorables à l'égard du breton. On associa la langue bretonne à la masse paysanne illettrée, arriérée et miséreuse pour faire l'apologie du français, langue du progrès, de la civilisation et de la promotion sociale. On insista sur le caractère désuet du breton inapte à traduire les réalités modernes, et l'on alla jusqu'à miser sur la dialectalisation du breton (rappelons que l'on distingue traditionnellement quatre variétés géographiques du breton : le cornouaillais, le léonard, le trégorrois et le vannetais — voir carte 2) pour faire valoir la vocation véhiculaire du français. En témoigne cet

extrait d'une lettre que deux préfets de Basse-Bretagne adressèrent en 1831 au ministre de l'Instruction publique : « Il faut par tous les moyens possibles, favoriser l'appauvrissement, la corruption du breton, jusqu'au point où, d'une commune à l'autre, on ne puisse pas s'entendre... Car alors la nécessité de communication obligera le paysan d'apprendre le français. Il faut absolument détruire le langage breton ».

Par la répression, l'État français atteignit peu à peu son but. Le breton finit par être perçu comme un obstacle. Les humiliations que les petits bretonnants subissaient à l'école n'étaient pas de nature à encourager les parents à parler breton à leurs enfants. Soucieux de l'avenir de ces derniers, nombre d'entre eux les incitèrent même à abandonner leur langue maternelle. Dans beaucoup de familles, le passage d'une langue à l'autre s'effectua de façon imperceptible : les aînés furent élevés en breton et les plus jeunes en français.

Face à cette politique répressive, un mouvement de résistance pour assurer la survie du breton s'organisa. Il nous semble intéressant de présenter ici les grandes lignes de cette lutte, d'examiner les formes que celle-ci a pu prendre et d'évaluer son impact sur le maintien du breton. Comme l'a souligné W. F. Mackey (1975 : 141) , « La puissance linguistique n'est pas entièrement une puissance aveugle qui détermine automatiquement le sort de chaque individu. C'est une force que la politique peut manipuler par des contre forces organisées, telles que le régionalisme, l'irrédentisme, le séparatisme. »

#### **4. La lutte pour la survie de la langue bretonne**

##### **Les stratégies**

C'est surtout au *mouvement breton* (*l'emsav*) qu'il convient de lier le combat pour la survie de la langue bretonne. Ce mouvement aux multiples facettes, tantôt séparatiste, autonomiste ou activiste, tantôt tout simplement régionaliste a toujours inclus dans ses luttes l'élément culturel et linguistique.

Dès 1871, une première requête demandant d'émanciper les provinces de l'exclusive domination intellectuelle de Paris fut adressée au corps législatif. Depuis cette date, les démarches se sont multipliées auprès des pouvoirs publics et des autorités académiques. Après la création, en 1933, de l'association culturelle *Az Falz* qui revendiquait l'utilisation du breton comme langue véhiculaire de l'enseignement, de nombreuses autres associations bretonnes tant politiques que culturelles se constituèrent et commencèrent à œuvrer en faveur de la reconnaissance officielle du breton. Par le biais de pétitions, de manifestations et, souvent en se regroupant, ces associations exercèrent des pressions sur les autorités gouvernementales, tout en s'efforçant de sensibiliser l'opinion publique. Plusieurs organismes demandèrent à leurs adhérents d'apprendre le breton, et celui-ci fut présenté comme une marque spécifique de l'identité bretonne, comme en témoigne ce slogan, diffusé tant en Basse-Bretagne qu'en Haute-Bretagne : *Sans langue bretonne, pas de Bretagne!*

De nombreuses associations prirent l'initiative d'organiser des cours de breton, sur place ou par correspondance. Le nombre d'inscrits à ces cours n'a jamais cessé d'augmenter, même en Haute-Bretagne. En 1977, l'ouverture de la première école *Diwan* (régie par la *Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*) marqua un virage important dans l'enseignement du breton. Ce programme d'enseignement en breton qui visait d'abord les classes maternelles connut un tel succès qu'il fut ensuite étendu au primaire, puis au secondaire, et que près d'une vingtaine d'écoles *Diwan* ont été créées depuis.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les actions parfois audacieuses des associations furent très souvent soutenues par les parlementaires bretons qui, sans distinction de parti, ont souscrit la plupart du temps aux revendications linguistiques et culturelles des Bretons. Certains conseils généraux et municipaux ont, par exemple, subventionné des cours de breton et pris des mesures destinées à étendre l'usage de cette langue dans la vie publique. Des conseils généraux et des municipalités ont aussi décidé de favoriser l'utilisation du breton dans les réunions, de bilingualiser les formulaires administratifs, de s'opposer à la francisation des noms géographiques en proposant, au contraire, une

rebretonnisation des toponymes ou, à tout le moins, une signalisation bilingue. Enfin, il convient de rappeler que depuis les années 1940, les élus bretons ont déposé inlassablement nombre de projets de lois en faveur du breton. Nous avons déjà précisé qu'ils avaient presque tous subi le même sort : une fin de non-recevoir.

Cependant, ces actions ne furent pas inutiles, et c'est très certainement les pressions conjuguées des associations culturelles et parlementaires qui amenèrent le gouvernement français à faire quelques concessions.

### **Les résultats de la lutte**

Avant de dresser le bilan des principaux acquis obtenus grâce à ces luttes, il importe de signaler que les revendications des Bretons se sont toujours inscrites dans une démarche beaucoup plus large : celle de la défense des langues régionales en France, et que bien souvent d'autres langues régionales de France ont bénéficié des combats que les Bretons ont menés dans ce domaine.

En 1951, les défenseurs des langues et des cultures ethniques obtinrent une première victoire avec l'adoption de la *Loi Deixonne* qui autorisait l'enseignement facultatif du breton, du basque, du catalan et de l'occitan, au niveau du primaire et du secondaire, et acceptait l'introduction d'une épreuve facultative de ces mêmes langues au baccalauréat. Si cette loi (renforcée en Bretagne, en 1978, par une charte culturelle reconnaissant officiellement l'identité bretonne) marquait la fin d'une répression linguistique ouverte, il faut convenir que, par la suite, les modalités de son application allaient être singulièrement réduites. Il est intéressant de préciser, aussi, que cette tolérance à l'égard des langues régionales était motivée par une nouvelle tendance pédagogique, celle qui préconisait que l'on se serve des langues régionales afin de mieux enseigner le français.

Au début des années 1970, soit quelque vingt ans après l'adoption de cette loi, on ne notait pas d'évolution significative en ce qui concernait la promotion du breton dans l'enseignement public. Le

débat sur la question de l'enseignement des langues régionales fut cependant relancé au Parlement en 1975, date à laquelle fut adoptée la *Loi Haby*. Cette loi autorisait l'enseignement des langues régionales tout au long de la scolarité et prévoyait la création de commissions académiques ainsi que l'intégration des heures d'enseignement des langues régionales dans le service statutaire des enseignants. Toutefois, les budgets affectés à l'application de ces mesures furent dérisoires, et c'est avec beaucoup de lenteur que s'amorça l'organisation de l'enseignement des langues régionales dans le service public de l'Éducation nationale. Cette situation eut des répercussions dans le milieu bretonnant; elle incita, entre autres, l'association *Diwan* à créer sa propre école. En fait, il a fallu attendre la remise du *Rapport Giordan* qui inspira la *Circulaire Savary* sur l'enseignement des cultures et des langues régionales, en juin 1982, pour voir se réaliser des mesures plus concrètes comme la création de classes expérimentales bilingues, la mise en place de comités de formation optionnels pour l'étude des langues régionales dans les écoles normales et la création de postes de conseillers pédagogiques.

D'autres dates marquent également certains acquis pour le breton : la création, en 1981, d'une licence de breton à l'Université de Haute-Bretagne, à Rennes; la création, en 1982, d'une licence de langue, littérature et civilisation bretonnes, à l'Université de Bretagne occidentale, à Brest; la création, en 1985, d'un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire (CAPES) de breton (assorti toutefois d'une deuxième option), puis d'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG), en 1989.

Cependant, de fortes réticences, tant au niveau local que national, font encore obstacle à l'enseignement complet des langues régionales en France. Ces réticences se manifestent d'ailleurs dans de nombreux autres domaines, celui de la radio-télédiffusion, par exemple. Même si l'adoption de la *Loi Bas-Lauriol*, en 1975, a permis d'étendre la protection des langues régionales à ce domaine particulier, le breton a, là encore, beaucoup de difficulté à se tailler une place. Pour l'instant, il dispose d'une quarantaine d'heures par semaine à la radio (émissions diffusées par trois stations, une régionale et deux

locales) et d'une heure et demie à la télévision. Cette situation perniciose, constamment dénoncée par les groupes de pression, montre qu'à l'heure actuelle, on n'a pas rompu entièrement avec les pratiques du passé.

En fait, les Bretons savent que la reconquête de leur langue passe par l'octroi d'un statut officiel qui dépasserait la simple reconnaissance de leur spécificité culturelle. En effet, le statut juridique différencié dont ils bénéficient actuellement ne leur confère aucun droit en tant que minorité. L'État français ne manifestant aucune volonté politique dans ce sens, les Bretons, à la recherche d'autres stratégies, se tournent, depuis quelque temps déjà, vers les institutions européennes.

## **5. Langue bretonne, langue d'Europe**

Avec l'union européenne s'estompe l'idée d'incompatibilité entre multilinguisme et intégration économique et politique. En ayant adopté comme langues officielles, les langues nationales de ses douze États membres, la Communauté européenne entend réaliser son unification dans le respect de la diversité des langues et des cultures; projet séduisant pour les minorités linguistiques de l'Europe, surtout celles qui dans le cadre de leur État ne bénéficient que d'un statut très précaire.

Les Bretons se plaisent à concevoir une Europe respectueuse de sa richesse culturelle, de ses différentes composantes linguistiques, et c'est avec enthousiasme que, dès le début, ils se sont impliqués dans sa construction. Mais il nous semble pertinent de nous interroger sur le type de protection que le cadre européen peut effectivement apporter aux minorités linguistiques.

Jusqu'à présent, la Communauté européenne a eu tendance à se retrancher derrière les principes généraux qui ont été adoptés par le Conseil de l'Europe. Ce dernier a préconisé nombre de mesures en faveur des langues et des cultures minoritaires, et le Parlement

européen a adopté plusieurs résolutions sur cette question. Certaines d'entre elles ont donné des résultats concrets. Par exemple, l'adoption du *Rapport Arfé* par le Parlement européen, en 1981, a conduit à la création du Bureau européen pour les langues moins répandues (EBLUL), association indépendante légalement enregistrée en Irlande depuis 1984. Mais il faut garder à l'esprit que les conventions et les traités internationaux élaborés par le Conseil de l'Europe ne sont contraignants que si les États acceptent de les signer et de les ratifier, et que lorsque ceux-ci décident d'y souscrire, le choix des modalités d'application relève de leur seule compétence. Ainsi, lorsqu'en juin dernier, le Conseil de l'Europe soumit pour ratification à ses pays membres, une charte européenne des langues régionales ou minoritaires, l'État français n'a pas tardé à réagir : pour des raisons « à la fois juridiques et tenant à la législation du travail », il était hors de question qu'il signe cette convention.

En refusant de ratifier cette charte qui constitue le premier instrument légal international de protection et de développement pour les cultures minoritaires, la France réaffirme sa politique culturelle hégémonique et démontre qu'elle n'a guère changé de discours depuis vingt ans. Le Président Pompidou ne déclarait-il pas en 1972 : « Il n'y a pas de place pour les langues et cultures régionales dans une France qui doit marquer l'Europe de son sceau »?

Sans doute faut-il convenir que c'est encore dans le cadre de l'Europe, que le breton et les autres langues régionales de France ont la meilleure chance de trouver une planche de salut. Espoir ultime qui ne peut être fondé que si nous sommes convaincus que l'Europe saura relever les deux grands défis que lui impose la mise en application des principes de sa philosophie pluraliste : donner toute sa place à la *région* et raffermir sa politique linguistique en prenant des mesures concrètes, qui pour assurer vraiment la protection des langues minoritaires, devront être plus coercitives que celles qu'elle a adoptées jusqu'à présent.

## Bibliographie

- ABALAIN, Hervé (1989), *Destin des langues celtiques*, Paris - Gap, Ophrys.
- CALVET, Louis-Jean (1974), *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.
- DELUMEAU, Jean & collaborateurs (1971), *Histoire de la Bretagne*, Toulouse, Privat.
- DENEZ, Per (1988), « La langue bretonne, mémoire de la répression », dans G. Vermes (éd.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, tome 1, Paris, L'Harmattan.
- FALC'HUN, François (1963), *L'histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, Paris, PUF.
- FLEURIOT, Léon (1980), *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot.
- GWEGEN, Jorj (1975), *La langue bretonne face à ses oppressions*, Quimper, Nature et Bretagne.
- GOURVIL, Francis (1968), *Langue et littérature bretonnes*, Paris, PUF.
- LAURENT, Loeiz (1990), *Propos sur la langue bretonne*, Rennes, INSEE, Les dossiers d'octant, n° 23.
- MACKEY, William F. (1975), « Puissance, attraction et pression des langues en contact : modèles et indices » dans *Les États multilingues, problèmes et solutions*, Québec, C.I.R.B., Université Laval.
- MARKALE, Jean (1985), *Identité de Bretagne*, Paris, Entente.
- MORVANNOU, Fanch (1988), *Le breton, la jeunesse d'une vieille langue*, Lannion, Presses populaires de Bretagne.
- NICOLAS, Michel (1982), *Histoire du mouvement breton*, Paris, Syros.

PHLIPPONNEAU, Michel (1986), *Géopolitique de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France.

PIRIOU, Y. B. (1971), *Défense de cracher par terre et de parler breton*, Honfleur, Oswald.

WALTER, Henriette (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.

# **Endangered Dialect : Sociolinguistic Study of the Ukrainian Language in Canada**

Peter SEKIRIN

KIEV UNIVERSITY

Jacinthe COURTOIS

MONTRÉAL

## **Introduction**

Over half a million Ukrainians now live in Canada. This is the second largest Ukrainian community outside of the Ukraine. During more than one hundred years of resistance to assimilation, they created a special language for this community : the Canadian-Ukrainian Dialect (CUD).

According to statistics (Kralt, 1991 : 13), for many years, Ukrainian has been the most stable heritage language in Canada. Until recently, Ukrainian Canadians had the lowest rate of mixed ethnic marriages and one of the highest percentages of mother tongue speakers among the ethnic communities in Canada. Thus, Ukrainians had the slowest rate of assimilation into the Canadian society as compared to other ethnic groups.

However, the English language has had a great impact on the Ukrainian lexicon. Also, some smaller influences can be observed in phonetics and grammar. In the following study, the changes in the

Ukrainian language in Canada and the social factors surrounding these changes are analyzed.

## 1. Historical background

The exact number of Ukrainian Canadians is difficult to define. The explanation for this is that, for several centuries Ukraine was part of the vast Russian Empire and, in the official reports on immigration from beginning of this century, Ukrainian immigrants were mistakenly referred to as Austrians, Galicians, Bukowinians, Ruthenians, Russians or Gallatians (Kaye, 1964 : 1). Nevertheless, substantial research has been done to describe Ukrainian immigration in Canada, the direction of immigration flows, settlement patterns, etc. Such fundamental works as the *Statistical Compendium of the Ukrainians in Canada* (Darcovich, 1980) and *A Geography of Ukrainians in Canada* (Luciuk, 1989), give a detailed picture of Ukrainian immigration to Canada. In the following paragraph is a brief outline of statistics drawn from these works.

At present there are about 2,5 million Ukrainians outside of their home country (Kubijovic, 1984). The largest Ukrainian communities abroad are those in the United States (1,2 million), in Canada (750 000) and in Latin America (about 260 000). In Canada, there were two major waves of Ukrainian immigration. The first wave took place between 1890 and 1913, and the second, after the Second World War, between 1945 and 1955. Most Ukrainian immigrants came from the western, rural part of the Ukraine, and settled in the rural prairie regions of Canada. Unlike in the United States, where the Ukrainian community is dispersed across the country, in Canada, this ethnic group is concentrated in several large cities and in three rural areas of the Prairie provinces. Ukrainians make up 6,1% of the overall Alberta population, 8,1% of the Saskatchewan population, and almost 10% of the Manitoba population. Living on small isolated farms in the countryside, these people succeeded in preserving their language, traditions, and culture, during the first half of this century.

Subsequently, the urbanization of Canada strongly affected the settlement patterns of this community; whereas, in 1901, almost 96% of Ukrainian Canadians lived in rural areas, in 1955, we encountered only 50% of Ukrainians Canadians living in rural areas and, in 1961, the percentage dropped to 35%. Today, the three cities in Canada having the highest Ukrainian population rate are Toronto, Winnipeg, and Edmonton. In each of these cities, live 30 to 70 thousand Ukrainian Canadians.

In mentioning the social factors surrounding the development of the CUD, the role played by the School and Church in the lives of Ukrainian Canadian settlers should be mentioned. By the end of 1915, approximately 20 years after the beginning of Ukrainian immigration, there were already about four hundred Ukrainian schools in operation in Western Canada. For the Prairies alone, there are presently more than two hundred Ukrainian Catholic churches and parishes. These churches often exist as independent buildings and place names, scattered across the countryside.

Such rapid growth of schools and churches shows the importance of these institutions within the Ukrainian community and it is the obvious proof of the willingness of the Ukrainian people to save their culture, language and ethnic identity in Canada.

## **2. Linguistic changes**

On the phonetic level, several borrowings of English words can be singled out in the CUD : the Ukrainian language has no long vowels and no diphthongs. In these cases the combinations of short vowels are used in the CUD.

Grammatical interferences between the Ukrainian and English languages in Canada are very small (Zhluktenko, 1990). English lexical borrowings in the Ukrainian language can acquire some new grammatical categories. For example, Ukrainian endings of noun cases are added to English borrowed stems :

*My ziwemo kolo haiwe*U.

" We live near the highway."

*Idemo piatoju avene*U.

" We go along 5<sup>th</sup> Avenue."

All borrowed English nouns in the CUD acquire the category of gender and have corresponding Ukrainian affixes of masculine, neutral or feminine gender :

*bus*Ø :

Masculine

*tornado*Ø :

Neutral

*street*а :

Feminine

Adjectives in Ukrainian can stand both before and after nouns. The model "Determinant + Noun" in the English language, where the determinant is always in pre-position, has great influence on the grammar patterns of the CUD :

*ofisowi dweri*

" the office doors "

The gerund does not exist in the Ukrainian language, but the English influence is observed in the creation of a large number of neologisms formed from substantivized verbs of English origin :

*kempuwannja*

" camping "

*farmeruwannja*

" farming "

*organizuwannja*

" organizing "

At the syntactic level, English structures which are very rarely used in Standard Literary Ukrainian are often used in CUD. Among them are substantivized adjectives :

*presowa konferencija*

" press-conference "

Also noted is the emphatic use of pronouns :

*Ce був він, що знайшов роботу.* " It was he who found the job. "

Lexical interferences between the English language and the CUD can be observed at different periods of Ukrainian immigration to Canada. Three main lexical borrowing periods can be singled out : 1890-1914 (670 words borrowed from English to the CUD), 1914-1964 (1800 words borrowed), 1964-1992 (unlimited number of words borrowed). Although, during the 1914-1964 period, the majority of borrowings implicated approximately five semantic groups; today, English loan words involve almost all semantic groups of the CUD.

Finally, loan words and phrases turn out to be one of the most common means of penetration of English vernacular into the CUD. In most cases, one loan word in the CUD replaces a phrase consisting of several words in Standard Ukrainian :

UKR	ENG	CUD
<i>schodenna gazeta</i>	" daily "	<i>dnevnyk</i>
<i>platnyk podatki</i>	" tax payer "	<i>podatkovets</i>

Some English exclamations have become popular in spoken CUD : *Believe me boys; Hi; That's it.*

During the last twenty years, the influence of the English language on the CUD has grown tremendously. The number of English borrowings with Ukrainian affixes is practically unlimited and at present, these words are welcomed as part of the CUD. Words of English origin have become part of the Canadian Ukrainian vernacular.

**Conclusion**

After completing a study of the language shift in different social groups (based on the age, social class, and sex) of Ukrainian Canadians, we have come to the conclusion that the Ukrainian language in Canada has become endangered.

Over the past 10 to 15 years, the number of people speaking the CUD has decreased rapidly. For example, among the young generation of Canadian Ukrainians, between the ages of 15 and 20 years of age, only 20% wish to maintain their mother tongue, and 78% prefer to speak English or French (Pendakur, 1990 : 2). Among the Ukrainian youth, only 13% in Montreal and 17% in Toronto wish Ukrainian to be their home language.

This decrease can be explained by the fact that, over the last 20 years, fourth and fifth-generation Ukrainians have developed in Canada. These young people do not have a strong commitment to the Ukrainian language. The percentage of young Ukrainians who are ready to create a mixed ethnic couple (Ukrainian-English or Ukrainian-French) raised from 17% to 73% over the last 30 years. Moreover, only one-fourth of Ukrainian mothers in Canada pass on their mother tongue to their children (Kral, 1991 : 2). Watson Kirkconnell (1943 : 11), a specialist in Slavic multiculturalism, wrote that Ukrainians born in Canada are, slowly and surely, coming to think and feel like Canadians.

All these statistics tend to demonstrate that the Ukrainian Dialect in Canada is presently an endangered language. But how can we slow down the extinguishing of the Ukrainian language in Canada? The authors suggest the following measures :

1. Improving the educational system of Ukrainian-Canadian children;
2. Supporting an ethnic press, radio and television;
3. Increasing the influence of Ukrainian religious institutions in Canada.

A detailed system of measures can be proposed for each of these issues. For example, among the measures that could be implemented to improve the educational system are new books for children, college textbooks in Ukrainian, summer schools, etc. In order to do this it is necessary to work in close cooperation with specialists in linguistics, education and multiculturalism.

Although Canadian Ukrainian is presently an endangered language, the hard work of the Ukrainian community in Canada and Ukrainian linguists should be mentioned. These efforts contribute greatly to the salvation of their cultural, historical and linguistic heritage.

## **Author's note**

This research was partially sponsored by the Canadian Institute of Ukrainian Studies at the University of Alberta, Edmonton. We also express our gratitude to Dr. Myron Momryk from the National Archives of Canada.

## References

- DARCOVICH, William (1980), *A Statistical Compendium on the Ukrainians in Canada, 1891-1976*, Ottawa, University of Ottawa Press.
- KAYE, Vladimir J. (1964), *Early Ukrainian Settlements in Canada, 1895-1900*, Toronto, Published for the Ukrainian Research Foundation by University of Toronto Press.
- KIRKCONNELL, Watson (1943), *Our Ukrainian loyalists*, Winnipeg, Ukrainian Canadian Committee.
- KRALT, John et al. (1991), *Ethnicity, Immigration and Language Transfer*, Ottawa, Department of Multiculturalism and Citizenship.
- KUBIJOVIC, Volodimir (ed.) (1984), *Encyclopedia of Ukraine*, s.v. Emigration, Toronto, University of Toronto Press.
- LUCIUK, Lubomyr (1989), *Creating a Landscape : A Geography of Ukrainians in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- PENDAKUR, P. et al. (1990), *Speaking in Tongues, Heritage Language Maintenance and Transfer in Canada*, Ottawa, Department of Multiculturalism and Citizenship.
- ZHLUKTENKO, Juri (1990), *Ukrainian Language on the Linguistic Map of Canada*, Kiev, Naukova Dumka.



# **Minority Groups and Approaches to the Planning and Teaching of Reading in English as a Second and Foreign Language**

Gregory D'SOUZA

UNIVERSITÉ DE MONCTON

## **Introduction**

The last few decades have witnessed an extraordinary movement of people from one land to another. In the new country the relationship between the migrant peoples, each with its own culture and language, and the people of the mainstream culture and language is becoming a predominant issue for educational institutions and governments to handle. But migrants aren't the only ones who experience such a state of affairs; the Native peoples, for example, were discriminated against or were totally left out from having equal rights within the dominant activities of the mainstream group and their language and culture were accorded a lower status. From being totally left out of the picture before World War II, in the last three or four decades, these people have, as a general rule, received token recognition of their status from developed nations, who have established overt multilingual and multicultural policies in place of the previous unilingual or assimilationist tendencies.

This paper presents a definition of minorities and looks at the variables that have to be taken into account in establishing biliterate

language planning policies. An overview of the language planning contexts of Canada, the U.S.A., and Great Britain shows how these countries fit into the general picture. The argument presented is that in order to succeed, we must build on our past successes, we must concentrate on positive rather than deficit theories. Some noteworthy examples of successes in these three countries are given, followed by suggestions on ways of using community resources and establishing political action as means to achieving success in minority language educational contexts.

## 1. Definition of Minorities

Mary Ashworth (1985 : 59) defines minority groups as :

...clusters of people who speak among themselves a non-official language or a language not spoken by the dominant group in the community. In addition, the minority group will probably follow certain practices or hold to certain values different from those of the dominant group.

She goes on to add that they usually have two concerns for the younger generation : "1) that they will continue to preserve their heritage and customs; and 2) that they will have access to the social, political, and vocational systems of the dominant group."

But "minority groups" can also be defined in terms of power relationships and not numbers as is the usual case. Skutnabb-Kangas (1990 : 6) defines "minorities" as all groups whose mother tongues are not official languages in the countries wherein they live. By this definition, according to her, over 95% of the world's linguistic groups belong to linguistic minorities. She continues :

Those individuals whose mother tongues do not happen to be official languages in the countries where they live, must become bilingual or multilingual. The majority of multilinguals are not multilingual because they necessarily consciously chose to become so. It is rather because all those people whose mother tongues have no official rights in their country have been

forced to learn other languages in addition to their own. But since they have been forced precisely because of their powerless linguistic status, this means that they as a group have less power than those whose native language is an official language. English speaking Americans for example do not need to know any of the languages spoken in the United States apart from English while native Americans and Chicanas need to learn English in addition to their mother tongues.

In referring to minority children Skutnabb-Kangas adds :

...(It is important to note, that bilingualism in any two languages is not enough. Minority children need to know and learn their mother tongue and its culture, and the dominant language of the wider society and its concomitant culture. Many Aborigines in Australia know their own language and several other Aboriginal languages but it is not enough; they must know English too.) It should be the duty of the educational system to assist them to become bilingual, since bilingualism is a necessity for them as individuals and is a necessity for reasons of democracy (ibid).

Thus different languages will have different political rights not because of any linguistic qualities that they might have but because of the power relationships in society between the speakers of those languages. Also, bilingual literacy instruction becomes a prerequisite for any significant long-term planning of ethnic minority groups who, for purposes of this paper, are also defined as persons whose first language is a language other than English.

## **2. Planning for Biliterate Contexts**

At present, there is no adequate theory of acquisition of literacy by ethnic minority children. In determining how to proceed with bilingual literacy instruction of ethnic minority groups such as in ESL/EFL situations, one must look at a number of variables to analyze how this might be implemented. These are the educational, linguistic, psychological, socio-cultural, and political ramifications of each situation in hand (Verhoeven, 1987).

Under education, one might look at a number of factors: school facilities, funding resources, the number of pupils in an ethnic minority group that would justify a course or programme, the adequacy of curriculum materials (for example, do these reflect an ethnically balanced picture of society?), the availability of qualified teachers and existing school boards policies and the role of parents.

As for the linguistic implications, one would have to decide whether the alphabetic principle should be taught through L1 or L2. Here, the degree of codification of the minority language could be a determining factor. For example, does it have a standard orthography, dictionaries and grammars? Consistency of alphabetic orthography helps in the decoding process. This results in a positive transfer of skills from L1 to L2.

With reference to psychological factors, one must consider the fact that ethnic minority children, receiving literacy instruction in L2, are faced with a dual task: they have to learn the characteristics of a written language (its logical and ideational functions) and they have to learn an unfamiliar language (Verhoeven, 1987). It was Cummins (1979) who brought forth the threshold hypothesis argument in favour of bilingual literacy instruction. According to him, there is a minimum level of linguistic competence which a child must achieve in order to avoid cognitive disadvantages. If a child's threshold of competence in his/her L1 is low, it is highly likely that the competence level in L2 will also be low. On the other hand, a higher competence level in L1 will result in a higher competence level in L2. Cummins (1983) claims that it is important to support L1 so that one might achieve a good transfer of skills to L2. Fishman (1977) adds that motivation to learn in L2 increases as schools pay more attention to the native language and culture of the bilingual child. Skutnabb-Kangas (1984) maintains that there is a positive influence when mother tongue instruction enables children to keep their emotional relationship with their parents alive. To the child, instruction in L1 is evidence that his/her own identity is accepted by the school. As well, literacy education in L1 can add to the possibilities for written

communication among members of the minority group, thus facilitating intergenerational communication.

In examining the socio-cultural factors, one would look at the background situation of minority groups : group size; the existence of social institutions, such as religion or education, in texts having a role to play; personal needs, such as communicating with people and institutions in the country of origin; and finally the need to learn about one's own ethnicity.

As for political factors, it is almost axiomatic that educational programmes for ethnic minority groups are determined by political expediency. The political goals of regions or nations will determine whether it is a submersion, transition, immersion, language shelter (maintenance) or heritage programme and segregation programme which might be related to language policy. The stage is thus set for a battle between societal goals and linguistic goals. Each of these programmes will now be considered very briefly as typologies.

According to Skutnabb-Kangas (1990), a submersion, or "sink-or-swim" programme, has minority children, with a low status mother tongue, forced to accept instruction through the medium of a foreign, majority language having high status. Children here are forbidden or ashamed to use their mother tongue. This subtractive language learning situation is still the most common way of educating indigenous and immigrant minorities in most countries of the world. Examples in point are immigrant minorities in Sweden and migrants in the U.K. and what used to be called West Germany. Such programs have a low degree of success.

In a transitional programme, linguistic minority children, with a low status mother tongue, receive initial instruction through the medium of their mother tongue. It is used so that children might have access to the majority language more quickly and learn it better. Skutnabb-Kangas (1990 : 13) maintains that a "transitional programme is a more sophisticated version of a submersion programme:

a more 'human' way of assimilation." Such programmes are common in the education of migrant children in some of the more developed countries of the world. Examples in point are Sweden, the Netherlands, and the U.S.A.

In an immersion programme, linguistic majority children, with a high status mother tongue, voluntarily choose to be instructed through the medium of a foreign (minority) language, in classes with majority children with the same mother tongue, and where the teacher is bilingual. Such programmes show a high degree of success. An example in point is Canada. Though this concept cannot, by definition, be applied to minorities, Skutnabb-Kangas goes on to state that logically this typology should contain one more alternative : education for minority groups through the medium of an L2, with a high degree of success. According to her, the few South and East Asian groups in Canada and the U.S.A., who quite recently appeared to show success in such a programme, probably succeeded despite the way school is organized, not because of it.

In a language shelter (maintenance) or heritage programme — as it is called in Canada — linguistic minority children, with a low status mother tongue, voluntarily choose to be instructed through the medium of their own mother tongue. Their teacher is bilingual and they receive good teaching in the majority language as a second/foreign language also given by a bilingual teacher. Such programmes are now in place in parts of Ontario, Canada, and show a high degree of success.

Finally, in a segregation programme, linguistic minority children, with a low status mother tongue, are forced to accept instruction through the medium of their own mother tongue, in classes with minority children of the same mother tongue. The teacher may be monolingual or bilingual, but is often poorly trained. Such programmes have a very low level of success. A case in point is the segregation of groups of migrant Turks in Bavaria, Germany.

This tug-of-war between linguistic and societal goals can be summarized thus : In high success contexts, the linguistic, societal goal has been a positive one for the group concerned. In low success contexts, the linguistic goal has been dominance in one of the languages, either L1 or L2, not bilingualism. The societal goal has been to keep the group in a powerless, subordinate position (Skutnabb-Kangas, 1990).

### **3. An Overview of Language Planning Policies in Canada, the U.S.A., and Great Britain**

Where do the language planning policies of Canada, the United States, and Great Britain fit in this state of affairs? Cultural pluralism and multilingual or bilingual policies, in some form or another, have been part of the political and social discourse of these countries for some time now. An overview of the historical context of each situation is now presented.

Canada has a rich linguistic and cultural heritage. The maintenance of languages other than English has been an ongoing theme in Canadian politics for over 200 years, but the dominant culture has always been slow to recognize the rights of linguistic minorities. There is an official multicultural policy that has been adopted by the Federal Government, but we do not, in Canada, have a society in which all ethnic groups are regarded as equal.

Both English and French are the official languages of Canada. The legal basis for these rights and statuses came about with the passing of the British North American Act in 1867. During the hundred years that followed the Act, Canada expanded from the Atlantic to the Pacific, with the provinces having an extensive say in what language should be used or what educational choice might be followed. By 1963, however, progress in language rights across the country was uneven. It was Lester B. Pearson, the Prime Minister of Canada, who in 1963 set up a royal commission, headed by A.D. Dunton and A. Laurendeau, with the following mandate :

to enquire into and report upon the existing state of bilingualism and multiculturalism ... and to recommend what steps should be taken to develop the Canadian Confederation on the basis of an equal partnership between the two founding races, taking into account the contribution made by the other ethnic groups to the cultural enrichment of Canada and the measures that should be taken to safeguard that contribution (as cited in Allen and Swain, 1984 : 4).

This resulted in a formal declaration that English and French were to be the official languages of Canada at the federal level, and the recommendation was incorporated into the Official Languages Act of 1969. Both languages had equal status, rights, and privileges as languages of Parliament and of the Federal Government. An overseer in the form of a commissioner of official languages saw to it that the Act was followed. In the meantime, the Federal Government started an extensive language training programme for the civil service which would be capable of working in both languages. Canada has established an impressive record for its immersion programmes. More and more, anglophone parents are enrolling their children in French-English bilingual programmes. But for immigrants, native Indians and the Inuit, the Canadian linguistic debate has been conducted in a strictly one-sided manner. In all parts of Canada, except for Quebec, English is the main language of communication. To take advantage of the opportunities available in the broader Canadian society, these groups must master English, or French, if they are in Quebec.

It was in 1977 that the Ontario government started its Heritage Language Program which provided funding for the teaching of languages outside the regular school day. Similar programmes have started in other parts of Canada. For example, the Programme de l'Enseignement des Langues d'Origine (PELO), in Quebec, and programmes for teaching a variety of other languages in Manitoba, Alberta, British Columbia, and the Northwest Territories are an indication of the extent of such initiatives. "The potential size — and cost — of such programs is indicated by the fact that already 80,000 children are attending heritage language classes in 47 languages

offered by 63 school boards in Ontario alone" (Burke, 1983 as cited in Allen and Swain, 1984 : 8).

Minority education in Canada has developed in an *ad hoc* and fragmented way with no clear set of national goals or research attempts to evaluate the quality of existing programmes. Certainly the political conflicts between the two official language groups, and the federal and provincial governments in turn, have monopolized much of the country's energy. There is a need for a concerted national effort to define educational goals, identify the problems and seek solutions (d'Anglejan, 1981 : 96).

In the United States, educational effort for language minority groups was brought about mainly through legislation and litigation, which granted them equal access to education. The Bilingual Act, Title VII of the 1968 Elementary and Secondary Education Act, provided funding for the development of bilingual programs. Crucially important at this time of the 1960s, was the political necessity to respond to the unrest among ethnic minorities. However, it was not until 1974 that the *Law v. Nichols* Supreme Court decision established that language minority students must be provided with special language programs to receive equal educational opportunity under the law. In 1984, Title VII was reauthorized in a slightly diluted form : The native language requirement was no longer there, instead, "special alternative instruction programs", that did not use the native language as a medium for instruction, could receive money set aside for bilingual education. For the first time, money for bilingual instruction could be used for English-only instruction.

Where in the 1960s and 1970s educational policy was geared towards providing access to those who were disenfranchised, in the 1980s, the philosophy changed from access to excellence. The 1983 publication by the National Commission on Excellence in Teaching, *A Nation at Risk*, called into question America's ability to compete economically in the world market by comparing the low levels of performance of American students, with those of the other developed nations. In October 1989, the president, and six governors,

began creating new educational goals for the twenty-first century in a document called *America 2000 : An Education Strategy* (1991). Of the six goals enumerated, one states : “All children in America will start school ready to learn” (McCollum and Walker, 1992 : 184). This is a classic case where policy designed for mainstream students becomes problematic for minority groups. How does one define “readiness”? What if “readiness” relates to middle class norms of the mainstream group? McCollum and Walker (1992 : 186) comment on the Readiness Resource Group which articulated this policy :

They state that students who have language facility upon school entrance are empowered. What is ignored ... is that thousands of students enter school each year with well-developed language skills in languages other than English that are not recognized or used as the basis for learning by the school. Tied to these native skills is cognitive development in the first language... Most language minority students have a sophisticated level of communicative competence in their native language that is not assessed or considered as knowledge that qualifies them as ready to learn... Instead they are judged from a deficit perspective and are labeled *limited English proficient*. Then the rush is on to immerse them in English and phase out their native language.

Educational policy has always expected immigrants and Native peoples to stop speaking their native language, assuming that by speaking English they'll better their chances for success. this unidimensional view in a pluralistic society is a recipe for failure. “Continuing to ignore the educational needs of what will be one third of the population in our nation’s schools in just 9 years (Commission on Minority Participation in Education in American Life, 1989) is folly” (McCollum and Walker, 1992 : 192). The situation has not been helped by the English Language Amendment proposal, introduced by Senator Hayakawa in 1981, which states that “the English language shall be the official language of the United States” (Hornberger, 1992 : 201). Though it has never passed beyond the committee stage in Congress, as of April 1991, 16 states — not including Hawaii, which is officially bilingual — had adopted English as the official language (Hornberger, 1992).

In Britain, the relationship between national and social (linguistic) policies has been generally defined by a reaction to the influx of immigrants, specifically since the early 1970s. "Race relations" has always been an extremely politicized issue. It is usually believed that immigrants pose difficulties in the social organization of minority groups, and it is thus concluded that minorities encounter problems of adjustment. Political discourse often concentrates on immigrants' cultural inadequacies as explanation for their social deprivation or disadvantage. From this cultural deprivation perspective, it is then easy to take it a step further and stress the special needs in children's education based on the need to cope with cultural and linguistic differences. It was in 1965 that the Department of Education and Science proposed dispersal methods of dealing with the diversity problem, stating: "No school should have more than 30% immigrant children" (Tosi, 1988 : 83).

By the early 1970s, ethnic minorities were becoming more organized in their criticism of the quality of education offered to their children. This sparked the minorities' bilingualism debate, evidenced by the government Committee Report *A Language for life* (1975), which stated: "No child should be expected to cast off the language and culture of the home as he crosses the school threshold" (Tosi, 1988 : 86). Nevertheless, no steps were taken to suggest the teaching of mother tongues other than English.

The first reactions to the view that bilingualism equals language deficit and educational difficulty appeared in 1976, and came from two directions (Tosi, 1988). Firstly, the setting up by minority groups of the Co-ordinating Committee for Mother Tongue Teaching (1980), now called the National Council for Mother Tongue Teaching (1985), helped publicize minority group demands and aspirations related to language maintenance and education. Secondly, the European Community's Resolution (European Communities Commission [1976]) and Directive were publicized, stating that the support of mother tongue teaching improves the linguistic and educational performance of bilingual children. It issued invitations to four member states, including Britain, for the setting up of

projects designed to compile evidence on the benefits of in-school teaching of the mother tongue to children of non-national origin in schools. This resulted in the EEC/Bedfordshire Project for English with Punjabi, and English with Italian.

Towards the end of the 1970s, the Department of Education and Science came up with two research project initiatives : The Linguistic Minorities Project (1983 and 1985) : "to provide an account and analysis of changing patterns of bilingualism in a representative section of ... areas of England" (Tosi, 1988 : 88), and The Mother Tongue and English Teaching Project (Rees and Fitzpatrick, 1981) to provide quantified data on the linguistic benefit for pupils learning English after a transitional period of partial mother tongue education (Tosi, 1988).

The Swann Committee report enters the picture with *Education for All* (1985), and signals a major change for English language support in schools. Bourne (1989 : 161) maintains that :

Swann comes out firmly against the withdrawal of pupils from the normal curriculum for ESL classes, claiming that "the needs of learners of English as a second language should be met by provision within the mainstream school as part of a comprehensive program of language for *all* children."

Bourne also states that :

*All* teachers in schools with substantial numbers of pupils for whom English is not their first language have a responsibility to cater for the linguistic needs of these pupils and should be given appropriate support and training to discharge it (ibid).

The Swann Committee's advances were cut short by the rhetoric of unity shift to "One Nation," "to a commitment to an English cultural heritage for all citizens" (Bourne, 1989 : 169) through the Education Reform Bill of 1987. Within this new curriculum, there appears to be no place for languages other than English, except for Welsh in Wales. Bourne concludes :

Now, as in the 1960s it is clear that the U.K. is resisting the recognition of multilingualism. The provision for bilingual pupils ... appears to consist of support in gaining access to the national curriculum, which will of course be in English. There is no discussion of bilingualism, of the benefits of bilingual approaches to learning, of the educational needs of developing bilinguals... The central issue of multilingualism is put aside. There is instead a firm repression of variety in order to establish national "norms" (ibid).

There is overwhelming evidence in this overview of the three countries to conclude that, even though in theory there are policies suggesting that bilingual programmes and programmes for minorities should work, according to legislation put into practice, any number of things can happen. For example, these programmes may not work because of inadequate preparation, interest groups could block certain programmes, and the energy needed to constantly work on convincing governments and administrators of the importance of programmes and policies may not always be available.

#### **4. Looking for Solutions**

In looking at possible solutions to these questions, it is suggested that we learn from our past mistakes and build on our successes by concentrating on positive or enrichment theories rather than deficit ones.

Deficiency theories attempt to provide explanations for poor school achievement. Skutnabb-Kangas (1990) maintains that at least four of these theories exist. In the first of these, the minority child is seen as having a handicap because the child does not know enough of L2. Measures are then undertaken to provide more majority language teaching. This is a compensatory approach, the goal being to make the minority child a majority language person as quickly as possible. United Kingdom policies are a case in point.

Secondly, the child is identified as one who has a socially linked learning deficit. Perhaps the child's parents come from a lower social class. Measures instituted here try to provide more social and pedagogical help. This is also a compensatory approach where the goal is also to make the minority child a majority language person as quickly as possible. The policies in place in the U.S.A. are a case in point.

In the third instance, the child is identified as having a cultural handicap based on a different cultural background. Here, measures are taken to inform the minority child about the majority culture through multicultural education programmes. Again, this is a compensatory approach because the goal is that minority children must be helped to appreciate the minority culture "until they become majority speaking" (Skutnabb-Kangas, 1990 : 22). Examples of this can be seen in the United Kingdom.

And finally, the child is identified as one who does not possess an adequate understanding of the mother tongue. Therefore, the learning deficit stems from the child's poor grounding in L2. Here, measures are taken to teach L1 as a subject, with a speedy transition to an L2 medium. The minority language only has a therapeutic value and this is again a compensatory approach. The goal here is the same as in the third case. Canadian language maintenance policies are a case in point.

Having said this, it must be emphasized that many of the measures previously mentioned may be valid. It is good for minority children to receive additional tuition in L2, learn about their own culture, and develop their mother tongue through mother tongue medium education. "But it is the basis for the measures which is wrong. All of them see the child as deficient and try to compensate for the 'deficiencies' in order for the child and her parents to change to fit the school" (ibid).

Enrichment theories suggest that schools should be adapted to the children, not vice versa. The child's mother tongue, cultural and social background is valued and seen as a positive educational

starting point for the school. It can be costly but it is enriching for all concerned. Bilingualism is beneficial to individuals even though to achieve it requires much work and energy. Bilingualism enhances development and leads to the recognition of excellence in diversity.

We will now turn to some examples of what seems to work in practice. If one is to achieve higher biliterate skills one must prepare for the teaching of academic language proficiency. Cummins (1981) provides us with a framework when he distinguishes two types of proficiency : basic interpersonal communicative skills (BICS) and cognitive/academic language proficiency (CALP). The two examples are basically conversational proficiency and context-reduced cognitively demanding aspects of language proficiency. The Vancouver School Board Language and Content Project is an example of a carefully articulated programme which integrates the teaching of language and the teaching of subject-area knowledge.

Mohan (1986) in his categorization of the "knowledge framework" shows that topics or content can be broken down into six major structures of knowledge : classification concepts, description, principles, sequence, evaluation and choice. Mohan maintains that each of these can be represented graphically by "key visuals" that help the learner understand the context. After a topic has been broken down into these six categories, a starting point is provided for the development of student tasks which integrate the development of academic discourse and the comprehension of content. Key visuals can be used in tasks as links between language and content (as cited in Early, Mohan, and Hooper, 1989 : 109). This British Columbia Ministry of Education Project involves eight elementary and four secondary schools, with a total of over 100 educators, producing curriculum and resource materials for ESL students in ESL classes to increase their academic achievement in learning. Action research has produced thematic units that are used in the class, with emphasis placed on types of expository discourse that are the basis for subject-matter texts and assignments. It has been found that in the use of such techniques students can produce expository language across the board (Early, Mohan, and Hooper, 1989).

The use of both first and second languages in the education of minority children has often improved overall school achievement. In the Rock Point Navajo Study, in the United States, it was found that before the implementation of a bilingual programme, children, at the grade 6 level, were two years below U.S. norms in English reading. With the implementation of a bilingual programme, Navajo was used as the language of instruction until the completion of the second grade. Beginning in grade 3 and continuing throughout elementary school, Navajo was used for 25 to 50 percent of instruction time. English reading was delayed until until second grade, when Navajo language skills were well developed. By the end of grade 6, children in the bilingual program were performing slightly above U.S. norms in English reading (Cummins, 1981). Pattanayak (1988 : 386) reminds us that : "It is a well-known pedagogical principle to proceed from the familiar to the foreign .... Start from the familiar and the known and move to the foreign and unknown." Thus, as a second language is gradually introduced, students gain competency in acquiring knowledge through the new language.

The EEC/Bedfordshire Project in Great Britain did not originally produce research data because special resources had not been granted by the EEC. The impressive linguistic achievement in English with Punjabi and English with Italian eventually led to the production of bilingual readers for children of many minority groups. Unfortunately however, even in the ELT industry, one has to remember that the ELT world has developed its own highly sophisticated professionalism in which language teaching methods are dispersed with the language. Linguicism is at work when local languages are degraded and marginalized. "The idea of any child being educated entirely through a language other than English is not even contemplated" (Phillipson, 1988 : 349). These books have not been produced on a large scale and therefore their use has been limited.

In such circumstances where powerful interest groups are at work, the will to change a situation must come from the communities. Ashworth (1985) lists a wealth of detail and recommendations

under the titles “community as beneficiary,” “community as resource,” and “community as control,” showing how decision making, within the community, means identifying with the power structure, seeking financial funding, material, and human resources. Eventually, if communities become empowered through their actions, governments will become convinced that it is in their own best interest to go along.

But change can also be brought about through politics. Skutnabb-Kangas (1990) reviewed existing international conventions and declarations such as The Charter of the United Nations (1945); The Universal Declaration of Human Rights (1948); The International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (1966); The UN Declaration of Children’s Rights (1959); The draft Convention on the Rights of the Child (1988); The Council of Europe Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms (1950), and came to the conclusion that they are not sufficiently adequate to provide support for dominated languages. “The evidence unmistakably shows that while individuals and groups are supposed to enjoy ‘cultural’ and ‘social’ rights, linguistic human rights are neither guaranteed nor protected” (Skutnabb-Kangas, 1990 : 29). There is a need for clear cut international standards which promote minority languages within a maintenance-oriented framework.

At an international seminar on Human Rights and Cultural Rights, held in Recife, Brazil, in October of 1987, and organized by the International Association for Cross-Cultural Communication (AIMAV) and UNESCO, a Declaration of Recife was adopted. It ends thus :

Hence, conscious of the need to provide explicit legal guarantees for linguistic rights to individuals and groups by the appropriate bodies of the member states of the United Nations, [it] recommends that steps be taken by the United Nations to adopt and implement a Universal Declaration of Linguistic Rights which would require a reformulation of national, regional, and international language policies (ibid).

Skutnabb-Kangas (1990) goes on to state that a preliminary declaration, a "Resolution on Linguistic Rights", was also adopted by the Seminar, based on her 1984 proposal. There were UNESCO follow-up gatherings in April and October of 1989, organized by the Fédération Internationale des Professeurs de Langues Vivantes (FIPLV), the result was an expanded document to be sent to professional associations and researchers in order to set the elaborate machinery for processing such a declaration in motion. Linguistic human rights of minorities will be promoted only if such a Universal Declaration of Linguistic Human Rights is adopted.

## References

- ALLEN, Patrick and Merrill SWAIN (1984), *Language Issues and Education Policies. Exploring Canada's Multilingual Resources*, Toronto, Pergamon Press.
- ASHWORTH, Mary (1985), *Beyond Methodology : Second Language Teaching and the Community*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOURNE, Jill (1989), "Funding Bilingual Education : Special Provision and the 'Reform' of British Education", in *Multicultural Education and Policy : ESL in the 1990s. A Tribute to Mary Ashworth*, J. H. ESLING (ed.), Toronto, OISE Press, p. 154-171.
- BRUMFIT, Christopher, Rod ELLIS and Josie LEVINE (eds.)(1985), *English as a Second Language in the United Kingdom : Linguistic and Educational Contexts*, Oxford, Pergamon Press.
- CUMMINS, Jim (1979), "Linguistic Interdependence and the Educational Development of Bilingual Children," *Review of Educational Research*, 49 : 221-251.
- CUMMINS, Jim (1981), "Age on Arrival and Immigrant Second Language Learning in Canada : A Reassessment," *Applied Linguistics*, 2 : 132-149.
- CUMMINS, Jim (1983), "Language and Literacy Learning in Bilingual Instruction : A Policy Report," *ERIC* : 245-575.
- D'ANGLEJAN, Alison (1981), "The Education of Minorities in Canada : An Examination of Policies", in *World Yearbook of Education 1981 : Education of Minorities*, Jacquetta MEGARRY, Stanley NISBET and Eric HOYLE (eds.), London, Kogan Page, p. 85-97.
- EARLY, Margaret, Bernard A. MOHAN, and Hugh R. HOOPER (1989), "The Vancouver School Board Language and Content Project", in *Multicultural Education and Policy : ESL in the 1990s. A Tribute to Mary Ashworth*, J. H. ESLING (ed.), Toronto, OISE Press, p. 107-122.

- ESLING, John H. (ed.) (1989), *Multicultural Education and Policy : ESL in the 1990s. A Tribute to Mary Ashworth*, Toronto, OISE Press.
- FISHMAN, Joshua (1977), "The Social Science Perspective", in *Bilingual Education. Current Perspectives : Social Sciences*, Arlington, Center for Applied Linguistics, p. 1-49.
- HORNBERGER, Nancy H. (1992), "Biliteracy Contexts, Continua, and Contrasts : Policy and Curriculum for Cambodian and Puerto Rican Students in Philadelphia," *Education and Urban Society*, 4, 2 : 196-211, California, Corwin Press.
- KALANTZIS, Mary, Bill COPE, and Diana SLADE (1989), *Minority Languages and Dominant Culture : Issues of Education, Assessment and Social Equity*, London, The Falmer Press.
- MALAVÉ, Lilliam and Georges DUQUETTE (1991), *Language, Culture and Cognition : A Collection of Studies in First and Second Language Acquisition*, Clevedon, Multilingual Matters.
- MEGARRY, Jacquetta, Stanley NISBET and Eric HOYLE (eds.) (1991), *World Yearbook of Education 1981 : Education of Minorities*, London, Kogan Page.
- MCCOLLUM, Pamela A. and Constance L. WALKER (1992), "Minorities in America 2000," *Education and Urban Society*, 24, 2 : 178-195, California, Corwin Press.
- PATTANAYAK, Debi Prasanna (1988), "Monolingual Myopia and the Petals of the Indian Lotus : Do Many Languages Divide or Unite a Nation?," in *Minority Education : From Shame to Struggle*, Tove SKUTNABB-KANGAS and Jim CUMMINS (eds.), Clevedon, Multilingual Matters, p. 379-389.
- PHILLIPSON, Robert (1988), "Linguicism : Structures and Ideologies in Linguistic Imperialism," in *Minority Education : From Shame to Struggle*, Tove SKUTNABB-KANGAS and Jim CUMMINS (eds.), Clevedon, Multilingual Matters, p. 339-358.

SKUTNABB-KANGAS, Tove (1990), *Language, Literacy and Minorities*, London, The Minority Rights Group.

SKUTNABB-KANGAS, Tove and Jim CUMMINS (eds.) (1988), *Minority Education : From Shame to Struggle*, Clevedon, Multilingual Matters.

TOSI, Arturo (1988), "The Jewel in the Crown of the Modern Prince : The New Approach to Bilingualism in Multicultural Education in England", in *Minority Education : From Shame to Struggle*, Tove SKUTNABB-KANGAS and Jim CUMMINS (eds.) Clevedon, Multilingual Matters, p. 79-102.

VERHOEVEN, Ludo (1987), *Ethnic Minority Children Acquiring Literacy*, Holland, Foris Publications.



# **Sociolinguistique et sociologie du langage : une discipline ou deux ?**

William LABOV

UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA

Quand on fait le point, aujourd'hui, sur l'évolution de la sociolinguistique, force est de constater qu'en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, cette discipline est marquée par la diversité de ses théories et de ses méthodologies, et qu'elle a gardé son intégrité par rapport à d'autres champs disciplinaires, même connexes<sup>1</sup>. Pourtant, au cours de la première moitié de ce siècle, à une époque où l'on semblait vouloir favoriser l'interdisciplinarité, nombre de chercheurs étaient convaincus du contraire. Mais il faut reconnaître qu'après trente années d'échanges entre linguistes et sociologues, il n'est pas commun de trouver un sociologue capable d'utiliser adéquatement les outils de l'analyse linguistique ou un linguiste capable de maîtriser tous les concepts de la sociologie. Souvent, les linguistes qui cherchent à développer une théorie sociolinguistique se méfient de la notion de classe sociale et, sans même approfondir leurs connaissances sur le sujet, n'hésitent pas à inventer leur propre classification. De la même façon, les sociologues qui traitent de problèmes linguistiques le font souvent à partir de données tout à fait simplistes collectées avec des questions du type : « Combien de personnes parlent une langue donnée? », ou bien encore : « Combien de personnes disent avoir pour langue maternelle telle ou telle langue? » Généralement, ces questions font référence à un terme socialement accepté, sans que la réalité linguistique ne soit prise en compte.

Il faut donc admettre que les frontières disciplinaires se sont maintenues. D'ailleurs, j'ai toujours pensé que la distinction entre sociologie du langage et sociolinguistique était autant efficace que réaliste.

Quand il s'agit de traiter des phénomènes langagiers, il y a maints problèmes urgents à résoudre qui n'exigent que des données simples du genre : « Qui parle quelle langue à qui? » Et tout en reconnaissant l'importance de ce type de question, il faut reconnaître que ce serait un gaspillage de temps que d'étudier la linguistique pendant six ans, pour pouvoir enfin demander à quelqu'un : « Quelle est votre langue maternelle, Monsieur? »

En 1967, j'ai assisté à Moncton à un colloque sur les mesures du bilinguisme. Un consensus s'était alors dégagé : les participants reconnaissaient que l'auto-évaluation était une méthode aussi fiable que les autres. Néanmoins, j'ai toujours été convaincu que la linguistique pourrait un jour trouver une façon plus objective de mesurer le niveau de compétence atteint par un locuteur de langue seconde. Aux États-Unis, on a toujours voulu mettre les méthodes de la linguistique au service de l'apprentissage des langues. Ainsi, en ce moment, il y a une dizaine de chercheurs qui travaillent sur l'acquisition des langues secondes en utilisant des méthodes développées pour l'étude de la variation linguistique dans les communautés monolingues. Mais il faut reconnaître que les recherches qui vont dans ce sens en sont encore au stade expérimental.

Les points que je viens de présenter m'amènent à mentionner l'excellente publication qui a fait suite au Symposium de Moncton sur l'aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. De façon générale, les auteurs n'ont pas éprouvé le besoin de mentionner des formes, des phrases ou des règles linguistiques. Leurs travaux allaient dans une autre direction. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la communication de la rédactrice, Catherine Phlipponneau (1991 : 59), qui remarque que :

l'aspect qualitatif de la langue [...] a été totalement négligé. Pourtant, il a été démontré que la promotion du statut d'une langue, c'est-à-dire sa valorisation sociale et économique, allait de pair avec sa valorisation intrinsèque ou qualitative. On a pu observer au Québec, par exemple, que la francisation des termes techniques avait favorisé l'utilisation du français dans le monde du travail [...]

Cette constatation est des plus pertinentes, et j'aimerais ajouter qu'il importe d'envisager la possibilité de mettre en lumière cette valorisation sociale par des méthodes linguistiques et quantitatives.

Le terme *sociolinguistique* fait référence à des études qui visent directement le rapport entre langue et société, mais, chez nous, la sociolinguistique est reliée aussi à toutes les autres branches de la linguistique et s'intéresse à la nature et à la structure de la langue, ainsi qu'à la compétence linguistique des locuteurs. Le caractère spécifique de notre démarche réside dans le fait que nous étudions la langue telle qu'elle est utilisée spontanément dans la vie quotidienne, en considérant qu'elle est le reflet le plus fidèle de la structure linguistique.

Nous menons donc des expériences sur le terrain, nous essayons de préciser les connaissances des intuitions des locuteurs natifs et nous mesurons les attitudes sociales qui influencent le comportement linguistique. Mais pour nous, et cela est fondamental, le succès d'un projet de recherche dépend avant tout de la façon dont nous avons réussi à saisir le vernaculaire, ce courant qui coule librement, sans réflexion ou auto-jugement de la part du locuteur. C'est en poursuivant cet objectif que l'on peut découvrir l'un des caractères fondamentaux du langage humain : sa variation. Cette dernière dépasse les besoins de la communication conçue au sens étroit. D'ailleurs, il est intéressant de constater que l'on trouve des changements en cours dans les grandes villes aussi bien que dans les petits villages, chez les bourgeois inondés par les mass média, aussi bien que chez les paysans traditionnellement isolés. Le résultat le plus surprenant de nos recherches dans les grandes villes des États-

Unis est la divergence croissante entre les dialectes modernes de Chicago, Boston, New York, Philadelphie, Birmingham et Los Angeles, en dépit du fait que les habitants de ces villes assistent aux mêmes émissions de télévision et que celles-ci se déroulent pratiquement toutes dans un anglais standard informel.

Il ressort de ces observations que le problème central de nos recherches est le même que celui qui préoccupait les grands philologues du XIX<sup>e</sup> siècle : comment expliquer le renouveau constant du changement linguistique? Force est de constater qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas tellement plus en mesure de comprendre les phénomènes qui sont à la source de l'instabilité des langues. Comme l'a déjà mentionné U. Weinreich, nous pouvons dire que plus les linguistes ont accordé d'importance à la structure de la langue, et plus il leur a été difficile de comprendre le changement de cette structure (Weinreich, Labov et Herzog, 1968). Malgré l'existence de la théorie *martinetienne* sur la dynamique permanente de la structure, la plupart des linguistes qui ont travaillé dans une perspective historique ont concentré leurs efforts sur des problèmes spécifiques : l'indo-européen, le sino-tibétain ou le sémitique, laissant ainsi les questions générales à ceux qui voulaient tout expliquer en dehors du domaine de l'histoire. En fait, il faut se demander s'il existe en ce moment une linguistique historique générale susceptible de traiter des questions fondamentales concernant l'origine, la transmission, le mécanisme et la force motrice des changements qui affectent les langues. Je n'ai qu'une vague idée de ce qui se passe en Europe, mais je sais qu'aux États-Unis, dans les revues, les congrès et les départements de linguistique, ces questions sont débattues par des linguistes qui n'ont souvent qu'une connaissance limitée de l'histoire des langues; les spécialistes qui maîtrisent ces faits sont, en effet, de moins en moins nombreux.

Pourtant, depuis les années 1980, plusieurs signes semblent indiquer que la linguistique historique générale est en train de prendre un nouvel essor. D'une part, certains philologues commencent à se servir des outils des variationnistes pour réinterpréter le

témoignage des manuscrits (Toon, 1976 et 1983), d'autre part, des variationnistes ont exploré le changement syntaxique (Kroch, 1989; Santorini, 1989). Ainsi, certaines publications en linguistique historique ont-elles rendu compte récemment des résultats de plusieurs études sur les changements en cours. On semble donc avoir entrepris le projet d'utiliser le présent pour interpréter le passé et le passé pour interpréter le présent. D'une certaine façon, on rejoint le projet de A. Meillet (1921), celui de réconcilier la linguistique générale avec les perspectives de la linguistique historique. Il apparaît de plus en plus évident aujourd'hui, que sociolinguistes et historiens de la langue ont avantage à reconnaître leurs intérêts communs et à établir des liens entre leurs deux domaines d'études.

Il y a, en effet, un rapport intéressant à faire entre le mot « historique » et le mot « social ». Ce qui est historique est social, puisque l'évolution d'une langue à travers les siècles est un événement social auquel tous ses locuteurs participent. La question la plus pressante est la suivante : comment et dans quelle mesure les facteurs sociaux peuvent-ils pénétrer et déterminer le développement de la structure de la langue ?

Au début de la sociolinguistique moderne, une telle question aurait paru naïve car on considérait qu'il était évident que la société et la langue étaient parallèles et intimement liées : tout phénomène langagier devait avoir sa propre interprétation sociale, et les forces sociales pouvaient peser sur n'importe quel trait linguistique. Cependant, les enquêtes empiriques ont démontré à peu près l'inverse. De façon générale, il est très rare que la structure linguistique fasse l'objet d'un intérêt social. La grande majorité des règles, des relations et des catégories linguistiques — bref, de tous les mécanismes de la langue — restent invisibles et inaudibles au public. Les locuteurs que nous rencontrons lors de nos enquêtes, parlent librement de la langue et démontrent généralement beaucoup d'intérêt pour cette question. Mais la langue, concept social et public, doit être distinguée de la langue, concept linguistique. Le concept social de la langue est construit de mots et de sons, et le poids de l'évaluation sociale porte

sur ces deux éléments, c'est-à-dire sur la surface de la langue. Ces observations s'appuient sur des centaines d'interviews et d'expériences qui visaient à examiner la capacité des gens à reconnaître les règles de leur propre langue et à y réagir (Labov, 1966; Labov, Cohen, Robins et Lewis, 1968; Spencer, 1973; Labov, 1975).

Le contraste entre le plan structural, qui échappe à l'évaluation sociale, et le plan concret, qui permet qu'elle s'exerce, est presque total. Aux États-Unis, à peu près la moitié du pays a connu la fusion non conditionnée de deux classes de mots, ceux qui comportaient un /o/ ouvert long et ceux qui présentaient un /o/ ouvert bref. C'est ainsi qu'a disparu l'opposition entre *Don*, le nom propre, et *dawn*, « aube »; *cot*, « petit lit », et *caught*, le participe passé de *catch* « attraper », etc. Il y a de grandes zones de transition où les locuteurs qui font cette distinction sont en contact avec ceux qui ne la font pas. Ni l'absence de l'opposition ni sa présence ne se remarquent, que ce soit à l'école ou dans la rue. Mais certaines réalisations du /o/ long ouvert attirent souvent l'attention et sont stigmatisées. On a observé ce phénomène avec la prononciation des mots *coffee* [ko :əfi] et *water* [wo :əɹə]. En Californie, cette prononciation est devenue le stéréotype du locuteur new-yorkais.

Parallèlement, on trouve à New York et à Philadelphie une série complexe d'oppositions dans la classe du /a/ bref, qui permet, par exemple, la distinction entre *tin can* « boîte de conserve », avec une voyelle tendue, et *I can* « je peux », avec une voyelle relâchée. Dans les États de l'est des États-Unis, la composition des deux classes diffère d'une petite ville à l'autre. Bien que ce contraste ait été étudié de près par les linguistes depuis soixante ans, il faut souligner que jusqu'à présent aucun membre de la communauté n'a reconnu son propre système ni dévalorisé celui des autres. C'est la réalisation concrète de la voyelle tendue qui est stigmatisée. À New York, cette évaluation sociale est si forte que presque tous les locuteurs sont amenés à se corriger lorsqu'ils utilisent un style soigné.

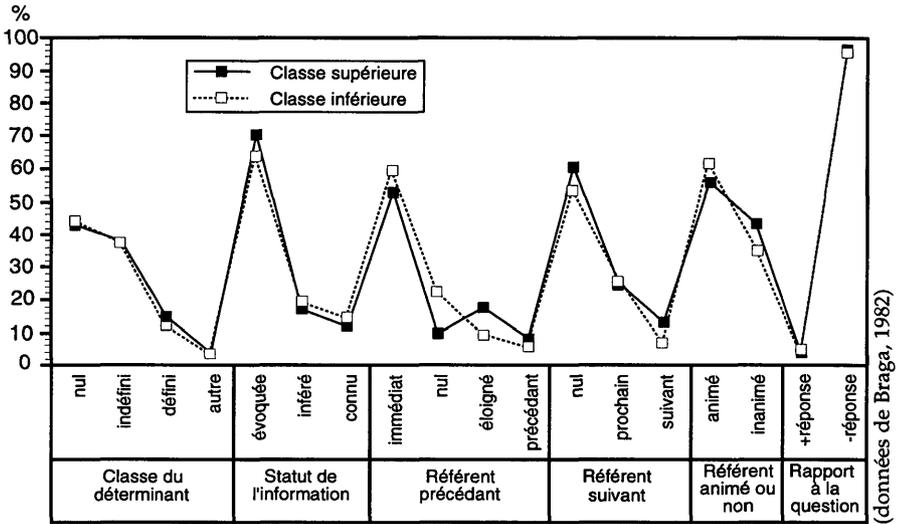
Bien sûr, il y a des exceptions à une telle généralisation. La double négation comme *I don't know nothing* fait l'objet de jugements

de valeur dépréciatifs de la part de la société et constitue pour nous une variable sociolinguistique importante. Mais c'est le seul cas de ce type en anglais. En France, j'ai eu l'occasion d'observer moi-même les efforts d'une institutrice qui tentait d'enseigner la distinction entre le *e* fermé et le *e* ouvert à une classe de jeunes Parisiens. On voit donc que les institutions sociales peuvent reconnaître les distinctions structurales et chercher à les renforcer. Il faut noter que dans le développement de telles oppositions linguistiques, l'attention sociale se porte avant tout sur la surface. Ainsi, à Paris c'est la classe moyenne qui a joué un rôle déterminant dans le processus de disparition de la distinction entre le *a* antérieur et le *a* postérieur (cf. les études acoustiques de Lennig). Pourtant, ce n'est pas par le maintien de cette opposition que l'accent parisien se trouve stigmatisé, mais plutôt par les positions spécifiques des voyelles.

Il existe des méthodes précises grâce auxquelles il est possible de mettre en évidence l'écart entre les facteurs externes et sociaux, d'une part, et les facteurs internes et linguistiques, d'autre part. De plus en plus souvent, les études sociolinguistiques de terrain s'intéressent autant aux facteurs internes qu'externes et recourent à des méthodes d'analyse qui permettent d'examiner le degré d'interaction entre les deux groupes de variables. C'est ce type de travail que Maria Luisa Braga a réalisé dans le cadre de sa thèse sur le créole du Cap Vert (1982). Son étude porte sur deux règles syntaxiques : la dislocation à gauche, et la topicalisation.

Pour étudier les rapports entre les facteurs externes et internes, elle a divisé ses locuteurs en deux groupes selon leur position sociale : une classe supérieure et une classe inférieure. Elle a ensuite créé deux fichiers distincts pour l'analyse quantitative. Le graphique 1 montre les facteurs internes qui contraignent la dislocation à gauche. Sur l'axe horizontal, on peut observer six groupes de facteurs. En ce qui concerne la classe du déterminant — *nul*, *indéfini*, *défini* ou *autre* — il est possible de constater qu'un déterminant *nul* ou *indéfini* favorise l'application de la règle. En ce qui concerne le statut de l'information transmise par la phrase disloquée, on peut remarquer que ce sont les référents de la catégorie *évoqué* qui favorisent la

règle, les référents appartenants aux catégories *inféré* ou *connu* étant beaucoup moins contraignants. Par ailleurs, on peut noter que si le même référent précède immédiatement la phrase, la dislocation est encore une fois favorisée; il en est de même lorsque le référent ne suit pas. On voit également qu'il y a une légère tendance à ce que les référents *animés* soient disloqués plus souvent que les référents *inanimés*. Enfin, on peut constater qu'il est très rare que la dislocation à gauche se produise dans la réponse à une question.



**Graphique 1.** Contraintes linguistiques et sociales sur la dislocation à gauche dans le créole du Cap Vert.

La ligne continue indique les pourcentages pour la classe supérieure, et la ligne discontinue ceux pour la classe inférieure. C'est le rapport entre les deux courbes qui nous intéresse ici. Celles-ci se superposent presque totalement, ce qui démontre que les mêmes contraintes existent chez les locuteurs des deux classes sociales et que celles-ci s'appliquent sensiblement de la même façon. Ainsi, faut-il admettre que l'ensemble des contraintes linguistiques sur la dislocation à gauche n'a rien à voir avec la distinction sociale qui, par ailleurs, joue un rôle important dans le comportement langagier au Cap Vert. L'étude d'une autre variable syntaxique, la

topicalisation, a amené Braga à observer, dans ce cas encore, l'indépendance des facteurs linguistiques et sociaux.

Dans notre étude sur le traitement du passif sans agent, en anglais (cf. Weiner et Labov, 1983), nous avons fait la même constatation. Les combinaisons et les réductions des groupes de facteurs dans une analyse multivariée avaient montré des influences compensatoires parmi les facteurs internes et parmi les facteurs externes, mais jamais d'un groupe à l'autre.

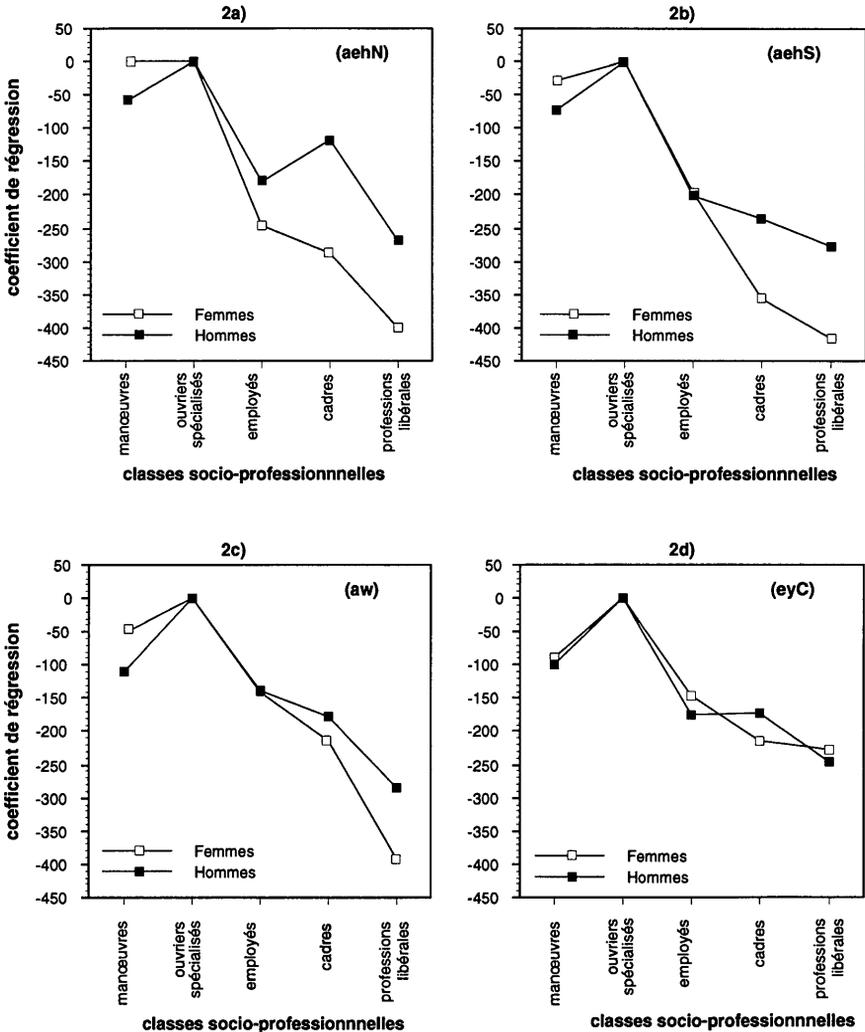
Quittons maintenant le domaine de la syntaxe pour traiter d'un champ d'observation tout à fait différent, celui du changement phonétique. Ici il s'agit de mouvements concrets et physiquement définis. Sur ce plan, les rapports entre les facteurs linguistiques et sociaux sont tout à fait différents. Nous avons consacré plus d'une dizaine d'années à étudier les changements vocaliques à Philadelphie, et nous avons observé que chez les locuteurs de cette ville, les deux tiers des voyelles étaient impliqués dans un processus de changement : changements en chaîne et changements parallèles.

Le graphique 2 (2a, 2b, 2c et 2d) montrent les contraintes sociales qui s'exercent sur quatre de ces voyelles. Ce sont là les résultats les plus récents d'une analyse des systèmes vocaliques de 116 locuteurs de Philadelphie, représentant dix quartiers et six classes socio-professionnelles. Les voyelles de chaque locuteur ont été mesurées acoustiquement, la valeur moyenne de chaque voyelle a été déterminée, et les résultats ont subi un processus de normalisation qui permet de faire une analyse multivariée de l'ensemble des données. Sur l'axe horizontal de chacun des quatre graphiques, se trouvent indiquées cinq catégories socio-professionnelles. Les variables dépendantes sont les valeurs moyennes du deuxième formant des quatre voyelles correspondant à peu près au degré d'antériorisation de chacune d'elles. Comme les variables dépendantes étaient toutes des variables continues, il a été possible d'utiliser l'analyse de régression multivariée par étapes. L'axe vertical indique les coefficients de régression pour chaque voyelle; le maximum est une valeur de zéro, fixée pour le groupe de référence,

en l'occurrence la catégorie des ouvriers spécialisés chez qui les changements vocaliques sont les plus avancés.

Dans le cadre de cette analyse, les hommes et les femmes ont été traités de façon indépendante. Sur chaque graphique on peut observer deux courbes qui indiquent les coefficients de régression de l'influence de la catégorie socio-professionnelle chez les hommes et chez les femmes. L'ensemble de ces graphiques montre l'interaction de la profession et du sexe pour les quatre voyelles. On observe que, dans tous les cas, les femmes sont très en avance sur les hommes. Cependant, les valeurs pour la catégorie des ouvriers spécialisés sont fixées à zéro pour les deux sexes, puisque ces graphiques ne prennent en compte que les effets des classes socio-professionnelles.

Les graphiques 2a) et 2b) présentent les changements les plus anciens, à savoir l'antériorisation des deux allophones du phonème /æh/ ou /æ/ tendu. (æhN) représente l'allophone devant les consonnes nasales, comme dans *man, hand, stand*. Au cours de ce changement, la voyelle s'est avancée et élevée d'un degré au niveau de la valeur cardinale 4 : [mæ : n], au niveau de [i : ə], avec une élévation du formant 2 et un abaissement du formant 1. (æhS) représente le phonème /æh/ devant les spirantes sourdes, comme dans *laugh, bath, pass*, etc., qui se déplacent vers les voyelles hautes antérieures centralisées. Pour ces deux voyelles, on observe une interaction entre sexe et catégorie socio-professionnelle. En effet, le rapport entre les sexes est tout à fait différent selon la catégorie professionnelle. On peut constater que les hommes qui font partie de la catégorie des *manœuvres* se distinguent de façon significative des *ouvriers spécialisés*, ce qui ne se retrouve pas chez les femmes. Par contre, en haut de l'échelle sociale, on observe le phénomène inverse : les femmes exhibent des valeurs plus basses. Cette tendance se manifeste aussi chez les hommes, mais de façon beaucoup moins nette. L'écart entre les hommes et les femmes appartenant aux catégories *cadres moyens* et *professions libérales* est très important.



**Graphique 2.** Avancement de quatre changements phonétiques en cours à Philadelphie, par classe socio-professionnelle et par sexe.

Les graphiques 2c) et 2d) représentent deux changements nouveaux, en pleine phase évolutive. Actuellement, les coefficients de régression de l'âge pour ces voyelles sont très élevés. Le graphique 2c) montre que (aw), diphtongue qui apparaît dans *house, now, down*, est en train de passer de [hæus] à [heɔs]. Le graphique 2d)

montre que la voyelle /ey/ en syllabe fermée dans des mots comme *made, late, sale*, subit une modification qui va dans la direction opposée à celle vers laquelle le système vocalique du parler de Philadelphie semblait autrefois se diriger. Dans ces deux graphiques, la stratification sociale ressemble à celle des modèles précédents, mais les rapports entre les sexes montrent des différences significatives. En effet, pour (aw), la différence entre les sexes est limitée, et pour (eyC), elle est inexistante : les femmes et les hommes suivent le même schème de stratification sociale. Enfin, il y a une interaction qui se manifeste à trois niveaux : la classe sociale, le sexe et les voyelles. Le comportement des hommes et des femmes n'est pas le même pour chaque voyelle, au contraire : plus le changement progresse, et plus la différenciation entre les sexes est marquée.

Il convient de souligner qu'il y a ici deux sortes de relations entre sexe et changement vocalique. On remarque qu'à l'origine des changements phonétiques, il y a une différenciation constante entre les hommes et les femmes : de façon générale, les femmes sont en avance. Cette hétérogénéité entre les sexes a déjà été relevée par Gauchat en 1899. L'enquête qu'il avait menée à Charmey lui avait permis d'observer que le mari avait une génération de retard sur son épouse dans la diphtongaison du /e/ et du /a/ postérieurs.

Pour les changements en cours dans les grandes villes, on constate qu'il y a, au départ, le même écart entre les sexes pour toutes les classes sociales et ce, quel que soit le niveau d'avancement caractérisant chacune d'entre elles. Si le changement se poursuit, l'alternance entre les formes linguistiques nouvelles et anciennes deviendra une variable linguistique à part entière qui fera l'objet d'alternances stylistiques. En montant dans l'échelle de reconnaissance sociale, celle-ci pourra éventuellement être reconnue et faire l'objet d'une stigmatisation consciente. Au cours de ce processus, la nature de la différenciation en fonction du sexe changera de façon radicale. Au lieu d'un simple écart entre sexes, on pourra observer des interactions complexes entre classe sociale, sexe et âge, régies par cette tendance presque universelle que les femmes ont à éviter des formes culturellement stigmatisées et à favoriser les formes

prestigieuses. Il faut, bien sûr, tenir compte du fait que cette tendance varie selon l'âge et la classe sociale du locuteur.

Ce deuxième type de différenciation sexuelle relève d'une autre tendance encore plus générale. Quand les locuteurs prennent conscience qu'un changement affecte le système lui-même et qu'il ne s'agit pas d'un simple changement lexical, ils le rejettent. Ce rejet peut avoir des répercussions importantes sur l'histoire d'une langue. Certaines lignes de développement naturel sont interrompues, des alternances irrégulières sont introduites dans le système, les divergences entre les dialectes s'intensifient, et la communauté linguistique peut être profondément divisée. Mais il y a d'autres effets encore plus considérables et plus persistants.

Si l'on accepte la réalité de ces tendances, il n'est pas difficile de reconnaître alors l'importance du schéma de Martinet (1964), qui explique la manière dont la société influe sur la langue. En général, les changements linguistiques commencent à la surface de la langue. La société évalue certains sons ou mots et les investit d'une connotation sociale positive ou négative. Le système réagit ensuite soit par la fusion, soit par des changements en chaîne, réaction dictée par les forces internes du système qui peuvent perdurer à travers les siècles et affecter le système plus en profondeur. En l'absence de toute intervention sociale ultérieure, celles-ci peuvent continuer à s'exercer presque sans limite. Ce schéma s'applique à maints aspects des changements linguistiques. Mais il y a deux difficultés qui l'empêchent de résoudre définitivement le problème général des rapports entre la langue et la société :

- 1) il ne s'applique pas au cas de changement le plus général, c'est-à-dire aux mouvements graduels et réguliers des sons, processus reconnu par les néo-grammairiens comme le mécanisme central de l'évolution des langues. Nos études sur les changements en cours ont démontré sans le moindre doute que les gens sont tout à fait inconscients de ces processus au moment où ils se déclenchent et pendant la période où ils prennent de l'ampleur;

- 2) il n'aborde pas le problème le plus difficile, celui de la transmission. Il y a des changements que l'on peut qualifier de statiques, c'est-à-dire limités à l'introduction d'un seul mot, un seul son ou une tournure particulière. La communauté peut les reconnaître, les encourager ou le contraire. La génération suivante y sera confrontée plus ou moins fréquemment, et l'effet de cette évaluation sociale se transmettra aussi. Mais il y a également des changements dynamiques dont les variantes forment une série directionnelle : les changements de timbre des voyelles, de fréquence des variantes, les modifications sémantiques des modes, les tendances générales à laisser tomber les désinences dans les langues romanes. Comment expliquer qu'une société transmette ces changements à la génération suivante, mais que cette dernière ne reproduise non pas les mêmes formes, mais des formes plus avancées dans la même direction? Comment se fait-il qu'au lieu d'imiter leurs parents ou leurs aînés, les enfants produisent des formes différentes, non pas arbitrairement, mais de manière prévisible? Sans doute est-il possible d'avancer que ce qui est transmis n'est pas une forme, mais un vecteur ou, autrement dit, une instruction de changement dans une direction déterminée.

Considérons d'abord le premier problème et revenons à la différenciation sexuelle, qui caractérise les premières étapes des changements linguistiques. Ce sont les femmes qui sont à l'origine de la plupart de ces changements. Il y a des exceptions : dans des études récentes, il a été démontré que les hommes avaient de l'avance dans peut-être 20% des changements en cours. Mais les femmes jouent, indiscutablement, un rôle prépondérant dans les changements linguistiques. On a pu constater ce phénomène à propos de l'affaiblissement des affriquées en Argentine (Wolf et Jiménez, 1979), de la fusion des voyelles hautes devant /l/ au Texas (Bailey, Bernstein et Tillery, à paraître), de l'avancement du noyau de /aw/ au Canada (Chambers et Hardwick, 1985), du changement en chaîne des sept voyelles brèves dans les grandes villes du nord des États-Unis (Labov, Yaeger et Steiner, 1972; Eckert, 1988), de la centralisation du /e/ bref à Norwich décrite par Trudgill (1974), et des nombreux

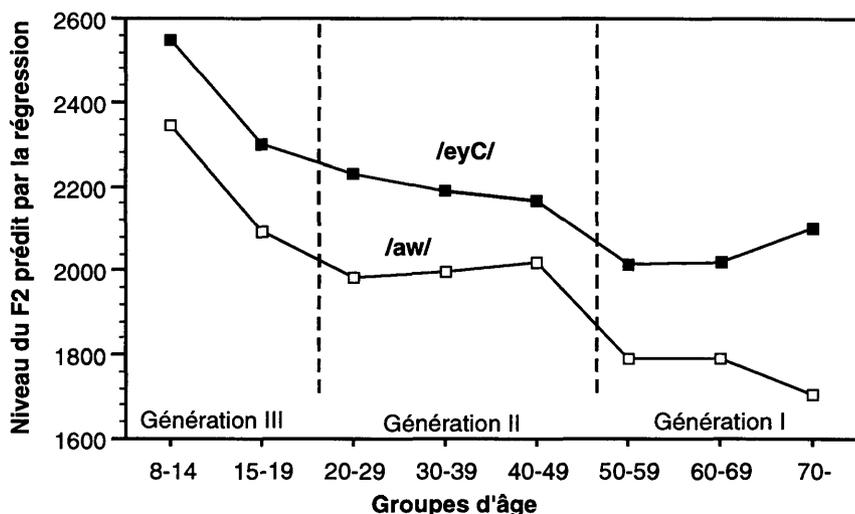
changements vocaliques à New York et à Philadelphie que j'ai moi-même étudiés (Labov, 1980, 1990).

L'effet est assurément social. Désormais, on sait qu'il est impossible de l'attribuer aux différences biologiques entre les sexes et d'invoquer, par exemple, la longueur de l'appareil vocal. Alors, comment expliquer cette asymétrie entre les sexes devant les changements linguistiques? Il faut chercher une explication assez générale dans la mesure où il a été démontré que ce phénomène pouvait se retrouver dans toutes les classes sociales et dans plusieurs sociétés de cultures différentes.

Récemment, j'ai avancé l'idée que la domination des changements linguistiques par les femmes était le résultat immédiat de l'asymétrie qui caractérise le rôle des parents dans la période préscolaire de l'enfant, surtout au cours des deux premières années (Labov, 1990). À ma connaissance, les femmes constituent, presque sans exception, la première source d'acquisition de la langue pour les enfants partout dans le monde. Les cas exceptionnels où les hommes assument ce rôle ne se sont généralisés dans aucune société jusqu'à présent. Un changement linguistique induit par les femmes sera donc accéléré, puisque l'enfant, fille ou garçon, recueillera auprès de sa mère des formes relativement avancées. Par contre, un changement induit par les hommes sera différé, les enfants entrant en contact avec des formes relativement en retard sur la moyenne de la communauté linguistique.

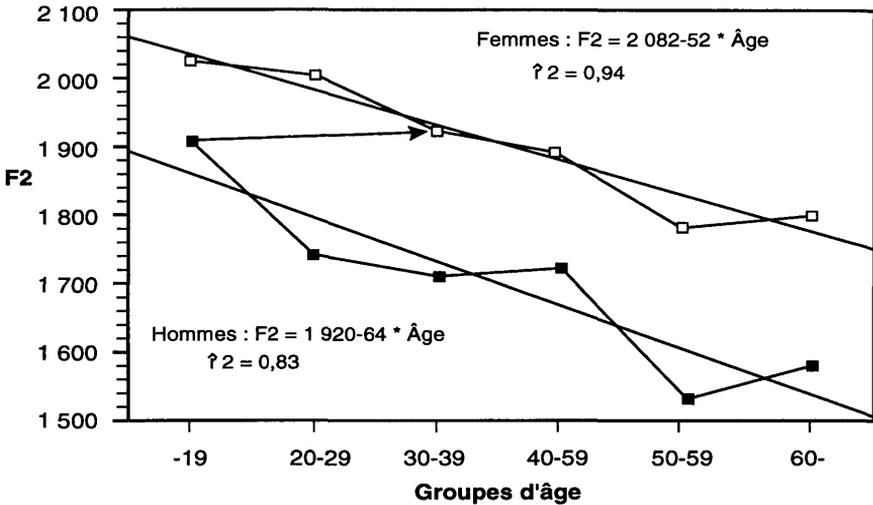
Examinons maintenant comment cette situation sociale crée des patterns différents pour les changements récents en pleine phase évolutive. Le graphique 3 montre deux analyses de régression pour les voyelles que nous venons d'étudier à propos de l'interaction entre la classe sociale et le sexe des locuteurs. On peut observer sur l'axe horizontal le groupe d'âge par décennie, et sur l'axe vertical, les coefficients de régression du deuxième formant. La série de points pour /ey/ dans les syllabes fermées forme la courbe du haut, tandis que celle du bas représente les valeurs des coefficients de /aw/ pour

ces mêmes groupes d'âge. On peut remarquer que les deux voyelles montrent une progression régulière mais non linéaire : elles procèdent par étapes, ces dernières correspondant aux générations, un effet assez répandu dans l'analyse des changements en cours.



**Graphique 3.** Avancement de deux changements phonétiques en cours à Philadelphie, par classe d'âge : prédiction des coefficients de régression.

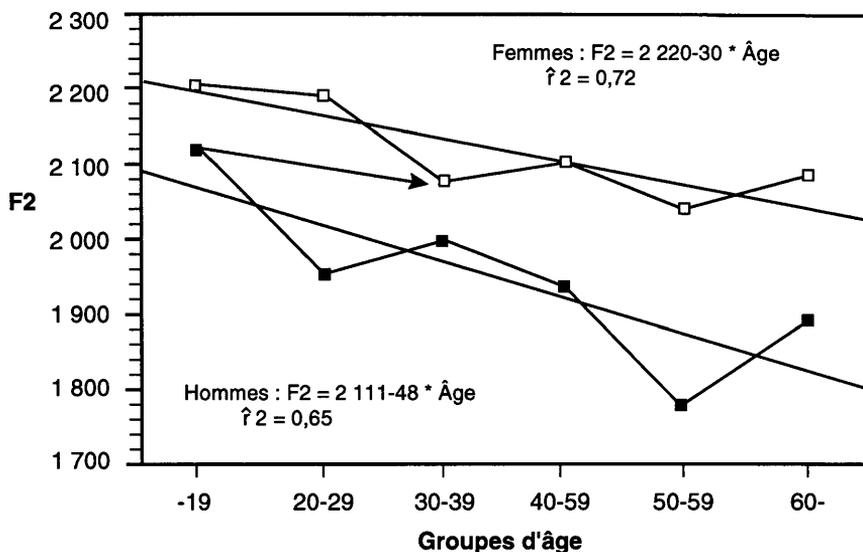
La rupture entre les générations a donné lieu à de nombreux débats chez les sociologues. On peut invoquer des événements exceptionnels, de grands bouleversements, comme la Seconde Guerre mondiale, pour expliquer l'origine de cette rupture. Mais il faut aussi produire un mécanisme qui préserve la discontinuité à travers les décennies. C'est ce que montrent les graphiques 4 et 5. Le graphique 4 concerne la voyelle /aw/; celle-ci a fait l'objet de deux analyses distinctes, par sexe : la courbe du haut montre les valeurs pour les femmes, et la courbe du bas celle pour les hommes. Si les valeurs sont plus basses chez les hommes que chez les femmes, ce n'est pas parce que ces dernières ont un appareil phonatoire plus court car une grande partie de cette différence a été éliminée par l'algorithme de normalisation. Il y a donc bien une différence réelle dans l'avancement de cette voyelle.



**Graphique 4.** Analyse de régression de l'avancement de /aw/ à Philadelphie par sexe : [*house, now, down, etc.*].

La flèche à gauche nous indique que la valeur pour les locuteurs masculins les plus jeunes est proche de la valeur enregistrée pour la génération de leurs mères; chez les hommes, il en est ainsi pour chaque génération. De plus, la progression par étapes est plus manifeste chez les hommes que chez les femmes. La ligne droite à travers les séries de points montre une analyse de régression simple, et la valeur de  $r^2$  indique le pourcentage de variation dont il a été rendu compte. La série de points pour les femmes forme une courbe qui se rapproche plus de la ligne droite que ne le fait la série pour les hommes. La courbe pour les femmes explique 94% de la variation, celle pour les hommes seulement 83%.

Le graphique 5 montre la même analyse pour l'autre changement récent, en pleine activité, celui qui affecte le /ey/ en syllabe fermée. La situation est presque la même. Si les deux séries de points s'éloignent davantage de la ligne droite, il y a la même différence entre la série des hommes et celle des femmes.



**Graphique 5.** Analyses de régression de l'avancement de /ey/ en syllabe fermée à Philadelphie par sexe : [*made, snake, etc.*].

Ces deux graphiques confirment l'hypothèse des effets de l'asymétrie qui caractérise le rôle des parents dans leur relation avec l'enfant d'âge préscolaire. Ils démontrent que cette situation est à la base d'une différenciation sociale qui continue à avoir des répercussions tout au long de la vie des locuteurs. Cet effet social n'a rien à voir avec les normes, les préjugés ou les ressentiments qui régissent plus tard les rapports entre sexes. En fait, les adolescents mâles peuvent résister aux modèles linguistiques associés au comportement féminin. Non seulement ils y résistent, mais ils s'en éloignent aussi! Mais les enfants en bas âge ne sont pas confrontés à de telles normes. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est reproduire les formes de leur mère.

Nous concluerons ce bilan sur les effets sociaux, en soulignant que cette asymétrie, au moment de l'acquisition de la langue, est responsable du maintien d'une certaine asymétrie dans les pratiques linguistiques de la communauté. Il reste à déterminer dans quelle mesure la communauté peut modifier cette asymétrie en la réduisant

ou en l'augmentant. Il va sans dire que cette asymétrie ne suffit pas à créer la différenciation entre les sexes. L'asymétrie qui caractérise le rôle des parents au moment où l'enfant commence à acquérir le langage n'aura aucun effet sur les variables pour lesquelles il n'y a pas de différence entre les sexes. Cette asymétrie ne peut que renforcer et augmenter un effet qui existe déjà.

Il est évident que tout individu commence par acquérir les formes phonétiques que lui fournit sa mère. Comme les graphiques l'ont montré, cet effet perdure, même s'il est appelé à se modifier au cours de la vie du locuteur. On peut maintenant se demander quels sont les autres aspects de la langue qui sont transmis aux premières étapes de l'apprentissage, mais qui sont également irréversibles, et chercher à savoir quels sont, au contraire, les aspects de la langue qui ne peuvent être acquis que dans cette situation asymétrique?

On peut tenter de répondre à ces questions en examinant des situations où la contribution de la famille et celle de la société peuvent être nettement distinguées. L'enquête menée par Arvilla Payne en 1976, sur l'apprentissage du dialecte de Philadelphie par des enfants nés à l'extérieur de la région, a permis d'élargir quelque peu nos connaissances sur ce point. J'aimerais donc revenir à cette étude.

Il faut tout d'abord souligner que le dialecte de Philadelphie participe à une division complexe de la classe historique du /a/ bref qui se retrouve dans des mots comme *man*, *pass*, *laugh*. En effet, le /a/ bref moyen qui apparaît dans ces mots en syllabe fermée peut être la réalisation de deux phonèmes distincts. Il y a des mots qui comportent un /a/ relâché et ceux qui comportent un /a/ tendu (le /æh/ dont nous venons de discuter). La distinction obéit à des tendances définies phonétiquement. Les voyelles suivies de consonnes nasales ou de spirantes sourdes sont généralement tendues, mais il y a de nombreuses contraintes grammaticales et d'exceptions lexicales. Par exemple, on trouve une voyelle tendue dans les mots *mad*, *bad*, *glad*, adjectifs qui se terminent par un /d/ et qui expriment

tous une émotion. Par contre, la voyelle dans un mot comme *sad* est toujours relâchée, et c'est le cas aussi pour tous les autres mots qui se terminent par un /d/. Il est possible de démontrer que les /a/ brefs qui se retrouvent dans ces deux groupes de mots sont deux phonèmes distincts qui sont acquis mot par mot, de façon isolée, par les Philadelphiens. Il faut ajouter que la distinction entre ces deux /a/ brefs — relâché et tendu — apparaît dans tous les autres dialectes de cette aire, mais avec des distributions différentes. Ainsi, on peut constater que l'appartenance à la communauté de Philadelphie est associée à un pattern particulier du /a/ bref.

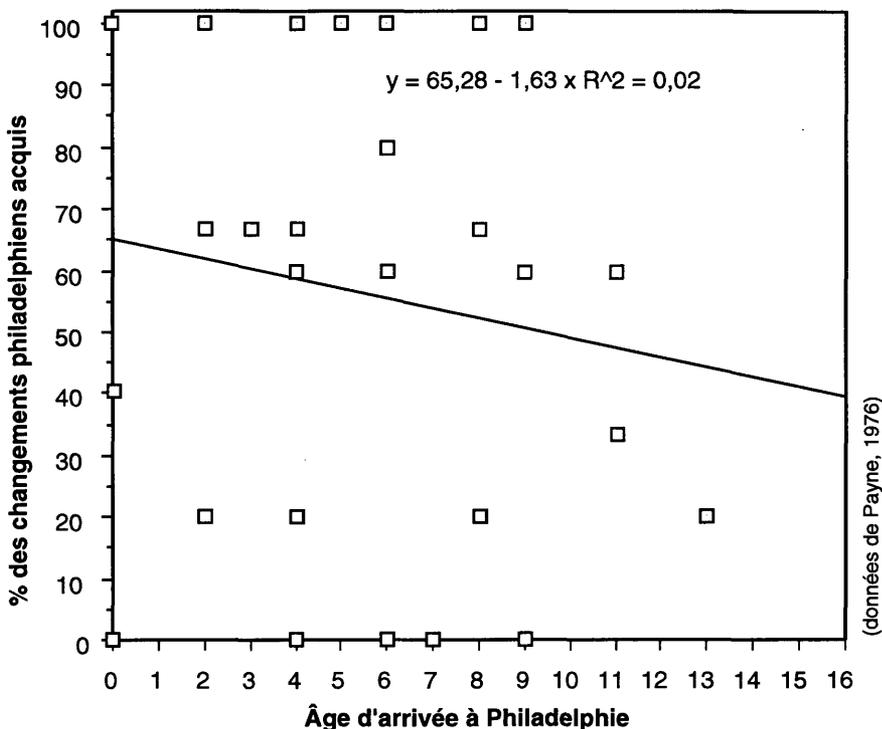
Payne a étudié l'acquisition du pattern fondamental du /a/ bref chez 34 enfants nés de parents originaires d'autres régions, et habitant une banlieue nouvelle, King of Prussia. Cette étude a démontré qu'à l'exception d'une fille, aucun de ces enfants n'avait acquis le pattern philadelpmien. En revanche, il a été mis en évidence que tous les enfants nés de parents d'origine philadelpmienne réussissaient à produire le pattern philadelpmien. Il apparaît donc que pour maîtriser un système linguistique dans le sens linguistiquement défini, il faut apprendre les formes sous-jacentes dès les premières étapes de l'acquisition.

Toutes ces études de cas de changements en cours nous amènent à faire une distinction entre les structures phonologiques abstraites et les changements de sons qui obéissent à des règles relativement concrètes. Les premières, les structures phonologiques, sont sujettes au conditionnement grammatical et à la diffusion lexicale. Il est difficile, sinon impossible de les acquérir totalement, quand on n'est pas originaire du milieu; cependant, quand celles-ci sont acquises, il est presque impossible de les perdre, car elles persistent sous la surface, même chez les locuteurs natifs qui ont été éloignés de leur communauté pendant une bonne partie de leur vie. Les deuxièmes, les changements de sons, montrent, par contre, une configuration tout à fait opposée. Ils suivent exactement le pattern de régularité défini par les néo-grammairiens et ignorent toute particularité lexicale et tout conditionnement grammatical. Ces changements de sons sont vite assimilés, même par les immigrés récents, et ils se modifient

facilement après plusieurs années d'éloignement de la communauté. Lorsque Payne a indiqué que les jeunes de King of Prussia, nés de parents originaires d'une autre région avaient acquis la plupart des règles phonétiques de Philadelphie après une ou deux années de résidence, je n'ai donc pas été surpris. Nos analyses acoustiques ont d'ailleurs confirmé l'observation qu'elle a faite à propos des jeunes nés à Boston, New York ou Cleveland, à savoir que ces derniers avaient acquis l'accent de Philadelphie avec l'avancement de la voyelle [o] dans *go* prononcé [geo], sauf devant les liquides (*goal* : [go:l]), et de la voyelle [au] dans *house* ou *mouse*, [eɔ] se substituant alors à [au].

Cependant, j'ai été extrêmement surpris, qu'elle établisse qu'il n'y avait aucune trace d'effets sociaux sur l'apprentissage de ces règles. Nous avons vu que les changements phonétiques à Philadelphie absorbaient et reflétaient de façon significative les facteurs sociaux et que, de ce fait, l'acquisition de règles phonétiques chez les jeunes de la banlieue de King of Prussia pouvait refléter aussi la position sociale d'un locuteur. Mais Payne a constaté que le seul facteur qui pouvait avoir une influence sur la réussite relative de l'acquisition de l'accent philadelpmien était l'âge où l'enfant était arrivé, même si ce résultat ne s'avérait pas statistiquement significatif. Les interviews menées auprès des jeunes de King of Prussia comprenaient des mesures très raffinées, destinées à recueillir un maximum d'informations sur les interactions sociales : le nombre d'individus mentionnés par le sujet; le nombre de mentions du sujet par ses pairs dans leurs propres interviews; le nombre de mentions d'autres membres de la famille. Nous avons toutes les raisons de croire qu'un individu bien inséré dans les réseaux de pairs à King of Prussia acquerrait ces règles phonétiques plus rapidement qu'un individu isolé.

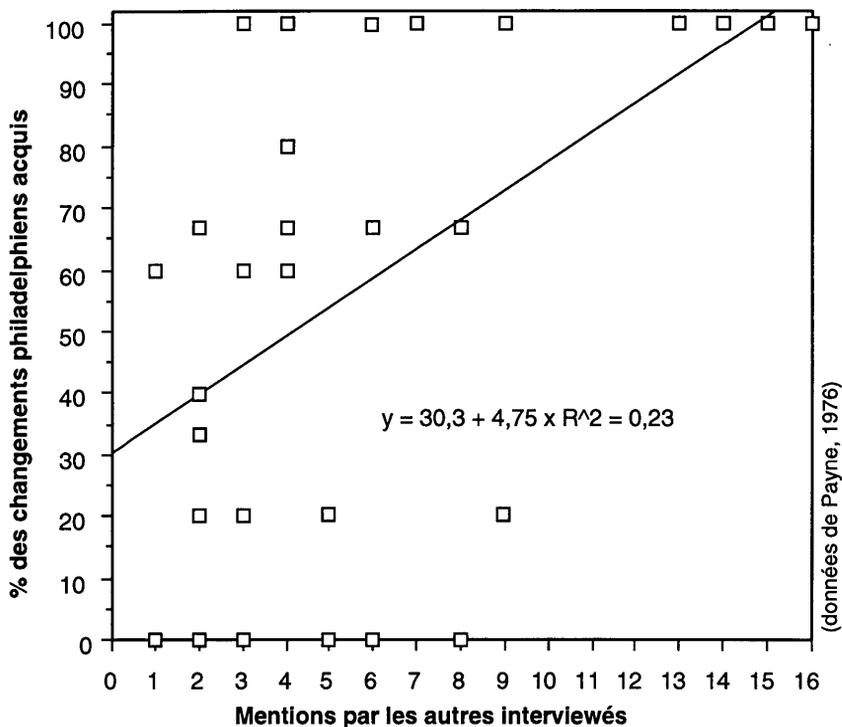
Toujours dans le but de cerner les mécanismes qui régissent les rapports entre la langue et la société, j'ai donc réexaminé les données de Payne. Le graphique 6 montre l'acquisition relative de ces règles phonétiques par les 34 sujets de King of Prussia.



**Graphique 6.** Effet de l'âge d'arrivée à Philadelphie sur l'acquisition de l'accent philadelpmien.

L'axe vertical indique le pourcentage des changements philadelpmiens acquis. Les possibilités allaient de 3 à 5, selon le dialecte d'origine de la famille<sup>2</sup>. L'axe horizontal montre l'âge d'arrivée à Philadelphie, avec des valeurs allant de 0 à 13. La ligne de régression n'est pas significative et n'indique pas de dépendance entre les deux variables.

Le graphique 7 indique sur l'axe horizontal le nombre de mentions par les autres jeunes interviewés, y inclus, bien sûr, les enfants de parents nés à Philadelphie.



**Graphique 7.** L'insertion dans les réseaux de pairs : son effet sur l'acquisition de l'accent philadelpien.

Il y a une ligne de régression significative, d'une pente positive de 4,75, qui explique un pourcentage important de la variation, soit 23 %. Les données ont été soumises à une analyse de régression multiple dont le tableau 1 montre les résultats.

Variable dépendante : proportion des changements philadelpiens acquis N = 34    Constante = 0,484			
	Coefficient	t	P<
Mentions par autres interviewés (0-16)	0,042	2,426	0,022
Mentions des frères et soeurs (0-4)	0,114	2,164	0,039
Proche du pattern de /a/ bref (0-1)	0,403	2,821	0,009
Âge d'arrivée	0,009	0,479	0,635
Âge actuel	-0,030	-1,236	0,227

**Tableau 1.** Analyse de régression multivariée par étapes des influences sur l'acquisition de l'accent philadelpien.

La variable indépendante est la proportion des changements philadelpiens acquis, de 0 à 1. La première variable dépendante est le nombre de mentions par d'autres interviewés, avec une gamme de valeurs de 0 à 16. Le coefficient est de 0,042; c'est-à-dire que l'effet maximum est de 0,042 fois 16, soit 0,67 ou les deux-tiers de la gamme possible. La valeur de *t* est de 2,42, et la probabilité que cet effet soit le résultat de fluctuations aléatoires, n'est que d'une sur cinquante. La deuxième variable, soit le nombre de mentions par le sujet de ses frères et soeurs, est également significative. Enfin, il apparaît une troisième variable qui est un peu surprenante. Bien que la plupart des sujets n'aient pas réussi à acquérir le pattern philadelpien du /a/ bref, on peut distinguer des degrés dans la réussite et dans l'échec. Les onze sujets qui ont été classés comme relativement avancés sur ce point se sont vus attribuer une valeur de 1 pour cette variable, les autres une valeur de 0. L'effet est fort, avec un coefficient de 0,40, et une signification de 0,009. En fin de compte, ni l'âge d'arrivée, ni l'âge actuel du sujet ne se sont avérés significatifs.

L'idée d'une opposition entre les structures abstraites et les processus concrets (*output rules*), se trouve donc renforcée. L'effet social des réseaux de pairs s'exerce après le stade d'acquisition initial et a le pouvoir de modifier des règles primaires et d'en ajouter de nouvelles. Autrement dit, il y a un renforcement mutuel entre la capacité d'acquérir le capital symbolique de la communauté et celle

de s'insérer dans la vie sociale de cette dernière. D'une certaine façon, ces résultats suggèrent un effet orthogonal d'une capacité linguistique plus générale, dans la corrélation entre l'acquisition partielle de la distribution du /a / bref et l'acquisition plus globale de ces règles phonétiques.

Le fait qu'il n'y ait pas de corrélation significative entre l'âge des enfants de King of Prussia et l'acquisition des règles phonétiques philadelphiennes ne devrait pas nous inciter à conclure que l'âge n'a aucune importance, car tel n'est pas le cas. Les adultes de King of Prussia nés à l'extérieur de la région n'ont pas acquis l'accent de Philadelphie; cela a été confirmé par la plupart des analyses acoustiques qui ont permis de relever une ou deux prononciations tout à fait distinctes des distributions principales des voyelles. Ces occurrences exceptionnelles qui ressemblent aux emprunts de la génération la plus jeune, se retrouvent fréquemment dans les systèmes vocaliques des adultes appartenant à des communautés intactes. Mais mis à part ces rares exceptions, les adultes de King of Prussia conservent les règles phonétiques de leur ville d'origine, aussi bien que leur système phonologique.

Il est évident que ce fait peut être interprété de deux façons. Le choix entre l'une ou l'autre interprétation rejoint la question sociolinguistique qui nous concerne. Cette absence de l'accent philadelpmien chez les adultes signale-t-elle la perte d'une capacité cognitive, ou le maintien socialement dicté d'une autre cible? Cette question nous incite à revenir sur l'existence de cinq types de données qui fournissent des réponses parfois contradictoires, et qui demanderaient à être réexaminées. Il y a tout d'abord ces expériences contrôlées qui ont porté sur la capacité des enfants et des adultes à acquérir la phonétique d'une langue seconde et qui ont été menées par des chercheurs formés en psychologie du développement (cf. Krashen, Scarcella et Long, 1982). En général, ces expériences ont démontré que cette acquisition s'effectuait plus facilement chez les adultes, ce qui a incité nombre de personnes du milieu enseignant à conclure que la capacité supérieure des enfants à acquérir une langue

seconde n'était qu'un mythe. Il y a aussi ces études longitudinales que de nombreux linguistes ont menées auprès de leurs propres enfants, lorsque ceux-ci apprenaient une langue seconde. Ces études ont conduit à des conclusions totalement opposées. Par ailleurs, il y a toutes ces études que James Flege et ses collaborateurs ont réalisées sur la phonétique de l'accent étranger, sa perception et les différences dans le processus de catégorisation chez les adultes et les enfants (Flege et Bohn, 1992). Il y a aussi ces recherches qui ont porté sur les locuteurs qui n'ont pas eu l'occasion d'acquérir une langue seconde pendant leur période de formation. Enfin, il faut mentionner l'existence de banques de données constituées à la suite d'études qui ont été menées dans cinq pays européens, et qui portaient sur l'acquisition non dirigée des langues secondes.

Pour résoudre la question que j'ai posée à propos de l'interprétation des résultats de l'étude de King of Prussia, il me semble important d'examiner soigneusement toutes ces sources dans l'optique de la sociolinguistique. Il faudrait aussi prendre en considération tous les nouveaux projets de recherche qui s'intéressent aux facteurs sociaux qui régissent l'acquisition des langues secondes. Actuellement, il est difficile de rejeter l'existence des changements cognitifs qui marquent le développement de l'individu jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge adulte. Il s'agit plus, sans doute, de changements dans la stratégie cognitive que d'une diminution de la capacité à acquérir d'autres langues. Il m'est difficile d'admettre que nous avons des preuves suffisantes pour affirmer que l'adulte est limité dans ses capacités à acquérir une langue seconde puisque, dans des conditions sociales appropriées, il semble toujours possible de modifier les règles phonétiques de surface et qu'il n'y a pas de limites.

Considérons maintenant les modifications possibles des règles phonétiques au cours de l'adolescence. L'étude la plus importante sur cette question est l'enquête à la fois ethnologique et phonétique de Penelope Eckert, dans une école secondaire d'une banlieue de Détroit (1988, 1991). Cette étude propose une autre stratégie pour distinguer le rôle de la famille et celui des groupes de pairs en déterminant le développement des règles phonétiques. En effet,

Eckert a identifié deux groupes d'adolescents définis par leurs rapports aux normes et aux institutions dominées par les adultes. L'un des groupes, les « Jocks », que l'on retrouve partout aux États-Unis, recherche le pouvoir et la réussite en se conformant aux normes des adultes. L'autre groupe, connu sous les noms variés de « Burn-outs », « Jells » ou « Rednecks », poursuit des objectifs comparables mais en adoptant la stratégie inverse : ils tentent d'échapper aux normes des adultes. Eckert a mesuré le développement d'un changement en chaîne des voyelles brèves chez les deux groupes d'adolescents, un changement en chaîne qui se retrouve dans toute la partie nord des États-Unis : le « Northern Cities Shift ». Elle a comparé deux mesures : la corrélation entre les changements en chaîne et la classe sociale de l'individu — reflétant directement l'influence de la famille — ainsi que la corrélation entre ces changements et l'appartenance aux Jocks ou aux Burn-outs. C'est la dernière corrélation qui s'est avérée la plus puissante; la première n'est pas significative. Les réseaux de pairs sont donc capables de modifier les règles phonétiques des adolescents. Cette influence peut s'exercer jusque très tard, dans la période reconnue comme « critique ». Ceci corrobore les résultats d'autres études comme celle que j'ai menée à Martha's Vineyard (Labov, 1963). Rappelons que celle-ci avait démontré que le développement des changements de sons était largement déterminé par les choix que faisaient les adolescents à l'école secondaire quant à leur avenir personnel.

Tout ce que nous venons de voir démontre qu'il est important de cerner les éléments qui caractérisent chaque type de structure linguistique. Tout d'abord, nous avons constaté que les variables syntaxiques étaient isolées des forces sociales et que les deux types de conditionnements — social et linguistique — variaient indépendamment l'un de l'autre. Il a été possible d'observer que les facteurs internes se retrouvaient dans chaque classe sociale, indépendamment du niveau d'application de la règle.

Dans le domaine de la phonologie, nous avons vu qu'il y avait un écart significatif entre les structures phonologiques (c'est-à-dire l'inventaire des phonèmes, la distribution des classes de mots et les

règles abstraites) et les règles phonétiques de surface, reflet direct du processus de changement des sons. L'aire de contact entre la société et la langue est vraiment étroite, et pour le moment, il est très difficile de préciser les raisons pour lesquelles les structures abstraites sont isolées des forces sociales. Est-ce parce que les individus ne réussissent pas à les changer, ou bien est-ce parce que les forces sociales n'ont pas la capacité d'influencer ces structures abstraites?

Enfin, je voudrais maintenant présenter les résultats d'une étude très intéressante, celle de Marta Scherre et Anthony Nuro, de l'UFRJ. Cette étude, qui va paraître dans notre revue LVC, apporte des éclaircissements sur les rapports entre la langue et la société. Leur travail qui fait suite à un article sur l'effet sériel, publié récemment dans la même revue, a confirmé un principe très important qui devrait attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux interprétations fonctionnalistes. Suite aux premiers résultats obtenus par Shana Poplack (1980) dans son étude sur la chute variable du /s/ en espagnol, un très grand nombre de chercheurs ont confirmé le fait que l'individu n'était pas conscient du besoin de préserver l'information dans une phrase. Ce que l'on a pu observer, c'est que la présence d'une certaine désinence dans la phrase entraînait le maintien de cette même désinence dans les éléments qui suivaient, et que l'absence d'une désinence donnée engendrait ensuite son oblitération. Cet effet sériel correspond au principe du moindre effort mis de l'avant par A. Martinet.

Plusieurs enquêtes récentes ont démontré l'importance de ce mécanisme et révélé que cet effet sériel s'avérait être l'élément le plus puissant dans les analyses multivariées. Nous allons observer ce phénomène à partir de deux extraits d'une interview en portugais brésilien.

Dans l'extrait 1, on peut remarquer que sur sept occurrences de la variable /s/ pluriel, six d'entre elles se présentent sous la forme zéro. Dans l'extrait 2, on constate que le pluriel est marqué par une série de trois /s/.

(1) *Quer dizer, dez mil cruzeiro\_ que ela vendeu, que gaste quinhentos cruzeiro\_, sobra pra ela dois mil cruzeiro\_ limpinho dela, pra ela. Que ela vende dez mil cruzeiro\_. Ela, quando vai lá, ela já tá com quarenta mil cruzeiro\_ de venda.*

« 'Je veux dire, dix mille cruzeiros qu'elle a vendus, si elle dépense cinq cents cruzeiros, il lui reste toujours deux mille cruzeiros. Disons qu'elle vende dix mille cruzeiros. Quand elle y parvient, elle a quarante mille cruzeiros de vendus.' »

(2) *Uns três mil cruzeiros... três milões, né? Pra comprar, eu precisaria de uns doze mil cruzeiros.*

« 'À peu près trois mille cruzeiros... trois millions, hein? Pour l'acheter, il me faudra à peu près douze mille cruzeiros.' »

Dans leur étude la plus récente (sous presse), Scherre et Naro se sont intéressés à l'interaction entre le niveau d'instruction des locuteurs et l'effet sériel. Il faut mentionner que dans les écoles brésiliennes on insiste beaucoup sur le maintien de la marque du pluriel. Le tableau 2 met en évidence l'effet sériel chez des locuteurs qui ont reçu deux niveaux d'instruction différents.

Type de syntagme	Niveau d'instruction	
	5-8 années	9-11 années
Syntagme nominal précédé d'un syntagme non-marqué	$\frac{3}{17}$	$\frac{3}{27} = 11\%$
Syntagme nominal précédé d'un syntagme marqué	$\frac{21}{27} = 78\%$	$\frac{34}{40} = 85\%$
Total	$\frac{24}{44}$	$\frac{37}{67} = 55\%$

(Scherre et Naro, sous presse)

**Tableau 2.** L'utilisation de la marque du pluriel en portugais brésilien : l'effet de parallélisme pour les syntagmes nominaux en série selon le niveau d'instruction des locuteurs.

La division entre les gens qui ont entre 5 et 8 années d'instruction et ceux qui en ont entre 9 et 11 correspond à une division institutionnelle chez les Brésiliens. C'est la différence entre le pourcentage des marques du pluriel qui apparaissent dans les syntagmes nominaux précédés d'un syntagme non-marqué, et celui qui peut être observé dans les syntagmes nominaux précédés d'un syntagme marqué qui permet de mettre en relief l'effet sériel. La première colonne indique que les gens qui ont entre cinq et huit années d'instruction n'utilisent que 18% des possibilités de marquage quand le syntagme précédent est non-marqué, et 78% quand le syntagme précédent est marqué. La deuxième colonne démontre exactement les mêmes résultats pour les gens qui ont un niveau d'instruction supérieur. Là encore, tout comme avec les données de Braga et de Labov & Weiner, l'indépendance entre la dimension sociale et la dimension structurale est bien mise en évidence.

Mais il faut noter que ces données ne concernent que les syntagmes en série. Scherre et Naro se sont intéressés aussi aux syntagmes isolés ou premiers dans une série. Le tableau 3 fait une comparaison entre l'utilisation de la marque du pluriel dans les syntagmes isolés ou premiers d'une série et ceux qui apparaissent en série.

Niveau d'instruction	Isolé ou premier d'une série	En série
5-8 années	$\frac{122}{241}$	$\frac{24}{44}$
9-11 années	$\frac{158}{224} = 71\%$	$\frac{37}{67} = 55\%$
Total	$\frac{280}{465} = 60\%$	$\frac{61}{111} = 55\%$

(Scherre et Naro, sous presse)

**Tableau 3.** L'utilisation de la marque du pluriel en portugais brésilien : les effets du niveau d'instruction et de la position sérielle.

On peut observer que l'utilisation de la marque du pluriel varie entre les deux catégories de locuteurs, uniquement lorsqu'il s'agit de syntagmes isolés ou quand ils sont les premiers d'une série. Ainsi, on relève 51% de marques chez les locuteurs les moins éduqués et 71% chez les locuteurs les plus instruits. Par contre, dans les syntagmes qui se présentent en série, on retrouve le même pourcentage de marques chez les deux catégories de locuteurs, soit 55%. Enfin, le tableau 4 présente les trois cas de structures en fonction du niveau d'instruction des locuteurs.

Type de syntagme	Niveau d'instruction	
	5-8 années	9-11 années
Syntagme nominal précédé d'un syntagme <b>non-marqué</b>	$\frac{3}{17} = 18\%$	$\frac{3}{27} = 11\%$
Syntagme nominal précédé d'un syntagme <b>marqué</b>	$\frac{21}{27} = 78\%$	$\frac{34}{40} = 85\%$
Isolé ou premier d'une série	$\frac{122}{241}$	$\frac{158}{224} = 71\%$
Total	$\frac{146}{285} = 51\%$	$\frac{195}{291} = 55\%$

(Scherre et Naro, sous presse)

**Tableau 4.** L'utilisation de la marque du pluriel en portugais brésilien : l'effet de parallélisme pour les syntagmes nominaux en série et isolés, selon le niveau d'instruction des locuteurs.

On peut constater que la marque du pluriel apparaît moins souvent dans les syntagmes qui sont précédés par des syntagmes non marqués, que ce soit chez les locuteurs les moins éduqués ou chez ceux qui sont les plus instruits. Par ailleurs, on peut observer que tous les locuteurs, quel que soit leur niveau d'éducation, ont fortement tendance à utiliser la marque du pluriel dans les syntagmes qui sont précédés par des syntagmes marqués. Ainsi, il apparaît évident que les années d'éducation supplémentaires n'ont aucun impact sur l'effet sériel.

## CONCLUSION

Les résultats obtenus par Scherre et Naro confirment une fois de plus la séparation entre le niveau des forces sociales et les structures linguistiques abstraites. C'est moins la substance que la nature des rapports structuraux qui détermine si les distinctions sociales peuvent affecter la performance linguistique. Les forces sociales n'ont pas le pouvoir d'intervenir sur les éléments qui sont étroitement liés par les structures linguistiques. Au cours du développement de leur système linguistique, les locuteurs peuvent réajuster leur niveau de réalisation des éléments grammaticaux, mais seulement si ces derniers ne sont pas liés aux éléments structuraux. Ce qui explique l'isolement des éléments structuraux des forces sociales n'est pas leur invisibilité, mais plutôt le fait qu'ils soient protégés par des forces plus puissantes.

Dans cette présentation, j'ai cherché à plaider en faveur d'une sociologie du langage plus ouverte et mieux informée, qui tirerait profit de l'éclairage que les recherches linguistiques sont susceptibles de lui apporter. Il est bien évident qu'il est impossible de comprendre le mécanisme du changement linguistique en n'utilisant que les outils qui ont été développés pour étudier la structure de la langue. La tâche de la sociolinguistique est d'identifier les lieux où les forces sociales interviennent sur les comportements linguistiques et d'offrir des instruments adéquats pour mesurer les effets de ces forces sociales. Il est clair que l'outil traditionnel de la sociologie du langage — le questionnaire qui cherche des réponses conscientes — ne permet pas non plus de capter les phénomènes qui reflètent les effets les plus puissants des facteurs sociaux sur la langue, ni de saisir les mécanismes de changements linguistiques en cours. Cette ignorance mutuelle chez les chercheurs des deux disciplines freine l'avancement des connaissances. Il serait donc temps que nous trouvions le moyen de nous engager sur la voie d'une collaboration plus efficace.

## Notes

1. Les réflexions que je me propose de livrer ici sont les résultats de recherches qui ont été subventionnées par la Fondation Nationale des Sciences des États-Unis, Université de Pennsylvanie. Je tiens à remercier ma collègue Gillian Sankoff de l'aide qu'elle m'a apportée pour développer ces idées en français.
2. Par exemple, les familles de Pittsburgh arrivaient à Philadelphie avec les mêmes règles en ce qui concernait l'avancement du /uw/ dans *too* et du /ow/ dans *go*. Il n'a pas été possible d'inclure cette règle dans le calcul de l'indice.

## Bibliographie

- BAILEY, Guy, Cynthia BERNSTEIN et Jan TILLERY (à paraître), « Configurations of Sound Change in Texas », *Language Variation and Change*.
- BOHN, Ocke-Schwen et James E. FLEGE (1992), « The Production of New and Similar Vowels by Adult German Learners of English », *Studies in Second Language Acquisition*, 14, p. 131-158.
- BRAGA, Maria Luisa (1982), « A Study of Left Dislocation and Topicalization in Cape Verdean Creole », Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- CHAMBERS, J. K. et Margaret F. HARDWICK (1985), « Dialect Homogeneity and Incipient Variation : Changes in Progress in Toronto and Vancouver », dans J. HARRIS et R. HAWKINS (éd.), *Sheffield Working Papers in Language and Linguistics*, 2, Sheffield, School of Modern Languages and Linguistics, University of Sheffield.
- ECKERT, Penelope (1988), « Adolescent Social Structure and the Spread of Linguistic Change », *Language in Society*, 17, p. 183-208.
- ECKERT, Penelope (1991), « Social Polarization and the Choice of Linguistic Variants », dans P. ECKERT (éd.), *New Ways of Analyzing Sound Change*, New York, Academic Press.
- GAUCHAT, Louis (1905), « L'unité phonétique dans le patois d'une commune », dans *Aus Romanischen Sprachen und Literaturen : Festschrift Heinrich Mort*, p. 175-232.
- KRASHEN, Stephen, Robin C. SCARCELLA et Michael LONG (éd.) (1982), *Child-Adult Differences in Second-Language Acquisition*, Rowley, Newbury House.
- KROCH, Anthony (1989), « Reflexes of Grammar in Patterns of Language Change », *Language Variation and Change*, 1, p. 199-244.

- LABOV, William (1963), « The Social Motivation of a Sound Change », *Word*, 19, p. 273-309.
- LABOV, William (1975), *What Is a Linguistic Fact?*, Lisse, Peter de Ridder Press, New York, Humanities Press.
- LABOV, William (1989), « The Exact Description of the Speech Community : Short *a* in Philadelphia », dans R. FASOLD & D. SCHIFFRIN (éd.), *Language Change and Variation*, Washington, Georgetown University Press, p. 1-57.
- LABOV, William (1990), « The Interaction of Sex and Social Class in the Course of Linguistic Change », *Language Variation and Change*, 2, p. 205-254.
- LABOV, William, Malcah YAEGER et Richard STEINER (1972), « A Quantitative Study of Sound Change in Progress », Philadelphia, U. S. Regional Survey.
- LABOV, William, P. COHEN, C. ROBINS et J. LEWIS (1968), « A Study of the Non-Standard English of Negro and Puerto Rican Speakers in New York City », *Cooperative Research Report 3288*, vol. I et II. Philadelphia, U.S. Regional Survey (Linguistics Laboratory, U. of Pa.).
- MEILLET, Antoine (1921), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, La société linguistique de Paris.
- PAYNE, Arvilla (1976), *The Acquisition of the Phonological System of a Second Dialect*, Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- PHLIPPONNEAU, Catherine (1991), « Politique et aménagement linguistiques au Nouveau-Brunswick : pour de nouvelles stratégies d'intervention », dans C. PHLIPPONNEAU (éd.) *Vers un aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Moncton, CRLA, Université de Moncton.

- POPLACK, Shana (1980), « The notion of the plural in Puerto Rican Spanish : Competing constraints on /s/ deletion », dans W. LABOV, *Locating Language in Time and Space*, New York, Academic Press.
- SANTORINI, Beatrice (1989), *The Generalization of the Verb-Second Constraint in the History of Yiddish*, Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- SCHERRE, Maria Marta et Anthony J. NARO (1990), « Marking in Discourse : 'Birds of a Feather' », *Language Variation and Change*, 3, p. 23-32.
- SCHERRE, Maria Marta et Anthony J. NARO (sous presse), « The Serial Effect on Internal and External Variables », *Language Variation and Change*.
- SPENCER, Nancy J. (1973), « Differences Between Linguists and Non-Linguists in Intuitions of Grammaticality-Acceptability », *Journal of Psycholinguistic Research*, 2, p. 83-98.
- TOON, Thomas E. (1976), « The Variationist Analysis of Early Old English Manuscript Data », dans W. M. CHRISTIE Jr. (éd.), *Proceedings of the Second International Conference on Historical Linguistics*, Amsterdam, North Holland, p. 71-81.
- TOON, Thomas E. (1983), *The Politics of Early Old English Sound Change*, New York, Academic Press.
- WEINER, E. Judith et William LABOV (1983), « Constraints on the Agentless Passive », *Journal of Linguistics*, 19, p. 29-58.
- WEINREICH, Uriel, William LABOV et Marvin HERZOG (1968), « Empirical Foundations for a Theory of Language Change », dans W. LEHMANN et Y. MALKIEL (éd.), *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press, p. 97-195.
- WOLF, Clara et Elena JIMÉNEZ (1979), « A Sound Change in Progress : Devoicing of Buenos Aires /z/ », manuscrit.

# **Dialect Topography : An Introduction**

J.K. CHAMBERS

UNIVERSITY OF TORONTO

Dialect Topography is the name for a set of methods for surveying dialect variants in a region. These methods are being developed and applied now in the part of Canada known as the Golden Horseshoe: the western tip of Lake Ontario from Oshawa to Niagara Falls, including the conurbations of Scarborough, Toronto, Mississauga, Oakville, Burlington, Hamilton, St. Catharines and Welland.<sup>1</sup> Over five million people, more than one-sixth of Canada's population, live in this 250 km strip.

## **1. Dialect Topography and Dialect Geography**

As the name implies, Dialect Topography is intended as an alternative to Dialect Geography. Like Dialect Geography, it provides comparative linguistic data from individuals in a particular geographical setting.

It shares certain limitations as well as advantages with Dialect Geography. Both provide a macro-level perspective on linguistic variation. Both survey people in a continuous region, making it possible to identify and isolate gross linguistic differences among speakers from region to region. These differences are often useful and interesting in their own right, especially when they can be correlated with independent variables. They can also provide the basis for charting linguistic change in subsequent surveys.

These differences are also useful in delimiting places where micro-level sociolinguistic studies might profitably be pursued. This last function is seldom stated explicitly by dialect geographers, perhaps for reasons that will become clear below, and may in fact constitute a difference rather than a similarity between the two methods. The use of the term *topography*, a description of surface features, purposely emphasizes the macro-level function.

In two crucial respects, Dialect Topography differs from Dialect Geography, and is indeed a reaction to it : these are (1) representativeness and (2) time-effectiveness.

### 1.1. Representativeness

One of the venerable criticisms of Dialect Geography is its use of non-representative samples. Pickford (1956 : 217-18, in her classic critique says : "The surveys of linguistic geography distort the picture of [regional] speech by selecting communities, informants, and data which magnify the degree—and thus the importance—of regional variations." This is true, of course, and has never been denied by dialect geographers, but it is also a misrepresentation on Pickford's part. Non-representativeness is deliberate : dialect geographers are not interested in speech representative of society in general but only in the speech of NORM ( non-mobile, older, rural, predominantly males) (Chambers & Trudgill, 1980 : 33). As McDavid (1981 : 71) says, "Whether this is interesting or worthy of investigation is a matter of taste and purpose."

It is not to the taste and purpose of Dialect Topography. Instead, I seek a representative sample including both sexes and all ages, classes, and that takes into account other social factors. One consequence of this choice is that a much larger population must be surveyed. Another is, as Pickford implies in the quotation above, that the number and extent of regional variations will be less dramatically represented—or, in her terms, less distorted.

## 1.2. Time-Effectiveness

Another venerable criticism of Dialect Geography is the extraordinarily long time from the inception of a project to its completion. One of the most efficient projects, and certainly the most influential, was the *Atlas linguistique de France* directed by Jules Gilliéron, which began in 1896, and was published in 13 volumes from 1902 to 1910. From inception to completion, the ALF took fourteen years. At the other extreme, the *Linguistic Atlas of the United States and Canada* began in 1931 and has so far advanced to publication in less than one-seventh of the United States. (See Wolfram 1991 : Fig. 1-2, 18 for a graphic representation of its progress.) The director, Hans Kurath, died this year at the age of 100, as have all the original regional directors and fieldworkers. However, the project continues on several fronts, each at its own pace.

The protracted production time is especially harmful if the project is to serve its purpose in attracting fine-grained research to sub-regions. In order to maximize the usefulness of a linguistic survey, it should be completed and published very rapidly.

## 2. Exploiting Contemporary Conditions

The methods of Dialect Geography were, of course, developed in the nineteenth century and have virtually not been revised since then. In developing Dialect Topography, I purposely set out to exploit contemporary conditions, such as mass literacy, institutionalization, communication networks, and computerization. Rather than discussing these abstractly, I will illustrate their application in the *Dialecttopography of the Golden Horseshoe*.

### 2.1. Mass Literacy

The predominant method for eliciting data has been to send fieldworkers to get answers to a predetermined set of questions. This

method was well suited to the surveying of NORMs because they had the highest levels of illiteracy in society. The main alternative, the postal questionnaire, first used by Georg Wenker in Germany, had to be sent to schoolmasters and completed by them in what they considered to be local NORM usage.

Nowadays, NORMs are usually literate and so is everyone else. There is no need for fieldworkers to interpret the questionnaire, and no need for schoolmasters to act as intermediaries. In any event, NORMs make up a small minority of the survey population as they do the general population.

Dialect Topography uses a postal questionnaire, and respondents fill it out directly.<sup>2</sup> I note in passing that in this regard Dialect Topography differs from Dialect Geography exactly as the U.S. Census differed from 1940, when enumerators interviewed each citizen, and 1970, when most citizens received their forms by mail. The change was not frivolous. Numerous controlled studies demonstrated that the direct mail method was not only more efficient, but also more accurate (Hansen, 1978 : 338-39).<sup>3</sup>

As with the census forms, the careful design of the Dialect Topography questionnaire paid dividends not recoverable by any other means for ensuring the accuracy and efficiency of the data-gathering phase. My questionnaire has 87 questions. Eleven questions ask for personal data : age, sex, occupation, education, place raised, place born, place living, mother's birthplace, mother's occupation, father's birthplace, and father's occupation. Seventy-six questions ask for linguistic information in the following categories : pronunciation (30), general vocabulary (25), special vocabulary (6), morphology (7), syntax (5), and usage (4). (One question asks for both pronunciation and general vocabulary). Because three of the questions include parts, there are actually 81 linguistic items to be entered for each respondent.

## 2.2. Institutionalization

Because our society tends to organize individuals in institutions, getting access to suitable sample populations need not be done painstakingly by distributing questionnaires door to door, but can be done in groups. In the Golden Horseshoe, the targeted institutions were community colleges and retirement homes. Community colleges are distributed relatively uniformly throughout the region, attract mostly local students, and include people of varied socioeconomic backgrounds in training programs for services and trades, as well as academic courses. Retirement homes house older, mostly healthy individuals, and are also spread throughout the region. The gaps were filled by adding a Bible college, university, horticulture school and secondary school. Besides these, six respondents returned their questionnaires with requests for others that they could give to their friends.

Age	M	F	Total
14-19	31	66	97
20-29	138	190	328
30-39	61	107	168
40-49	60	93	153
50-59	53	58	111
60-69	10	32	42
70-79	5	33	38
over 80	12	66	78
	370	645	1,015

**Table 1.** Age and sex of respondents in the *Dialectopography of the Golden Horseshoe*

By targeting institutions as distribution sites, I was able to enlist teachers and directors as voluntary distributors. The 38 local volunteers distributed 1,929 questionnaires with a 53% return rate.

In choosing community colleges and retirement homes as primary sites, my hope was to ensure a fair representation of 20-year-olds and over-60s, on the assumption that the intermediate age groups would fill out adequately. The age and sex distribution is shown in Table 1.

### **2.3. Communication Networks**

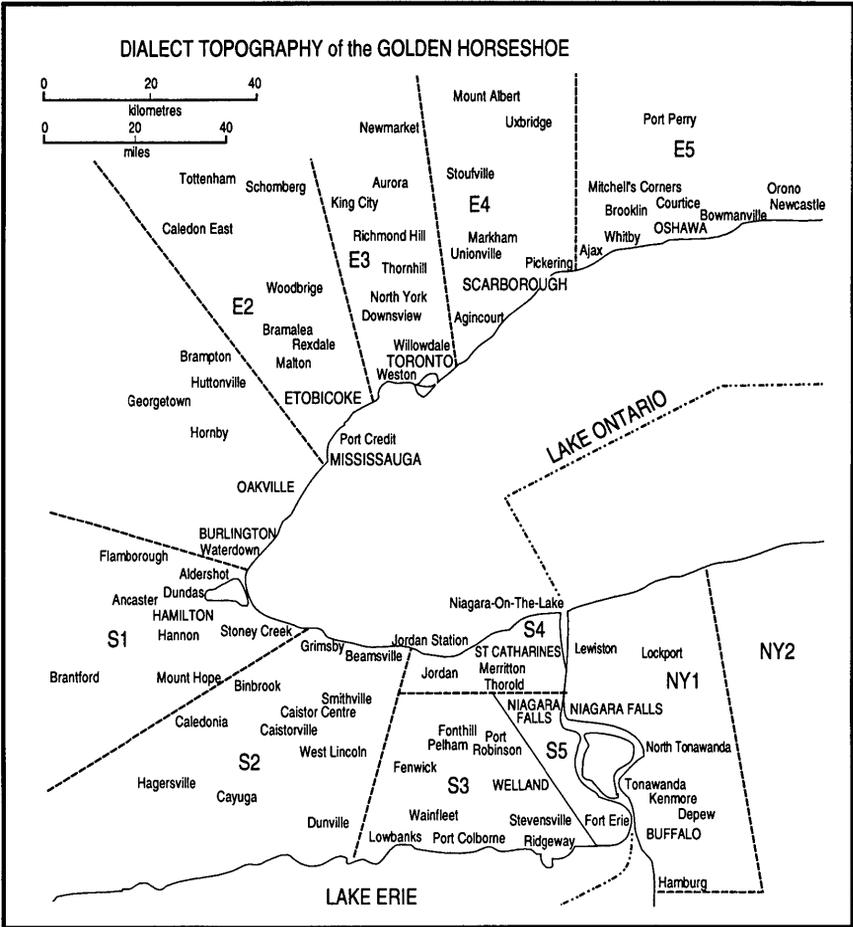
Although the distribution of questionnaires made use of the assistance of local volunteers, their return required none. Each questionnaire had a Business Reply envelope attached. I believe that this had an influence on the extraordinarily high return rate. The respondents knew that their questionnaires would not be seen by the people who had handed them out, often their teachers, supervisors, colleagues, and neighbours. But the key to the high return was almost certainly the personalization of the distribution, since everyone received his/her questionnaire from someone he/she knew. At intervals, I sent the distributors friendly notes letting them know what the returns were from their areas. After each of these, the returns increased considerably.

### **2.4. Computerization**

All aspects of the project are as automated as possible. Long-term plans include an interactive atlas that will allow users to search the database for variants, map them in their own terms, and analyze them statistically. Immediate plans are to publish a printed atlas. My goal is to have compiled the complete draft of the atlas within the two years following the distribution of the first questionnaire.

The database uses Filemaker™ Pro (2.0). The front end of the database replicated the questionnaire, with frequent answers on pull-down menus.<sup>4</sup> Only the unexpected, infrequent or multiple responses had to be typed in. The rest were entered by double-clicking on the choice. The Golden Horseshoe database is large—93,380 fields (1,015 questionnaires with 92 items in each)—but entering it required no more than 150 hours.

Map 1 shows the Golden Horseshoe, identifying each of the communities from which at least one questionnaire was received. Altogether, there are responses from 92 communities, not counting those in NY2, the American region away from the border. As expected, however, the respondents are concentrated in the central area of each region. For instance, in S1, 78% of the respondents are from the city of Hamilton, and only 22% from eight other communities. Table 2 shows the breakdown of respondents from S1.



Map 1. The Golden Horseshoe of Ontario.

<b>S1 Hamilton</b>	<b>132</b>
Aldershot	1
Ancaster	6
Brantford	6
Dundas	5
Flamborough	2
Hamilton	103
Hannon	1
Mount Hope	1
Stoney Creek	7

**Table 2.** Respondents from S1 in the Golden Horseshoe database

In order to show the distribution of variants, Map 1 was transformed into the cartogram shown as Map 2. The cartogram is a Microsoft Excel™ worksheet. Each cell represents one respondent. Each region retains its relative geographical position, but, within the regions, the towns and cities are not represented geographically. Thus, S1 remains at the western edge of the cartogram just as it is at the western edge of Map 1. In the cartogrammic representation, however, the towns of Ancaster and Stoney Creek are not placed west and east, respectively, of Hamilton, as on the map. Instead, the respondents from Hamilton are placed closest to the median line, and the respondents from the other places are peripheral. This relationship is illustrated by Map 3, in which the respondents' places are indicated.

This relationship between the central place and the other places in each of the regions is consistent on the cartogram. Respondents from the central place are always shown along the median line, and respondents from smaller places are always peripheral. The atlas will include a list of respondents identifying the places they came from along with other personal data, keyed to their addresses on the cartogram. It will be a simple task for readers interested in particular towns or cities to identify the respondents from there, and follow them through the set of maps.

Identifying the towns and cities in the regions is thus indirectly represented on the cartograms. I consider it a secondary feature. The primary features can be read directly from the cartogram, and they are the region, age, and sex of the respondents.

Within each region, the cartogram displays females above the median and males below it, and it displays ages, with the youngest on the left and the oldest on the right. In S1, shown as Map 3, each age group occupies one column, from 14-19s on the left to over 80s on the right. In most other regions, certain age groups occupy more than one column, and the distinction is represented by outlining the columns with a bold line.

Displaying variants from the database in the cells of the cartogram takes place automatically by exporting the relevant variable(s), coding the symbols for each variant, and running a macro that places the symbols one by one on the cartogram.<sup>5</sup>

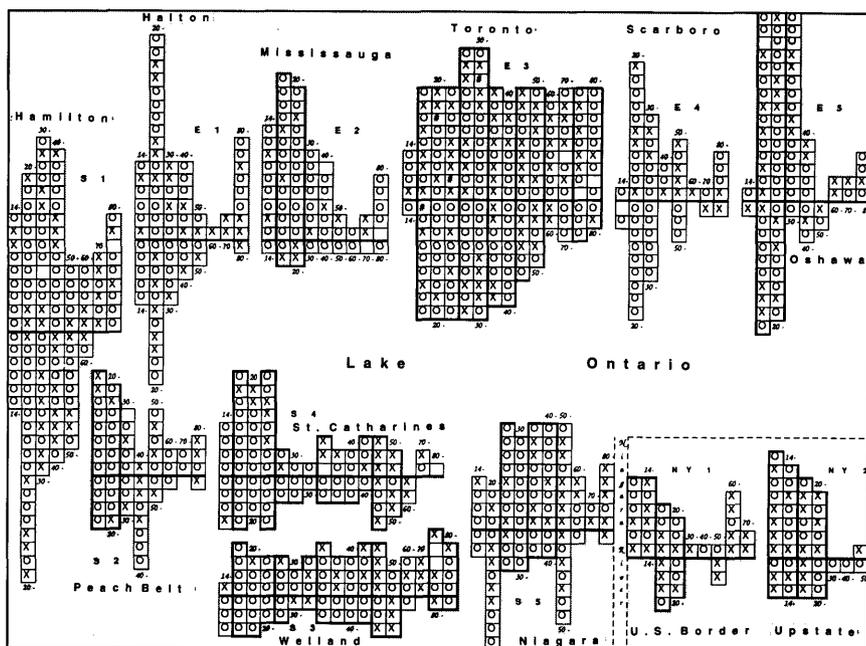
The distributional display for *Dialectopography of the Golden Horseshoe* is thus in place. Still under development is the interface between the database and the statistical applications. I am using SYSTAT™ 5.2.

### 3. Some Results

#### 3.1. Map 2 : yod-dropping in *coupon*

It probably does no harm to start with a variable that appears to be quite colourless and uninteresting, if only as a reminder of how far we still have to go before we can explain linguistic variation. Map 2 (above) plots the distribution of the pronunciation variants of **coupon** : [ $k^h_n u, p \text{ \scriptsize \textit{an}}$ ] with the yod-onglide, marked by X, and [ $k^h u, p \text{ \scriptsize \textit{an}}$ ], marked by O. (The four people who claim to say both are marked by #, and the 15 who found this question too difficult to answer are left blank.) One easy observation is that [ $k^h u, p \text{ \scriptsize \textit{an}}$ ], the O pronunciation, is the more frequent. In fact, it is used by 651 respondents, 65% of the sample, where the X pronunciation is used by 345.

My impression, as someone who was born in S2 and raised in S1, is that the O form replaced the X form some forty years ago. I always said O but my parents first said X and later said O. That impression is reinforced by the evidence of Map 2, where the Xs tend to occur more frequently in the right-hand columns than elsewhere, that is, among the older speakers.



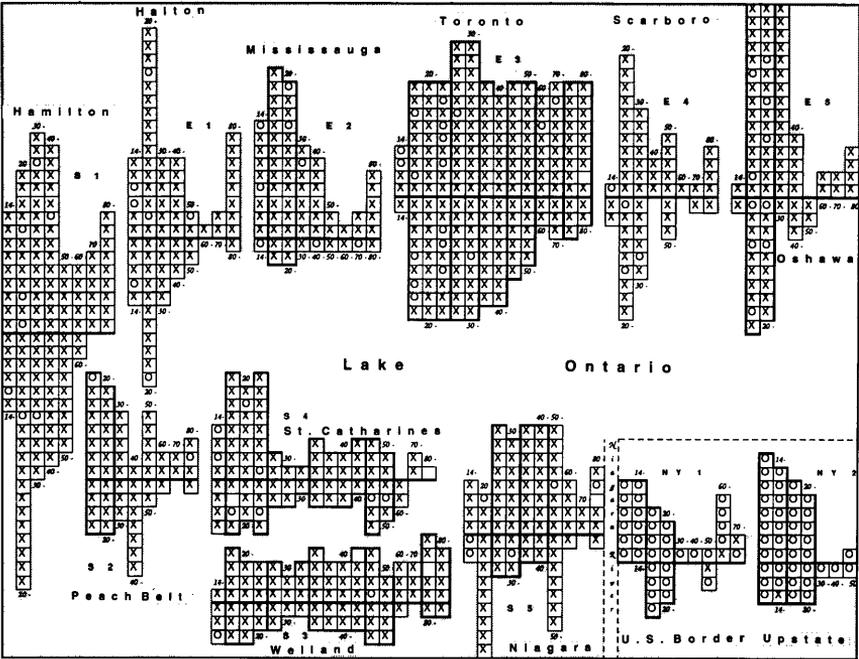
Map 2. Coupon: X = 'cue' [k<sup>h</sup>u.pən] (345), O = 'coo' [k<sup>h</sup>u.pən] (651), # = both (4), no response (15)

Of course, yod-dropping is not peculiar to the word **coupon**. It has been happening increasingly in North American speech for many generations, and is now occurring increasingly in British speech as well. The usual environment for yod-dropping is after coronals, and the Golden Horseshoe database includes three other questions that elicit responses on the presence or absence of the yod-onglide in the words **student**, **news** and **avenue**. Eventually these responses



will be considered not only individually but also together, in order to bring to light the regional patterns.

3.2. Map 4 : [a] or [o] in *shone*



Map 4. Shone: X rhymes with 'John' [ʃɑn] (860), O rhymes with 'Joan' [ʃɔn] (149), no response (6)

Map 4 shows a clear (and predictable) geolinguistic pattern. The vowel of *shone*, as in *The sun shone yesterday*, is a Canadian-American shibboleth. The past tense/past participle form of *shine* apparently occurs too infrequently to draw attention to its variability. Canadians, like Britons and most other English-speaking people, have the phoneme /a/ in *shone*, while Americans have the phoneme /o/. The American pronunciation is homophonous with the Canadian English version of *shown*.

Map 4 shows the dramatic change at the Canadian-United States border. On the American side, 95% (76 of 80) say [ʃɒn]; on the Canadian side, 92% (856 of 929) say [ʃʌn]. Two other border studies, taken years apart, turned up similar results : Avis (1956 : 50) found 97% (101 of 104) of Canadians said [ʃʌn]; Zeller (1990 : 115) found 89% of the Canadians say [ʃʌn] and 100% of the Americans say [ʃɒn]. By contrast, Miller (1989 : 133), comparing teenaged speakers at adjacent towns in New Brunswick and Maine, found a minority of Canadians, 33.3% (4 of 12), with [ʃʌn] and 66.7% for [ʃɒn], the unanimous American pronunciation. His suggestion that this is “probably not due to American influence” but rather the result of “an analogy with words like *hone*, *bone* and *phone*” appears very dubious in light of the fact that everywhere else this is a stable and venerable distinction.

### 3.3. Map 5 : the name of a childhood prank

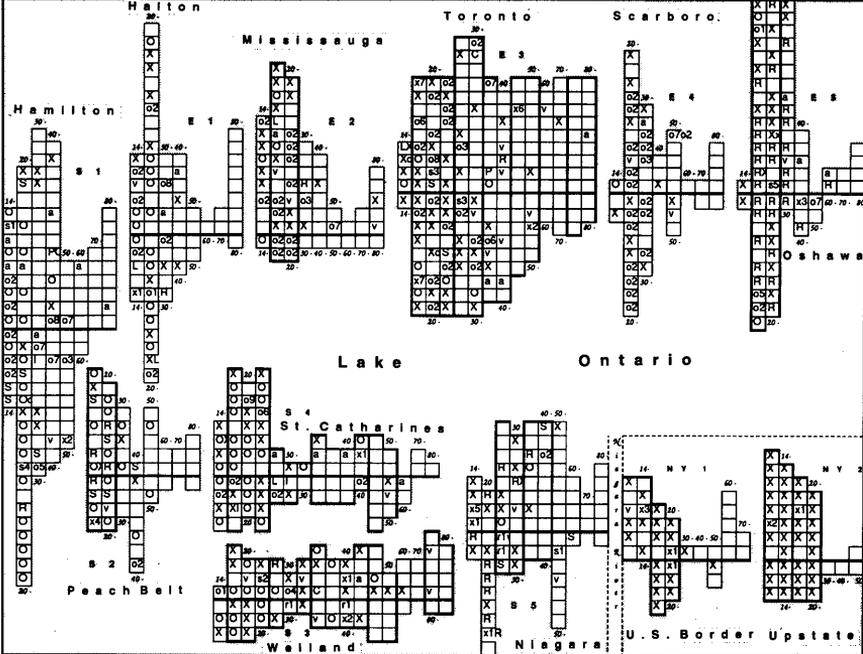
The questionnaire includes this question :

There is a prank (a kind of mean joke) that grade-school boys sometimes play on another boy : they grab his underpants at the back and hoist him up. What did you call that prank?

This prank is part of grade-school culture, which is oral rather than written, and transitory rather than permanent. Many people, on encountering this question, are astounded by the depth of memory it triggers. (The questionnaire includes five other questions about childhood games.)

Looking at Map 5, one obvious observation is that people under 50 are much more likely to have a name for it than older people. It was not known in my day. I first heard of it from my six-year-old son in 1970.

Equally obviously, the number of different names is almost overwhelming. It is not just the key names—*wedgie*, *gotchie*, *rooney*, *snuggie*, *melvin*, *supreme*, *indian underwear*, and *chinese laundry*. Three of those key names belong to lexical families. Table 3 lists them all, including variants (names that may be highly restricted localisms) and anomalies (names that were probably invented by the respondents for the questionnaire).



**Map 5.** X wedgie, O gotchie, R rooney, S snuggie, L melvin, P supreme, I indian underwear, C chinese laundry, v various, a anomalous, No Response (468)

Amidst the diversity, it is still possible to identify standard forms: *wedgie* occurs in every region, and *gotchie* or *gotchie-pull* occur in every Canadian region but not in the U.S. In fact, *wedgie* or one of its variants (*[the] wedge*, *wedgies*, *weggie*) is the only form apart from a nonce form, *a pant burn*, that occurs on the American side. That

Table 3 responses to the following question : There is a prank (a kind of mean joke) that grade-school boys sometimes play on another boy: they grab his underpants at the back and hoist him up. What did you call that prank?

Key	Response	N	Key	Response	N	Key	Response	N
X	wedgie	218	L	melvin	5		<b>Anomalies</b>	
x1	(the) wedge	8				a	bum rush	1
x2	wedgies	4	P	supreme/Royal supreme	2	a	fooling around	1
x3	weggie	3				a	goose	2
x4	wedgie pull	1	I	Indian underwear	3	a	(he) goosed him	1
x5	wedgie wars	1				a	goose'em	1
x6	weggie	1	C	Chinese laundry	2	a	goosing	2
x7	skwedgies/scwegie	2				a	goosing the moose	1
		<b>238</b>		<b>Various</b>		a	goose in the moose	1
O	gotchie-pull	103	v	anal floss	1	a	grab...by the shorts	2
o1	gitch-pull/gachie-pull	4	v	beavering	1	a	mooring	1
o2	gotchie	63	v	britching	1	a	prank	1
o3	gotchies	4	v	burner	1	a	pick-up	1
o4	gotchie grab	1	v	butt creaser	1	a	(pick-up) by the seat...	2
o5	gotchie rotter/buster	2	v	cabachie	1	a	rotten trick	1
o6	gotching/(high) gaunching	3	v	Charlie horse	1	a	skinny diving	1
o7	gotcha	8	v	crackers	1	a	short changed	1
o8	gotchas/roman gautches	3	v	creeper	1	a	stupid	1
o9	gootchie	1	v	crotching	2	a	up the crack	1
		<b>192</b>	v	crotch killer	1		<b>No Response</b>	<b>468</b>
R	rooney	50	v	crotch rocket	1			
r1	roonies	4	v	frog march	1			
		<b>54</b>	v	hang the rascal	1			
S	snuggie	17	v	hermie	1			
s1	snuggies	2	v	hirnie	1			
s2	snoogie	1	v	initiation	1			
s3	snookie	2	v	jockey pull	1			
s4	schnoogie	1	v	noosing	1			
s5	nuggies	1	v	pant burn	1			
		<b>24</b>	v	pantsing	1			
			v	P.C.I.C.	1			
			v	pulling the jock	1			
			v	stainer	1			
			v	Touch Tag	1			

**Regional patterns:**  
 In Hamilton, 53% (32 of 60) said *gotchie-pull* or some variant; omitting anomalies, it is 60%.  
 In Oshawa, 50% (30 of 60) said *rooney*.  
 In Toronto, 48% (42 of 88) said *wedgie* or some variant.  
 In NY1 and NY2, 98% (58 of 59) said *wedgie* or some variant.  
 Omitting US and anomalies, *wedgie* variants account for 37% (180 of 488) and *gotchie* variants for 39% (192 of 488).

JKC 7 XI 92

Table 3. Dialect topography of the Golden Horseshoe: Q 74

means that the enormous diversity in Table 3 is almost entirely Canadian. This contrasting pattern of Canadian linguistic diversity and American linguistic uniformity is a persistent difference. I have noted before, based on other evidence of this pattern (Chambers, 1990 : 102), that Canadians appear to be more tolerant of linguistic diversity than Americans, or indeed than most other nations.

There is also a high degree of regional patterning. Some of the more exotic names appear to be very localized : for instance, *skwedgies* was offered by a woman in her twenties from Weston, a town now engulfed by Toronto, and *scwegie* (a different spelling but palpably the same word) by a man in his twenties from Toronto. It occurred nowhere else. More generally, most of the occurrences of *rooney* came from Oshawa (E5) : 50% of the respondents there offered it. The only other place where it occurred in significant numbers was Niagara Falls (S5), with 27% (10 of 37), at the other end of the Golden Horseshoe.

Leaving out the American respondents, the *wedgie* and *gotchie* sets appear to be contenders as the Canadian standard form, with *wedgie* accounting for 37% of the responses and *gotchie* for 39%. They also appear to be disseminating from different central places : *wedgie* accounts for 48% of the Toronto (E3) responses and *gotchie* for 60% of the Hamilton (S1) responses. Quantifying the distribution of these forms with some type of cluster analysis such as principal components should provide a measure of the spheres of influence of these dominant metropolitan centres in the Golden Horseshoe.

Quantitative analysis has not yet been implemented in the *Dialectopography of the Golden Horseshoe*, although it is not far off. Automating it is the remaining big step in the project. It is obviously a necessary step if we are going to be able to exploit the information available in this vast regional database. It is my hope that future projects, with this inaugural project as a prototype, could produce regional dialect atlases, from start to finish, in less than a year.

## Notes

1. The *Dialectopography of the Golden Horseshoe* is supported by a grant from the Social Sciences and Humanities Research Council.
2. My most influential precursor is not Wenker but Christine Zeller. In her M.A. thesis (1990), Zeller analyzed postal questionnaires from 107 respondents between Toronto and Milwaukee. The general reliability of the responses encouraged me to believe that the method could work on a larger scale.
3. On accuracy, Hansen (1978 : 338) says, "We find, for example, that simply spending much more time and money on training an army of temporary enumerators..., making questions more detailed, and insisting on personal interviews for each adult respondent would all add greatly to the cost of a census, but would not make corresponding improvements in its accuracy." The enumerators, moreover, actually added to the error rate. Hansen says, "Far greater differences between enumerators were found than had been anticipated... For [certain] items, in fact, a complete census would have as much variability in its results (because of enumerator effect) as would a 25% sample if there were no enumerator effect."
4. The front end was built by Dariusz Dabek of Help Key Inc. Most of the data entry was carried out by Rebecca Carpenter. Additional clerical help was provided by Jen Chambers, Tony Pi, Shanley Steuart and Robert Wasserman.
5. The macro was written by Dariusz Dabek.

## References

- AVIS, Walter S. (1956), "Speech Differences Along the Ontario-United States Border III: Pronunciation," *The Journal of the Canadian Linguistic Association*, 2 : 41-59.
- CHAMBERS, J.K. (1990), "Canada", in *English Around the World : Sociolinguistic Perspectives*, Jenny CHESHIRE (ed.), Cambridge University Press, p. 89-107.
- CHAMBERS, J.K. & Peter TRUDGILL (1980), *Dialectology*, Cambridge University Press.
- HANSEN, Morris H. (1978), "How to Count Better : Using Statistics to Improve the Census," in *Statistics : A Guide to the Unknown*, Judith M. TANUR et al. (ed.), 2<sup>nd</sup> edition, San Francisco, Holden-Day, p. 332-41.
- MCAVID, Raven I. (1984), "On Obtaining Spontaneous Responses," in *Papers from the 4th International Conference in Methods in Dialectology*, H.J. WARKENTYNE (ed.), British Columbia, University of Victoria, p. 66-84.
- MILLER, Corey (1989), *The United States-Canadian Border as a Linguistic Boundary : The English Language in Calais, Maine, and St. Stephen, New Brunswick*, Undergraduate essay, Department of Linguistics, Harvard University.
- PICKFORD, Glenna R. (1956), "American Linguistic Geography : A Sociological Appraisal," *Word*, 12 : 211-33.
- WOLFRAM, Walt (1991), *Dialects and American English*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- ZELLER, Christine (1990), *Dialect Variants from Toronto to Milwaukee*, M.A. Forum paper, Department of Linguistics, University of Toronto.

# **Pour une approche interdisciplinaire de l'analyse descriptive du parler multilingue**

Sylvia KASPARIAN

UNIVERSITÉ DE MONCTON

## **Introduction**

Cette communication est basée sur une étude du « comportement multilingue » d'Arméniens vivant à Paris. À travers l'étude détaillée de conversations spontanées entre multilingues d'origine arménienne vivant à Paris depuis au moins douze ans<sup>1</sup>, nous avons essayé de comprendre :

**Où? Quand? Comment?** En parlant de **Quoi?** ces locuteurs multilingues changent-ils de langue dans des conversations entre multilingues.

La question ainsi formulée suppose que :

a) le bilinguisme/multilinguisme soit défini par l'**utilisation** et non la **maîtrise** de deux ou plusieurs langues;

b) la conversation et la communication soient considérées comme une interaction, un processus continu sans début ni fin précise, un partage de significations et un processus dont les différentes séquences sont liées et interrégissent<sup>2</sup>.

Afin de répondre à la question posée en demeurant le plus fidèle possible à la réalité du comportement humain, il nous a paru fondamental :

1) de nous baser sur un corpus de conversations spontanées enregistrées à l'insu des locuteurs;

2) d'étudier ce corpus dans une optique « interdisciplinaire » ou « transdisciplinaire », c'est-à-dire « en empruntant à plusieurs courants on construit la coordination interactive des comportements » (Dannequin et Lacoste, 1989).

## **1. Parler multilingue et approche interdisciplinaire**

L'étude du parler bilingue/multilingue<sup>3</sup> a déjà été plus ou moins traitée d'un point de vue disciplinaire, de façon relativement autonome, en utilisant des méthodologies appropriées à chacune des disciplines. Bien sûr, ce travail indispensable permet de faire ressortir dans chacun des domaines le degré de complexité de cet objet d'étude, mais comme le disent Hammers et Blanc (1983 : 273), « cette approche analytique toute nécessaire qu'elle soit nous oblige à faire abstraction des autres aspects du comportement bilingue; elle peut nous amener à mal poser la question et nous conduire à des explications partielles, voire même contradictoires ou erronées. » Prenons l'exemple d'une recherche dans laquelle on voudrait étudier l'alternance des langues dans l'interaction parent-enfant. Après une première observation, on pourrait conclure que les mères de familles bilingues utilisent la langue A avec leurs fils et la langue B avec leurs filles. Ce qui pourrait être une observation juste mais peut-être pas l'explication majeure. En poussant plus loin l'observation, on pourrait sans doute s'apercevoir qu'un autre ou plusieurs autres facteurs peuvent expliquer la variation de façon complémentaire. C'est ce qu'illustre l'évocation des trois facteurs présentés ci-dessous :

1) *le sujet de conversation* : si les mères ont plus souvent recours à la langue B avec les filles mais qu'elles discutent aussi plus souvent

de cuisine avec celles-ci (alors qu'elles discutent plus souvent de sport avec leurs fils), on ne peut conclure que l'alternance soit uniquement due au sexe de l'enfant;

2) *le rôle relationnel* : le genre de rôle ou de relation existant entre la mère et ses enfants serait-il différent pour chacun? La mère aurait-elle peut-être une relation parentale autoritaire et distante avec la fille, alors que sa relation avec le fils serait plus maternelle, affective ou amicale? Chaque genre de relation impliquerait l'utilisation d'une langue plutôt qu'une autre;

3) *les actes de paroles* : la mère trouverait-elle une langue plus propice pour certains actes de paroles? La mère utiliserait la langue B pour donner des ordres et des informations de façon objective tandis qu'elle utiliserait la langue A pour dévoiler des sentiments, pour encourager, etc.

Cette recherche sur le parler multilingue peut donc s'affiner davantage et nous permettre de trouver des explications plus complètes ou plus nuancées, c'est-à-dire plus proches de la réalité. Le comportement bilingue s'inscrivant dans une dynamique multidimensionnelle, il paraît donc primordial pour toute explication d'un phénomène aussi complexe d'intégrer les différents niveaux d'analyse et les différentes optiques.

Watzlawick (1972), en se référant à George (1962 : 41), parlait déjà des trois points de vue de l'analyse : syntaxique, sémantique et pragmatique. Grosjean (1987), pour sa part, plaide pour un point de vue « holistique » du bilinguisme<sup>4</sup>. Quant à Hagège (1985 : 94), il voit trois versants à l'étude sociolinguistique : le versant logico-mathématique, le versant sciences de la nature et le versant psychosocial :

La réalité linguistique se déployant selon les trois faces à la fois, il est clair que les trois points de vue doivent correspondre à trois champs d'un seul et même regard. Si inconfortable ou périlleux qu'il soit de s'asseoir au sommet d'une pyramide, le linguiste pour rendre justice à la complexité de son objet n'a pas d'autre choix et son regard nécessairement se déplace dans

l'espace métaphorique de son interrogation pour considérer les trois versants de l'étude des langues tels que le délimitent les trois arêtes de cette pyramide.

POINTS DE VUE  
DU SOCIOLINGUISTE

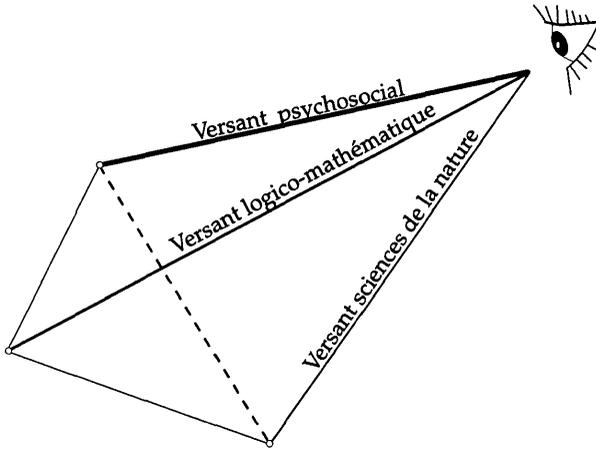


Figure 1 : Vision pyramidale du sociolinguiste.

Il nous a aussi paru fondamental de rajouter à cette pyramide l'axe dynamique-chronologique qui représente le mouvement perpétuel de cette pyramide dans l'espace et le temps ainsi que son mouvement interne. Ceci nous donne la figure 2.

Cet axe dynamique-chronologique inclut les notions de :

- temps : en tant que durée;
- chronologie, ordre dans le temps : succession, consécuitivité et conséquence;
- mouvement et rythme : synchronie, enchâssement, tension-relâchement, accélération.

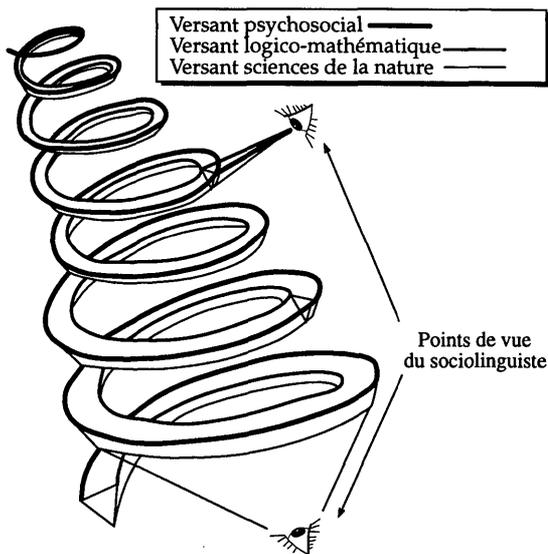


Figure 2. Points de vue du sociolinguiste et axe dynamique-chronologique.

## 2. Objectifs et variables de fouille

Nous avons cherché à comprendre le parler multilingue à travers des corrélations de variables sociologiques, psychologiques, linguistiques et interactionnelles pertinentes. Nous avons donc analysé « l'alternance de langue »<sup>5</sup> selon ses trois manifestations, c'est-à-dire :

1) *Le changement de langue au niveau des tours de paroles*<sup>6</sup>: dans cette catégorie d'alternance nous avons :

- l'*initiative* qui consiste à changer la langue utilisée lors de son dernier tour de paroles tout en divergeant de celle utilisée par son interlocuteur;
- le *maintien* qui consiste à garder la langue de son dernier tour de paroles et à diverger ainsi de celle de son interlocuteur;
- l'*adaptation* qui consiste à converger vers la langue de son interlocuteur en abandonnant la langue de son dernier tour de paroles;

2) L'*alternance extraphrastique* que l'on définit comme l'usage de deux langues dans deux phrases consécutives au sein d'un même tour de paroles, ou d'une phrase dans une langue suivie d'expressions idiomatiques d'une autre langue dans un même tour de paroles;

3) L'*alternance intraphrastique* qui correspond au cas où des structures syntaxiques de deux langues coexistent dans une même phrase.

En corrélation avec l'ensemble des variables psycho-socio-linguistico-interactionnelles, nous avons les éléments suivants :

*Locuteur - Langue - Champ sémantique - Rôle relationnel - Catégorie grammaticale - Interlocuteur - Sujet - Sens du changement - Initiateur et Termineur de séquences - Fluide, Balisé - Actes de Paroles - Unité, Durée et Positionnement de l'alternance.*

L'observation et le « sentiment linguistique » nous ont permis de dégager l'existence d'au moins 21 interactions entre ces variables. Chaque interaction relie un nombre différent de variables (2 à 6 variables) et représente une relation linéaire entre ces dernières.

L'objectif est donc exploratoire et non confirmatoire. C'est une analyse sans hypothèse de départ, un regard curieux sur les comportements linguistiques à travers ces interactions. C'est une étude qualitative et non quantitative : l'analyse des interactions entre ces variables concerne plus spécialement l'étude d'une situation de communication de 90 minutes entre trois locuteurs.

Bien qu'au niveau théorique, l'approche interdisciplinaire paraisse simple et séduisante, cette optique de recherche implique des difficultés d'ordre méthodologique. L'approche étant nouvelle, il n'existe presque pas d'outils propres à cette optique. Il a donc fallu chercher des instruments adéquats pour analyser ces corrélations de variables : application d'outils existant déjà dans d'autres disciplines ou création de nouveaux outils. Nous avons donc trouvé un

certain nombre d'outils d'analyse informatiques, statistiques et graphiques<sup>7</sup> qui nous ont permis d'analyser notre corpus en considérant plusieurs dimensions à la fois.

L'objet de cette communication est de vous présenter un de ces outils : l'application de *l'analyse factorielle de correspondance*<sup>8</sup>.

### 3. Analyse factorielle multidimensionnelle

#### a) Qu'est-ce que l'analyse factorielle de correspondance?

L'analyse factorielle de correspondance (AFC), est une méthode d'analyse statistique multidimensionnelle qui a été développée en 1964 par Benzécri et ses collaborateurs (1981). L'AFC ne part pas d'une hypothèse préétablie; elle fouille plutôt le corpus en considérant toutes les variables à la fois (variables qualitatives) pour en faire ressortir les relations intéressantes : les oppositions et les regroupements par variables associées.

Cet extrait de Benzécri (1981 : 185) montre bien l'optique ou la philosophie qui sous-tend cet outil d'analyse.

Définir un corpus en fonction d'une opposition à étudier en croyant ainsi maîtriser des variables et n'en laisser libre qu'une seule, c'est oublier que l'étude des textes est une science d'observation plutôt qu'une science expérimentale. Il convient donc de considérer des objets dans leur équilibre naturel sans coupures qui leur fassent violence. Le mérite de l'analyse multidimensionnelle est d'accepter la réalité dans sa complexité naturelle et d'y reconnaître des variables principales...

#### b) En quoi consiste l'analyse factorielle de correspondance?

Nous présentons ici, très sommairement<sup>9</sup>, les grandes lignes de ce type d'analyse.

Prenons la corrélation des variables *locuteur* par *alternance*. La variable *locuteur* a 3 modalités et la variable *alternance*, 11. Le tableau de contingence de ces deux variables nous donne le nombre de fois

où chacune des modalités d'une variable se trouve associée à une modalité de la deuxième variable (cf. tableau 1). Les points représentant toutes les modalités de ces deux variables sont projetés dans un espace multidimensionnel et forment un nuage de points.

L'AFC va d'abord chercher le centre de gravité de ce nuage de points; ensuite elle va chercher la droite passant par le centre de gravité qui est la plus proche de ce nuage de points. Cet axe sera le premier axe d'opposition. Les modalités des deux variables s'associent et s'opposent des deux côtés de cet axe par rapport au centre de gravité (cf. figure 4).

L'AFC va ensuite chercher la droite la plus proche du nuage de points qui passe par le centre de gravité et qui de plus est perpendiculaire à la première : ce sera le deuxième axe d'opposition. La droite la plus proche du nuage passant par le centre de gravité qui est perpendiculaire à la première et à la deuxième droite sera le troisième axe d'opposition, ainsi de suite, jusqu'à  $n$  axes. L'AFC peut nous ressortir plusieurs axes d'opposition; nous ne retiendrons que les axes qui sont significatifs, soit interprétables.

#### **4. Application de l'analyse factorielle de correspondance**

L'analyse factorielle de correspondance s'est avérée un outil privilégié pour l'étude du corpus dans notre optique interdisciplinaire, car elle nous a permis de traiter *en même temps* des variables qualitatives appartenant à différentes dimensions (sociologique, psychologique, linguistique et interactionnelle).

Nous présentons l'application de cet outil à deux tableaux de contingences. L'un se situe sur l'axe synchronique de la conversation, et l'autre sur l'axe dynamique-chronologique de la conversation.

#### 4.1 Axe synchronique :

Alternances	Locuteurs		
	S	F	E
<b>Alternances tours de paroles</b>			
Maintien M	22	29	26
Adaptation A	33	27	31
Initiative I	30	43	54
<b>Alternances extraphrastiques EX</b>			
<b>Alternances intraphrastiques</b>			
Mots simples MO	31	16	14
Mots simples (langue mixte) CM	39	13	22
Mots composés M-C	3	1	4
Mots composés (langue mixte) M-CCM	2		
Groupe de mots G	8	2	1
Groupe de mots (langue mixte) GC	4		4
Propositions PR	6	2	3

Tableau 1. Contingence des deux variables *locuteur/alternance* .

L'AFC qui peut être réalisée à partir des données du tableau 1 est représentée par la figure 4.

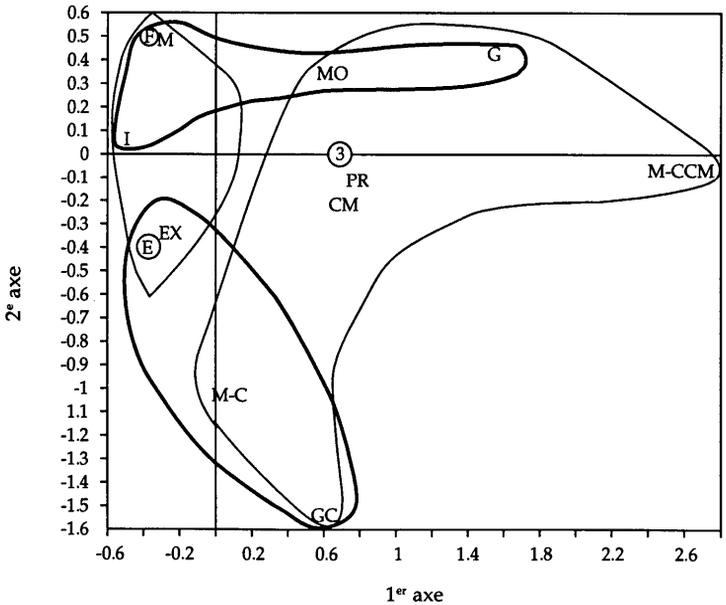


Figure 4. Représentation simultanée des alternances et des locuteurs, sur les axes 1 et 2.

Le premier axe, qui explique 80% de la variance totale (informations comprises dans le tableau), oppose les alternances tours de paroles (M, A, I), intraphrastiques et extraphrastiques (EX) aux alternances (MO, CM, M-C, M-CCM, G, GC, PR). Les alternances extraphrastiques et tours de paroles sont associées aux locuteurs F et E tandis que les alternances intraphrastiques sont associées au locuteur S.

Le deuxième axe explique 20% des informations comprises dans le tableau et oppose les deux locuteurs E et F qui se retrouvaient groupés sur le premier axe. Au locuteur E sont associées les alternances extraphrastiques (EX) et les alternances intraphrastiques en ce qui concerne les mots composés (M-C) et les groupes de mots en langue mixte (GC); tandis qu'au locuteur F sont associées les alternances tours de paroles (I,M) et très peu d'alternances intraphrastiques, uniquement mot (MO) et groupe de mots (G). Il n'y a aucun cas de mixage.

Le locuteur F se caractérise surtout par l'utilisation des alternances tours de paroles et extraphrastiques. Il n'y a presque pas d'alternances intraphrastiques. Le locuteur E se caractérise par l'utilisation des alternances extraphrastiques et, à un moindre degré, des alternances intraphrastiques (langue mixte). Le locuteur S, quant à lui, se caractérise surtout par l'utilisation des alternances intraphrastiques et notamment de la langue mixte.

Ces résultats nous donnent le profil du comportement linguistique de chacun des locuteurs et nous permettent d'émettre les hypothèses suivantes :

*Les alternances intraphrastiques auraient un fonctionnement différent des alternances extraphrastiques et tours de paroles. Les alternances extraphrastiques et tours de paroles auraient un fonctionnement similaire.*

D'autre part, en recherchant la relation entre le niveau d'intégration du locuteur à la société d'accueil, son degré de

bilinguisme et son comportement linguistique, on s'aperçoit que plus le locuteur est intégré à la société d'accueil, plus il est bilingue et plus l'alternance de langue est intraphrastique. Ceci nous permet d'émettre une deuxième hypothèse :

*Plus l'intégration à la société d'accueil est grande, plus le bilinguisme est fort et plus l'alternance touche les structures mêmes des langues.*

Fonctions	Locuteurs par langue utilisée												
	s				f				e				
	A	F	AL	M	A	F	AL	M	A	F	AL	M	
a	2	5				1				5	6	1	1
b	3	1	1							1			
c	7	24								5	19		21
d		4	1			2	1			4	5		
e	1	2			3	8	2	2		2	9	4	
f	3	10	2	6	1	6	1				10		1
g	1	22			1	15	3			2	29	2	
h	3	1			1	3				5	1		
i	40	2			42	6				56	3		
j	53	24			39	31				60	26	1	
k	6	18			7	34	4			5	54	8	
l	29	24			35	26	1			37	16	3	
m		10			1	12	1			1	12	2	2
n	2	2			2					3			
o	8	11			5	7	3			16	8		1

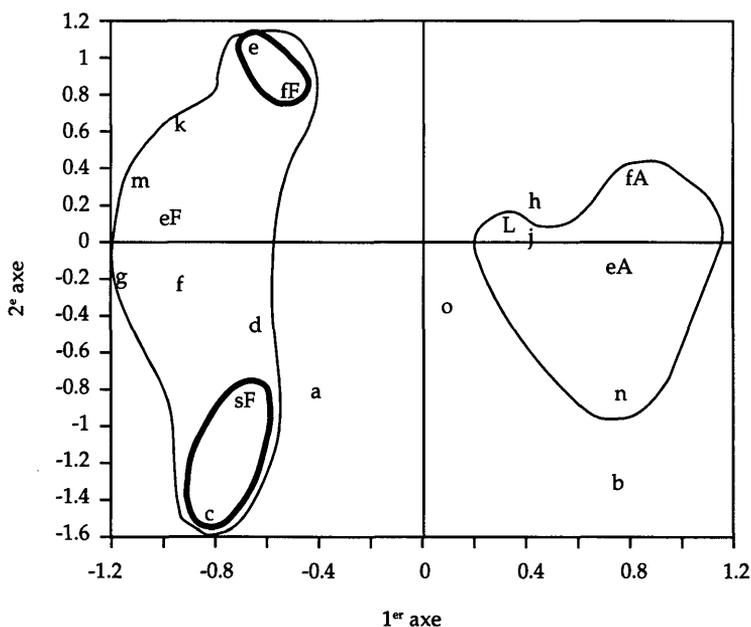
**Tableau 2.** Contingence des trois variables  
*locuteur / langue / fonction de l'alternance.*

Afin de pouvoir approfondir davantage l'analyse, nous avons éliminé de la variable langue utilisée, les deux modalités autre langue (AL) et langue mixte (M) qui avaient peu de fréquences.

L'AFC de ce tableau nous donne cinq axes dont deux uniquement sont interprétables (cf. figure 5).

- a : répétition - traduction
- b : commentaire - reformulation - spécification - ancrer l'information transmise

- c : difficulté ou facilité d'accès lexical
- d : permettre au locuteur d'établir ou de garder le contact
- e : produire un effet comique, ironie
- f : choix du terme de l'expression ou de la langue la plus appropriée
- g : structuration du discours
- h : indicateur du destinataire
- i : complicité secrète - appartenance à une même communauté
- j : augmenter ou diminuer la distance sociale
- k : emphase, effet sur le groupe
- l : indiquer le rôle ou le changement de rôle
- m : se valoriser, emploi de la langue supérieure
- n : négociation - réparation



**Figure 5.** Projection des points des variables alternance, locuteur par fonction de l'alternance sur le plan principal 1-2.

Le premier axe d'opposition, qui explique 78,3% des informations, oppose la langue française (eF, ff, sF) à la langue arménienne (eA, fA, sA) et ceci pour les trois locuteurs.

À l'alternance vers *la langue française* sont associées les fonctions :

- c : difficulté ou facilité d'accès lexical
- d : permettre au locuteur d'établir ou de garder le contact
- e : produire un effet comique
- f : choix du terme ou de l'expression de la langue la plus appropriée
- g : structuration du discours
- k : emphase, effet sur le groupe

À l'alternance vers *la langue arménienne* sont associées les fonctions :

- i : complicité secrète
- j : augmenter ou diminuer la distance sociale
- l : indiquer le rôle ou le changement de rôle du locuteur
- n : négociation, réparation

Le deuxième axe, qui explique 14,1% des informations, oppose le locuteur *f* au locuteur *s* dans l'alternance de langue vers le *français* au locuteur *f* est associée la fonction e : produire un effet comique, tandis qu'au locuteur *s* est associée la fonction c : difficulté ou facilité d'accès lexical.

Ces résultats nous donnent la valeur de l'alternance vers le français pour les deux locuteurs *f* et *s*. Ils nous donnent aussi une hypothèse propre à la dimension sociologique concernant les valeurs des langues utilisées : opposition et délimitation nettes dans cette situation entre les fonctions de l'alternance vers l'arménien et celles de l'alternance vers le français.

## 4.2 Axe dynamique-chronologique

L'AFC a aussi été appliquée pour les variables *locuteur / alternance* sur l'axe dynamique-chronologique : cela consiste en l'analyse de ce que Benzécri appelle *les séquences de consécuitivité*. Elle concerne la chronologie d'une association de variables. Elle cherche les

régularités de comportement dans une suite d'associations. C'est une analyse qui prend en compte le flux temporel de la conversation car le tableau est construit en tenant compte des tours de paroles *précédents* et *suivants*.

Les modalités de la variable *locuteur* sont E, F, S et les modalités de la variable *alternance* sont i : initiative, m : maintien, a : adaptation, x : extraphrastique, n : non-alternance.

Toutes les possibilités de croisement des modalités de ces deux variables donnent un ensemble de 15 cooccurrences (cf. tableau 3). Afin d'analyser les 15 cooccurrences des modalités des variables en suites *précédent* et *suivant*, nous avons construit un tableau de contingence à deux variables *précédent* et *suivant*. Chacune de ces variables a les 15 mêmes modalités, ce qui nous donne ce que Benzécri appelle un *tableau de consécuitivité* (15x15).

Précédent	Suivant														
	ei	em	ea	ex	en	fi	fm	fa	fx	fn	si	sm	sa	sx	sn
ei	2			1	2	2	8	8	5	3	1	8	6	5	6
em	1					2	2	4	3	5		2	5	1	4
ea	2			1		6		1	3	7	1	1	2	2	6
ex	4				2	4	3	4	1	8	2	2	4	9	6
en	6	1		3	5	12	2	3	16	50	6		1	15	31
fi	1	8	6	2	11	3	1	1		2	1	1	5	1	
fm	1	1	6	4	1					1	3	3	6	5	2
fa	5		2		11	1	2				2	3	1		1
fx	3			3	12	3	1		2		5	2	1	4	3
fn	13	2	2	10	51	2		1		2	6	1	1	6	27
si	3	5	3	6	3		4	1	1	1	5			1	1
sm	1	1	8	1	4		3	1		1				3	
sa	2	4	2	4	9	2	2			5	1			1	
sx	5	4	1	5	14	1	5	2	3	13	1		1	2	1
sn	8	1	2	9	25	5	3	2	4	26				3	3

Tableau 3. Contingence des suites des deux variables *locuteur* / *alternance*.

Ce tableau, soumis à l'AFC, nous donne cinq axes dont les trois premiers uniquement sont interprétables.

Précédent	Précédent
E	F et S
f s Extraphrastique s Adaptation	e
Suivant	Suivant

Figure 6. 1<sup>er</sup> axe d'opposition : axe des locuteurs.

Le premier axe, qui nous donne 31,6% des informations, est l'axe des locuteurs, surtout du locuteur E, car les oppositions concernent les locuteurs indépendamment des alternances. On pourrait dire que c'est l'axe du locuteur E car on le retrouve tout seul en position de précédent et suivant.

Cet axe montre que quelle que soit l'alternance, le locuteur E est le centre de gravité des échanges; on passe obligatoirement par lui pour changer de locuteur.

Le deuxième axe, qui explique 22,7% des informations, est l'axe des alternances.

Précédent	Précédent
Non-alternance	Initiative Maintien
e Initiative e Non-alternance	s et f Maintien s et f Adaptation s Extraphrastique
Suivant	Suivant

Figure 7. 2<sup>e</sup> axe d'opposition : axe des alternances.

Quel que soit le locuteur du tour de paroles *précédent*, il est suivi d'une initiative ou d'une non-alternance du locuteur E. Ceci s'oppose à l'initiative et au maintien en position de *précédent* (ceci, quel

que soit le locuteur) qui sont suivis par une initiative ou un maintien des locuteurs S et F, et à un moindre degré de l'alternance extraphrastique. Cet axe montre que c'est surtout le locuteur E qui initie une alternance après une non-alternance et que les deux locuteurs S et F maintiennent ou s'adaptent après une initiative ou un maintien.

Le troisième axe d'opposition explique 15% des informations. C'est l'axe du locuteur S.

<b>Précédent</b>	<b>Précédent</b>
S	F Adaptation F Extraphrastique F Non-alternance
————— // —————	
e Maintien e Adaptation	s Maintien
Suivant	Suivant

Figure 8. 3<sup>e</sup> axe d'opposition : axe du locuteur S.

Quelle que soit l'alternance, le locuteur S en situation de *précédent* est suivi par le locuteur E qui maintient ou s'adapte; en opposition, le locuteur F en situation de *précédent* produit une adaptation, une alternance extraphrastique ou une non-alternance et il est suivi du locuteur S, qui maintient.

Ces trois axes décrivent le comportement linguistique dans la dimension interactionnelle surtout. Ils dévoilent les rapports de pouvoir, le relationnel et la dynamique de groupe. Dans ce cas, E est le centre de gravité des trois locuteurs; il est *leader*, il initie les changements de langue et sa relation avec les deux autres locuteurs est équilibrée en nombre de maintie-adaptation. En ce qui concerne les deux autres locuteurs F et S, on s'aperçoit qu'ils ne s'adressent pas directement la parole, qu'ils passent souvent par le locuteur E avant un changement de langue; ils entretiennent une

relation tendue, de pouvoir; c'est ce que révèle le comportement du locuteur S qui se caractérise par un maintien de sa langue après un tour de paroles du locuteur F.

Ces résultats permettent d'énoncer une autre hypothèse propre à la dimension interactionnelle :

*L'alternance de langue est un indice des rapports de pouvoir; elle est utilisée comme stratégie dans la dynamique de groupe.*

Les résultats<sup>10</sup> de ces trois analyses nous donnent des hypothèses concernant les dimensions linguistique-systémique, psycholinguistique, sociolinguistique et interactionnelle du parler multilingue qu'il serait intéressant de vérifier à une plus grande échelle.

## **Conclusion**

L'AFC s'avère donc un outil puissant et discret à la fois. Il dévoile des relations impossibles à voir à l'oeil nu. Il s'adapte parfaitement à notre optique de recherche et permet de donner des explications ou des descriptions pluridimensionnelles.

Cet exposé présente une partie des résultats de notre recherche (3 tableaux de contingence sur 21) qui constituent une liste d'hypothèses concernant le parler bilingue; elle permet aussi de donner une idée des possibilités d'utilisation de cet outil et du genre de résultats qui peuvent être obtenus.

Il serait possible de relier nos 18 variables en une ligne (interaction des 18 variables à la fois) et de soumettre le tout à l'AFC. Pour ce faire, il faudrait penser à une codification unie de toutes les variables. Dans notre cas, la codification ayant été réalisée au fur et à mesure de l'évolution de la recherche et avant que cet outil d'analyse n'ait été trouvé, il n'a pas été possible de l'appliquer pour les raisons suivantes :

- Notre codification a été établie variable après variable; il aurait fallu une codification plus uniforme; nous avons des valeurs manquantes dans notre codification.
- Il aurait été nécessaire d'avoir un corpus beaucoup plus important pour traiter les 18 variables à la fois; un tableau de contingence fourni permet l'affinement de l'analyse.

Si cet outil d'analyse nous paraît très performant, pour en arriver au stade des calculs et de la fouille statistique, nous avons la tâche difficile de passer de la question propre à la sociolinguistique à une modélisation et une quantification qui permettent l'application de cette méthode statistique.

J. Allard (1992 : 539-551) expose bien cette difficulté<sup>11</sup>. Si l'on reprend son graphique (figure 9), on situe bien le problème qui se trouve au niveau de la quantification ou modélisation, c'est-à-dire du passage de la première case (sciences humaines : question scientifique), à la deuxième (problème statistique, population, variable...) ou du passage de concepts qualitatifs à des valeurs quantitatives.

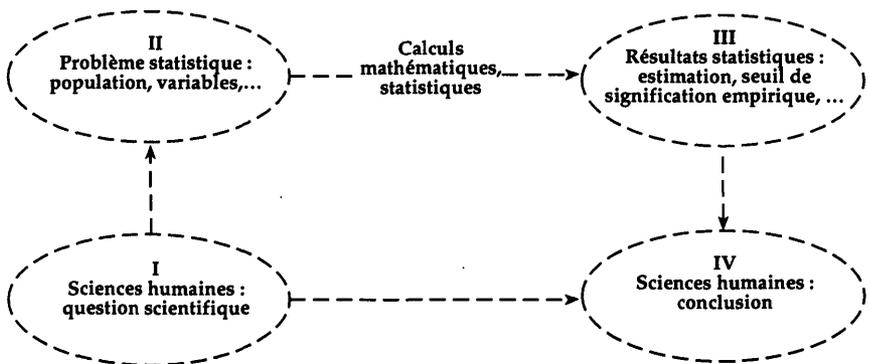


Figure 9. L'application des méthodes quantitatives en sciences humaines.

Afin de rester le plus près possible de la réalité décrite, il est nécessaire, d'après Allard, que l'ensemble des variables fournissent une *représentation valide* du concept et que l'on puisse *mesurer les variables de façon précise*. Ces deux points étant souvent difficiles à

respecter pour des concepts en sciences sociales, il nous faut donc revenir constamment à la question de départ afin d'évaluer l'écart possible entre les résultats et la réalité.

Une autre difficulté concerne l'approche interdisciplinaire. L'interdisciplinarité de chacun étant limitée, il est nécessaire, pour approfondir la question dans chacune des disciplines, et fondre les différentes optiques en un point de vue pluridisciplinaire, de collaborer et de travailler en équipes pluridisciplinaires. Par ailleurs, il faudrait se mettre d'accord sur un langage commun, c'est-à-dire aller vers une plus « grande compatibilité épistémologique »<sup>12</sup>. Chaque discipline ayant son « jargon », les mêmes mots n'ont pas le même référent selon qu'ils sont utilisés en sociolinguistique, en psycholinguistique ou en mathématiques.

Ce genre de projet nécessite donc une ouverture d'esprit et une patience infinie de la part des chercheurs des autres disciplines. Cependant, nous sommes persuadée que malgré ces difficultés, nous allons vers un plus grand pluralisme méthodologique dans l'étude du parler multilingue et nous avons l'espoir que d'autres chercheurs partagent la nécessité d'aborder les questions sociolinguistiques dans cette optique. Ce travail représente notre premier essai de collaboration.<sup>13</sup>

## Notes

1. Cela concerne un groupe plutôt homogène : individus autour de la trentaine, ayant au moins 3 ans d'études universitaires, amis de longue date, parlant au moins 4 langues et ayant en commun au minimum le français, l'arménien et l'anglais.
2. Pour l'analyse de la conversation dans cette optique, cf. Goodwin et Goodwin (1981) et Myers (1984).
3. Dans cette étude, *bilinguisme* et *multilinguisme* sont équivalents.
4. Pour une approche similaire, cf. Ludi (1987 : 1-19).
5. On a appelé « alternance de langue » toute manifestation ou phénomène de contact ou mélange de langue. Nous n'avons pas tenu compte de l'emprunt intégré qui est considéré comme faisant partie du système de la langue « emprunteuse ».
6. Pour les trois distinctions du changement de langues, cf. Labrie et Deshaies (1989).
7. Ces outils ont été trouvés grâce à la collaboration de mathématiciens statisticiens et informaticiens, Jacques Allard et Vartan Choulakian, professeurs à l'Université de Moncton et Paul Poirier, technicien à l'Université de Moncton et M. et Mme Bonin du Laboratoire de Graphique de l'École de Hautes Études, Sorbonne.
8. Cette application résulte d'une collaboration avec le Professeur V. Choulakian, spécialiste en analyse factorielle multidimensionnelle, Université de Moncton.
9. Le principe de l'AFC est très complexe. Se référer à Benzécri et collaborateurs (1981) pour des explications approfondies.

- 10 . Ces résultats représentent une partie infime d'un travail de recherche sur le parler multilingue réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat (cf. Kasparian, 1992).
- 11 . En ce qui concerne l'application des mathématiques à la sociologie, cf. Doreian (1990).
- 12 . Cf. Hammers et Blanc (1983 : 406).
- 13 . Nous tenons à remercier nos collaborateurs statisticiens, techniciens informatiques et graphistes, qui ont patiemment essayé de s'approprier au domaine de la sociolinguistique et du parler multilingue, et qui ont fait de leur mieux pour trouver des mots accessibles afin de nous initier à des notions fondamentales de statistique, d'informatique et de graphisme : les Professeurs J. Allard et V. Choulakian de l'Université de Moncton, et le technicien en informatique Paul Poirier du département de mathématiques de l'Université de Moncton; M. et Mme Bonin du Laboratoire de Graphique de l'École de Hautes Études, Sorbonne-Paris, et le Professeur D. Cohen (Directeur de Thèse), École des Hautes Études Sorbonne, Université de Paris III et membre du CNRS Paris. Nos remerciements également à G. Bellefleur de l'Université de Moncton, pour sa relecture et ses conseils ainsi qu'à E. Syriani pour la réalisation de certains graphiques.

## Bibliographie

- ALLARD, Jacques (1992), *Concepts fondamentaux de la statistique*, Éditions Addison-Wesley.
- BENZÉCRI, J.-P. et Collaborateurs (1981), *Pratique de l'analyse des données : Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod.
- DANNEQUIN, C. et M. LACOSTE (1989), « Travaux en analyse de conversation », *Langage et société*, n° 48, p. 81-102.
- DOREIAN, P. (1990), « Mathematics in Sociology : Cinderella's Carriage or Pumpkin », dans R. E. MICKENS (éd.), *Mathematics in Science*, World Scientific.
- GEORGE, F. H. (1962), *The Brain as a Computer*, Oxford, Pergamon Press.
- GOODWIN, C. (1981), *Conversational Organization, Interaction Between Speakers and Hearers*, New York, Academic Press.
- GOODWIN, C. et M. GOODWIN (1989), interview de C. Dannequin et M. Lacoste, dans « Travaux en analyse de conversation », *Langage et société*, n° 48, p. 81-102.
- GROSJEAN, F. (1982), *Life with Two Languages : An Introduction to Bilingualism*, Cambridge, Harvard University Press.
- GROSJEAN, F. (1987), « Vers une psycholinguistique expérimentale du parler bilingue », *Actes du 2<sup>e</sup> colloque sur le bilinguisme, Université de Neuchâtel, 20-22 sept. 1984*, p. 115-132.
- HAGÈGE, Claude (1985), *L'homme de paroles*, Paris, Fayard.
- HAMMERS, J.F. et M. BLANC (1983), *Bilinguisme et Bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Madraga.

- KASPARIAN, Sylvia (1992), *Analyse descriptive du parler-multilingue d'Arméniens vivant à Paris : Approche interdisciplinaire (Variation : Choix de langues, Alternances et mélanges de langues; Interaction et Dynamique conversationnelle; Recherches Méthodologiques et graphiques)*, Thèse de doctorat, Paris, Sorbonne Nouvelle.
- LABRIE, Normand (1989), *Choix linguistiques, changements et alternances de langue : les comportements multilingues des italophones de Montréal*, Thèse de doctorat, Faculté des lettres, École des gradués de l'Université Laval.
- LABRIE, Normand et Denise DESHAIES (1989), « Diglossie et alternance de code : un examen des concepts en fonction des comportements bilingues », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, n° 2, p. 57-72.
- LUDI, George (1987), « Les marques transcodiques : Regards nouveaux sur le bilinguisme », dans *Devenir bilingue, parler-bilingue, Actes du 2<sup>e</sup> colloque sur le bilinguisme*, Université de Neuchâtel, 20-22 sept. 1984, p. 1-19.
- MYERS, Gail E. (1984), *Les bases de la communication interpersonnelle : une approche théorique et pratique*, McGraw-Hill.
- WATZLAWICK, P. (1972), *Une logique de la communication* (traduction de *Pragmatics of Human Communication : A Study of Interactional Patterns, Pathologies and Paradoxes*), Paris, Éditions du Seuil.



# Étude du vocabulaire maritime acadien au moyen de l'analyse dialectométrique

Louise PÉRONNET

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Wladyslaw CICHOCKI

UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK

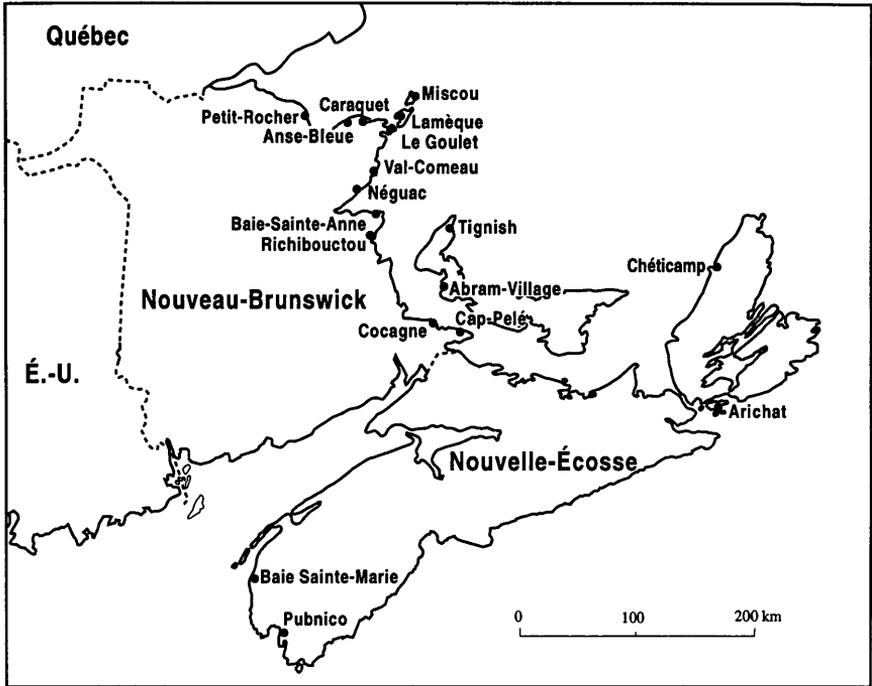
Rose Mary BABITCH

UNIVERSITÉ DE MONCTON

## Introduction

L'étude du vocabulaire maritime acadien qui est présentée ici fait partie du projet d'Atlas linguistique des côtes acadiennes des provinces du Nouveau-Brunswick (NB), de la Nouvelle-Écosse (NE) et de l'Île-du-Prince-Édouard (IPE).

Cet atlas linguistique est en préparation depuis 1987 (et bénéficie d'une subvention du CRSH depuis 1988). L'enquête a été effectuée dans 18 localités de pêcheurs (voir Carte 1). Dans chaque localité, trois pêcheurs ont répondu à un questionnaire comportant dix thèmes de la vie maritime, par exemple les poissons, les agrès de pêche, les bateaux, les oiseaux de mer. Le corpus est constitué de plus de 2 000 variantes lexicales obtenues en réponse à 350 questions.



**Carte 1 :** Localités d'enquête dans les régions acadiennes des Provinces maritimes du Canada.

Dans cet article, il s'agit de présenter l'état des recherches, en ce qui a trait à l'analyse dialectométrique. Cette analyse a deux orientations principales : 1) l'étude de la distribution géographique des variantes et 2) l'étude des caractéristiques linguistiques des variantes, en rapport avec les localités étudiées.

### Étude géolinguistique

Le but de cette étude géolinguistique est de délimiter les principaux regroupements de localités selon les variantes lexicales en usage. L'hypothèse de départ (hypothèse propre à la dialectologie) est la suivante, à savoir qu'il existe différents degrés de similarité et

de dissimilarité entre les localités pour ce qui est du choix des variantes lexicales et que, par conséquent, il est possible de trouver des divisions et des subdivisions dans l'espace géolinguistique occupé par les localités.

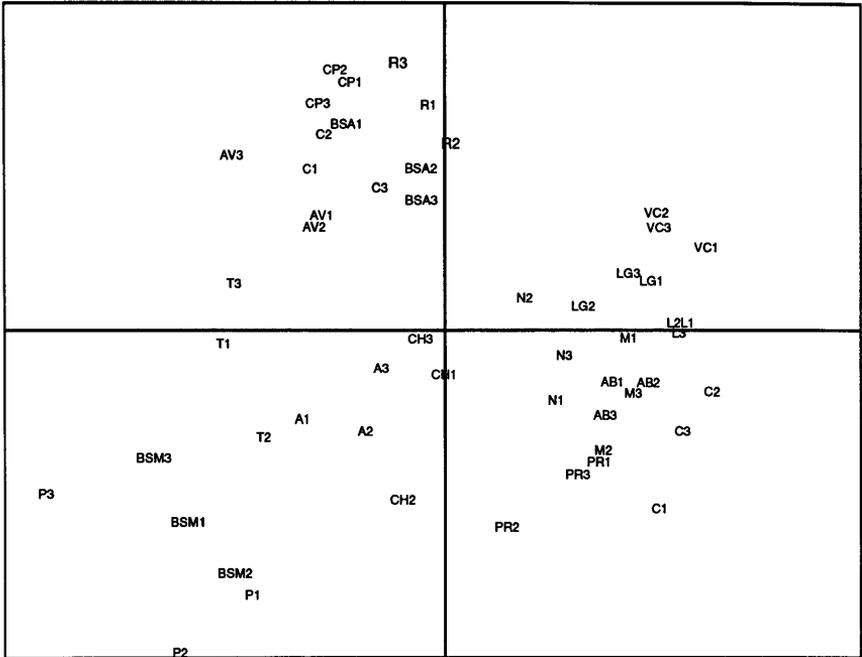
Il est important de signaler que dans l'approche adoptée, l'unité de travail est non la localité mais l'individu-pêcheur; le rôle de la localité n'est considéré qu'une fois étudié le rôle de l'individu. Cette approche comprend trois étapes : 1) le calcul des distances linguistiques (ou de similarité) entre les pêcheurs; 2) l'établissement des regroupements entre les pêcheurs; et 3) la validation de ces regroupements.

Le nombre de comparaisons à faire entre 54 pêcheurs, relativement à leurs réponses aux 350 questions de l'enquête, est très élevé; c'est pourquoi il est nécessaire de faire appel à des méthodes quantitatives, précisément à des méthodes de statistique multidimensionnelle qui offrent un moyen objectif et efficace de réduire toute l'information à un ensemble plus facile à manipuler. Deux méthodes statistiques sont utilisées de façon complémentaire, l'analyse factorielle des correspondances et la classification hiérarchique (Jambu, 1991).

(a) *Première étape*

L'analyse débute par la question suivante : quel degré de similarité ou de dissimilarité y a-t-il entre les pêcheurs? C'est l'analyse factorielle des correspondances (ou le *dual scaling*) qui fournit une réponse à cette question.

La figure 1 représente l'espace des pêcheurs; c'est un espace à deux dimensions dans lequel chaque point représente un pêcheur. Les distances dans cet espace correspondent aux distances linguistiques entre les individus. Selon qu'ils utilisent les mêmes variantes lexicales ou non, les pêcheurs se trouvent plus ou moins rapprochés ou éloignés les uns des autres.



**Figure 1.** Représentation géolinguistique des pêcheurs au moyen de l'analyse AFC.

**Codes:** CP=Cap-Pelé; R=Richibouctou; C=Cocagne; BSA=Baie-Sainte-Anne; AV=Abram-Village; VC=Val-Comeau; LG=Le Goulet; N=Néguaac; L=Lamèque; T=Tignish; A=Arichat; C=Caraquet; PR=Petit-Rocher; BSM=Baie Sainte-Marie; P=Pubnico.

Pour faciliter l'interprétation, on peut comparer les distances entre les trois pêcheurs d'une même localité. Par exemple, les trois points qui représentent les pêcheurs de Val Comeau (VC1, VC2, VC3) sont près les uns des autres; mais les trois points qui représentent les pêcheurs de Tignish (T1, T2, T3) le sont moins, comme ceux de la Baie Ste-Marie (BSM1, BSM2, BSM3). Néanmoins, d'une façon générale, la dispersion des trois membres d'une localité est peu importante et, en effet, les individus-pêcheurs d'une localité ont tendance à se regrouper.

En faisant des moyennes géométriques pour chaque localité, il est possible d'identifier les localités sur l'espace des pêcheurs et ainsi commencer à entrevoir certains regroupements (voir figure 2). On observe un premier regroupement de localités à droite; un deuxième en haut; et un troisième en bas à gauche, où certaines localités forment un ensemble, quoique assez dispersé. S'agit-il de véritables regroupements de localités? L'analyse factorielle des correspondances permet de parler uniquement de similarités et de dissimilarités et non de regroupements proprement dits. Pour effectuer les regroupements, il faut recourir à un autre type d'analyse, la classification ascendante hiérarchique.

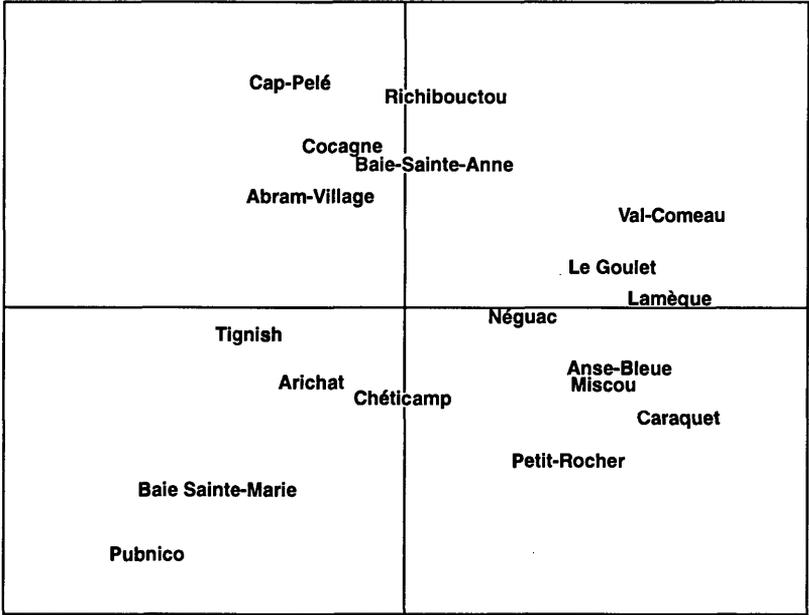


Figure 2. Représentation géolinguistique des localités au moyen de l'analyse AFC.

(b) Deuxième étape

La classification hiérarchique établit une partition des pêcheurs en regroupements (ou *clusters*). Cette analyse se fait en

fonction des choix de variantes lexicales par les pêcheurs. Un avantage important de cette analyse est qu'elle présente des partitions successives de pêcheurs, ce qui permet au chercheur de choisir le nombre de divisions majeures à faire dans l'espace des pêcheurs ainsi que le nombre de subdivisions.

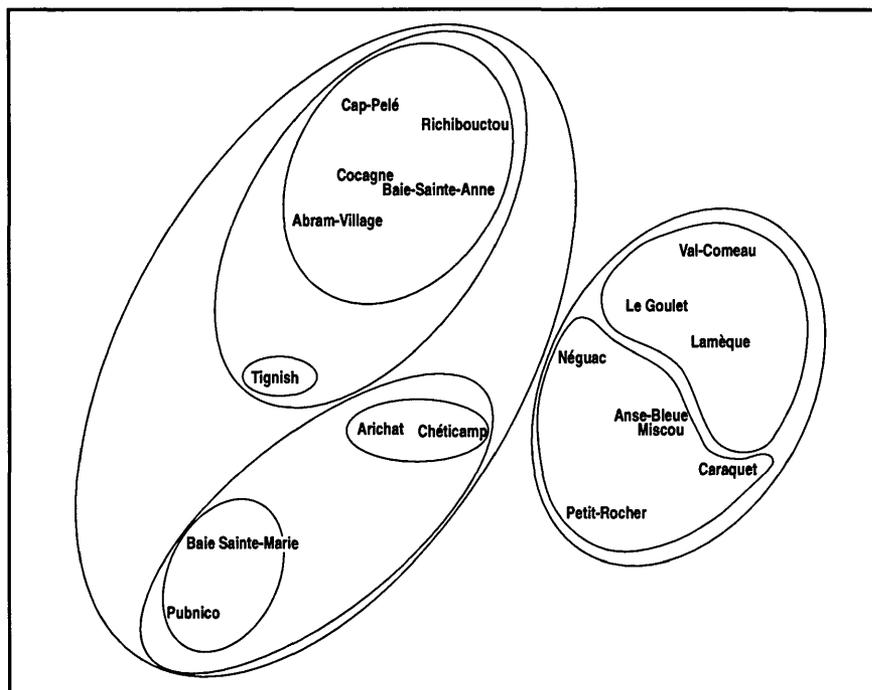


Figure 3. Les regroupements de localités établis au moyen de l'analyse CAH.

Cette analyse, appliquée aux variantes du vocabulaire maritime acadien, aboutit à une classification des pêcheurs en trois regroupements majeurs (voir figure 3). La représentation de cette information dans l'espace des pêcheurs délimite clairement les trois regroupements observés tout à l'heure de façon informelle : les pêcheurs (ou ici les localités) à droite forment un premier regroupement (ou *cluster*) majeur; ceux en haut forment un deuxième regroupement; et ceux en bas à gauche, un troisième. Il y a également

des subdivisions à l'intérieur de chaque regroupement qui indiquent là où il y a des similarités plus grandes entre localités.

Pour rendre cette représentation moins abstraite, l'information essentielle est reportée sur une carte géographique (voir figure 4). Ainsi on voit que les trois regroupements principaux de pêcheurs correspondent étroitement à trois régions géographiques : 1) le nord-est du N.-B. (neNB); 2) le sud-est du N.-B. (seNB) avec l'Î.-P.-É.; et 3) la N.-É.. La division majeure se trouve entre le nord-est du N.-B. et les deux autres régions.

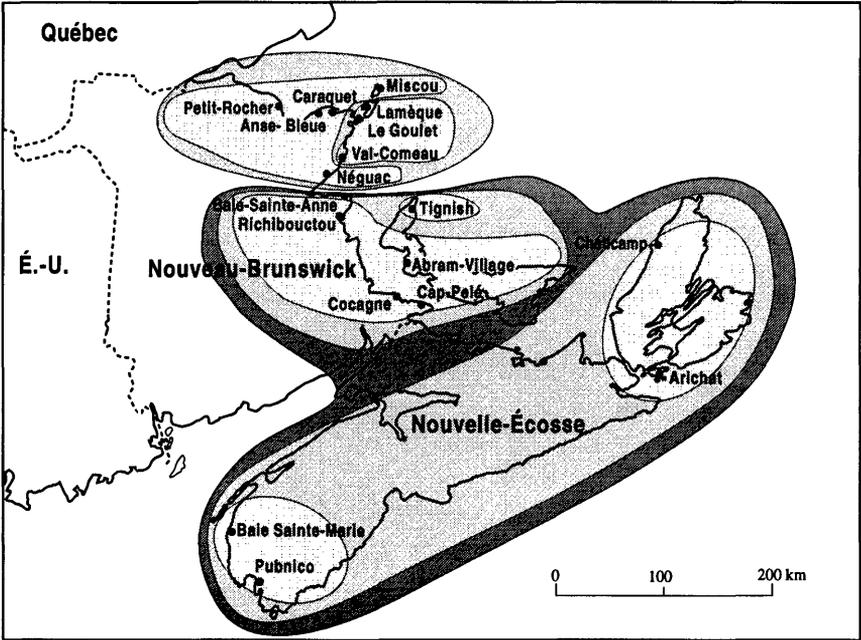


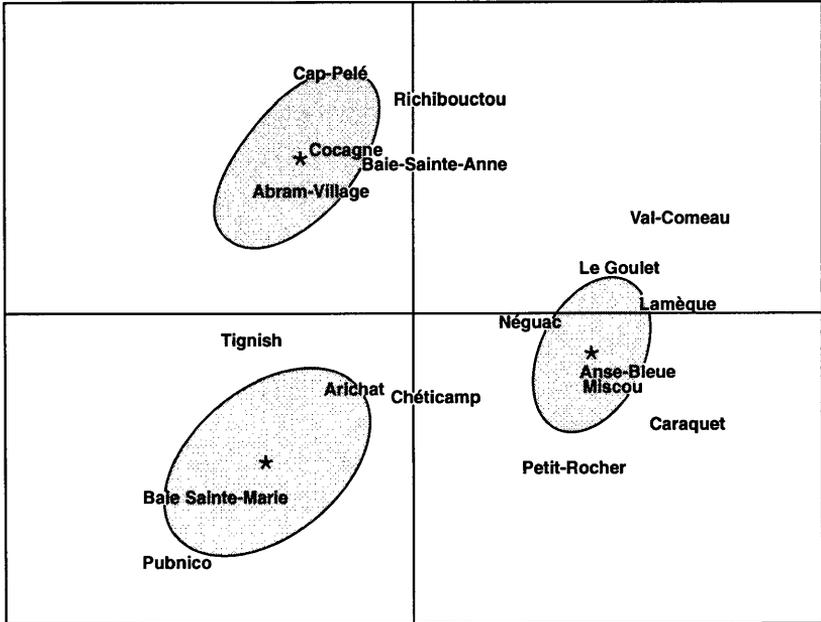
Figure 4. Représentation géographique des regroupements de localités établis au moyen des analyses AFC et CAH.

On pourrait conclure qu'il existe une corrélation assez forte entre les distances géographiques et les distances linguistiques. Cette constatation est vraie sur un plan général. Cependant il existe

quelques points de divergence intéressants. Voici un exemple. À l'Î.-P.-É., les deux localités, Tignish et Abram-Village, se rapprochent du sud-est du N.-B. dans les regroupements majeurs. Ceci surprend peu; même si ces villages appartiennent à une autre province, ils sont proches du N.-B. sur le plan géographique. Néanmoins on remarque que Tignish (la même localité à l'intérieur de laquelle on a noté une variation inter-pêcheurs importante) s'associe moins aux localités du N.-B. que Abram-Village.

*(c) Troisième étape*

La troisième étape dans l'analyse de l'espace géolinguistique vise à établir la validité des regroupements délimités par la classification hiérarchique. Il s'agit de répondre à la question suivante : est-ce que chaque pêcheur appartient au regroupement de pêcheurs dans lequel on l'a placé? Une démarche statistique est utilisée, qui combine l'analyse factorielle des correspondances avec la classification hiérarchique.



**Figure 5.** Ellipses de stabilité des regroupements de localités.

Cette démarche reproduit l'espace des pêcheurs tout en construisant des centres linguistiques et des ellipses d'inertie (voir figure 5). En termes statistiques, un centre linguistique est le centre de gravité propre à un regroupement. Une ellipse d'inertie est le noyau de stabilité, c'est-à-dire l'intervalle de confiance de 95% qui délimite le groupement stable de pêcheurs vis-à-vis le centre linguistique. Les pêcheurs qui se situent à l'intérieur de l'ellipse ont un statut stable; ils appartiennent à ce regroupement. Par contre, les pêcheurs situés à l'extérieur ont un statut moins stable et leur appartenance à l'un ou l'autre des regroupements est moins évidente.

Presque 50% des pêcheurs se trouvent à l'extérieur des trois ellipses d'inertie, ce qui indique un certain niveau d'instabilité dans le corpus acadien. On note, par exemple, que plusieurs pêcheurs se trouvent dans les zones de transition entre les regroupements; c'est le cas, par exemple, de Tignish (à l'Î.-P.-É.).

On remarque aussi que l'ellipse qui correspond au regroupement de la N.-É. a le niveau le plus élevé d'instabilité des trois regroupements majeurs; par contre le regroupement du nord-est du N.-B. a une ellipse d'inertie plus étroite. Ceci ne surprend pas si l'on tient compte du fait que les localités de la N.-É. sont les plus isolées en Acadie. Au cours de ses recherches récentes, Nancy Dorian (1989) a constaté que le niveau de variation dans les communautés isolées est souvent très élevé par rapport aux autres types de communauté. Il reste une instabilité non-négligeable dans nos données qui exigera des explications plus approfondies dans notre travail futur.

Pour résumer, les principaux résultats relatifs à notre étude géolinguistique sont les suivants : il existe trois regroupements de pêcheurs; ces regroupements correspondent à trois zones géographiques; et on note un certain niveau d'instabilité à travers les groupements de pêcheurs.

## Étude linguistique des variantes

L'étude linguistique des variantes dont il est question ici a pour but de dégager les caractéristiques du vocabulaire étudié et de voir comment ces caractéristiques correspondent aux différentes régions de l'enquête.

Pour faire cette étude, dans un premier temps, les variantes ont été classées typologiquement (Poirier, 1987), selon les trois langues d'origine du vocabulaire étudié, à savoir le français, l'anglais et l'amérindien. À ce classement élémentaire trop peu nuancé ont été ajoutées trois sous-catégories pour le français, à savoir les variantes de type standard, les archaïsmes et les néologismes, et deux sous-catégories pour l'anglais (Poplack, 1988), à savoir les emprunts de type simple et les emprunts de type hybride, par exemple *plank-age* (variante formée du mot anglais *plank* et du suffixe français *-age*, qui signifie « revêtir de planches un bateau »).

Dans un deuxième temps, l'analyse de classification hiérarchique a été utilisée pour regrouper les variantes selon l'usage qu'en font les pêcheurs des différentes localités. Ce type d'analyse a déjà été décrit ci-dessus, dans la partie portant sur l'étude géolinguistique. Il faut préciser que l'utilisation de cette méthode d'analyse pour le classement des variantes en est encore à une étape préliminaire. L'étude qui suit ne porte que sur un sous-ensemble de variantes, à savoir 181 variantes obtenues en réponse à 58 questions sur la faune maritime, c'est-à-dire les poissons, les crustacés, les mollusques, les animaux de mer.

L'analyse de ces variantes au moyen de la classification hiérarchique a fourni cinq classes principales de variantes. Ces classes ont ensuite été soumises à une analyse statistique d'association avec les localités. Voici les résultats sous forme de tableau (voir tableau 1) :

Premièrement, on remarque que les cinq classes de variantes sont de deux types différents : trois classes sont de type *régional* (les classes 1, 4 et 5) et deux sont de type plus *général* (les classes 2 et 3).

	classe 1 <i>régionale</i>	classe 2 <i>générale</i>	classe 3 <i>générale</i>	classe 4 <i>régionale</i>	classe 5 <i>régionale</i>	Total
	NE Tigrish			seNB Abram-V	neNB	
<i>fr st</i>	02	12	12	05	17	48
<i>arch</i>	02	06	05	08	01	22
<i>néol</i>	05	06	16	06	04	27
<i>angl</i>	23	09	01	04	00	37
<i>hybr</i>	01	00	00	00	00	01
<i>amér</i>	00	00	01	00	00	01
<i>(non r)</i>	01	19	14	01	00	35
Total (occ.)	34	52	49	24	22	181

Tableau 1. Classement des variantes lexicales  
au moyen de l'analyse CAH.

On voit que les trois classes de type *régional* correspondent aux trois regroupements de localités décrits il y a quelques instants par l'analyse géolinguistique : la classe 1 correspond à la N.-É. et à Tigrish à l'Î.-P.-É. (voir les remarques au sujet de cette localité dans la partie géolinguistique ci-dessus); la classe 4 correspond au sud-est du N.-B. et à Abram-Village; et la classe 5 correspond au nord-est du N.-B. Chacune des cinq classes comprend un certain nombre de variantes appartenant aux différentes catégories typologiques. Ces catégories sont indiquées dans la colonne de gauche du tableau : *fr st* (variantes de français standard), *arch* (archaïsmes), *néol* (néologismes), *angl* (anglicismes), *hybr* (mots hybrides) et *amér* (amérindianismes); *non r* (un certain nombre de non-réponses). Dans chaque classe *régionale*, il y a un type (ou plusieurs types) de variantes qui domine plus ou moins; ce type correspond à la caractéristique linguistique de chaque regroupement. Par exemple, dans la classe 1, qui regroupe les localités de la N.-É. et Tigrish, ce sont les variantes *angl* qui dominent nettement (avec 23 occurrences). Dans la classe 4, qui regroupe les localités du sud-est du N.-B. et d'Abram-

Village à l'Î.-P.-É., les types de variantes sont moins marquées : les *arch* et les *néol* (avec 8 occ. et 6 occ.) sont à peine plus fréquentes que les variantes de type *fr st* (5 occ.) et les variantes *angl* (4 occ.). Dans la classe 5, qui regroupe les localités du nord-est du N.-B., les variantes de type *fr st* dominent nettement (avec 17 occ.).

Les classes 2 et 3, de type *général*, sont plus difficiles à caractériser. Pour le moment, on note le nombre élevé de non-réponses dans ces classes (19 dans la classe 2; 14 dans la classe 3), ainsi qu'une distribution plus indifférenciée des types de variantes : la classe 2 comprend 12 variantes de type *fr st* et 9 *angl*, mais aussi 6 *arch* et 6 *néol*; la classe 3 comprend surtout des variantes de type *néol* (16 occ.), mais aussi un grand nombre de variantes de type *fr st* (avec 12 occ.), ainsi que 5 *arch* et 1 *angl*. Ici s'impose une remarque qui englobe non seulement les 181 variantes analysées dans ce corpus, mais les 2 000 variantes qui composent l'analyse globale en cours. Cette analyse globale permet d'entrevoir une distinction beaucoup plus nette entre les deux classes de type *général* : l'une devient la classe de variantes communes, partagées par plusieurs regroupements de localités;

	classe 1 <i>régionale</i>	classe 2 <i>générale</i>	classe 3 <i>générale</i>	classe 4 <i>régionale</i>	classe 5 <i>régionale</i>
	NE Tignish			seNB Abram-V	neNB
Qu 325 « crabe commun »	<i>crab</i>			<i>chancre</i>	<i>crabe</i>
Qu 228 « sébaste »		<i>redfish</i>	<i>poisson- rouge</i>		
Qu 286 « couteau »	<i>razor</i>		<i>rasoir</i>	<i>coutelier</i>	<i>couteau</i>
Qu 305 « oursin »	<i>urchin</i>	<i>oursin</i>	<i>porc-épic</i>		
Qu 244 « phoque gris »	<i>seal</i>	<i>loup</i>			<i>phoque</i>

Tableau 2. Exemples du classement des variantes par question.

l'autre devient la classe de non-réponses. Le fait de pouvoir dégager clairement une classe de variantes *communes* aux diverses localités acadiennes, par opposition aux trois classes de variantes *régionales*, est de toute première importance pour notre étude.

Il est intéressant de noter la proportion des variantes dans les classes : les trois classes régionales comprennent au total 44% des variantes, dont 19% dans la classe 1, 13% dans la classe 4 et 12% dans la classe 5; les deux classes générales comprennent au total 56% des variantes, mais les non-réponses comptent pour un tiers (18%), ce qui donne environ 32% de variantes *communes* à plusieurs régions par rapport à 44% de variantes *régionales* partagées en trois régions.

Le tableau 2 ci-dessus présente quelques exemples de variantes-réponses, réparties dans les différentes classes. Par exemple, si l'on examine la question 325, qui porte sur le « crabe commun », on remarque que les variantes-réponses *crab*, *chancre* et *crabe* sont réparties dans les trois classes régionales : la variante anglaise *crab* apparaît dans la classe 1, qui correspond aux localités de la N.-É. et de Tignish à l'Î.-P.-É.; la variante du français archaïque *chancre* apparaît dans la classe 4, qui correspond aux localités du sud-est du N.-B. et d'Abram-Village de l'Î.-P.-É.; et la variante du français standard *crabe* apparaît dans la classe 5, qui correspond aux localités du nord-est du N.-B.. En revanche, si l'on étudie la question 228, qui porte sur le poisson « sébaste », on note que les variantes-réponses *red fish* et *poisson-rouge* appartiennent au contraire aux classes générales. Pourquoi? Parce que ces variantes sont utilisées dans plusieurs régions. Elles ne correspondent pas à l'un des principaux regroupements des localités en particulier : la variante *redfish* qui apparaît dans la classe 2 est utilisée à la fois dans les localités de la N.-É. et dans les localités du sud-est du N.-B.; et la variante *poisson-rouge* qui apparaît dans la classe 3 est utilisée à la fois dans les localités du nord-est du N.-B. et dans les localités du sud-est du N.-B. et à Chéticamp.

## Conclusion

Pour résumer, l'analyse dialectométrique (*dual scaling* et classification hiérarchique ascendante) à laquelle ont été soumises nos données d'enquête a permis de réaliser deux objectifs :

1) Dégager la structure géolinguistique des régions côtières acadiennes, pour ce qui est du vocabulaire maritime. Trois regroupements principaux se dégagent de cette analyse, à savoir le nord-est du N.-B., le sud-est du N.-B. avec l'Î.-P.-É., et la N.-É. La division principale se situe entre le nord-est du N.-B. et les deux autres régions.

2) Regrouper les variantes en classes de mots, et ce faisant, décrire les grandes tendances de l'usage linguistique, selon les régions, toujours pour ce qui est du vocabulaire maritime acadien. Les cinq classes de variantes déterminées par l'analyse se répartissent en deux types de classes : d'une part, trois classes *régionales* qui correspondent aux variantes les plus caractéristiques de chacun des trois regroupements géolinguistiques décrits ci-dessus (1); et d'autre part, deux classes *générales*, dont l'une qui rassemble le vocabulaire *commun* aux différentes localités.

Pour terminer, qu'il soit permis d'ajouter une conclusion anexe, sur la pertinence de cette étude pour l'aménagement linguistique en Acadie, dans l'optique de la définition d'une norme du français régional acadien (Corbeil, 1990 et Martinet, 1990). Il est possible de voir comment cette étude pourrait servir de base à l'aménagement du français en Acadie, surtout pour deux raisons : d'abord parce que l'étendue géographique de l'enquête effectuée couvre une large partie du territoire acadien, le long des côtes des Provinces maritimes (N.-B., N.-É., Î.-P.-É.), ce qui est nécessaire pour aborder l'étude des aires linguistiques et des frontières linguistiques à l'intérieur de l'Acadie; deuxièmement, parce que la méthode d'analyse dialectométrique qui a été mise au point dans cette étude permet de dégager la structure géolinguistique des

régions étudiées et d'établir le classement des variantes en catégories de variantes communes et de variantes régionales.

Il serait intéressant d'appliquer cette méthode d'analyse à un corpus plus général et plus large, dans le but de chercher à définir une norme du français acadien.

## Bibliographie

- CORBEIL, Jean-Claude (1990), « Bilan », dans L. BOSI et L. DUBOIS (éd.), *Rapport-synthèse* (Symposium, Aménagement linguistique en Acadie du Nouveau-Brunswick, 3, 4 et 5 mai 1990), Moncton, CRLA, Université de Moncton, p. 23.
- DORIAN, Nancy (1989), *Investigating Obsolescence. Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JAMBU, Michel (1991), *Exploratory and Multivariate Data Analysis*, San Diego, Academic Press.
- MARTINET, André (1989), « Rapport de André Martinet » (Thème III. Le problème de la norme), dans G. DUCOS et C. PHILIPPONNEAU (éd.), *Actes du XV<sup>e</sup> colloque international de linguistique fonctionnelle*, Moncton, CRLA, Université de Moncton et Paris, SILF, p. 159-166.
- POIRIER, Claude (1987), « Le français régional : méthodologies et terminologies », dans H.-J. NIEDEREHE et L. WOLF (éd.), *Français du Canada - Français de France*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p.139-176.
- POPLACK, Shana, David SANKOFF et C. MILLER (1988), « The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation », *Linguistics*, vol. 26, p. 47-104.

**Productions discursives d'un groupe  
d'adolescents acadiens du sud-est  
du Nouveau-Brunswick**  
*Là je me surveille, là j'me watch pas\**

Annette BOUDREAU  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Marie-Ève PERROT  
UNIVERSITÉ DE PARIS III

## **Introduction**

L'objectif de cette recherche est de comparer deux corpus à partir de témoins choisis selon des critères identiques pour établir s'il y a une différence significative dans leur production discursive selon qu'ils sont placés dans deux situations d'enquête différentes. Les corpus sont issus de deux études indépendantes qui partent de finalités différentes : l'une a comme objectif une description linguistique du parler chiac<sup>1</sup> des jeunes de Moncton, l'autre veut étudier les attitudes et représentations langagières en milieu diglossique. Nous avons pensé intéressant de combiner deux approches complémentaires, l'une d'ordre psycho-sociolinguistique et l'autre d'ordre purement linguistique pour apporter un éclairage réciproque sur les deux corpus finalement très différents l'un de l'autre.

\* Étude réalisée à partir de situations d'interview distinctes.

## **1. Discours familial / surveillé**

### **1.1 Les variables similaires**

Les témoins des deux corpus sont du même groupe d'âge : ils ont tous entre 17 et 18 ans et sont soit finissants de l'école secondaire (c'est-à-dire qu'ils complètent un premier diplôme d'études académiques), soit élèves de 11<sup>e</sup> année (l'année précédant l'obtention de ce premier diplôme).

Le seul véritable critère de sélection était la provenance de ces jeunes ainsi que celle de leurs parents : ils devaient tous être originaires du sud-est du Nouveau-Brunswick et y avoir toujours vécu.

À partir d'un pré-questionnaire, nous avons également choisi les informateurs de façon à ce que tous les milieux socio-culturels soient représentés. Le corpus d'Annette Boudreau et de Lise Dubois<sup>2</sup> a été constitué dans trois écoles du Sud-Est : Mathieu-Martin de Moncton, Clément-Cormier de Bouctouche et Louis-Robichaud de Shédiac; celui de Marie-Ève Perrot, uniquement à l'école Mathieu-Martin de Moncton.

### **1.2 Variables différentes**

#### **1.2.1 Discours familial (corpus Perrot)**

##### **1.2.1.1 Les conditions d'enquêtes**

- Seuls la directrice et les professeurs de l'école savaient que les données serviraient de base à une étude linguistique. Pour parvenir à recueillir le parler le plus spontané possible, il semblait en effet impératif d'utiliser un prétexte tout autre auprès des informateurs eux-mêmes. Il s'agissait donc pour eux d'une enquête sur la vie quotidienne des jeunes à Moncton : le questionnaire servant de base aux enregistrements était fait d'une liste de questions portant sur la vie à

l'école, les loisirs, les rapports avec les parents, etc. Il était de plus nécessaire d'avoir un intermédiaire originaire de la région pour mener l'enquête proprement dite.

- Les enregistrements avaient lieu dans une salle de la bibliothèque. Le magnétophone était posé sur la table, ainsi que le feuillet du questionnaire.
- Les élèves, répartis en groupes de deux, avaient pour consigne de se servir du questionnaire comme base de discussion. L'intermédiaire insistait sur le caractère informel de l'enquête, parlant elle-même chiac avec eux à l'occasion. Ils étaient ensuite laissés seuls dans la pièce.

### 1.2.1.2 Les résultats obtenus

De toute évidence, les conditions d'enquête n'ont pas constitué d'obstacles pour l'obtention du parler quotidien et spontané de ces jeunes. À titre d'illustration, voici un extrait tout à fait représentatif du corpus chiac :

*moi je care pas vraiment quoi-ce que anybody pense de anybody comme / je juge pas nobody but si quelqu'un va me juger je vas les juger right back / but as / as much pour avoir des différentes / différentes gangs pis des affaires comme ça / moi je crois pas que c'est trop / moi ça me turn pas la crank anyways / ma gang peut s'accorder avec anybody / comme mes friends personally / but heu / je dis pas every headbanger est comme ça because y en a qui sont touT dosés que moi j'aime pas.*

Précisons quand même qu'au sein du corpus chiac, le degré d'anglicisation varie d'un informateur à l'autre et d'un entretien à l'autre : le corpus permet de cerner un véritable continuum selon le critère « plus ou moins anglicisé ». De plus, tous les emprunts à l'anglais ne sont pas forcément stabilisés dans la mesure où ils peuvent continuer de coexister avec leurs équivalents français. Mais par-delà la variabilité inhérente au corpus se dégage très nettement une homogénéité d'ensemble, vérifiée à partir de récurrences assez

fréquentes pour être véritablement significatives. C'est cette homogénéité même qui nous permet de considérer le chiac comme un troisième code autonome par rapport aux deux codes en contact dont il est issu, régi par ses propres règles, et non comme le résultat hétéroclite d'une sorte de « mélange arbitraire ».

On est frappé par la spontanéité avec laquelle les jeunes informateurs s'approprient en quelque sorte la situation d'enquête qui leur est proposée. On relève deux principaux types d'attitudes : soit l'entretien est pris très au sérieux, et les jeunes font un réel effort pour répondre de façon exhaustive aux questions qui leur sont posées, ils s'impliquent véritablement, se confient, se racontent; soit au contraire, l'entretien prend un tour fortement ludique, on joue aux reporters, on s'éloigne du questionnaire pour faire de nombreuses digressions, on porte des jugements sur les questions posées — certaines sont déclarées stupides, et on les passe — on s'adresse à l'enquêteur par micro interposé. Un certain nombre de commentaires, généralement provoqués par un juron lâché, vont également dans ce sens : *je suis sorry man, c'est juste well, je parle normalement pis des fois y a des mots qui, you know* ou encore *oups sorry / j'oublie que ça va on*.

La comparaison de nos deux corpus illustre bien cette citation d'Encrevé (Voir préface Labov : 1976, p. 24) :

Tout dialecte dominé (...) ne conserve son intégrité de système que dans le groupe; au contact d'un dialecte dominant (c'est-à-dire dès que le locuteur passe à un style différent plus « surveillé », il se désorganise, sa norme interne (illégitime hors du groupe d'égaux) étant immédiatement suspendue par la tentative impossible de suivre la norme légitime; le dialecte dominé n'apparaît plus que comme déviation, errance sans règle, en regard du dominant.

Nous verrons que bien plus qu'un simple passage du registre familier au registre surveillé, c'est une réelle fracture entre le vernaculaire et la tentative de « bien » parler ou en tout cas de « mieux » parler que l'on observe ici.

Et cette désorganisation du système s'accompagne inévitablement, dans le contexte qui nous préoccupe, d'un discours de dénigrement du vernaculaire.

## 1.2.2 Discours surveillé (corpus Boudreau-Dubois)

### 1.2.2.1 Situation d'enquête

Les témoins sont seuls, dans une salle de classe à l'école, en présence d'une jeune intervieweuse originaire du nord-est du Nouveau-Brunswick qui parle un français non-anglicisé, français qui se rapproche davantage du français populaire de la région que du français « standard ». Les étudiants ont conscience du fait que l'intervieweuse ne parle pas comme eux, et cela transparaît dans leurs réflexions métadiscursives :

*comme là je fais un effort pour euh utiliser mon meilleur français (02040360)<sup>3</sup>.*

*j'essaie d'utiliser comme de de parler pluS français que je peux là mais tu sais / je / je m'efforce là (0204030).*

La situation d'interview avive la conscience de la stigmatisation rattachée à la langue qu'ils parlent au quotidien.

### 1.2.2.2 Questionnaire

Le questionnaire est divisé en quatre parties : la première porte sur les loisirs des étudiants, la deuxième sur l'environnement, la troisième sur les habitudes linguistiques, et la quatrième, la plus importante, sur les représentations de la langue; celle-ci comporte quelques questions sur l'auto-évaluation de la performance de l'interviewé. Les questions posées dans la dernière partie du questionnaire sont peut-être elles-mêmes génératrices de malaise, étant donné le rapport complexe entretenu à l'égard de la langue maternelle en milieu minoritaire, mais c'est bien aussi ce que nous voulions

mesurer, car les discussions sur la langue ne laissent à peu près personne indifférent en Acadie et suscitent des réactions souvent émotives.

En outre, on aurait pu croire que le discours se serait relâché dans une telle situation où la conversation devient plus animée et où l'on oublie souvent de se surveiller (Labov, 1976 : 153). Or, dans les faits, les témoins interrogés ne se sont jamais détendus complètement, puisque la conscience linguistique de parler autrement, voire « plutôt mal » en situation familière, les bloque en situation plus formelle, devant l'Autre, c'est-à-dire l'intervieweuse qui incarne une certaine norme souvent inaccessible et paralysante (voir Boudreau et Dubois, 1992).

## 2. Appropriation vs rejet du vernaculaire

### 2.1 Rejet du vernaculaire

En interview, la grande majorité des témoins rejettent le chiac, même si c'est la langue qu'ils disent parler entre eux; ils dévalorisent eux-mêmes leur sociolecte et ne semblent pas savoir que les variétés linguistiques existent à peu près partout dans le monde :

*on parle mal le français là chiac on parle comme half anglais half français (rires) (0204002).*

« Quelle langue parles-tu à la maison? »

*Le français ben j'essaie (rires) avec mes amis on sort tcheuques mots anglais là ben (rires)... c'est pas ça le français (0204030).*

On n'ose pas dire qu'on parle le français, « on essaie » de peur d'être jugé par l'Autre qui les interviewe.

*On devrait pas mêler nos deux langues (...) on devrait tout simplement si qu'on veut parler l'anglais qu'on le parle si qu'on veut parler le français qu'on le parle mais pas les mêler (0205039).*

Le chiac est clairement dévalorisé en situation formelle; l'impression de parler une langue illégitime transparait dans les paroles des témoins. La conscience d'une norme à respecter (mais laquelle?) est omniprésente dans l'esprit des témoins. Elle est ailleurs et très loin, à l'extérieur d'eux.

## 2.2 Appropriation

Selon Henri Boyer (1990 : 106), toute situation diglossique « engendre des / se nourrit d'attitudes apparemment contradictoires mais en réalité convergentes, comme la culpabilité et l'idéalisation. »

La comparaison des deux corpus fait ressortir des attitudes dont tout l'intérêt se situe effectivement dans leur aspect paradoxal, ambivalent.

Au travers du chiac semble s'affirmer la cohésion interne du groupe et l'identité qui lui est propre. Ceci va de pair avec un rejet explicite au sein du groupe, de la langue des Autres, de ceux qui sont extérieurs au groupe. Ce rejet s'exprime au sein même de l'école, institution normatrice, dotée d'une politique linguistique fermement définie : ainsi, les profs « cools » sont ceux qui s'expriment « right » comme nous *autres*; on se plaint de ceux qui *voulont right que ça seye français français là comme rien d'autre*.

De la même façon, par rapport à la politique de l'école concernant la musique française diffusée pendant les récréations, les jeunes sont pour le moins critiques : *i mettent les worse chansons françaises qu'y a / ça te fait hair le français*.

L'appropriation du vernaculaire va donc à l'encontre de l'émergence d'une conscience métalinguistique paralysante, même, et ceci est particulièrement significatif, lorsqu'on parle des problèmes linguistiques de la région. Bien au contraire, le chiac délie les langues. Ainsi, à la question « Quels sont pour toi les problèmes les plus graves actuellement? », un informateur répond, en chiac :

*moi je trouve c'est le langage though / quand tu penses about it / pis c'est vraiment stupid / but c'est still un problème / as-tu lu les editorials lately / lis les / c'est pretty funny / le monde là qu'écrit les lettres là / pis i sont assez gone là / i sont right anti-français.*

L'humour est également ici une dimension significative du rapport à la langue : témoin cet échange où un informateur utilise le mot *oncles*; l'autre répond *des quoi?* et le premier *des oncles / tu sais quoi-ce qu'est des oncles / uncles ?* et cela provoque le rire, rire franc se situant à l'opposé du rire nerveux dont parle Labov (1976) dans *Sociolinguistique*.

Autre aspect relevé : on se réapproprie le questionnaire en reformulant les questions, soit en anglais, soit en chiac, comme dans les exemples suivants.

À la question : « Es-tu libre de sortir comme tu veux? » l'étudiant répond : *Laisse moi le lire*, et traduit la question en anglais : *are you allowed to go out when you want?*

Ou encore à la question : « quel genre de films aimes-tu? » l'étudiant reformule en chiac : *quel genre de movies que t'aimes watcher?*

Pour ce qui est de la reformulation en anglais, nous ne développerons pas ici le problème du code-switching. Disons simplement qu'on en trouve un certain nombre d'occurrences, mais que ce phénomène n'est pas une caractéristique fondamentale du corpus.

Il est important de noter que tous ces jeunes se disent francophones et fiers de l'être, et attachent une grande importance aux questions linguistiques, à l'avenir de la langue française dans leur région. S'ils se disent pour la plupart pessimistes quant à l'avenir, tous sont prêts à se battre pour la défense de leur langue. Aucune question ne portait directement sur ces problèmes, mais les jeunes en parlent spontanément dans la quasi-totalité des entretiens. À la question : « Es-tu pessimiste ou optimiste pour l'avenir du Canada? de la planète? », un jeune répond :

*moi j'ai peur de perdre ma langue / pas vraiment la mienne but des enfants / moi ça bodra pas / je crois pas / on devrait encore être bons but c'est les jeunes / on serait assez pour nous défendre but y en a pas assez de nous autres qui voudraient se battre / ben je veux pas dire des coups de poings but défendre sa langue.*

Nous disions précédemment qu'au travers du chiac s'affirmaient la cohésion et l'identité du groupe. Mais loin d'être le signe d'une abdication par rapport au français, le chiac semble véhiculer avant tout pour ces jeunes une identité bel et bien francophone. Dans l'extrait qui suit, on exprime son attachement à la langue française et la peur de la perdre mais, entre égaux linguistique, on évoque en même temps la difficulté de « bien » parler français :

- L1 *j'ai right peur que / le Nouveau-Brunswick perde le français right bad là comme / because / si qu'on perdait notre langue officielle là / y aurait plus /*
- L2 *presque pas*
- L1 *d'école française*
- L3 *on serait perdus*
- L1 *y aurait plus d'école française ni rien on serait comme / I mean / moi qui peu pas parler anglais pour starter avec*
- L2 *je parle pas mieux français but*
- L1 *non exactement*
- L3 *comme je peux pas parler anglais comme je parle jamais anglais /*
- L1 *comme there there thing là /*
- L3 *je peux parler anglais but comme / je peux mieux parler français*
- L2 *je parle pas ben français non plus but*
- L1 *non exactement je suis plus confortable à parler français but je parle mal le français*
- L2 *moi itou*
- L1 *j'essaie là but / but ça marche right pas*
- L3 *le plus que je m'efforce à bien parler français le plus que je vas faire des mis- des fautes*

### 3. Production discursive (Corpus Boudreau-Dubois)

#### 3.1. Répercussions dans le discours

Sur le plan du discours, la situation est complexe : si l'on rejette le chiac et qu'en même temps, on ne maîtrise pas un français plus standard, on en arrive à avoir des problèmes au niveau de la production du discours; si l'on chasse les mots anglais, comment parle-t-on? Si les mots français pour les remplacer ne font pas partie du vocabulaire actif, comment se débrouille-t-on? Pour certains, c'est la perte de confiance, l'insécurité linguistique devant l'Autre qui, dans leur esprit, détient la norme. Dans ces situations de « domination symbolique », pour reprendre les propos de Bourdieu, le « dominé » en arrive à ne plus faire confiance à son intuition de locuteur natif, convaincu qu'il est de mal parler le français.

#### 3.2 Quelques exemples d'hypercorrection

Plusieurs témoins s'efforcent donc d'atteindre, dans leur conversation surveillée, un langage « correct »; cependant, ils développent souvent une hypersensibilité aux traits et formes de leur langue qu'ils jugent stigmatisés et veulent s'en départir à tout prix. C'est ainsi que l'on peut déceler chez eux une tendance à l'hypercorrection :

*ça dépend totalement à / aux régions (0204504).*

*j'ai des amis, ils s'expriment en / envers moi en anglais (02040543).*

Les reformulations de différentes natures sont monnaie courante :

*J'aimerais ouvrir ma business à moi là, ma propre entreprise (90206007).*

Ici le passage de l'anglais au français obéit à la logique du dénigrement des mots anglais dans la phrase française; on fera remarquer que des phrases de ce type ne se retrouvent pas dans le corpus Perrot. On aurait trouvé « ma own business ».

*c'est à peu près touT quosse qu'on fait che nous /chez nous (02050430).*

Ici l'on semble préférer la prononciation « standard » à la prononciation acadienne, celle-ci étant souvent associée à la culture ancienne.<sup>4</sup>

### 3.3 Commentaires métadiscursifs

Les commentaires métadiscursifs des témoins viennent souvent confirmer en quelque sorte les hésitations et les difficultés discursives observées, hésitations liées en partie à l'insécurité linguistique :

*je sais pas (rires) like je pense à beaucoup d'affaires but comme je sais pas comment / m'expliquer là (0204002).*

*ben je trouve que les Anglais disent ça qu'i avont à dire (...) c'est leur langue à Québec c'est pareil i allont dire / nous autres on va hésiter moi je vas parler pis je vas je vas répéter à deux trois fois là (0206007).*

Le passage qui suit nous paraît particulièrement significatif, en ce qu'il résume la situation paralysante, ou vécue comme telle, dans laquelle se retrouvent plusieurs étudiants du Sud-Est lorsqu'ils ont à se surveiller :

*je me sens vraiment consciente de la façon que je parle pis j'essaie beaucoup d / je sais on dirait je peux moins concentrer sur qu'est-ce que je leur dis parce que j'essaie de concentrer sur la manière... que je parle (0206006).*

S'ensuit souvent un véritable blocage de la pensée qui aboutit à un discours incohérent et les témoins avouent vivre douloureusement cette expérience de la parole « à dire » qui n'arrive pas à se dire; cet étudiant commente sa performance linguistique :

*je parlais beaucoup chiac avant que j'arrive à Mathieu-Martin / pis là pis touT mes professeurs sont / presque français correct correct pis (parlant du vocabulaire) des fois des fois je l'ai sur le bouT de la langue / pis ça veut pas sortir alors je / j / j / j'ai peur de bloquer jus /*

*juste sur l'instant là je recourrai au mot anglais pis après ça plus tard je penserai ça c'était le mot (0205043).*

Dans le passage suivant, nous avons un exemple, extrême probablement, d'une insécurité ou peut-être d'un désarroi qui fait perdre tous ses moyens et qui donne lieu à un discours hésitant, haché :

*comme / j'ai toujours été habituée de même comme mes parents parlent comme ça aussi comme i parlent français mais je veux dire comme c'est un français euh des comme c'est une langue dérivée du français là pis // mon vocabulaire est pas vraiment euh // comme le meilleur non plus là (rires) / comme heu je vas souvent à des comme comme on va dire / comme heu j'ai déjà été à des camps pis ça pis heu le monde me demande souvent de parler français ben je sais pas comme quand je le parle pis i comprennent pas parce que je parle comme heu comme acadien là tu sais (rires) (0204036).*

S'exprime dans ces extraits la difficulté de passer d'un registre à l'autre. Les témoins viennent redire qu'ils n'arrivent pas à « bien » parler français tout comme dans le corpus Perrot, mais cette fois, c'est entre inégaux linguistiques que ça ne marche pas.

## Conclusion

Cette recherche montre la différence extrême entre le discours spontané et le discours surveillé de certains jeunes du sud-est du Nouveau-Brunswick. En situation libre, les témoins s'expriment dans leur vernaculaire avec aisance et spontanéité; en situation surveillée, le changement de registre est laborieux et il en découle une insécurité linguistique parfois paralysante qui transparaît dans la production discursive. C'est cette difficulté du passage d'un registre à l'autre qui nous paraît ici assez particulière et qui pose problème, difficulté sans doute liée à l'écart existant entre le chiac et un français plus « standard ».

S'il est exclu de dénigrer le chiac et de contribuer davantage à sa stigmatisation, il est aussi hors de question de tomber dans le piège d'une idéalisation illusoire du dialecte qui consisterait à dire qu'il est

la solution miraculeuse à tous les problèmes, **surtout en milieu minoritaire**. Les témoins eux-mêmes, surtout ceux du corpus Boudreau-Dubois, disent ressentir les limitations liées à la difficulté de passer d'un discours familier à un discours plus formel. Ils se sentiraient un peu comme ces « locuteurs dépourvus de la compétence légitime (qui) se trouvent exclus en fait des univers sociaux où elle est exigée, ou condamnés au silence » (Bourdieu, 1982 : 42). Par contre, il est important de « faire une place au chiac » et de reconnaître qu'il s'agit d'un code véritablement autonome; une analyse linguistique systématique de ce parler constitue, en ce sens, une étape importante vers sa reconnaissance.<sup>5</sup>

En définitive, il nous semble impérieux d'aménager la langue en Acadie, c'est-à-dire de définir une norme acadienne et de travailler à l'aspect qualitatif de la langue car comme le souligne Catherine Phlipponneau (1991 : 59), « il a été démontré que la promotion du statut d'une langue, c'est-à-dire sa valorisation sociale et économique, allait de pair avec sa valorisation intrinsèque ou qualitative. » Pour s'assurer la réussite d'un tel projet, il nous paraît indispensable de prendre en compte les attitudes que la population entretient à l'égard de sa langue.

## Notes

1. Le Chiac est l'appellation commune du français acadien en contact intensif avec l'anglais dans la région du sud-est du Nouveau-Brunswick. Quant au continuum linguistique de la région, il peut être décrit comme allant du français « standard » (ou proche du « standard ») au chiac.
2. Le corpus Boudreau-Dubois ainsi que le corpus Perrot ont été constitués avec l'aide du CRLA (Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton).
3. Les numéros permettent aux chercheurs d'identifier les témoins et d'obtenir des renseignements supplémentaires à leur sujet.
4. Nous avons retrouvé un rejet, ou à tout le moins, une réserve vis-à-vis des « vieux » mots acadiens dans notre corpus; les archaïsmes sont mieux acceptés que les anglicismes, mais il sont ressentis par certains comme étant la représentation d'une « culture ancienne » freinant l'entrée de l'Acadie dans le monde moderne.
5. Thèse de Marie-Ève Perrot en cours à l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III).

## Bibliographie

- BOUDREAU, Annette et Lise DUBOIS (1992), « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *La Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n<sup>os</sup> 1-2, p. 3-22.
- BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOYER, Henri (1990), « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques », *Langue française*, Paris, p. 102-124.
- LABOV, William (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- LAFONT, Robert (1983), « Les performances effectives en situation de diglossie et l'idéologie du locuteur », dans *Actes du 17<sup>e</sup> congrès international de linguistique et de philologie romane*, Aix-en-Provence, vol. 7, p. 301-306.
- PHLIPPONNEAU, Catherine (1991), « Politique et aménagement linguistiques au Nouveau-Brunswick : pour de nouvelles stratégies d'intervention », dans C. PHLIPPONNEAU (éd.), *Vers un aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Moncton, CRLA, Université de Moncton, p. 51-61.



**Communications libres**

**Other Papers**



# **L'allongement vocalique en syllabe ouverte finale et pénultième observé dans un parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard**

Robert RYAN

UNIVERSITÉ DE WATERLOO

## **Introduction**

Dans cette communication nous présentons l'essentiel d'une étude préliminaire de l'allongement vocalique en syllabe ouverte finale et pénultième tel que le phénomène se manifeste chez des informateurs d'une communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard (Canada). L'étude est dite préliminaire pour au moins trois raisons : 1) le corpus analysé se limite aux témoignages de six des vingt-six informateurs retenus comme étant représentatifs de la communauté à l'étude; 2) les allongements examinés ont été décelés à l'audition (si ces perceptions auditives constituent des données qui nous semblent déjà très sûres, voire indispensables, elles demandent toutefois à être vérifiées instrumentalement, contrôle objectif complémentaire que nous avons bien l'intention d'effectuer prochainement); 3) comme nous le verrons, l'allongement vocalique en syllabe ouverte pénultième est un phénomène qui s'avère complexe et dont certains mécanismes importants restent à mettre en lumière.

Bon nombre de linguistes se sont déjà penchés sur la durée vocalique dans différents parlers franco-canadiens. Signalons surtout

l'étude fort utile de Jean-Paul Vinay et l'analyse très instructive de la durée vocalique en franco-québécois que présente Jean-Denis Gendron dans ses *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*. Pierre Léon et Michael Jackson, eux, ont entrepris une étude rigoureuse, à l'aide de mesures instrumentales, de certains aspects importants de l'allongement vocalique dans le français de la Saskatchewan. Vincent Lucci, pour sa part, a mesuré et classé des durées vocaliques caractéristiques de l'acadien de la région de Moncton (Nouveau-Brunswick). Enfin, la sociolinguiste Karin Flikeid rend compte de certains aspects du phénomène dans l'excellent article qu'elle a consacré aux parlers acadiens de la Nouvelle-Écosse, intitulé « Unity and Diversity in Acadian Phonology : An Overview Based on the Nova Scotian Varieties ».

## **I. Communauté linguistique, informateurs et corpus**

Les six informateurs retenus pour cette étude sont natifs d'Abram-Village, localité acadienne située au coeur d'une région appelée communément la Région Évangéline, dans le Comté de Prince. Sur les 2 895 habitants de l'Île-du-Prince-Édouard qui déclaraient parler français à la maison lors du recensement canadien partiel de 1986, chiffre qui représente 2% des 126 646 habitants de l'île à ce moment-là, il y en avait 2 610, soit 90,2%, qui résidaient dans ce comté et très majoritairement dans la Région Évangéline qui en occupe la partie sud-ouest. C'est à Abram-Village (qui comptait, en 1981, 351 habitants, dont 275, soit 78,3%, déclaraient parler français à la maison), que l'on trouve la seule école française de la région, établissement qui regroupe quelque 500 élèves dans les cycles primaire et secondaire. Cette école régionale et un important centre culturel font d'Abram-Village le foyer de la culture acadienne dans la région.

Le corpus analysé est tiré d'entretiens entre une Acadienne de la région et les six témoins choisis, trois hommes et trois femmes, chaque sexe représentant trois tranches d'âge, à savoir, 20 ans, 40 ans et 70 ans. Si tous les informateurs ont fréquenté une école francophone,

ils ont tout de même une scolarité de durée variable. Les plus âgés, l'un pêcheur et l'autre ménagère, n'ont qu'une scolarité de 6 ans. L'homme âgé de 40 ans, qui travaille comme comptable, a terminé sa onzième année à l'école d'Abram-Village. L'informatrice de ce même groupe d'âge a quitté l'école après la dixième année et travaille comme vendeuse. Les deux informateurs les plus jeunes ont récemment achevé leurs études secondaires, l'homme travaillant comme musicien, la femme, elle, suivant un cours commercial en anglais. Les six informateurs se considèrent bilingues, mais ne parlent normalement que le français au sein de leur communauté.

Les six échantillons analysés s'insèrent dans un corpus beaucoup plus vaste de plus de cent heures qui regroupe 26 informateurs d'Abram-Village et 26 autres des villages contigus à Saint-Louis et à Saint-Édouard au cœur de l'autre région francophone importante de l'île, située autour de la ville de Tignish. Ce grand corpus est en voie d'analyse<sup>1</sup>. Nous avons retenu de chacun des six entretiens un segment de 10 minutes qui a fait l'objet d'une transcription phonétique étroite. Nous avons, bien entendu, prêté une attention particulière à toutes les occurrences d'allongement vocalique en syllabe ouverte en position finale et pénultième, les deux contextes syllabiques de loin les plus intéressants dans notre corpus à cet égard.

## II. Allongement en syllabe ouverte : analyse

### 1. Base de comparaison

Nous nous donnons comme base de comparaison pour notre évaluation auditive de l'allongement des voyelles de nos témoins leur durée habituelle en syllabe *ouverte finale* de groupe rythmique. En effet, dans ce contexte précis, les voyelles attestées ne sont normalement ni longues ni brèves dans le parler à l'étude, comme en français standard. Elles y présentent, par conséquent, une longueur que l'on pourrait qualifier de neutre. C'est le cas des exemples suivants relevés chez nos six informateurs :

[i]	1)	[ <u>ē</u> mwaj <u>ē</u> kri]	un moyen cri
[e]	2)	[p <sup>h</sup> ɛ: <u>f</u> ɛ]	pêcher
[y]	3)	[des <u>ā</u> : dzy]	descendu
[u]	4)	[ <u>ē</u> ptsj tru]	un petit trou
[o]	5)	[de gro p <sup>h</sup> ɔt də frɪk <sup>h</sup> <u>o</u> ]	des gros pots de fricot
[ɑ]	6)	[sy l bɔ: de dwɔ]	sur le bord des doigts
[ã]	7)	[s prɛ: t <sup>h</sup> <u>ã</u> ]	ce printemps
[õ]	8)	[ <u>ē</u> ba: t <sup>h</sup> <u>õ</u> ]	un bâton
[ɛ̃]	9)	[de pw <u>ē</u> ]	des points

Toutefois, chez les six informateurs, on perçoit en syllabe *ouverte finale* au moins deux cas d'allongement vocalique en comparaison de la durée retenue auditivement comme neutre dans ce contexte précis. Le premier va de pair avec une tendance non négligeable à y diphtonguer les trois voyelles nasales du parler, modification de timbre qui s'accompagne donc d'une durée accrue perceptible. Le second résulte de la suppression fréquente d'un [r] final de groupe, chute qui a pour effet de mettre en position finale la voyelle allongée précédente.

## 2. Diphtongaison et allongement vocalique concomitant

La diphtongaison et l'allongement vocalique concomitant relevés en syllabe ouverte finale sont susceptibles d'affecter les trois voyelles nasales du parler, à savoir, /ē/, /ã/ et /õ/. La nasale /ē/ peut se réaliser dans ce contexte [ɛ̃<sup>l</sup>], [œ̃<sup>l</sup>] ou [ã̃<sup>l</sup>], les deux autres nasales /ã/ et /õ/, elles, y connaissant, par suite d'une neutralisation phonologique fréquente, une seule et même réalisation qui peut se diphtonguer en [a<sup>w</sup>] ou [æ<sup>w</sup>]. Considérons les exemples que voici où l'articulation vocalique complexe s'accompagne d'une perception de durée accrue par rapport à celle de la voyelle simple correspondante :

/ē/	1) [il etsjō malē <sup>j</sup> ]	Ils étiont malins.
(34 occ.)	2) [t <sup>h</sup> u le matōē <sup>j</sup> ]	Tous les matins.
(23,5%)	3) [so ō laʃte de lapā <sup>j</sup> ]	So on achetait des lapins.
	4) [k <sub>i</sub> fəzā rjā <sup>j</sup> ]	... qui faisaient rien.
/ā/	1) [ptet̚ dzifarā <sup>w</sup> ]	peut-être différent
(41 occ.)	2) [ʒwε a k <sup>h</sup> ik̚ də k <sup>h</sup> æ:n suvæ <sup>w</sup> ]	... jouait à « kick the can »
(17,1%)		souvent.
/ō/	1) [u be dæ <sup>w</sup> ō fɔze de hont <sup>h</sup> əd ha <sup>w</sup> s]	
(56 occ.)		Ou bien donc on faisait des « haunted house ».
(3,6%)		

#### *a. Fréquence*

Bien que cette diphtongaison et l'allongement vocalique concomitant soient frappants sur le plan auditif, le phénomène a, dans notre corpus, une fréquence relativement restreinte et variable selon la voyelle en question. C'est ainsi qu'il n'affecte que 23,5% des 34 occurrences de /ē/ à la finale ouverte, le pourcentage diminuant à 17,1 dans le cas des 41 occurrences de /ā/. Enfin, si l'on fait abstraction des 10 occurrences diphtonguées de l'adverbe « non », prononcées plus ou moins à l'anglaise, l'allongement diphtongué ne touche que deux, soit 3,6%, des 56 occurrences de la nasale /ō/ en finale ouverte. Cette prononciation se limite, du reste, dans les échantillons examinés, à la locution « ou bien donc », réalisée, rappelons-le, [u be dæ<sup>w</sup>].

#### *b. Distribution en rapport avec l'âge et le sexe*

Si l'on examine la distribution des occurrences de ces diphtongues parmi les groupes d'âge, l'on constate que 13 d'entre elles, soit 76,4%, se manifestent chez les deux informateurs les plus jeunes, une occurrence étant attestée chez l'informatrice de 42 ans, les trois dernières figurant dans les témoignages des deux informateurs

âgés de plus de 70 ans. Cette constatation nous semble d'autant plus intéressante que l'on associe habituellement la diphtongaison à la variété la plus conservatrice de l'acadien que l'on s'attendrait à entendre chez la génération la plus âgée et la moins scolarisée et, de ce fait, la moins exposée à un français axé sur la langue standard. Or, c'est le contraire que l'on observe ici. Cette concentration de la diphtongaison chez la jeune génération n'est pas sans rappeler une constatation parallèle faite par Karin Flikeid à l'égard de l'emploi en acadien néo-écossais du pronom sujet « je » au pluriel (cf. Je donnons = Nous donnons). Flikeid (1989 : 193) observe, contre toute attente, que l'emploi de cette variante conservatrice est la plus fréquente chez les plus jeunes. Selon elle, on pourrait peut-être attribuer cette particularité d'emploi à une conscience réduite chez les jeunes de la valeur sociale du « je » pluriel, ceci en raison de l'isolement des villages acadiens de la Nouvelle-Écosse, ce qui réduit au minimum le contact avec des francophones de l'extérieur. Une telle explication permettrait peut-être aussi de rendre compte de la fréquence très élevée de la diphtongaison constatée chez les jeunes d'Abram-Village. Notons enfin que l'allongement diphtongué est globalement deux fois plus fréquent chez nos trois informateurs masculins que chez les trois sujets de sexe féminin.

Insistons sur le fait que l'allongement de chacune des diphtongues attestées, par rapport à la durée de la voyelle pure correspondante, est nettement perceptible à l'audition. Bien que ce soit cette réalité perceptuelle qui importe le plus dans le cadre de la chaîne de la communication verbale, il serait toutefois instructif de soumettre ces mêmes réalisations vocaliques comme, du reste, toutes celles qui font l'objet de cette étude, à des mesures instrumentales afin de déterminer si longueur perçue et durée objective correspondent l'une à l'autre.

### 3. Allongement vocalique en syllabe finale devenue ouverte par suite de la suppression d'un [r]

#### a. [r] : Consonne allongante

Rappelons tout d'abord que la consonne [r] en acadien, de même qu'en français standard, fait partie d'un ensemble de consonnes dites « allongantes », dont [r, v, z, ʒ] et éventuellement [j]. On ne s'étonne donc nullement de relever dans le parler d'Abram-Village des voyelles normalement longues ou allongées en syllabe finale fermée par [r]. Citons à titre indicatif les exemples suivants tirés des témoignages de nos six informateurs :

- 1) [j ān a k<sup>h</sup> i s fəzjō p<sup>h</sup> ynɪ:r] Y en a qui se faisaient punir.
- 2) [lə sist<sup>h</sup> em a t<sup>h</sup> ut fã:ze a stœ:r] Le système a tout changé asteur.
- 3) [õn ale sy le rivjɛ:r] On allait sur les rivières.
- 4) [õn avɛ la prijɛ:r] On avait la prière.
- 5) [sy l bɔ: de dwɔ/sy le ʒwɛ:tsy:r] Sur le bord des doigts / sur les jointures (articulations).
- 6) [ij a sɔrtsi de prɛ:t p<sup>h</sup> i de sœ:r] Il a sorti des prêtres pi des soeurs.
- 7) [t<sup>h</sup> ut sɔrt də dʒɔb k<sup>h</sup> e ruva:r] Toutes sortes de jobs qu(i) est (sont) ouverts.

#### b. [r] : Influence ouvrante

Comme nous le rappellent les exemples 4, 5, 6 et 7, de concert avec son influence allongante, la consonne [r] peut aussi exercer en acadien, de même que dans d'autres variétés de français populaire ou régional, un effet *ouvrant*, celui-ci portant très fréquemment, mais pas exclusivement, sur la voyelle [ɛ] dont le timbre est susceptible de s'ouvrir jusqu'à [a]. Témoin les réalisations citées [rijɛ:r] et [ruva:r] « (r):ouvert ». Du reste, comme l'indiquent la prononciation du lexème [ʒwɛ:tsy:r] et certains exemples que nous examinerons au

paragraphe (c), cette influence ouvrante peut s'étendre à d'autres voyelles, telle la fermée arrondie [y], réalisée [y:], ou la mi-ouverte [œ], prononcée [œ:].

*c. [r] : Consonne faible : suppression fréquente et conséquences pour les voyelles en syllabe finale devenue ouverte*

La fréquence de la consonne allongante [r] comme dernier élément formel d'une syllabe finale de groupe est cependant relativement réduite dans notre corpus. En effet, sur les 81 occurrences chez nos informateurs de ce contexte sonore précis où se réaliserait, en français standard, le phonème /r/, celui-ci ne figure concrètement que 21 fois, pour une fréquence de 25,9%. Dans les 60 autres occurrences de ce même contexte, à savoir, dans 74,1% des cas, le phonème /r/ disparaît complètement ou se trouve très marginalement remplacé par un schwa embryonnaire à peine perceptible. Les exemples qui suivent, puisés chez les six informateurs, illustrent bien la suppression du /r/ dans le contexte à l'étude.

- |   |  |
|---|--|
| 1) [a stœ: s e p <sup>h</sup> a si p <sup>h</sup> i:]                 | Asteur c'est pas si pire.                          |
| 2) [bik <sup>h</sup> ɔz i ri:jã ase fɔ: õ pwɛ p <sup>h</sup> a dɔrm:] | Because i riiont assez fort on pouvait pas dormir. |
| 3) [s ɛtɛ dzɣ: a...lez ivɛ: pase a trava:]                            | C'était dur ah... les hivers, passer à travers.    |
| 4) [mwa ʒ avɛ p <sup>h</sup> œ:]                                      | Moi, j'avais peur.                                 |
| 5) [i va l garde t <sup>h</sup> uʒu:]                                 | I va le garder toujours.                           |
| 6) [i travajã dzɣs dã lez alãt <sup>h</sup> ɔ:]                       | I travaillent juste dans les alentours.            |
| 7) [j ãn æve dɔ d ẽ bɔ:]  | Y en avait deux d'un bord.                         |
| 8) [j a lə sãt dez a:]  | Y a le Centre des arts.                            |
| 9) [p <sup>h</sup> i j ave p <sup>h</sup> a d ɔq:]                    | Pi y avait pas de char.                            |

On voit bien, à l'examen des exemples ci-dessus, que la suppression du [r], consonne faible de nature et, de surcroît, en

position de faiblesse à la finale, confère aux voyelles allongées et à apertures souvent accrues la particularité distributionnelle de figurer en syllabe ouverte finale de groupe. Il en résulte une unité significative à forme phonique simplifiée, mais dont la voyelle finale conserve manifestement toutes les caractéristiques phonétiques qu'elle possédait ou posséderait au contact du [r].

On pourrait vouloir expliquer la conservation des deux caractéristiques combinatoires d'un allongement et d'une apertures accrues, malgré l'absence formelle du [r], en postulant l'existence, à un niveau plus abstrait, d'un /R/ sous-jacent dont auraient conscience et l'émetteur et le récepteur respectivement au moment de l'encodage et du décodage du message. Si, en revanche, on se refusait à poser, à des fins explicatives, l'existence d'une unité sonore abstraite dépourvue de toute réalité formelle, on pourrait peut-être alors attribuer le maintien constant de ces deux caractéristiques combinatoires à la conservation d'habitudes articulatoires mises en place par la quantité non négligeable (25,1%) de réalisations d'unités significatives où figure le [r].

*d. Voyelles allongées : inventaire dans le contexte de [r]*

L'inventaire des voyelles allongées et à apertures souvent accrues attestées dans notre corpus en *syllabe finale devenue ouverte* par suite de la suppression du /R/ se structure comme suit :

i:	y:	u:
ɛ:	œ:	ɔ: < u: (4 occ.)
		ɔ̃: < ɔ: (5 occ.)
a: < ɛ: (8 occ.)		ɶ:
< a: (2 occ.)		

*e. Distributions des voyelles — Commentaires*

Si les voyelles orales mi-fermées [e], [ø] et [o] n'ont pas été attestées dans le corpus devant [r], [e] (à la différence du français

standard) et [o] y existent toutefois en syllabe entravée, comme dans les lexèmes [pwe:l] et [k<sup>h</sup>o:t], par exemple. On voit aussi que les nasales [ẽ, ã, õ] ne s'y manifestent pas devant [r], bien que rien dans le phonétisme du parler ne s'y oppose.

Signalons que sur les 10 occurrences de [a:] en finale, il y en a 8 qui se réaliseraient [ɛ:] en français standard ou dans un acadien moins conservateur, les deux autres représentant le phonème /a(:)/.

Notons aussi, au sujet de la distribution de la voyelle antérieure [a], que c'est seulement sous sa forme allongée [a:] qu'on la retrouve dans notre parler (et plus généralement en acadien) en *syllabe ouverte* en *finale* de groupe, la forme non-allongée se trouvant presque invariablement remplacée par la voyelle postérieure [ɑ], comme en franco-qubécois.

La chute du [r] crée le seul contexte *ouvert final* du parler où figurent les voyelles orales à timbre mi-ouvert [œ] et [ɔ]. Du reste, la seule et même réalisation [ɔ] peut représenter soit le phonème /ɔ/, soit une variante à aperture considérablement accrue du phonème fermé /u/, ce qui est le cas de la voyelle finale du lexème « alentours » [alãt<sup>h</sup>ɔ:], par exemple.

#### *f. Paires minimales*

À supposer que l'on ne retienne pas la présence d'un /r/ sous-jacent, il semble que la suppression du [r] ait pour effet la création, sur les plans formel et fonctionnel, de certaines oppositions phonologiques qui reposent essentiellement sur une différence de durée vocalique à laquelle peut se joindre une différence de timbre. En effet, il semble que là où le [r] se trouve supprimé, une différence de longueur vocalique soit la seule qui permette de distinguer entre des paires d'unités significatives comme :

/ʃɑ/ « chat » ≠ /ʃɑ:/ « char » ≠ (/ʃa:/ « cher »)  
/pɛ/ « paix » ≠ /pɛ:/ « père »

Cette différence de durée vocalique se double d'une différence de timbre dans des paires telles :

/di/ « dit » ≠ /di:/ « dire »  
/dy/ « dû » ≠ /dy:/ « dur »  
/pø/ « peut » ≠ /pœ:/ « peur »  
/fo/ « faux » ≠ /fɔ:/ « fort »

Il semble donc qu'en l'absence du [r] final, les caractéristiques combinatoires d'ordre phonétique que sont l'allongement et l'aperture accrue puissent changer de statut fonctionnel pour acquérir une pertinence phonologique. L'opposition de durée « longue ≠ brève » peut donc fonctionner tantôt seule comme trait pertinent ou distinctif, tantôt de concert avec une différence de timbre. Il nous semble, par conséquent, justifié de conclure que, du moins dans ce contexte précis, une différence de longueur vocalique devient un trait pertinent susceptible de différencier plusieurs paires des voyelles du système.

*g. Répartition de la suppression du /r/ parmi les trois groupes d'âge et les deux sexes*

Un examen de la distribution, à travers les trois groupes d'âge, des occurrences de la chute du [r] final de groupe révèle un taux de suppression presque deux fois plus élevé chez la génération la plus jeune, où 91,7% des 24 occurrences possibles de [r] sont supprimées, que chez les deux locuteurs les plus âgés. En effet, chez ces deux derniers il n'y a que 48,4% des 31 occurrences possibles de [r] où la consonne allongeante et ouvrante disparaît. Pour ce qui est de la génération du milieu, les données indiquent un taux de suppression très élevé de 85,7%, pourcentage qui se rapproche, on le voit bien, de celui du groupe le plus jeune. On observe donc que, tout comme dans le cas de la diphtongaison des voyelles nasales en finale ouverte, c'est

une fois de plus chez la jeune génération (même si ces jeunes adultes francophones ont eu une scolarisation plus poussée qui les a mis davantage en contact avec un français plus près de la norme internationale) que se manifeste de loin le plus fréquemment, du moins en comparaison des informateurs âgés, un écart phonique par rapport au phonétisme du français commun.

Il faut aussi noter que cette tendance particulièrement accusée chez les jeunes à simplifier formellement l'unité significative en faisant l'économie du /r/ final fournit une illustration instructive d'un français que le linguiste Henri Frei (1929/71 : 32) a qualifié d'« avancé ». Frei fait observer que celui-ci s'écarte du français normatif par sa recherche d'une structuration plus optimale de son système formel, c'est-à-dire plus simple, plus régulière et, à la rigueur, mieux différenciée sans pour autant que ce soit aux dépens d'une communication efficace du message. Il est bien entendu que cette efficacité se trouve assurée dans le cas à l'étude par l'opposition vocalique longue ≠ brève, à laquelle s'ajoute une éventuelle modification de timbre, de même, bien sûr, que par les contextes lexicaux et morphosyntaxiques immédiats et plus larges.

#### **4. Allongement en syllabe pénultième ouverte**

Malgré la complexité manifeste du phénomène particulier de l'allongement vocalique en syllabe pénultième, nous proposons de présenter les données livrées jusqu'ici par notre corpus, en tentant par la même occasion de cerner certains facteurs qui semblent déterminer cette durée accrue, de même que les aspects de la question qui restent à approfondir.

##### *a. Cadre essentiellement lexical du phénomène*

On se souviendra que sur le plan articulatoire, en raison d'une tendance marquée à la syllabation ouverte, l'énoncé en français commun et, de toute évidence, en acadien aussi, se caractérise par un agencement en syllabes qui l'emporte sur les mots individuels.

Cependant, pour ce qui est de l'allongement à l'étude, il apparaît nettement que le cadre formel sonore où il se manifeste ne déborde pas habituellement les limites d'un mot donné, le plus souvent bisyllabique et toujours en fin de groupe rythmique. En effet, sur les 97 occurrences de voyelles allongées relevées en syllabe pénultième ouverte, il n'y en a que 4 qui figurent dans des lexèmes de plus de deux syllabes, dont voici la liste complète :[desā:dzy], [ubli:re], [k<sup>h</sup>umā:se], [xomā:se]. Dans l'exemple suivant, toutefois, où il y a une nasale en syllabe initiale, l'allongement se déplace de la pénultième à la première syllabe :[k<sup>h</sup>õ:tsɪnɥe].

Les seuls cas de débordement du cadre d'un lexème donné que présente l'allongement vocalique en syllabe pénultième ouverte dans le corpus à l'étude portent sur sept occurrences des déterminants « un » et « deux » et une occurrence de l'adverbe « déjà » qui s'allongent dans des exemples comme les suivants :

[avek dø: sjo]	Avec deux seaux
[p <sup>h</sup> ur ẽ:n ā]	Pour un an
[j õ deʒɑ: dzy]	Y ont déjà dû.

#### *b. Fréquence du phénomène et distribution*

Notre corpus a livré 260 occurrences de voyelles en syllabe pénultième ouverte, dont 69 chez la jeune génération, 80 chez celle du milieu et 111 chez les deux informateurs les plus âgés. Figurent dans cette position toutes les voyelles du système sauf [œ] qui est lacunaire dans le corpus à l'étude. Nous avons perçu un allongement vocalique dans 97, soit 37,3%, des 260 occurrences. Dans au moins 243, soit 93,5% de ces cas, l'allongement observé nous a paru suffisamment important pour dépasser nettement la « demi-longueur » que constate J.D. Gendron (1966 : 142-46) en pareil contexte en franco-québécois.

Pour ce qui est de la distribution de ces 97 occurrences d'allongement, elles sont les plus fréquentes chez la génération de 40

ans (36 occ., soit 37,2%). Les deux informateurs les plus âgés en livrent 35 (36%), et les 26 occurrences relevées chez la jeune génération représentent 26,8% du total. Cependant, en ce qui concerne le taux d'allongement, il est le plus élevé chez la génération de 40 ans (45%), suivie de la jeune génération (37,7%), le taux descendant à 31,5% dans le cas des deux informateurs âgés de plus de 70 ans. On voit que la prédominance du phénomène chez la génération du milieu va à l'encontre de nos observations faites à l'égard de la diphtongaison et de la suppression du /r/, où la fréquence des deux phénomènes était, rappelons-le, sensiblement plus élevée chez la jeune génération que chez les deux autres. Enfin, si l'on compare les deux sexes en ce qui concerne le taux d'allongement en syllabe pénultième ouverte, on constate que les 58 occurrences d'allongement, soit 41,4%, attestées chez les hommes dépassent de près de 9% le taux calculé pour les femmes, celles-ci allongeant 39 des 120 occurrences de voyelles en syllabe pénultième ouverte, soit 32,5%.

### *c. Analyse*

Passons maintenant à l'examen des voyelles de notre corpus qui sont susceptibles de s'allonger en syllabe pénultième et de certains des facteurs phonétiques et autres qui semblent influencer ce phénomène.

Nous constatons tout d'abord que, comme le laisse entendre le taux d'allongement global de 37,3%, le phénomène affecte les voyelles du système à des degrés très variables. C'est ainsi que les deux nasales /õ/ (9 occ.) et /ẽ/ (7 occ.), de même que l'orale /ø/ (1 occ.), s'allongent sans exception en syllabe pénultième ouverte, la nasale /ã/ s'allongeant, elle, 21 fois sur 25 (84%). Les deux voyelles [o] et [a] connaissent, elles aussi, un taux d'allongement élevé, s'allongeant 7 fois sur 9 (77,8%) et 9 fois sur 12 (75%) respectivement. Les exemples qui suivent sont donc caractéristiques du comportement de [õ, ẽ, ã, ã, o, a] et vraisemblablement de [ø] aussi en syllabe pénultième ouverte : [xõ:tjã] « contiont », [pwẽ:t<sup>h</sup>a:ʒ], [vã:dɛ], [ã:fã], [so:tjã] « sautiont », [ba:tõ], [dø:zjɛm]. Si l'on tient compte de la nature de ces

sept voyelles, on voit qu'elles partagent toutes la caractéristique d'être longues de nature.

Les deux orales postérieures arrondies [u] et [ɔ] présentent une fréquence d'allongement moyenne (7 occ. sur 15, soit 46,7%, et 8 occ. sur 19, soit 42,2%, respectivement). Il en va de même de l'orale antérieure mi-ouverte [ɛ], qui, rappelons-le, est souvent longue en syllabe finale fermée par des consonnes non-allongeantes. Témoin les exemples que voici : [ru:vri], [frɔ:lik], [p<sup>h</sup>ɛ:ʃø].

Si les deux voyelles antérieures écartées [i] (32 occ.) et [e] (46 occ.) sont les voyelles les plus fréquentes en syllabe pénultième ouverte, elles ont, en revanche, un taux d'allongement très faible auquel correspondent les pourcentages suivants : [i] (15,6%), [e] (8,7%). L'antérieure écartée ouverte [a] et l'antérieure fermée arrondie [y] présentent, elles, 50 occurrences et 7 occurrences respectivement qui sont sans exception non-allongées dans le contexte à l'étude. Ce sont donc plutôt les exemples suivants qui sont caractéristiques de ces voyelles en syllabe pénultième ouverte : [i:vɛ:] « hiver », [ri:vje:], [p<sup>h</sup>yni:] « punir », [nyzo<sup>w</sup>t] « nous-autres », [mɛtrɛ:s], [ɛk<sup>h</sup>ɔ], [a trava:], [lap<sup>h</sup>ɑ] « lapin », et non pas les réalisations suivantes pourtant attestées aussi : [fi:ni], [mi:ze:] « misère », [re:zɑ] « raison », [me:zɑ] « maison ». La nature de la voyelle semble donc avoir sur le plan synchronique une certaine valeur à la fois prédictive et explicative quant à sa tendance plus ou moins accusée à subir l'allongement ou à y résister. Il serait sans doute très instructif aussi sur le plan explicatif de faire intervenir dans une étude ultérieure qui dépasserait le cadre purement descriptif des données d'ordre diachronique.

#### *d. Allongement — variabilité*

Les données dont nous disposons à présent et les analyses que nous avons pu effectuer jusqu'ici dans cette étude préliminaire ne semblent pas encore permettre de bien rendre compte, par exemple, de la variabilité qui caractérise souvent l'allongement de certaines voyelles de l'inventaire, quoique certains indices semblent se

manifester. La voyelle [u], par exemple, est nettement longue dans [u:vri], [k<sup>h</sup>u:ri], [k<sup>h</sup>u:rɛ], [ru:vɾɛ], mais non-allongée dans [ruva:r] et [k<sup>h</sup>uva:rt]. De même, [ã] est allongé dans [ã:glɛ], [rã:trɛ] et [desã:dzy], mais non-allongé dans [ãxɔ:] « encore » et [alãtɔ:] « alentours ». Est-ce que, par exemple, la longueur de la voyelle pénultième est ici inversement proportionnelle à celle de la voyelle finale? Les données du corpus sembleraient autoriser une telle hypothèse qui reste toutefois à vérifier dans un échantillonnage sensiblement plus vaste. Y a-t-il aussi des facteurs allongeants ou abrégeants ayant trait à la structure morphologique des lexèmes ou à la diffusion des voyelles au sein de certains ensembles de lexèmes dont il faudrait tenir compte? Il importerait aussi d'entreprendre de mesurer instrumentalement la durée plus ou moins importante d'une voyelle allongée en syllabe pénultième ouverte en cherchant à la mettre en rapport avec certains facteurs d'ordre prosodique comme la force articulatoire et l'intonation. De telles précisions permettraient sans doute de bien mieux saisir les mécanismes de cet allongement. Il serait aussi très instructif de comparer instrumentalement la durée de ces voyelles allongées avec celle de la voyelle de la syllabe finale suivante. On pourra ainsi confirmer objectivement pour notre parler, comme l'ont déjà fait Lucci, Léon et Jackson pour les leurs, la perception très nette que de tels allongements contribuent sensiblement à la création d'un accent supplémentaire que Lucci (1973 : 119) qualifie de « pré-accent », mais qui pour Léon et Jackson remplace carrément celui de la syllabe finale de groupe dans le parler français de la Saskatchewan.

## Synthèse et conclusions

En somme, nous avons vu que l'allongement vocalique perçu en syllabe ouverte finale dans ce parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard résulte : 1) de la diphtongaison que peuvent présenter dans ce contexte précis les trois voyelles nasales /ɛ̃/, /ã/, et /õ/; 2) de la suppression très fréquente, à la finale, de la consonne [r], chute qui entraîne une redistribution contextuelle des voyelles longues de nature ou allongées, celles-ci étant susceptibles de ce fait d'entretenir,

à la finale, une opposition pertinente avec les voyelles brèves correspondantes. Ces deux tendances sont de loin les plus fréquentes chez la jeune génération dans le corpus examiné.

Si l'allongement sensible que connaît un peu plus de 37% des occurrences des voyelles attestées en syllabe ouverte pénultième et réparties de façon relativement égale à travers les générations est susceptible de toucher la quasi-totalité des voyelles du système, il caractérise avant tout, rappelons-le, les trois nasales et les trois autres voyelles longues de nature, à savoir [ø, o, a]. Les causes de cette durée accrue et de sa variabilité semblent, soulignons-le, relever de facteurs complexes d'ordre phonétique, lexical et morphologique dont la majorité reste à mettre en lumière. Il importera, par ailleurs, de tenir compte de l'axe diachronique à cet égard. Il sera instructif aussi de s'interroger sur les éventuelles conséquences phonologiques de cet allongement. Il faudra enfin examiner très attentivement l'incidence de cet allongement en pénultième ouverte dans le parler sur la perception de l'accent de groupe et de sa place. S'agit-il, comme le prétend Lucci pour la région de Moncton, d'un pré-accent qui n'évince tout de même pas l'accent de fin de groupe? Ou bien est-il plutôt question, comme en concluent Léon et Jackson pour le français de la Saskatchewan, d'un déplacement de l'accent de groupe de la finale à la pénultième ouverte? Autant de questions portant sur l'allongement en syllabe ouverte dans ce parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard sur lesquelles il reste à faire la lumière.

## Note

1. Ce corpus a été réuni dans le cadre d'une étude sociolinguistique des parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, enquête dirigée par Ruth King et subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Subvention n° 410-87-0586).

## Bibliographie

- BALIGAND, Renée et Eric JAMES (1979), « Contribution à l'étude de la durée vocalique en franco-ontarien », dans P. R. LÉON et M. ROSSI (éd.), *Problèmes de prosodie*, vol. 2 (Expérimentations, modèles et fonctions), Montréal, Didier, p. 55-64.
- CARTON, Fernand (1974), *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.
- DURAND, Marguerite (1946), *Voyelles longues et voyelles brèves : Essai sur la nature de la quantité vocalique*, Paris.
- FLIKEID, Karin (1988), « Unity and Diversity in Acadian Phonology : An Overview Based on Comparisons Among the Nova Scotian Varieties », *Revue de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques* (RALPA/JAPLA), 10, p. 64-110.
- FLIKEID, Karin (1989), « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans R. MOUGEON et E. BENIAK (éd.), *Le français canadien parlé hors Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- FREI, Henri (1929, 1971), *La grammaire des fautes*, (1<sup>ère</sup> édition, Paris/Genève, Geuthner-Kundig; édition citée, Genève, Slatkine Reprints).
- GENDRON, Jean-Denis (1966), *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Klincksieck.
- LÉON, Pierre R. et Michael JACKSON (1971), « La durée vocalique en français canadien du Sud de la Saskatchewan », *Revue canadienne de linguistique*, Ottawa, 16/ 2, p. 92-109.
- LUCCI, Vincent (1973), *Phonologie de l'acadien. Parler de la région de Moncton, N.-B., Canada*, Montréal, Didier, « Studia Phonetica », n° 7.

- MORIN, Yves-Charles (1984/5), « Pour une histoire des voyelles longues en français : quelques problèmes », *Revue de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques (RALPA/JAPLA)*, 6/7, p. 1-27.
- STATISTIQUE CANADA (1986), *Recensement du Canada*, Document E-572, Ottawa.
- STRAKA, Georges (1950), « Système des voyelles du français moderne », *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, 1/14, p. 220-233.
- STRAKA, Georges (1959), « Durée et timbre vocalique », *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft*, Calzia-Festgabe, 12, p. 276-300.
- VINAY, Jean-Paul (1955), « Aperçu des études de phonétique canadienne », *Société du Parler français au Canada. Études sur le parler français au Canada*, Québec, P.U.L., p. 61-82.
- WALKER, Douglas (1984), *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press.
- WRENN, Phyllis (1985), « Word Stress, Sentence Stress and Syllable Prominence in Nova Scotian Acadian French », *Canadian Journal of Linguistics*, Ottawa, 20/ 1, p. 47-75.

# The Koineization of Colonial American English

Michael MONTGOMERY

UNIVERSITY OF SOUTH CAROLINA

In the seventeenth and eighteenth centuries, hundreds of thousands of Europeans and Africans came to North America in what produced one of the most extensive, dynamic, cultural and linguistic contact situations ever. Their migration formed part of what historian Bernard Bailyn has described as

...a mighty flow that transformed at first half the globe, ultimately the whole of it, more fundamentally than any development except the Industrial Revolution. This transforming phenomenon was the movement of people out from their original centers of habitation – the centrifugal *Volkerwanderung* that involved an untraceable multitude of local small-scale exoduses and colonizations, the continuous creation of new frontiers and ever-widening circumferences, the complex intermingling of peoples in the expanding border areas, and in the end the massive transfer to the Western Hemisphere of people from Africa, from the European mainland, and above all from the Anglo-Celtic offshore islands of Europe, culminating in what Bismarck called “the most decisive fact in the modern world,” the peopling of the North American continent (1986 : 4-5).

Linguistically speaking, what happened when many dialects of English, and dozens of European and African languages sustained frequent, sometimes continuous, contact in the rapidly populating

continent? The present paper relates a recent debate over the heterogeneity of CAE, specifically over whether and how quickly the process of “koineization” of English varieties took place, directly to this contact situation. The linguistic complexity of colonial North America can hardly be overstated, especially in the Middle Colonies from New York, south to Maryland. No variety of British or Irish English came to American shores without undergoing almost immediate change, and no variety of American English escaped contact, often continuous contact, with other varieties of English or with other languages.

Settlers from throughout the British Isles came to North America; emigrants from Ulster and several parts of Britain went everywhere. Because many had never owned land in Europe, after arriving they frequently moved on, from one area to another, seeking to better themselves and their families whenever possible. Throughout the colonies new social orders, new varieties of language, emerged. This involved processes which must have taken several generations in some places. For all these reasons, and probably others, we might well doubt the existence of distinctive regional varieties of North American English in the eighteenth century, and we might certainly be hesitant to adopt the recent contention of historian David Hackett Fischer, in *Albion's Seed*, that four specific regional British cultures and dialects were early planted in the colonies, and formed the basis for four American counterparts, still coherent and vibrant in the late-twentieth century.

But did the language contact situation lead to a general leveled variety of American English having little regional diversity, an American “koine,” as suggested by Allen Walker Read? According to Read, “This absence of dialect, [...] is now accepted as normal to any colonial speech. In the jostling of speech characteristics imported from many regions, the peculiarities are very soon worn away and a state approaching homogeneity ensues” (1933 : 325). This view has been argued most strenuously by J. L. Dillard : “it seems probable that the full koine stage was reached in the middle of the eighteenth

century" (1975 : 50). Dillard is willing to grant some measure of social and ethnic variation in the speech of the period, but of regional diversity, next to none. He argues that the "American koine" flourished throughout the mainland colonies, except in isolated areas having little ongoing contact with British immigrants. Dillard thus contends that regional varieties of American English arose largely in the nineteenth century, and he criticizes efforts to trace varieties of American English to precursors in Britain, taking the view that British varieties lost their distinctiveness in the crucible of dialect contact in the colonies.

In relying largely on twentieth-century data, Peter Trudgill, in *Dialects in Contact*, has discussed the internal dynamics of koineization, which involves "the processes of mixing, leveling, and simplification" (1986 : 127). In a number of colonial contexts, Trudgill cites the results of dialect contact and hypothesizes how and where koineization takes place. His work highlights the importance of identifying input linguistic patterns. Trudgill apparently believes that koineization occurs much more gradually than Dillard argues, but because Trudgill works primarily from twentieth-century evidence, his suggestions need documentation. Few details of the koineization of American English have yet been pinned down. How quickly and when did this take place? How broadly can we speak of koineization operating together in the American colonies? Did it in fact take place as thoroughly as linguists have supposed?

To answer these questions for the English of colonial North America, we can hardly rely on comparisons of twentieth-century data. We need to identify patterns, especially the extent of variation in the seventeenth- and eighteenth- century linguistic input (how did immigrants speak?), and then document the maintenance or disappearance of this variation beyond the colonial period (how did the descendants of immigrants speak?). The more we attempt to establish what happened in the eighteenth century, the more we find ourselves in uncharted territory.

The reason for this is that the evidence cited by Read and Dillard to support their views consists, startlingly, almost entirely of comments made by travelers and journalists, rather than more direct types of evidence, viz., linguistic data. Read's 1933 essay, "British Recognition of American Speech in the Eighteenth Century," surveyed the comments made by British travelers about the English language in North America. Many such observers asserted the relative uniformity of American English in comparison to the far greater diversity in the British Isles.

This commentary represents one of five sources of evidence on CAE. Any attempt to track the evolution and presumably the koineization of CAE, needs to assess the relative value of these sources :

1) As indicated, the comments of travelers and journalists most often came from British individuals offering comparisons between British English and American English (from a decidedly British frame of reference). Their statements were usually twofold: about the "uniformity" and "purity" of American accents, or about the exoticness, sometimes the "barbarity," of the American lexicon (Mathews, 1936; Mencken, 1963). Two examples of the first type follow, the first from William Eddis, who on June 8, 1770, wrote in a letter :

For my part, I confess myself totally at a loss to account for the apparent difference, between the colonists and persons under equal circumstances of education and fortune, resident in the mother country. This uniformity of language prevails not only on the coast, where Europeans form a considerable mass of the people, but likewise in the interior parts, where population has made but slow advances; and where opportunities seldom occur to derive any great advantages from an intercourse with intelligent stranger (cited in Read, 1933 : 323).

A similar comment comes from Nicholas Cresswell, a Derbyshireman who remarked in his journal on July 19, 1777 :

Though the inhabitants of this Country are composed of different Nations and different languages, yet it is very remarkable that they in general speak better English than the English do. No County or Colonial dialect is to be distinguished here, except it be the New Englanders, who have a sort of whining cadence that I cannot describe (cited in Read, 1933 : 323).

For a variety of reasons such evaluations are suspicious : a) they most probably tell us more about the degree of variation in Britain than in North America (British varieties have long been understood as far more diverse than American ones); b) they are usually quite brief, vague, and subjective, almost never mentioning specific linguistic forms; and c) the only specifics they cite relate to intonation (as with Cresswell's comment on "whining" New England speech above) and these doubtless refer to the more monotonic nature of American speech when compared to that in Britain.<sup>1</sup>

2) Comments from language specialists – grammarians and lexicographers. Noah Webster, for example, in his *Dissertations on the English Language* (1789), occasionally distinguished New England usage from that in the Middle Colonies and in the South, particularly in Virginia. Like travelers' comments, such sources are infrequent, and although they do mention specific forms, they do so quite selectively. About the features of language incurring comment in such sources, we can assume one or more of the following : that they a) were at least relatively common, b) were socially salient to some extent, or c) were employed by speakers who were not esteemed (at least by the commentator). But we can hardly surmise much else; such comments may reveal us something of the social dynamics – but little about the internal dynamics – of colonial speech.

3) Literary dialect. This type of evidence is exceedingly scanty from the colonial period; there is, in fact, very little representation of dialect in American literature prior to the second quarter of the nineteenth century. In addition, linguists must always be aware of the questionable validity of literary dialect, since it has often been employed to stereotype characters, and portray them in a comic

fashion. But unlike the two previous types of evidence, it does provide forms in linguistic contexts, and may offer tantalizing clues to forms for which there is no other contemporary source (Dillard, 1972; Montgomery, 1991a).

4) Inferences from Linguistic Atlas studies represent a fourth type of indirect evidence on CAE. Kurath's view was that the speech of rural Americans, born in the nineteenth century, was relatively unchanged from earlier times and thus could validly be correlated with settlement and migration movements. The efforts of linguists like Kurath (1928, 1965) and W. Nelson Francis (1959, 1961), who used Atlas data, never achieved more than suggestions of Old World-New World connections because they failed to reach a more general level than individual linguistic features. However, the primary problem with Atlas data was not the assumption that they were the equivalent of the data of earlier periods, it was the lack of any roughly equivalent British data, from any time period to compare them to. This brings us to the fifth, and the only direct, source of evidence for delineating the patterns of CAE.

5) It should come as no surprise that this source is based on original documents. The many advantages of using original documents to reconstruct CAE are obvious, but still useful to point out : a) they are voluminous, far more so than all other sources put together; b) they are contemporary to the colonial period and usually datable; c) they usually come from the hand of known individuals; d) they offer a wide range of genres, including letters that probably provide the closest style to the vernacular; and e) they are the only sources which provide extensive, connected discourse that consequently allow us to apply the Principle of Accountability. Having said all this, it might be a puzzle why so few linguists have used them, but perhaps the difficulty of finding them, the time and patience required to do so, and the lack of a framework for evaluating them partially explain this. In any case, only a handful of full-length studies using colonial American documents have yet to appear (e.g., Krapp, 1925; Orbeck, 1927; Stephenson, 1958; Sen, 1973; Kyto, 1991).

To date, the case for the homogeneity of eighteenth-century American English rests almost entirely on inferences from travelers' statements, which, together with the apparent effects of the process inferable from twentieth-century data, give koineization a considerable degree of self-evidence. However, to understand the processes that produced and continued to affect CAE, it is crucially important to seek ways to test claims of linguists like Dillard and Trudgill, and to explore the diversity of the language patterns of the earlier day. What were the principal regional varieties brought to North America? What documentary evidence, if any, exists from the colonial and early national periods to support the persistence of these varieties in the United States?

To prove or disprove koineization, three things are necessary :

1. To document the input varieties brought by settlers, and the differences between them, both in the formative and later periods.
2. To document the maintenance of patterns past the settlement period.
3. To develop a scenario in which minority patterns could have been maintained outside isolated linguistic environments.

This paper addresses these goals, the first one in greatest detail, by using a sample case. It examines patterns of subject-verb concord in two groups of eighteenth-century letters written by Irish emigrants to the American colonies. One comprises letters of George Croghan and George Galphin, two men involved in the back-country Indian trade of the 1750s and 1760s, Croghan operating mainly in the upper Ohio River Valley and Galphin, in the Southeast, primarily in Georgia and Alabama. Both were born in Ireland (Croghan, in Dublin, and Galphin, in County Armagh in Ulster), and came to North America as young men in the 1740s. They were part of the stream of at least a quarter-million Irish emigrants, mostly from Ulster, who came during the eighteenth century. The other group of documents consists of 29 letters written back to relatives by emigrants who left Ulster during the same century.<sup>2</sup>

Irish varieties of English can thus make a strong claim for a prominent role as input to Colonial American English, their speakers comprising overall perhaps one-quarter of the English-speaking emigrants before the American Revolution. Given their numbers, the tendency of Irish people to continue associating with one another, and other social factors, it would be unwise to assume that all, or even most, distinctive elements of their speech were necessarily leveled by contact with "dominant" varieties.

### Subject-Verb Concord in Irish English

In eighteenth-century Irish English, the verbal concord system was governed by a rule that marked with *-s* those verbs that occurred in either of two distinctive grammatical contexts : 1) with a third-person-plural subject other than the personal pronoun *they* (what we will call the Subject-Type Constraint); or 2) when the verb, regardless of the person or number of its subject, was separated from its subject by a clause (called the Proximity to Subject Constraint). Concord was thus governed neither by subject number nor by a simple NP Subject vs. Pronoun Subject constraint (plural indefinite pronoun subjects like *all* and *some* could take the suffix). The history of this rule, traceable at least as far back as the fourteenth century in Northern British English, especially Scots, has been documented elsewhere (Montgomery, 1991b; Montgomery, 1989). Early on, the rule was extended to verbs that alter the form of their base rather than take suffixes : the present-tense copula verb and *have*, and to some extent the past-tense copula. Sentences 1-7 below (all from a letter of George Galphin dated 20 April 1752) illustrate the Subject-Type Constraint :

- 1) They *are* all gone and agoing.
- 2) They *are* not to be back till the first of June,
- 3) they *were* all killed by the Cherokees but one Man that is just arrived.
- 4) These People *has* killed and taken 23 Cherokees this Spring,
- 5) there *is* out 5 Parties of these People that *is* not returned yet.

- 6) I have not heard how many Men the Upper Towns' People *has* lost this Spring.
- 7) There *was* 12 Oakfusskees People going down to Georgia.

Sentences 8-11 illustrate the Proximity to Subject Constraint : 8 and 10 exemplify a verb separated from the pronoun subject *they*, and 9 and 11, a verb separated from the subject *I*:

- 8) they are very Naked and *has* been kept from hand to mouth (Croghan, Jan 15/1761)
- 9) I Expect att farthest to be Ready [?] Sett of from hence by ye first week in april and *hopes* to Receive yr answer (Croghan, Mar 12/1765)
- 10) they have behaved well in general and *is* clear of censure (Ulster Emigrant letter, 1771)
- 11) I Live at present with my Cusen Shipboy but *does* not intend to stay (Ulster Emigrant letter, 1774)

## Subject-Type Constraint

Tables 1-6 display the patterning of the Subject-Type Constraint on verbal concord in 3<sup>rd</sup>-person-plural contexts for the eighteenth-century Irish English data : Tables 1, 3, and 5 for the present tense and Tables 2, 4, and 6 for the past tense. The data from Galphin are separated from that of George Croghan and presented in Tables 3 and 4 because, although sparse, they pattern categorically. Existential contexts (tabulated under "There," the left-most column in the tables) are calculated separately from "Other NP" subjects because concord with an -s form (usually *is*) was expected to be especially high in these clauses.

The important comparison to be made in these tables is between the right-most column (under "They") and the second column to the left of it, "Other NP." All together, in the 76 contexts, only one instance of an -s marked verb (*was*) occurred :

Table 2 : Past-Tense Verbs in Croghan Letters (1749-71)

Type of Verb	There	Other NP	All NP	They
Copula <i>be</i>	2	9	11	0
No. -s	2	15	17	4
No. Verbs	100	60	64.7	0
% -s				

Table 1 : Present-Tense Verbs in Croghan Letters (1749-71)

Type of Verb	There	Other NP	All NP	They
Copula <i>be</i>	4	9	13	0
No. -s	5	26	31	8
No. Verbs	80	34.6	41.9	0
% -s				
Copula	3	20	23	0
No. -s	3	31	34	0
No. Verbs	100	64.5	67.6	0
% -s				
All Verbs	7	29	36	0
No. -s	8	57	65	33
No. Verbs	87.5	50.9	54.6	0
% -s				

The -s marking of verbs with subjects other than *they* is variable for Croghan and the Ulster Emigrant Letters, but obviously the Subject-Type Constraint operated very strongly in both present-tense and past-tense contexts.

(12) They *was* sent to me. (Ulster Emigrant letter, 1780)

Type of Verb	Type of Subject			
	<i>There</i>	Other NP	All NP	<i>They</i>
<b>Copula <i>be</i></b>				
No. -s	5	4	9	0
No. Verbs	5	4	9	2
% -s	100	100	100	0
<b>Non-Copula</b>				
No. -s	1	6	7	0
No. Verbs	1	6	7	4
% -s	100	100	100	0
<b>All Verbs</b>				
No. -s	6	10	16	0
No. Verbs	6	10	16	6
% -s	100	100	100	0

**Table 3 : Present-Tense Verbs in Galphin Letters (1752-55)**

Type of Verb	Type of Subject			
	<i>There</i>	Other NP	All NP	<i>They</i>
<b>Copula <i>be</i></b>				
No. -s	3	5	8	0
No. Verbs	3	5	8	4
% -s	100	100	100	0

**Table 4 : Past-Tense Verbs in Galphin Letters (1752-55)**

Type of Verb	Type of Subject			
	<i>There</i>	Other NP	All NP	<i>They</i>
<b>Copula <i>be</i></b>				
No. -s	6	36	42	0
No. Verbs	11	62	73	11
% -s	54.5	58.1	58.3	0
<b>Non-Copula</b>				
No. -s	1	30	31	0
No. Verbs	1	40	41	14
% -s	100	75	76.4	0
<b>All Verbs</b>				
No. -s	7	66	73	0
No. Verbs	12	102	114	24
% -s	58.3	64.7	64.0	0

**Table 5 : Present-Tense Verbs in Eighteenth-Century Ulster Emigrant Letters (1737-97)**

Type of Verb Copula <i>be</i>	Type of Subject			
	<i>There</i>	Other NP	All NP	<i>They</i>
No. -s	2	10	12	1
No. Verbs	2	12	14	5
% -s	100	83.3	85.7	20

**Table 6 :** Past-Tense Verbs in Eighteenth-Century Ulster  
Emigrant Letters (1737-97)

A very different concord system operated in eighteenth-century Irish English from that of other varieties of English brought to the North American colonies that were based on grammatical number alone. But how long did this system survive in American English? Table 7 gives us a comparative view of the strength of the Subject-Type Constraint in eighteenth-century Irish English, by summarizing Tables 1, 3, and 5, and in twentieth-century Appalachian English (based on three sets of data, one from the Smoky Mountains of North Carolina and Tennessee [Hall, 1942], the other two from West Virginia [Hackenberg, 1972 and Wolfram & Christian, 1976]). On a number of linguistic and historical grounds, Appalachian English is one variety in which there is good reason to suspect evidence of Irish English (Montgomery, 1989). We see that in the three later studies, the constraint remained strongly in effect, the prohibition against verbs being marked by *-s*, when having *they* as their subject, remaining nearly categorical (only six instances in more than 2,300 contexts). For the Irish English data, the constraint was somewhat stronger in the present tense for non-copula verbs than for copula *BE*, but the reverse is true for twentieth-century Appalachian English.

	Type of Subject							
	NP (Except Existentials)				Personal Pronoun <i>They</i>			
	Other Verbs		Aux./Cop <i>be</i>		Other Verbs		Aux./Cop <i>be</i>	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Croghan Letters	20/31	64.5	9/26	34.6	0/25	0.0	0/8	0.0
Galphin Letters	6/6	100.0	4/4	100.0	0/4	0.0	0/2	0.0
Ulster Letters	30/40	75.0	36/62	58.1	0/14	0.0	0/11	0.0
Smoky Mt. Data (Hall 1942)	38/67	56.7	25/34	73.5	1/151	0.7	1/36	1.4
Hackenberg 1972 Data	85/26	32.7	56/16	35.0	0/450	0.0	0/175	0.0
	0		0					
Wolfram/Christian 1976 Data	55/15	36.4	47/89	52.9	2/125	0.2	2/302	0.7
	1				4			

**Table 7 : Verbal Concord across Sets of Data : Rate of Verbal -s  
(3<sup>rd</sup> Person-Plural Present-Tense Contexts Only)**

Although this cannot yet be quantified, because a coherent dataset (one not consisting of disparate documents from different individuals in different places) has not yet been assembled, there is considerable evidence that the Subject-Type Constraint operated in letters throughout the nineteenth century, not only in Appalachia or the Upper South region of the United States, but also throughout the American South.<sup>3</sup>

### Proximity to Subject Constraint

The potential contexts for the Proximity to Subject Constraint — the occurrence of an -s suffix on a verb separated from its subject by a clause — turn out to be far less frequent than for the Subject-Type Constraint. As Table 8 shows, there are only five contexts in the Croghan letters, none in the Galphin letters, and eighteen in the Ulster emigrant letters. Even so, the constraint operated at a high

level : 60% for the Croghan data (3 of 5 occurrences) and 83.3% for the Ulster emigrant letters (15 of 18). Sentences 8-11 above illustrate this.

	Croghan Letters	Galphin Letters	Ulster Emigrant Letters
No. -s	3	0	15
No. Verbs	5	0	18
% -s	60	0	83.3

**Table 8 :** Proximity to Subject Constraint in Eighteenth-Century Irish Letters

This second constraint also continued in American letters written by white Southerners throughout nineteenth century, and to some extent in slave letters as well (Paparone and Fuller, 1993). However, as far as this researcher has been able to discover, from both documents and the linguistic literature, there is no evidence of it in any variety of twentieth-century American English.

## Discussion

Basing claims about koineization on twentieth-century data and on inferences from the impressions of early travelers raises, rather than answers, questions about the origin and development of American English. In seeking answers, it is necessary to establish the linguistic input, the patterns that were brought by immigrants and that formed the colonial mix, and to detail the evolution of these patterns beyond settler generations. Optimally, this should be undertaken one feature at a time in a quantitative manner. Beyond the crucial role played by immigrants in early, formative periods (a point made most strongly and convincingly in David Hackett Fischer’s work), the linguistic profile of later arrivals may also be valuable to determine. Irish have steadily emigrated to North America in large numbers for nearly three hundred years. Both verbal concord constraints continued to be prominent in the letters they wrote home through at least the late 1800s (Montgomery, 1990).

For verbal concord, the transition from a subject-type and proximity-based system to a number-based system took place slowly and, only partially, for some varieties of North American English. Can we call this “koineization”? Did, to use Trudgill’s terminology, the processes of “mixing, leveling, and simplification” take place? The subject-type constraint appears strong in Appalachian English into the late twentieth century. To the extent that their concord system became more like North American English in general, varieties once exhibiting the concord system of Irish English may be said to have undergone “leveling”, and concord in Appalachian English has been “simplified”, in the sense that the proximity constraint has apparently disappeared. But it is doubtful that “simplification” is a valid term for what often seems more simply to have been a “shift” from one type of concord system to another. At the very least, for one part of the grammar of CAE, and quite likely for others as well, “koineization” was by no means only an eighteenth-century phenomenon, as Dillard contends.

## **The Colonial Linguistic Scenario**

Given the mobility of many immigrants and the massive amount of contact, linguistic and otherwise, that European and African groups had with one another, what can account for the slowness of koineization in many areas? First of all, we must acknowledge that documenting colonial linguistic input, and attempting to trace koineization brings us face to face with the historian’s version of the observer’s paradox (Labov, 1972), as we attempt to discern the vernacular through the written records that have come down to us. The documents that we would particularly like to examine – those providing indisputable evidence of vernacular speech – are the ones that are most difficult to find, and the fewest in number. They inevitably evince considerable influence (or we might even say “interference”) from the literacy of the writers.

Traditionally, the persistence of British regional patterns in American language and culture has attributed to geographical

factors – isolation in particular – or to a lack of continuing contact with the parent culture (which produces the so-called “colonial lags”). This writer argues that it was the social dynamics of colonial dialect and language contact situations that may well explain a greater diversity in speech patterns than the koineization hypothesis usually allows for. We need to take into account several realities :

1) Americans were multi-style speakers from the beginning, and dialect rivalry/contact probably made them more so. Koineization proceeded much more quickly in the writing than in the spoken language, disguising in the written record its effects on the vernacular, and hindering our ability to detect it, except in the most colloquial of documents. Moreover, early travelers and commentators on colonial speech quite possibly paid attention to the more formal, careful speech of the populace; they may even have caused some degree of style shifting. Thus, koineization may have taken place for public styles of language, but left relatively untouched private ones.

2) In line with the uniformitarian principle, there is every reason to believe that covert prestige became associated with many linguistic forms in colonial times, as it has today, and that this played a significant role in both maintaining these forms and in screening them out of the written record.

3) The tendency for new arrivals from a national or ethnic group to seek one another out and to stick together; for the colonial Irish this has been documented by David Doyle (1981), among other scholars. These attachments would certainly have weakened, as groups migrated into interior areas, but, that Irish settlers would have mixed with, and quickly lost their distinctiveness from British counterparts, did not necessarily take place (Hofstra, 1990; Woodmason, 1953).

4) Regional rivalry (à la Webster) seems to have been prevalent even in the eighteenth century. One reflex of this was the perception, and most likely the reality, of regionally distinct speech, which must

have been based, contrary to Dillard, in large part on the selective maintenance of British regional patterns.

## Conclusion

Given the document imposed limitations, we may not be able to trace the history of the majority of features of American English. However, through a quantitative view of the constraints on verbal concord, this paper makes the case that varieties of Irish English formed a significant component in some regional varieties of American English, and that they represented, in North America, an important part of the vernacular superstrate for speakers of languages other than English, and for speakers of other varieties of English as well. For verbal concord, koineization took place only partially. A number of social factors have been identified that probably helped bring this about. Thus, the hypothesis of an American colonial koine is questionable on both philosophical and linguistic grounds.

When we examine the formation of colonial varieties of English, one feature at a time, we also realize that koineization (at least the processes of simplification and leveling) is only part of the picture, hardly encompassing all the dynamics of new dialect formation. Apparently, British and Irish patterns of subject-verb concord did not play a role in creating entirely new dialects of American English, but other components of the grammar, such as the combination of modal verbs did (e.g., *might could*, *may can*; cf. Montgomery and Nagle, 1992). To elaborate the formation of Colonial American English and its evolution requires us, first and foremost, to utilize the most vernacular, contemporary documents we can find.

## **Author's note**

This paper is dedicated to Hans Kurath, longtime Professor of English at the University of Michigan, Director of the Linguistic Atlas of the United States and Canada, and pioneer linguist, who, in the 1920s, was one of the first to raise questions about the origins and diversity of Colonial American English (CAE), questions that have largely been neglected ever since.<sup>4</sup>

## Notes

1. While Read gives more attention to commentators who remark about the uniformity of colonial speech, he (unlike Dillard) also cites several who did observe regional differences (1933 : 325-28). Unfortunately, comments about diversity of colonial speech reveal very few more details than comments about uniformity.
2. The letters of Croghan analyzed in this paper were copied from originals in the Historical Society of Pennsylvania. The Galphin letters were published in McDowell (1958). The Ulster Emigrant letters are on deposit at the Public Record Office of Northern Ireland in Belfast.
3. The author is engaged in a long-term project collecting eighteenth- and nineteenth-century letters originating primarily in the American South.
4. The research on which this paper is based was supported by a Fellowship for University Teachers from the National Endowment for the Humanities. The author wishes to thank the Historical Society of Pennsylvania, the Public Record Office of Northern Ireland, and Fritz Hamer of the South Carolina State Museum for help in locating the documents used in this study.

## References

- BAILYN, Bernard (1986), *The Peopling of British North America: An Introduction*, New York, Random House.
- DILLARD, J. L. (1972), *Black English : Its History and Usage in the United States*, New York, Random House.
- DILLARD, J. L. (1975), *All-American English : A History of the English Language in America*, New York, Random House.
- DILLARD, J. L. (1985), *Toward a Social History of American English*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- DOYLE, David (1981), *Ireland, Irishmen and Revolutionary America, 1760-1820*, Dublin, Mercier.
- FISCHER, David Hackett (1989), *Albion's Seed : Four British Folkways in North America*, New York, Oxford University Press.
- FRANCIS, W. Nelson (1959), "Some Dialect Isoglosses in England," *American Speech*, 34 : 243-57.
- FRANCIS, W. Nelson (1961), "Some Dialectal Verb Forms in England," *Orbis*, 10 : 1-14.
- HACKENBERG, Robert (1972), *Appalachian English : A Sociolinguistic Study*, Washington, DC, Georgetown University dissertation.
- HALL, Joseph Sargent (1942), *The Phonetics of Great Smoky Mountain Speech*, American Speech Reprints and Monographs n° 4, Morningside Heights, King's Crown Press.
- HOFSTRA, Warren (1990), "Land, Ethnicity, and Community at the Opequon Settlement, Virginia, 1730-1800," *Virginia Magazine of History and Biography*, 98 : 424-48.

- KRAPP, George Philip (1925), *The English Language in America*, 2 vols., New York, Frederic Ungar.
- KURATH, Hans (1928), "The Origin of the Dialectal Differences in Spoken American English," *Modern Philology*, 25 : 385-95.
- KURATH, Hans (1965), "Some Aspects of Atlantic Seaboard English Considered in Their Connections with British English," *Communication et rapports du premier congrès de dialectologie générale*, Troisième Partie, 236-40, Louvain, Centre International de Dialectologie Générale.
- KYTO, Merja (1991), *Variation and Diachrony, with Early American English in Focus*, Bamberger Beitrage zur Englischen Sprachwissenschaft, 28, Frankfurt am Main, Peter Lang.
- LABOV, William (1972), "Some Principles of Linguistic Methodology," *Language in Society*, 1 : 97-120.
- MCDOWELL, William L. Jr. (ed.) (1958), *Documents Relating to Indian Affairs, May 21, 1750-August 7, 1754*, Columbia, South Carolina Archives Department.
- MATHEWS, Mitford M. (1936), *Notes and Comments Made by British Travelers and Observers upon American English, 1770-1850*, Cambridge, Harvard University dissertation.
- MENCKEN, Henry L. (1963), *The American Language*, One volume abridged by Raven I. McDavid Jr., New York, Knopf.
- MONTGOMERY, Michael B. (1989), "Exploring the Roots of Appalachian English," *English World-Wide*, 10 : 227-78.
- MONTGOMERY, Michael B. (1990), "Variation and Change in Subject-Verb Concord," Paper read at New Ways of Analyzing Variation in English, Philadelphia.

- MONTGOMERY, Michael B. (1991a), "The Literary Representation of Appalachian English : A True Voice of Mountain Speech?", Paper presented at Appalachian Studies Association Meeting, Berea, Kentucky.
- MONTGOMERY, Michael B. (1991b), "The Evolution of Verbal Concord in Scots," Paper read at the Third International Conference on the Languages of Scotland. To appear in proceedings, edited by Alexander Fenton.
- MONTGOMERY, Michael B. and Stephen J. NAGLE (1992), "Double Modals in Scotland and the Southern United States : Trans-Atlantic Inheritance or Independent Development?", Paper read at Societas Linguistica Europaea, Galway. To appear in *Folia Linguistica Historica*, 1993.
- ORBECK, Anders (1927), *Early New England Pronunciation as Reflected in Some Seventeenth Century Town Records of Eastern Massachusetts*, Ann Arbor, Wahr.
- PAPARONE, Sharon and Janet FULLER (1993), "Mid-19<sup>th</sup> Century African-American Speech," Paper to be presented at Language Variety in the South II Meeting, Auburn, Alabama.
- READ, Allen Walker (1933), "British Recognition of American Speech in the Eighteenth Century," *Dialect Notes*, 6 : 313-34.
- SEN, Ann Louise F. (1973), *The Linguistic Geography of Eighteenth Century New Jersey Speech : Phonology*, Princeton, Princeton University dissertation.
- STEPHENSON, Edward A. (1958), *Early North Carolina Pronunciation*, Chapel Hill, University of North Carolina dissertation.
- TRUDGILL, Peter A. (1986), *Dialects in Contact*, Oxford, Basil Blackwell.

WOLFRAM, Walt and Donna CHRISTIAN (1976), *Appalachian Speech*,  
Arlington, Center for Applied Linguistics.

WOODMASON, Charles (1953), *The Carolina Backcountry on the Eve of the  
Revolution*, Edited with an introduction by Richard J. Hooker, Chapel  
Hill, University of North Carolina Press.



## 68 ans de géométrie sémantique

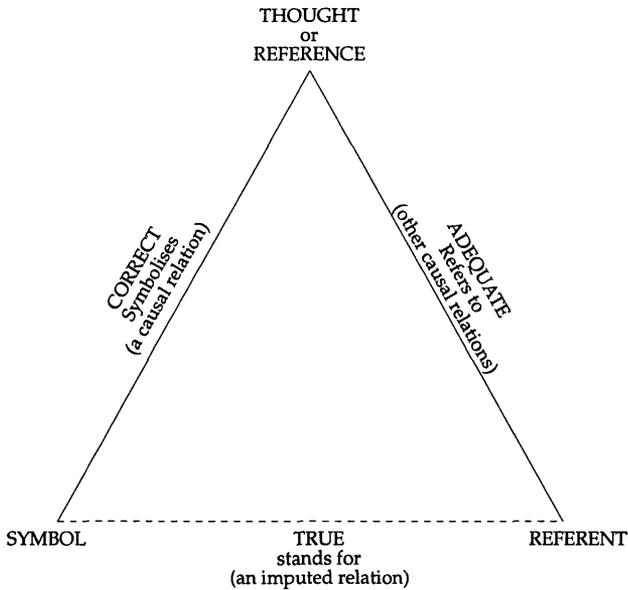
W. Terrence GORDON

DALHOUSIE UNIVERSITY

Nous partirons de 1923, date de la parution de *The Meaning of Meaning* de C. K. Ogden et I. A. Richards, pour répertorier un certain nombre de commentaires consacrés au schéma triangulaire de la signification élaboré dans cet ouvrage. Nous survolerons soixante-huit ans de réflexions, d'objections, de modifications, de malentendus, et parfois d'illuminations qui ont contribué à faire progresser considérablement les connaissances sur une question touchant à la fois la linguistique, la philosophie, la psychologie et l'anthropologie.

De la musique avant toute chose, dit le poète; des triangles avant toute chose, disent les sémanticiens. Réexaminons soigneusement, pour commencer, le triangle sémantique (figure 1) peut-être le mieux connu, incontestablement la partie la mieux connue de *The Meaning of Meaning*.

Ce modèle, qui a mérité à Ogden et Richards une place dans le recueil de Hayden et Alworth, *Classics in Semantics* (1965), a été rapproché de la triade de C. S. Peirce — representamen, interpretant, object — ainsi que de celle de Frege — Zeichen, Sinn, Bedeutung (voir par exemple Raggiunti, 1982). Eco (1989) constate : « The triangle was to prove useful to many later on in examining various theories of meaning and truth-conditional semantics. »



**Figure 1**

Malgré la renommée considérable du triangle, il est privé, chez certains chercheurs, de l'ensemble des formules qui ornent chez Ogden et Richards ses pentes et sa base — tels Stuart Chase (1938) et Stephen Ullmann (1962). Ce genre d'omission détache le triangle en même temps du réseau de principes qu'Ogden et Richards en obtiennent. En effet, nous verrons plus loin que de telles omissions sont moins nombreuses que les cas où le triangle est doté de prétendus variantes terminologiques et équivalents des termes placés à ses angles par Ogden et Richards, bref, de substitutions qui, pour des raisons que j'exposerai, ne se justifient pas.

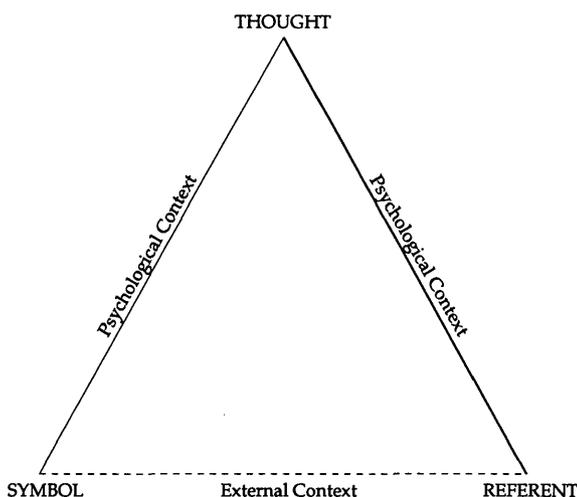
Rares sont les commentateurs, je pense surtout à Walpole (1941), qui ont bien compris que le triangle, loin d'être un simple outil visuel n'ayant d'autre fonction que de mettre le concept de la signification à la portée du lecteur, fonde *The Meaning of Meaning*, en est son fil conducteur principal. Avouons quand même que ce fil se laisse très facilement perdre de vue, car ses nœuds les plus importants

se trouvent à des intervalles de cent pages. C'est ainsi que le lecteur découvre au cinquième chapitre ce qu'il faut comprendre par les distinctions parmi les rapports corrects, adéquats et vrais que représentent les trois côtés du triangle, modèle de la signification présent dès le premier chapitre : « A true symbol correctly records an adequate reference when it will cause a similar reference to occur in a suitable interpreter » (Ogden et Richards 1989 [1923] — dorénavant OR — : 101-102); « A symbol is correct when it causes a reference similar to that which it symbolizes in any suitable interpreter » (OR : 206).

Il est important de souligner la distinction entre un symbole correct, condition indispensable de l'acte de communication, et ce qui est correct en vertu d'une norme d'usage arbitrairement imposée. Celle-ci est sans pertinence pour Ogden et Richards, dont le quatrième des six canons du symbolisme est énoncé ainsi : « A symbol refers to what it is actually used to refer to, not necessarily to what it ought in good usage » (OR : 103). La symbolisation, ce qui veut dire chez Ogden et Richards le lien entre le symbole et la référence, est en même temps correcte et causale. Elle se différencie par conséquent du lien entre référence et référent, qualifié d'adéquat pour que la terminologie puisse éviter l'ambiguïté d'une phrase telle que « Ce qu'il a dit n'est pas vrai. » Les deux liens, c'est-à-dire les deux pentes du triangle, se partagent quand même un élément commun, notamment la causalité. Le rapport référence-référent est causal, car un référent qui devient l'objet d'une pensée devient en même temps la cause du rapport même. Mais la causalité de la pente droite ne s'arrête pas là, car on a justement « other causal relations », notion élaborée ainsi par Ogden et Richards : « A symbol symbolizes an act of reference; that is to say, among its causes in the speaker ... are acts of referring » (OR : 205).

La causalité de la symbolisation et de la référentialité est absente de la base du triangle. Celle-ci est pointillée précisément pour nous rappeler l'opposition causalité/non-causalité. En effet, le facteur de causalité ne se laisse pas détacher de la théorie contextuelle

de la signification — fait souvent négligé par les commentateurs — tel Hardy (1978). Une version modifiée du triangle original suffit pour nous rappeler en même temps la cohésion et la disjonction de ses éléments. Elle nous indique également la distinction entre deux types de contextes.



**Figure 2**

Les conséquences d'un engagement dans la théorie contextuelle de la signification, théorie non seulement compatible avec l'orientation de *The Meaning of Meaning* mais, à vrai dire, son but principal, sont décrites par Russo (1989 : 112) :

In analysis one decomposes the meaning of context into its components based on the various functions of language. The meaning of a word is only fully comprehended when it has been contextualized, and meaning is found to be a complex function of its components. Instead of one or even a dozen meanings, numberless shades of meaning fall across the spectrum of a word. Or perhaps it is better to withhold the idea of a word's meaning and say only that context has meaning.

Dans cette optique, il est impossible d'offrir une description définitive de la signification sans recourir au triangle. Le rapport à sa

base se qualifie de « vrai » à cause de la première catégorie définitionnelle établie par Ogden et Richards : « If we are asked what 'orange' refers to, we may take some object and say 'Orange is a symbol which stands for this' » (OR : 137). C'est le langage d'Adam, le seul état langagier où la signification n'est pas l'archi-ambiguïté. C'est en même temps la genèse de la magie verbale, du verbalisme et de la religion.

Passons du triangle aux critiques portées à son égard à partir de celle que contenait déjà la première édition de *The Meaning of Meaning*. Il s'agit du premier chapitre supplémentaire, intitulé « The Problem of Meaning in Primitive Languages », de l'anthropologue Bronislaw Malinowski. D'un côté il souligne la convergence entre sa propre orientation et celle des auteurs :

It is obvious that the context of situation, on which such stress is laid here, is nothing else but the sign-situation of the authors. Their contention, which is fundamental to all the arguments of their book, that no theory of meaning can be given without a study of the mechanism of reference, is also the main gist of my reasoning (OR : 308).

De l'autre côté, Malinowski avertit le lecteur du piège que présente le terme *contexte* : « I wish to remark that the use of the word *context* by the authors is compatible, but not identical, with my use of this word in the expression *context of situation* » (OR : 309). Quant au triangle, nous trouvons le passage suivant :

When the utterance is a mere sound-reaction, expressive, significant and correlated with the situation, but not involving any act of thought, the triangle is reduced to its base, which stands for a real connection — that between sound reaction and situation. The first cannot be termed a symbol nor the latter a referent (OR : 323-324).

Douze ans après avoir contribué à *The Meaning of Meaning* son chapitre supplémentaire, Malinowski publie *Coral Gardens and Their Magic* où ne se trouve aucune mention d'Ogden et Richards. La raison de cette absence est bien évidente; elle nous ramène à ma

version refaite du triangle sémantique. Ogden et Richards s'intéressent surtout au contexte psychologique, alors que Malinowski, lui, se penche plutôt sur le contexte externe.

Curieux de savoir l'opinion de Leonard Bloomfield sur *The Meaning of Meaning*, Ogden lui adresse une lettre en 1934 pour recevoir la réponse suivante :

*The Meaning of Meaning* I much enjoyed, and I find good common sense in it, but with the fundamental point or points I am in disagreement... For your triangle I have a line, since for me the upper vertex does not exist. "Thought" is for me simply noiseless speech, hence one of the actions that belong into the left-hand vertex (d'après Gordon, 1990 : 824).

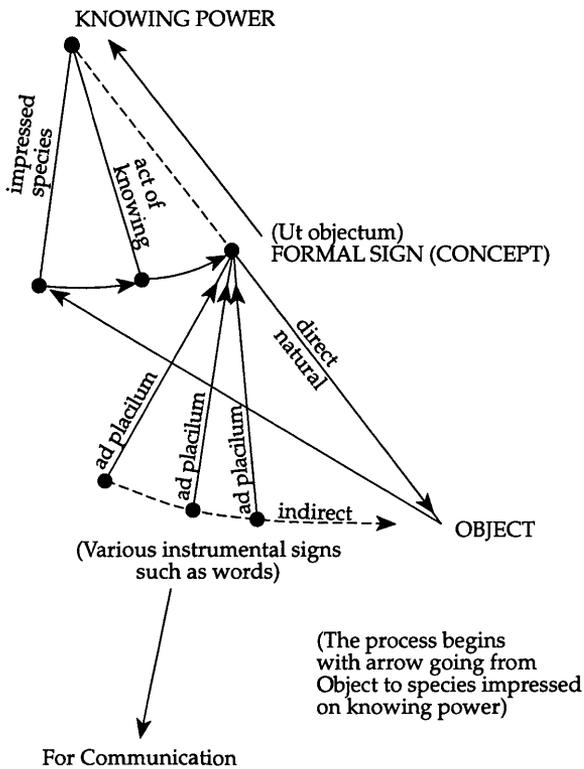


Figure 3

Tout comme Malinowski, Bloomfield réduit le triangle à sa base. Chez Bloomfield, autant que chez Malinowski, cette réduction s'explique par le souci de validité ontologique.

De la réduction extrême du triangle effectuée dans les années 20 et 30 par Malinowski et Bloomfield, on passe dix ans plus tard à son ultra-complexification. C'est le philosophe américain John Oesterle qui nous offre cette modification éblouissante du schéma ogden-richardien (figure 3).

Bien que le modèle original d'Ogden et Richards soit trop complexe selon Malinowski et Bloomfield, il est trop simple pour répondre aux exigences épistémologiques d'Oesterle, qui résume ainsi l'essentiel de sa critique : « Because Ogden and Richards recognize only instrumental signs, they cannot treat the relation of thought and referent semantically; hence the departure from semantics at this point and the quite arbitrary positing of the behaviorism presumption » (Oesterle, 1944 : 258-259). Ce reproche, doublé de rapprochement d'Ogden et Richards à Bloomfield, ce qui aurait énormément étonné celui-ci, se fait sans pour autant abandonner le modèle géométrique de la signification. Celui-ci est retenu, bien que le texte qui l'accompagne corrige ses insuffisances à l'aide d'un modèle de processus. Le besoin de recourir à cette dualité descriptive nous indique que la faiblesse du triangle sémantique relève des limitations inhérentes à toute représentation de la signification à deux dimensions. Cette faiblesse n'a pas empêché d'autres chercheurs de se hasarder sur le terrain de la géométrie sémantique, tel Klaus Heger.

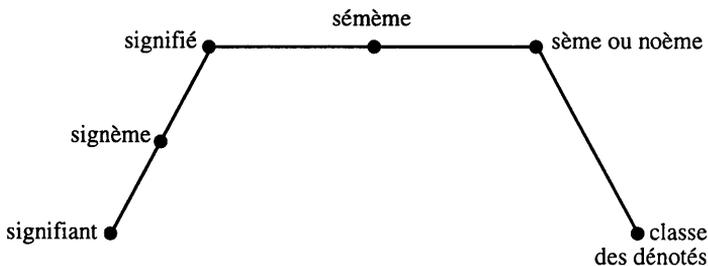
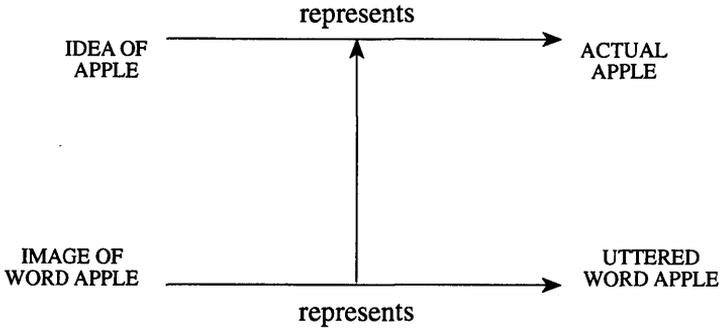


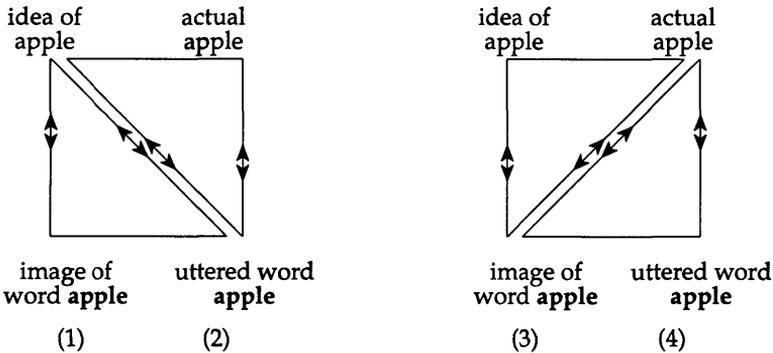
Figure 4





**Figure 6**

Ce schéma permet à Hockett de rester fidèle à son maître, qui avait réduit le triangle d'Ogden et Richards à sa base, tout en lui permettant de remplacer le seul triangle de *The Meaning of Meaning* par quatre autres qui y sont implicites. Ceux-ci se cachent parmi les flèches du schéma de Hockett, tout comme le triangle qui se cache à l'intérieur du premier trapèze de Heger.



**Figure 7**

Chez Hockett la référence n'est ni essentielle ni exclue; elle est présente ou absente selon le cas. Sur l'ensemble des quatre triangles, le deuxième et le troisième correspondent à l'original d'Ogden et Richards, mais avec l'ajout d'une distinction entre le signe virtuel et le signe réel. La pente et le côté vertical du quatrième représentent la signification du type auquel s'intéresse Malinowski.

La dixième édition de *The Meaning of Meaning*, réimprimée en 1989, comprend un avant-propos d'Umberto Eco. Dans cet essai quelque peu décevant Eco dit très peu de choses sur le célèbre triangle; il mentionne toutefois que le premier triangle sémantique (le terme *sémantique* plutôt que *sémiotique* est bien de lui) remonte à Aristote. Cette remarque aurait étonné Ogden et Richards, qui, après avoir présenté leur triangle, parlent de la négligence de la référence chez Aristote.

En 1989, Jean Borella publie un ouvrage remarquable, *Le Mystère du signe : histoire et théorie du symbole*. Borella est le seul philosophe français à avoir consacré un chapitre entier à *The Meaning of Meaning*, peut-être le premier à avoir compris à fond tout ce qu'implique le triangle sémantique, qui, d'ailleurs, reçoit chez lui une modification très pertinente. Selon Borella (1989 : 156) : « Les termes de la triangulation sémantique ne définissent le signe que s'ils sont envisagés dans les relations qui les unissent. Autrement dit, les côtés du triangle comptent autant, sinon plus, que les sommets, qui n'existent que comme résultats de leur intersection. » Le schéma complémentaire de celui d'Ogden et Richards offert par Borella est un triangle à l'envers.

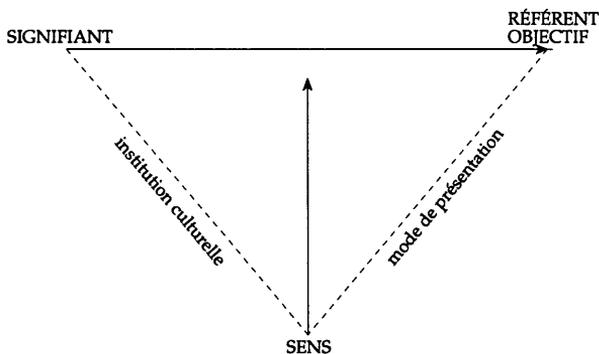
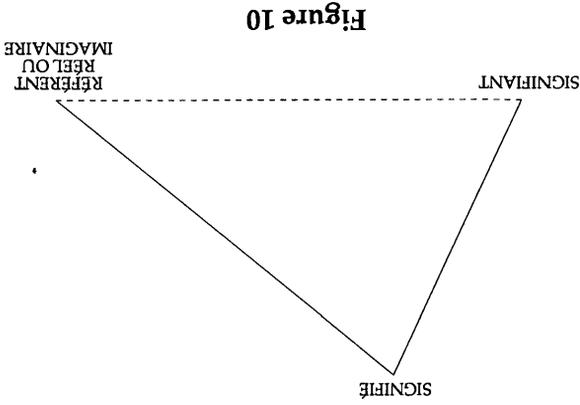
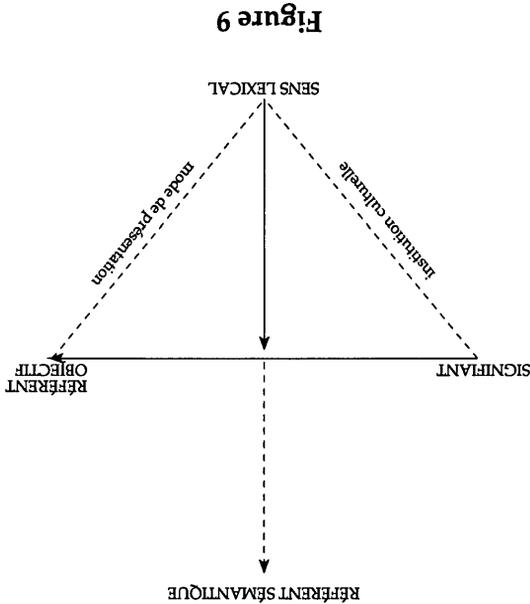


Figure 8

Ce schéma représente le signe comme acte de signification, les traits pleins étant les relations explicites de la signification et les pointillés ses relations implicites. Un peu plus loin Borella le modifie.



La modification s'explique ainsi : « Il nous faut donc compléter le schéma n°1 par un schéma n°2, non plus triadique mais tétradique, en distinguant deux sens, situés respectivement à chaque extrémité de l'axe vertical, conception qui est, en quelque sorte, l'exact opposé de la conception saussurienne » (Borella, 1989 : 173). Cette dernière remarque distingue nettement le modèle borellien de plusieurs autres dans la littérature la plus récente, tel Fromilhague et Sancier (1991).

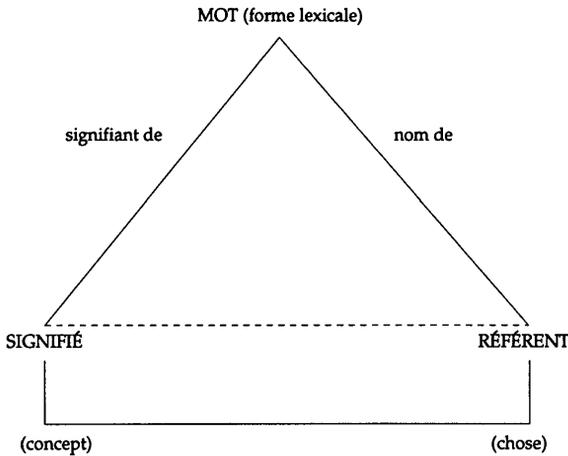


En effet, depuis Ullmann (1962) les linguistes pratiquent ce genre de superposition abusive du signe saussurien sur le triangle sémantique. Ogden et Richards traitent Saussure de naïf précisément parce qu'il rejette le terme *symbole* pour désigner le signe linguistique. (Saussure n'emploie *symbole* que pour parler des signes partiellement motivés.) Ils ajoutent, d'ailleurs, que le critère par lequel Saussure distingue entre signe et symbole, étant fondé sur leurs qualités plutôt que sur la fonction sémiotique, est insuffisant. Ils auraient été bien étonnés de voir leur modèle refait pour inclure le signe saussurien ou de lire Hardy (1978), qui leur reproche à son tour l'inclusion abusive de l'interprétation dans leur concept du signe. Bien qu'elle reproduise fidèlement le triangle d'Ogden et Richards, Beatriz Garza-Cuaron (1991) semble ne pas avoir très attentivement lu le texte qui l'accompagne, sinon elle n'aurait pas fait la constatation suivante :

Although Ogden and Richards conceive the referential act as an act of linguistic or non-linguistic communication of whatever kind, their interpretive model appears to apply to isolated words rather than to complete structured messages. They are always talking about « symbols » and « language » yet the examples they give to explain their diagram are *Napoleon* and *dog*. The vagueness of this diagram makes it easy to understand why it was later used by Ullmann, Baldinger and others to explain only the symbolic relation of isolated words (Garza-Cuaron, 1991 : 97).

En réalité, Ogden et Richards affirment explicitement que le modèle triangulaire s'applique indifféremment au mot isolé, à la proposition, à la phrase entière.

Terminons en examinant la sémantique de Tamba-Mecz (1991). Notre triangle, ayant déjà été réduit à sa base, transformé en trapèze, divisé en quatre, mis sens dessus dessous, finit par être retourné.



**Figure 11**

Voici le motif de cette innovation :

En retournant le triangle sémiotique l'on apercevrait mieux le rôle de pivot formel que joue le mot lexical dans la mise en place et la régulation du double processus de dénomination signification qui constitue une pièce maîtresse des systèmes linguistiques, trop négligée par les théories qui ont la phrase pour cadre. En décrochant d'une part le signifié du concept, d'autre part le référent de la chose, et en présentant signifié et référent au moyen d'une seule et même forme, un morphème lexical, le mot contribue donc triplement à l'instauration d'un ordre de signification linguistique propre (Tamba-Mecz, 1991 : 73-74).

Un peu plus loin, Tamba-Mecz qualifie son initiative d'émancipation du signe linguistique. En effectuant cette émancipation elle nous offre un modèle qui d'un seul coup renferme et dépasse le but de notre point de départ, le triangle d'Ogden et Richards. Le modèle de Tamba-Mecz, conformément aux vœux d'Ogden et Richards, cherche à corriger les abus du passé et du présent. Il nous rappelle en même temps que le sémanticien éveillé ne peut pas se dispenser de réexaminer l'histoire de son sujet.

## Bibliographie

- BORELLA, Jean (1989), *Le mystère du signe : histoire et théorie du symbole*, Paris, Éditions Maisonneuve & Larose.
- CHASE, Stuart (1938), *The Tyranny of Words*, New York, Harcourt Brace.
- ECO, Umberto (1989), *Introduction to Ogden & Richards*.
- FROMILHAGUE, Catherine et Anne SANCIER (1991), *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas.
- GARZA-CUARON, Beatriz (1991), *Connotation and Meaning*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- GORDON, W. Terrence (1990), « C. K. Ogden, Leonard Bloomfield, Edward Sapir and the Geometry of Meaning », dans E. F. K. KOERNER & H. J. NIEDEREHE (éd.), *History and Historiography of Linguistics*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, p. 821-832.
- HARDY, William G. (1978), *Language, Thought and Experience : A Tapestry of the Dimensions of Meaning*, Baltimore, University Park Press.
- HAYDEN, D. E. et E. P. ALWORTH (1965), *Classics in Semantics*, New York, Philosophical Library.
- HEGER, Klaus (1969), « L'analyse sémantique du signe linguistique », *Langue française*, 1, p. 44-66.
- HOCKETT, Charles F. (1977), Review of Thomas A. Sebeok (éd.) *Current Trends in Linguistics*, vol. 12 (The Hague, Mouton, 1974). *Current Anthropology*, 18, p. 78-82.
- MALINOWSKI, Bronislaw (1923), « The Problem of Meaning in Primitive Languages », *Supplement to Ogden & Richards*.

- OESTERLE, John A. (1944), « The Problem of Meaning », *The Thomist*, 6, p. 180-229.
- OGDEN, C. K. and I. A. RICHARDS (1989) [1923], *The Meaning of Meaning*, New York, Harcourt Brace Jovanovich.
- RAGGIUNTI, Renzo (1982), *Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdinand de Saussure*, Rome, Armando Armando.
- RUSSO, John Paul (1989), *I. A. Richards : His Life and Work*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- SCHOGT, Henry (1976), *Sémantique synchronique : synonymie, homonymie, polysémie*, Toronto, University of Toronto Press.
- TAMBA-MECZ, Irène (1991), *La sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ULLMANN, Stephen (1962), *Semantics : An Introduction to the Science of Meaning*, Oxford, Basil Blackwell.
- WALPOLE, Hugh (1941), *The Nature of Words and Their Meanings*, New York, Norton.



# The Shape and Character of Airplane Slang

Lewis J. POTEET

CONCORDIA UNIVERSITY

Work with words inevitably confronts us with controversies over the power of naming, contests over, as Humpty Dumpty put it in Lewis Carroll's *Through the Looking Glass*, "which is to be master" in the control of communication through words. Airplane slang offers a particularly interesting speech community in which to study some of these struggles.

Some aspects of the shape and character of airplane slang are emerging as my collection (being undertaken with Martin Stone) of such words and phrases grows (it stands at 90 pages of manuscript as of November 1992).

The strengths and limits of this project depend, of course, on the range and experience of the informants and other sources being consulted. We have gathered material from a variety of aviation and aircraft personnel, including some Air Canada pilots, among them a member of the Gens de l'Air (who asks to remain anonymous); flight attendants; aircraft manufacturing industry executives, engineers, and technical writers (from Canadair, Shorts, de Havilland, and Lear); aviation and space writers (such as the editor of *Avmark*, the U. S. aviation industry newsletter, and journalists who freelance or write commissioned stories for such journals as *Professional Pilot*); such published glossaries as Eric Partridge's 1945 *RAF Slang*, *Gulf*

War glossaries in John and Adele Algeo's "Among the New Words" (*American Speech*) and a glossary of fighter pilot (mostly U. S.) slang, also in *American Speech*. We have done on-site research at air shows in Paris, Berlin, Auburn-Lewiston, St. Hubert (Québec), and Ottawa. We have scanned books ranging from Chuck Yeager's autobiography and the biography of Grant MacConachie, bush pilot and first president of Canadian Pacific Airlines, to Xeroxed fictive accounts of real experience such as McVicar (1991).

A guiding principle has been that while our intended survey of slang contains historical references and historical content, it includes them only in flashes, much as does oral history, with depth but not necessarily breadth of vision. Thus one criterion for inclusion is that the term must somehow transcend the purely military, historical, or technical. In our debate over possible illustrations of the book, Martin, who owns an enormous collection of photographs, urged that we draw on them. I responded that the only photograph which would have the kind of impact I perceive in the phrases would be one we simply could not print on the cover of a book about airplanes, i.e. a photograph of the Challenger spacecraft blowing up, to illustrate "You're go for throttle up, Challenger," or "to do a Challenger," both examples of car slang taken from the language of aviation (Poteet & Poteet, 1992). The semiotic signal given by photographs is too much fettered to a particular time and place, ill-suited, I feel, to the dynamics of language. It is true that both my regional dictionaries have been illustrated with photographs, but they are linked to time and to the evolution of regional dialects through time in a way that airplane slang, a very young subspeech, is not. Cartoons, illustrating the first *Hockey Phrase Book* and *Car & Motorcycle Slang*, distract less from the shape and character which are the essential defining characteristics of this form of speaking (Poteet and Poteet, 1987; Poteet and Poteet, 1992).

An ancillary consideration in giving a particular tone to the book is the decision, yet to be made finally in the case of *Plane Talk*, whether to include the names given to aircraft by the manufacturer,

the airline owner, or the military. In so doing we may be seen to, and may indeed be functioning as, mouthpieces on the side of special-interest groups in the contest over the power of naming. It seems to me that as long as we include the folkname or nickname which the speech community gives the craft, we must give the original, for the contrast or harmony it offers in connotation, as compared with the more slangy word. As we shall see, the lexicon offers competing synonyms which reveal the tension between industry and public, military and public, and public relations and reporter, in these contests.

Fearing that the 'plane talk lexicon we were assembling might indeed be more historical, commercial, military, or technical than linguistically significant, I made a rapid survey one day, classifying terms with respect to their primary purpose and effect into one of four groups : historical, military, technical, and other. The first three groups amounted to less than a third of the total. It is interesting how many acronyms become words in military and bureaucratic slang, no doubt inevitably in a century in which air warfare has become decisive in at least two of the World's notable wars (WWII and the Gulf War, not Vietnam). The Gulf War produced one acronymic pun to characterize its slang, self-confessing, as it were, its poor quality as speech : the word, possibly a stunt word, was CRASS : cryptic refer-ences, acronyms, slang, and shorthand (Algeo and Algeo, 1991). Our criterion for inclusion of even this much of the more archival lexicon is that the term somehow shows the use or evolution of language in a distinctive way. For example, the names given to particular kinds of aircraft point to the attempted link with either ships, animals, or cartoon characters in both official and unofficial language acts, as I shall show.

First, the language of aviation is in the main English. The president of Airbus Industrie, speaking on a PBS-TV programme called *The World's Fastest Airplanes* in the summer of 1992, confirmed that in the multinational, multilingual groups brought together in the consortiums which now build aircraft in Europe, English is the

only common language and thus the language used. More locally and specifically, the issue of the language used in control tower-to-pilot communication became politically and culturally evident during the early 1970s in Canada through the actions of a francophone group of airline employees (over a thousand members but only twelve pilots) called Les Gens de l'Air. Trudeau-era bilingual government policy ensured that the use of French was gradually permitted (Borins, 1983). A member of the group, an Air Canada pilot based in Québec City, told me that a French air slang lexicon is gradually evolving. However, the language of the skies is still mainly English.

It is also true that there are both a small incidence of regional variation within the 'plane lexicon and a significant cluster of borrowed words (almost all from French) which need to be acknowledged and examined.

While airplane slang is much less regional, much more internationally uniform than the British and American jargons of automobiles, motorcycles, and trains, it does show occasional variation, in its farthest reaches expressive of different national cultural connotations. The British tend to speak of the *tail plane*, the Americans of the *rudder* and *tail assembly*, and everyone knows these rear-fuselage parts by the originally French term *empennage*. The British *undercarriage* is the American *landing gear*, the American *afterburner* is the British *reheat*, and so forth. Words for bad weather show variation: Canadian *clag* is British *duff*. The early navigational trick of flying along the railways or using them as reference points was known among Western Canadian bush pilots as using the *iron compass* (Keith, 1972); the British called it *Bradshawing*, from the name of the publisher of the railway timetable which pilots would carry into the cockpit. But these are minor variations in a mainly standard international English word-list.

One might expect that the words would show evidence of the continuing debate between nations over who was the first man to fly. Americans claim that Wilbur and Orville Wright were first; Germans

that Otto Lilienthal was; there's even a story about a Russian nobleman who towed a glider behind horse-and-carriage... But the linguistic record, as far as it bears at all on this question, offers only the rather surprising number of terms borrowed from French which have to do with airplane engineering. *Empennage* is the standard term for all the control surfaces at the tail of the fuselage — rudder, etc. — and there are also *fuselage* itself, *aileron* (literally “little wing” or “winglet”), *pitot* (the name of the tube that uses the Venturi effect of a small air inlet to drive such instruments as altimeter and air speed indicator), *nacelle* (engine cover), *canard* (name for small, independently-controlled aerodynamic surfaces at the nose or forward on the fuselage, introduced to give greater control and stability, no doubt because they make the aircraft look like a duck), and *cabotage* (the “carriage of traffic between points within one and the same territory, generally reserved for the national airline” — from Swissair's in-house “ABCs of the Airline Industry”).

The enormous number of new words generated by the Gulf War includes a high proportion of words having to do with airplanes and missiles, because air power was decisive in this conflict, as it has been increasingly since the outbreak of the Second World War (with the notable exceptions of Vietnam and Korea). John and Adele Algeo's Gulf War glossary lists *AirLand Battle Doctrine* as a new strategic phenomenon, perhaps modelled on some aspects of the German Blitzkrieg, developed for possible use against Warsaw Pact forces if the Cold War had ever got hot but first applied against Iraq. Among the many new words from this source, most are expressive of American macho attitudes already in place but more widely publicized and glorified by the Gulf War. *Jet jockey*, *top gun*, a *shithot*, *insult bombing* (the destruction of monuments and statues to weaken morale), and the *Golden BB* (Soviet-originated Iraqi defense doctrine that if a large number of projectiles are shot into the sky, some will hit a target) are examples. But Chuck Yeager had already recorded the use of *balls out* for “giving it all you've got” (Yeager and Janos, 1985), and various puns and jokes using the phallic connotations of *joystick* and *cockpit* show that 'plane slang was widely a male talk. (One of the

first women pilots for a major North American airline told me that the boys had told her they'd have to rename the cockpit the *box office* now that women were flying.) Some of the oldest 'plane slang points to the speakers' awareness of the braggadocio inherent in the experience : *hangar flying*, *line-shoot*, and *to start the lamp swinging* are synonyms for talk about flying with dubious denotations and reliability.

If American 'plane slang is heavily macho, British, when it varies at all, is typically understated. A *prang*, from WWII, was a crash. Even a *wizard prang*, or bad crash, attempted to control the connotations to a minimum, as the term became quickly synonymous, in Newfoundland English, and eastern Canadian car talk, with what Americans call a *whiskey dent*. Of course, there's widespread reverse macho in the parodies of *checklist* ("kick the tyres, light the fires" — or, for *Nationair*, "check the tires!") and *quick turnaround procedures* ("turn and burn"). To restart a jet engine is *to light the wick*.

Public relations people (or *communicators* as they prefer to be called now), though they work constantly with reporters, have a fundamental and permanent quarrel with them over control of image through language. The reporter is supposed to dig out the truth; the communicator for the aircraft or airline company is committed to putting the best complexion on it. I offer two examples, one general and widespread in use, the other quite recent and specific. In the first, spokespersons for airline or aircraft companies whose 'planes enter the news because there has been a problem are anxious to keep the word *accident* out unless that's impossible. "It wasn't even an incident!" said one to me. In the other, more specific case, a television aviation commentator/analyst said that the new *Canadair Regional Jet*, one of the quietest airplanes ever made, had been "dubbed the *Whisperjet*." When I mentioned this nickname, which seemed to me honorific, to *Canadair's* director of public relations, she made a face and in several verbal and nonverbal ways expressed her displeasure. "It's old, out of date," she said; clearly she would not

have generated or sanctioned it. *Whisperjet* was what Eastern Airlines had called its new Boeing 727s, years ago; and however loud they were — and compared to the RJ, they were and are loud — they were dramatically quieter than the old Northstars and Constellation four-engine piston long distance transports they replaced. But the point is, Canadair wants to control the image, and therefore retain, as far as possible, the power of naming. Any other source, no matter how seemingly favorable or positive, may give a connotation the manufacturer doesn't want.

Akin to the pride or vanity of 'plane slang is a range of entries that vividly express the contempt of those who fly for those who don't. Pilots know all supporting ground personnel as *ramp rats* and *penguins*. Even within the ranks, fighter pilots (the *shithots*) call cargo duty pilots *freight dogs* and bomber pilots, *mud-movers* and *truck drivers*. Flight attendants reduce passengers to *PAX* and *self-loading cargo*, and they're known to insiders throughout the industry as *S.O.B.'s*, explained as meaning "souls on board." The flight engineer is often called a *gib* or *guy in the back* and it's said he or she is *riding side-saddle* because the seat faces sideways to the cockpit front-and-back orientation.

Because flying has from the first involved such risks and dangers, requiring levels of precision and sophistication of design, not to mention courage and skill, the language of aviation has shown a massive effort to control, through the power of naming, the public consciousness of safety and stability. From the first, flyers, aircraft manufacturer public relations officers, and other airline executives, turned to the lexicon of ships, which, despite the Titanic and other disasters, connoted safety in mass transport unparalleled in human history. So the "driver" of an airplane has almost never been known by that term. He is a *pilot* named for the specialist in marine navigation who was brought aboard only for the difficult and dangerous entrance to and exit from harbours. The aircraft itself was called a *ship* or an *airship* with a *rudder*. Canadian Pacific named its first airliners as it had its ships, *Empress of...*, and Pan American named theirs

*Clipper*. The main pilot, when there was more than one, was the *Captain* as on a ship.

The names of aircraft models, generally but not always given by the owner or manufacturer, mirror the military connections which have always been present in aviation. A range of animals, from the Flying Tigers, Tomcats, Puff the Magic Dragons (for a heavily armed gunship), Ravens, Warthogs, and Strike Eagles are only partly balanced out in the connotations by the Spruce Goose, Gooneybird (DC3), Speedbird (British Airways), and Fairey Swordfish (torpedo bomber, also known as the Stringbag). A degree of honesty enters in the nicknames given by the speech community; after the public relations and marketing people have sold their *white-tails* (surplus, unpainted aircraft sitting in the parking lot waiting for customers). The B-36, largest combat aircraft ever built, with ten engines, six propellers, four jets, was known as the *Aluminum Overcast* and the B52, longtime workhorse bomber, is the *Buff* (for "Big Ugly Fat Fucker/Fellow"). Similarly, a whole range of variants on *Flying...* shows the shape of the free nicknaming: *Flying Bedstead*, *Flying Boxcar*, *Flying Cigar*, *Flying Handcart*, *Flying Pencil*, and so forth. The extraordinary dead-stick landing made in Manitoba by an Air Canada pilot out of metric avgas, is somewhat unkindly memorialized in the term *Gimli glider* which has come to be applied to cars running empty, too.

Almost all the jocular acronym-glosses for airline names supplied by the larger speech community, express the passengers' discomfort, if not downright terror, at flying — Air Chance, North Worst, Such A Bloody Experience Never Again (with the corollary SAS : Same As Sabena), Agony Airlines (for Allegheny), Tree-Topper Airlines (for Trans-Texas, later Texas International, finally absorbed into Continental) and Pray While Aloft. ETOPS, an acronym for Extended Range Twin-Engine Overwater Operations, has been explained as standing for "Engines Turning Or Passengers Swimming" by insiders. A code phrase for an engine fire is *one turning, one burning*. Rocky Mountain flying produced *cumulogranite* as a name

for one kind of cloud, a *stuffed cloud* (cloud stuffed with mountain — Parkin, 1989).

A few phrases suggest possible problems not generally known, making sense of the recurrent joke at Aviation and Space Writers' Conferences, "Wanna take the train home?" A *ground loop* never at risk in modern airliners, was a fairly common miscue in the small, early *taildraggers* or aircraft with a single tail wheel. If it happened to be turned at right angles to the line of flight, upon landing, especially in a crosswind, the aircraft would go into an uncontrollable spin on the runway. And a *torque stall*, also a feature of the propeller-driven aircraft, could occur when, on waveoff or aborted takeoff, full power was reapplied and the resultant propeller torque would pull the aircraft to the left or right, producing a nose-up stall in which hard rudder action would be ineffective.

But at least one phrase captures what must surely be the best moment in the experience of flying, which, like sailing, has been said to be "long hours of boredom punctuated by moments of sheer terror." It is *blue on blue*, "clear, blue sky over a clear, blue ocean," perfect flying weather.

## References

- ALGEO, John and Adele ALGEO (1991), "Among the New Words : Gulf War Glossary," *American Speech* (Winter) : 380-406.
- ALGEO, John and Adele ALGEO (1992), "Among the New Words : Gulf War Supplement," *American Speech* (Spring) : 83-93.
- BORINS, Sanford F. (1983), *The Language of the Skies : The Bilingual Air Traffic Control Conflict in Canada*, Kingston, McGill-Queen's.
- KEITH, Ronald A. (1972), *Bush Pilot with a Briefcase : the Happy-go-lucky Story of Grant McConachie*, Paperjacks.
- MCVICAR, Don (1991), *The Grass Runway*, Dorval, Ad Astra.
- MURRAY, Thomas E. (1986), "The Language of Navy Fighter Pilots," *American Speech*, 61 : 2 (Summer) : 121-129.
- PARKIN, Tom (1989), *WetCoast Words*, Victoria, Orca.
- PARTRIDGE, Eric (1945), *A Dictionary of R. A. F. Slang*, London, Michael Joseph.
- POTEET, Lewis (1988), *The South Shore Phrase Book*, Hanstport, Lancelot.
- POTEET, Lewis and Aaron C. POTEET (1991), *The Hockey Phrase Book*, Hantsport, Lancelot (first published 1987, Montreal, Eden).
- POTEET, Lewis and Jim POTEET (1992), *Car & Motorcycle Slang*, Ayers Cliff, Pigwhistle.
- YEAGER, General Chuck and Leo JANOS (1985), *Yeager*, Toronto, Bantam.

# L'idée que / l'idée selon laquelle : réflexion sur la variation stylistique

Gisèle CHEVALIER

UNIVERSITÉ DE MONCTON

## L'hypothèse de la variation stylistique

On porte souvent au compte de la variation stylistique l'alternance entre deux formulations à peu près semblables de la même idée, comme entre *l'idée que* / *l'idée selon laquelle*. On entend par là que les deux constructions en question sont équivalentes sur le plan du sens, mais qu'elles sont sujettes à des conditions d'emploi différentes : *l'idée que* serait du registre parlé, *l'idée selon laquelle*, du registre écrit. Une forme est souvent plus « prestigieuse » que l'autre.

L'hypothèse de la variation stylistique présuppose que les deux constructions commutent librement, c'est-à-dire sans contrainte imposée par le contexte linguistique. Le choix des variantes est alors fonction des conditions de production, toutes choses étant égales par ailleurs. Inutile de préciser qu'on ne devrait pas trouver d'effet sur le sens de l'énoncé suite au passage d'une formulation à l'autre.

Sans nier la faible fréquence de la construction utilisant SELON LAQUELLE dans le français courant ou familier parlé en contexte canadien, je défends l'hypothèse que<sup>1</sup> les constructions complétive et relative ne sont pas des variantes stylistiques. En concluant trop

rapidement à l'opposition entre l'oral et l'écrit, on néglige de voir des différences plus profondes entre les deux constructions. Mon but est de mettre en lumière deux facteurs habituellement ignorés dans l'examen des faits de langue, celui de l'aspect et celui de ce que l'on appelle la « structure présuppositionnelle » des énoncés.

## Exposé du problème

Un certain nombre de noms en français peuvent introduire une subordonnée complétive {QUE\_P} ou une construction infinitivale {SV\_inf} :

- (1) L'idée que Pierre part / de partir...
- (2) La crainte que le ciel ne lui tombe sur la tête...

On les appelle les noms opérateurs. Dans une recherche en cours sur le rôle du nom opérateur dans la modalisation (Chevalier, 1993), j'ai pu établir un lien entre l'aptitude du nom opérateur à introduire une complétive avec verbe à l'indicatif (*l'idée que, la certitude que, la conclusion que, l'impression que, la thèse que*) et son appartenance à la classe sémantique des modalités épistémiques (modalités de la connaissance et de la croyance). Il arrive que la complétive introduite par le nom opérateur commute avec une relative en *selon laquelle*<sup>2</sup> :

- (3) Ce mécanisme est basé sur le principe que /selon lequel l'air chaud monte.
- (4) L'idée que / selon laquelle le français est plus facile que l'anglais n'a aucun fondement linguistique.

La question qui se pose est celle du statut de cette variation<sup>3</sup>.

## Critique de l'hypothèse

S'il s'agissait effectivement de variation stylistique, la commutation entre les deux constructions devrait engendrer des

phrases acceptables dans tous les cas et *selon laquelle* « rehausserait » le style, sans effet sur le sens des énoncés. Or, il n'en est pas toujours ainsi.

La complétive introduite par un nom ne commute pas toujours avec la relative :

- (5) La certitude que Pierre viendra les reconforte.  
\* La certitude selon laquelle Pierre viendra les reconforte.
- (6) La probabilité que Pierre réussira le cours est faible.  
\* La probabilité selon laquelle Pierre réussira le cours est faible.

Inversement, la relative peut s'employer dans des contextes qui excluent la complétive :

- (7) Un évangile selon lequel ce qui est dû à César...(RE)<sup>4</sup>  
\* Un évangile que ce qui est dû à César...
- (8) La doctrine selon laquelle il est impossible de...  
\* La doctrine qu'il est impossible de...

Dans le cas des noms qui permettent la commutation, tous les contextes ne sont pas propices au même degré. *Idée* en (9) — anciennement (4) — commute sans difficulté. *Thèse* en (10) semble autoriser la complétive et la relative, mais dans des contextes différents. Enfin, il est difficile de trouver un exemple convaincant de commutation avec le nom *preuve* (11). Force est de constater que le sens de l'énoncé change radicalement en (12).

- (9)
  - a. L'idée que le français est plus difficile que l'anglais n'a pas de fondement linguistique.
  - b. L'idée selon laquelle le français est plus difficile que l'anglais...

(10)

- a. La thèse ?que / selon laquelle les dinosaures sont disparus suite à une mutation climatique est fort contestée.
- b. Pierre défend la thèse que les dinosaures sont disparus...

(11)

- a. Voilà la preuve qu'il est innocent.
- b. ?Voilà la preuve selon laquelle il est innocent.
- c. Il cherche désespérément une preuve selon laquelle l'accusé est innocent.

(12)

- a. Voilà la preuve qu'il sera jugé innocent.
- b. Voilà la preuve selon laquelle il sera jugé innocent.

### **Distribution de QUE et SELON LAQUELLE**

Les exemples précédents semblent indiquer une distribution complémentaire entre les deux constructions, ce qui constitue évidemment une contradiction flagrante de l'hypothèse de la variation stylistique. Une manipulation d'énoncés attestés dans le *Robert Électronique* ou le *Petit Robert* pour tester la compatibilité des noms opérateurs avec QUE et SELON LAQUELLE m'amène à une conclusion préliminaire : SELON LAQUELLE requiert dans son contexte avant ou après des éléments qui ouvrent sur d'autres « mondes » que celui que décrit la subordonnée. QUE, au contraire, privilégie un monde à l'exclusion de tout autre; il sélectionne des unités à valeur d'aspect perfectif ou accompli.

Des noms comme *preuve* (11) et *conclusion*, qui font référence à la fin d'un processus de réflexion, sélectionnent la complétive; *conception* et *rumeur* favorisent au contraire la diversité et s'accommodent mal d'éléments à caractère définitif. L'aspect inhérent à un nom

donné peut parfois être contrecarré par d'autres éléments du contexte, tel le déterminant du nom en question : *une preuve* (11c) au lieu du déterminant défini, ou encore un verbe prenant le nom comme complément, tel *chercher* (11c), qui est imperfectif et qui rend possible la relative; *défend* (10b) élimine l'agrammaticalité de QUE avec *thèse*, pour la simple raison qu'il arrête le choix parmi plusieurs thèses à cette thèse particulière.

Le contenu de la subordonnée joue aussi un rôle dans le choix de la construction. *L'idée que* et *selon laquelle* engendrent deux énoncés acceptables en (9), mais pas en (13) :

(13)

- a. L'idée que Pierre est atteint d'une maladie grave m'attriste.
- b. \*L'idée selon laquelle Pierre est atteint d'une maladie grave...
- c. L'idée selon laquelle Pierre serait atteint d'une maladie grave...

La proposition décrit ici un événement, un fait accompli, indubitable, d'où l'incompatibilité avec SELON LAQUELLE. Pourtant, l'acceptabilité se rétablit en (13c) grâce au conditionnel qui ouvre la porte à une autre idée selon laquelle Pierre ne serait pas atteint de cette maladie. On verra plus loin que c'est le propre du connecteur SELON.

## Interprétation des constructions

L'exemple (12) ouvre une brèche sérieuse dans l'idée préconçue de l'équivalence de sens entre les deux constructions. Le propos de la phrase change diamétralement : la complétive pose que l'on connaît déjà le verdict; la relative apporte la preuve qui justifie le verdict. En (11), la différence de sens est plus subtile. La complétive laisse entendre qu'une seule preuve est prise en considération alors que la relative ouvre sur une classe de preuves possibles. Cette

« nuance » de sens entre les deux constructions, qui échappe probablement aux tenants de la variation stylistique, est encore moins facile à saisir quand ces dernières se trouvent dans des contextes similaires. Reprenons l'énoncé (9) :

- a. L'idée que le français est plus difficile que l'anglais n'a pas de fondement linguistique.
- b. L'idée selon laquelle le français est plus difficile que l'anglais n'a pas de fondement linguistique.

Les deux formulations ont la même structure sémantique fondamentale : le thème énonce une idée précisée dans la subordonnée qui suit, et le rhème (ou propos) commun aux deux énoncés (*n'a pas de fondement linguistique*) nie la vérité du contenu décrit dans cette subordonnée.

Par contre, l'information contenue dans le thème prend une valeur différente selon l'opérateur de subordination que l'on utilise : QUE en (9a) atteste la vérité du contenu propositionnel *le français est plus difficile que l'anglais*; il lui attribue la valeur « vrai », ce que ne fait pas SELON en (9b), où la proposition est tenue pour vraie. En d'autres mots, la vérité de la proposition est posée par QUE, alors qu'elle est **présupposée** par SELON LAQUELLE.

Cette différence de structure présuppositionnelle touche une composante fondamentale de l'énoncé, soit sa force illocutoire. L'opérateur QUE donne une force assertive à la subordonnée, alors que ce n'est pas le cas pour SELON LAQUELLE, qui introduit une subordonnée purement descriptive, c'est-à-dire une subordonnée qui contribue au contenu informatif de la phrase.

Ce jugement, que d'aucuns qualifieront d'impressionniste, trouve une justification dans l'appareil descriptif de la langue. Je vais en effet démontrer que la complétive et la relative relèvent de deux systèmes indépendants. Sur le plan de la syntaxe, QUE et SELON établissent une relation différente entre la subordonnée et le terme qui la régit. En admettant que la relative entre dans la classe

d'équivalence des modificateurs du syntagme nominal, on dira que la subordonnée en (9b) modifie *l'idée*. Le rapport est inverse dans (9a) : c'est *l'idée* qui modifie la complétive.

## Complétive et modalité

La modification d'un contenu propositionnel par la construction complétive se rattache traditionnellement à la catégorie de la modalité (Gardies, 1979 et 1983; Martin, 1985), souvent assimilée à la question du mode dans les grammaires traditionnelles (Grevisse, 1969). Parler de modalité présuppose que, à la suite de Bally (1942), on distingue dans tout énoncé un contenu propositionnel qui reçoit la « valeur par défaut » de « vrai » et une modalité, c'est-à-dire le jugement que porte un sujet sur ce contenu, qui peut en modifier la valeur de vérité. La modalité est extérieure au contenu propositionnel; elle ne contribue pas à son contenu informatif. On a vu plus haut que la subordonnée relative s'intègre au contenu propositionnel.

Syntaxiquement, le contenu propositionnel est modifié par une modalité au moyen de la subordination. La valeur qui lui est attribuée dépend de l'élément qui la régit. Un locuteur peut exprimer son adhérence ou son refus de prise en charge d'une proposition présentée comme vraie, en l'occurrence, la difficulté du français relativement à l'anglais, en subordonnant cette proposition à un « préfixe » qui en modifie ou en « module » la valeur, allant du vrai au faux, ou en la présentant comme une idée, une croyance, un vœu, un regret, etc.

Ce n'est pas vrai

Évidemment

C'est sûr

Je ne trouve pas

L'impression

QUE le français est plus difficile que l'anglais

## SELON et le point de vue

SELON LAQUELLE relève d'un autre système. Molinier (1984) établit clairement la distinction entre les adverbes d'opinion ou de modalité et les adverbes de point de vue, comme l'illustrent les exemples que je présente ci-dessous :

### Adverbes de modalité

Finally, Paul n'est pas venu.

Honnêtement, Paul n'a pas le droit d'agir ainsi.

Apparemment, Paul n'est pas venu.

### Adverbes de point de vue

Officiellement, Paul n'est pas venu, mais officieusement, ...

Légalement, selon la loi, Paul n'a pas le droit d'agir ainsi, mais humainement parlant, il ne peut faire autrement.

Selon la secrétaire, Paul n'est pas venu.

On reconnaît les adverbes de point de vue au fait qu'ils se paraphrasent par du *point de vue* + *adj.* ou *selon* (par exemple : *légalement* = *du point de vue légal / selon la loi*). Molinier nous rappelle que ces adverbes induisent souvent un autre point de vue; il explique qu'en disant *Financièrement, l'entreprise fut un fiasco*, on laisse entendre que l'inverse est vrai d'un autre point de vue : *Politiquement, ce fut une réussite*. Ceci donne foi à l'impression exprimée plus haut à propos de *preuve*, que la relative fait entrevoir une pluralité de preuves. Au contraire, la complétive ne met en évidence qu'une seule preuve, sans considération pour toute autre preuve possible.

## Lien avec la théorie sémantique

Pour résumer, les deux constructions relèvent de deux systèmes grammaticaux et conceptuels indépendants. L'opérateur QUE relève de la catégorie de la modalité, qui renvoie au jugement de

l'énonciateur et situe le contenu propositionnel dans un univers de croyance, alors que l'opérateur SELON définit l'univers de discours.

Martin (1985) définit comme suit les univers de discours et de croyance :

« On appellera *univers de croyance* ou *univers* l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles (p. 36).»

« L'univers du locuteur dépend des informations qu'il possède, des connaissances acquises, des faits mémorisés (p. 37).»

« L'univers de discours est l'ensemble des circonstances, souvent spécifiées sous forme d'adverbes de phrase, dans lesquelles la proposition peut être dite vraie. Ainsi dans la phrase : *Sous l'Ancien Régime, dans les pays européens, quand une guerre éclatait, p..., 'p' est vrai dans l'univers de discours délimité par les indications circonstancielles qui figurent en tête... (p. 37).»*

Il découle de ce qui précède que le sujet de l'énonciation prend en charge le contenu propositionnel au moyen de la complétive et lui assigne la valeur de vérité qu'il lui accorde en fonction de ses croyances. La relative situe le contenu par rapport à un univers de discours, un ensemble d'idées, sans que le sujet ne se prononce explicitement par rapport à ce contenu. Ainsi l'interprétation des constructions discutée dans une section précédente trouve-t-elle un fondement dans la description des faits de langue et dans la théorie sémantique.

## Conclusion

L'absence ou la faible fréquence des relatives construites avec SELON LAQUELLE à l'oral qui nous incite à conclure trop promptement à la variation stylistique entre cette dernière construction et la complétive, très fréquente à l'oral, ce qui fausse la compréhension du phénomène de l'alternance. J'ai démontré par l'observation du

comportement de quelques noms opérateurs que la variation stylistique n'est pas en jeu ici et qu'il faut montrer de la prudence dans l'utilisation de cette notion pour l'explication des variantes. Ces dernières sont conditionnées par des éléments du contexte linguistique : la valeur aspectuelle du nom opérateur, sa force d'assertion latente, la nature sémantique du contenu de la subordonnée, et la valeur aspectuelle des éléments du contexte précédant le nom semblent orienter le choix de la construction.

Ceci dit, je ne rejette pas l'hypothèse de la variation stylistique avançant que *selon laquelle / à l'effet que / comme quoi* sont des variantes libres en opposition avec *l'idée que*. Encore faudra-t-il le démontrer!

## Notes

- 1 . Serait-il plus juste de dire *l'hypothèse selon laquelle*? À mon avis, non, dans le cas présent.
- 2 . J'utiliserai la forme féminine du relatif pour désigner toutes les formes : *lequel, laquelle, lesquels et lesquelles*. Convenons des usages suivants pour le reste du texte : le trait oblique qui sépare deux formes indique que l'une ou l'autre apparaîtrait dans un énoncé, non pas les deux à la fois. Selon la convention établie, l'astérisque devant l'une d'elle, ou devant un énoncé entier, signale l'agrammaticalité. Enfin, le point d'interrogation devant une forme ou un énoncé signifie que l'acceptabilité est douteuse.
- 3 . Une alternance du même genre semble s'établir entre les noms à valeur déontique (*la nécessité, la défense, la permission*), qui introduisent une complétive au subjonctif ou une infinitivale, et la relative introduite par *en vertu de* : *La Ministre de la défense a donné au commandant du bateau l'ordre de partir; La Ministre a donné l'ordre que le bateau parte; L'ordre ?selon lequel / en vertu duquel le bateau part vient de la Ministre.*  
Sans vouloir trop anticiper sur l'exposé qui suit, on conviendra d'une différence de sens : le départ des bateaux est un fait dans la relative, alors que rien ne garantit que l'ordre décrit dans la complétive ou l'infinitivale sera mis à exécution.
- 4 . Les citations marquées (RE) ont été trouvées dans le *Robert Électronique* au moyen de la fonction « recherche par thème ». Je tiens à remercier mon assistant, M. Mohamed Amrani, pour sa collaboration.

## Bibliographie

- BALLY, Charles (1942), « Syntaxe de la modalité explicite », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2, p. 2-13.
- CHEVALIER, Gisèle (1993), *Le nom dans la modalisation*, Thèse de doctorat (non publiée), Université de Sherbrooke.
- DAVID, Jean et Georges KLEIBER (1983), *La notion sémantico-logique de modalité*, Paris, Klincksieck.
- GARDIES, Jean-Louis (1979), *Essais sur la logique des modalités*, Paris, Presses Universitaires de France.
- GARDIES, Jean-Louis (1983), « Tentative d'une définition de la modalité », dans J. DAVID et G. KLEIBER (éd.), *La notion sémantico-logique de modalité*.
- GREVISSE, Maurice (1969), *Le bon usage*, Gembloux, Duculot.
- LE GOFFIC, Pierre et Nicole McCOMBE BRIDE (1975), *Les structures fondamentales du français*, Paris, Hachette / Larousse.
- LE PETIT ROBERT (1989), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Rédaction dirigée par A. REY et J. REY-DEBOVE. Nouvelle édition revue et mise à jour pour 1989, (c) 1988, Montréal, Les dictionnaires Robert-Canada S.C.C. / Paris, Dictionnaires Le Robert.
- MARTIN, Robert (1985), *Pour une logique du sens*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MOLINIER, Christian (1984), « Remarque sur les adverbes de point de vue », *Cahiers de grammaire*, 7, p. 55-77.

# La fonction didactique dans la production féminine de type oral : le cas du *saf*

Samira BELYAZID

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Notre étude porte sur le *saf*, une poésie chantée en Afrique du Nord et dont on trouve des variantes dans certaines régions du Maroc et de l'Algérie. Le *saf* signifie littéralement la rangée, par référence à la danse qui l'accompagne. Les protagonistes, généralement des femmes, se mettent en deux rangées, les unes en face des autres, pour effectuer une danse simple, mais très rythmée au son d'un instrument à percussion désigné par le « tambour à basque » dans les ouvrages de musicologie. Le texte est court; il est constitué de deux vers. Mais il est riche en images vives, aux expressions ramassées, concises et denses de signification.

Pour les fins de notre article, nous nous limiterons à la forme de cette poésie chantée par les femmes, en arabe dialectal, dans la région des Béni Khaled, confédération de tribus à dominance arabophone, située à la frontière marocco-algérienne.

C'est dans cette région que nous avons constitué notre corpus, il y a quelques années, en nous servant de procédés de type anthropologique. Dans le cadre d'une enquête sur le terrain, nous avons enregistré les entretiens avec nos informateurs — des

chanteurs professionnels, appelés *shyoukh* — et nos informatrices. Nous avons également enregistré les textes qui constituent notre corpus.

À partir de quelques exemples tirés de notre corpus, nous proposons de voir comment se manifeste le didactisme qui semble dominer la production orale ainsi qu'une grande partie des textes qui nous concernent. Nous dégagerons également les procédés utilisés à cette fin par les interprètes créatrices appelées communément « se-mouses » ou « celles qui sèment le chant ».

Mais, avant d'entamer notre approche, nous tenons à délimiter dans une première partie la terminologie pour laquelle nous avons opté.

Déjà, à partir des années 70, un groupe de dialectologues en collaboration avec des anthropologues ont essayé de redéfinir l'approche qui a été longtemps nommée « folklore ». Alors que les premiers folkloristes préconisaient que la seule évolution possible de la production orale était la dégradation préliminaire à la disparition, les recherches récentes aboutissent à la conclusion que toute culture tend au repli sur soi et à la redondance. Les changements qui touchent aussi bien le contenu que la forme font partie d'une évolution naturelle; comme toutes les formes de la culture, la production orale ne peut échapper aux effets du temps et du changement. On peut assister à la fusion d'un genre dans d'autres, mais rarement à la disparition complète.

En parlant de production orale, nous ne perdons pas de vue que la dichotomie production orale / production écrite, ou celle plus restreinte de littérature orale / littérature écrite, repose sur une vue simpliste, comme le souligne Zumthor dans son ouvrage *Essai de poésie médiévale*. La même idée est esquissée sous une forme imagée dans *Langue et technique poétique* : « il s'agit de deux courants tantôt aisément discernables, parfois confondus, jamais entièrement distincts, au sein d'une large voie d'eau » (Zumthor, 1963 : 14). Ainsi, il est difficile d'ignorer aussi bien l'existence des interférences

entre l'écrit et l'oral que le caractère partiel de l'improvisation. Du point de vue de la forme, l'interprète créateur ou créatrice s'inspire des éléments déjà existants; le cadre dans lequel il s'inspire reste le même malgré l'existence des variantes. Notons au passage que ces dernières ne sont plus considérées comme un défaut de l'oralité mais comme un enrichissement de celle-ci (Calvet, 1991).

La notion de production orale est donc utilisée uniquement à des fins pratiques. Pour la même raison, nous avons opté pour le terme *production féminine*. Parler de production féminine par opposition à la production masculine suppose, comme l'indique Yellès-Chaouch (1987 : 2), que l'on accepte implicitement l'idée préconçue selon laquelle il y aurait depuis les origines de l'humanité un déterminisme génétique responsable à la fois de l'organisation et de la distribution des rôles sociaux et des pratiques culturelles (et en l'occurrence des pratiques discursives) entre les hommes et les femmes. Cela suppose également que l'on ignore que la répartition des rôles sociaux au sein d'une communauté est surtout un phénomène socio-historique qui s'explique en termes de rapport de domination. Si elle est dangereuse d'un point de vue scientifique, cette conception idéaliste est indispensable d'un point de vue pratique.

À la suite de Armand dans *Réflexion sur le proverbe*, nous entendons par « didactisme » le fait que le contenu donne souvent une leçon de morale et de sagesse. Autrement dit, il véhicule l'enseignement des valeurs et des principes qui gèrent la communauté dans laquelle il est produit. Dans son essai intitulé « Parole de femmes », Oger Kaboré définit ce qu'il appelle le texte oral d'inspiration didactique comme un texte moral, philosophique, historique, critique et initiatique, selon le cas, chaque fois que l'intention implicite ou explicite est de communiquer à l'intelligence ou à l'émotion un enseignement, une information didactique ou une vérité.

Deux questions s'imposent à nous à ce niveau : quelles sont les valeurs véhiculées par le message didactique dans le *saf*? Quels sont les procédés utilisés à ces fins didactiques par les semeuses?

Dans la communauté qui produit le *saf*, ces valeurs sont liées à l'existence du système patriarcal, c'est-à-dire à « l'interprétation idéologique de la division du travail et des rapports de production dominants ». Elles sont, sans aucun doute, étroitement liées à la religion islamique.

Le *saf*, comme d'autres types de production orale qui existent dans la communauté, fonctionne comme le reproducteur du Dogme. Comme l'indique Yellès-Chaouch à propos du *hawfi tlémécénien*, un autre type de production féminine du Maghreb, le *saf* se fait le garant de l'ordre de la pérennité des valeurs morales et religieuses essentiellement par le contrôle, la canalisation, voire la neutralisation, des pulsions subversives et des velléités contestatrices. On parle souvent de la fonction exutoire de la production orale.

En véhiculant les normes morales et religieuses qui gèrent la communauté dans un but éducatif, le *saf* reproduit un système de représentation archétypale de la communauté en général et de la femme en particulier. En tant que destinataire, selon la terminologie gréimacienne, la communauté exprime par ce biais sa volonté de fidélité à l'héritage ancestral et sa soumission aux lois divines et sociales.

Dans cette communauté, l'action éducative s'exerce aussi bien grâce aux méthodes pédagogiques classiques qui gravitent autour de la sanction et de la récompense, que par le biais des diverses manifestations de la production orale comme le *saf*.

Nous allons essayer de repérer les procédés utilisés par le *saf* pour véhiculer le message didactique.

L'**actualisation**, plus fréquente dans le conte et le proverbe, est un procédé rhétorique utilisé pour capter l'attention de l'auditoire. Elle est utilisée dans le *saf* au niveau des personnages, de l'espace et du temps. Les noms des personnages sont souvent substitués pour rendre un effet de réel; les couplets connaissent des variantes régionales et ils accompagnent les événements qui touchent la

communauté, en tenant compte de ses émotions. Par exemple, certains couplets que nous avons réussi à enregistrer relaient les faits de la guerre d'Algérie. Il est clair qu'ils ont été improvisés vers la fin des années 50; d'autres plus récents évoquent l'affaire du Sahara occidental :

*Hassane ne t'assoupis pas  
Va inspecter les frontières du Sahara.*

À propos de ce même thème, nous avons relevé des cas où la semeuse crée à partir de couplets qui existent en substituant uniquement les noms et les événements. Ainsi actualisé, le *saf* peut définir dans ses aspects les plus dynamiques la culture de la communauté qui le produit.

Nous pouvons également évoquer comme procédé didactique ce que Bouvier appelle dans *Tradition orale et identité culturelle* « la pédagogie de la peur ». Selon lui, elle résulte de l'expérience globale de la communauté. Le conte, en particulier celui qui s'adresse aux enfants, en fait usage généreusement. Ce procédé est destiné à éloigner les enfants de certains dangers, mais il sert également à assurer la cohésion et la survie de la communauté. Le couplet qui suit vise à influencer le comportement des jeunes filles :

*Fatima les lions autour de toi  
Tes oncles, les frères de ton père.*

Par le sous-entendu, la semeuse invite son auditoire à la réflexion et au raisonnement. Elle exprime par ailleurs toute l'ampleur du système patriarcal. L'image des lions est à la fois rassurante et effrayante selon que l'honneur, qui est le pivot, est préservé ou non. Ce couplet fait écho à la maxime populaire dans la communauté : « celui qui a peur est sain et sauf ».

La **légendification** est un autre procédé classique qui consiste à simplifier ou, au contraire, à embellir un événement. Celui-ci se transforme peu à peu et prend des caractéristiques à la fois thématiques et formelles qui s'apparentent étroitement au récit légendaire.

La légendification peut également toucher les personnes. Le couplet qui suit en témoigne. Il révèle, par la même occasion, le rapport étroit qui existe entre la production orale et la vie politique et idéologique :

*Le roi Mohamed a été soulevé par les anges  
Sur la lune, ils ont dessiné son visage.*

Pour comprendre la signification de ce couplet, il est nécessaire de le situer historiquement, dans son contexte socio-politique. Le roi Mohamed V a été exilé avec toute sa famille, pendant plusieurs années. À son retour de l'exil, il est devenu le symbole de l'indépendance et du patriotisme. Pendant la fièvre de la libération et dans un mouvement d'enthousiasme et d'émotion, l'imaginaire collectif lui a attribué le miracle de l'ascension mystique et, par conséquent, il l'a élevé au rang des personnages sacrés.

Il est intéressant de constater que les procédés didactiques ne sont pas toujours les mêmes selon les thèmes abordés. Dans un thème comme celui qui précède, la fonction conative, selon la terminologie de Jakobson, est explicite. Le ton est direct : selon le cas, il va de la simple mise en garde à l'exhortation. En témoigne le couplet qui suit et qui est ouvertement incitatif :

*Soyez prêts, enfants du Maroc  
Prenez les munitions, aidez vos frères.*

Le message est clair : la semeuse lance un appel à la solidarité. Elle invite ses compatriotes à lutter sous l'étendard de l'Islam à côté de leurs voisins qui étaient encore sous le joug de la colonisation. La notion de fraternité revient souvent dans le *saf*. Elle fait écho à l'expression très populaire : « être frères dans l'Islam ».

Toujours dans le même thème, le couplet qui suit invite à la patience et au sacrifice :

*Ne te lamente pas, et ne pleure pas ton fils  
Ils sont un million de martyrs.*

La notion d'honneur semble étroitement liée à celles de la famille et de la religion. Le discours didactique met particulièrement l'accent sur ces notions dans sa forme incitative.

Un autre thème très fréquent dans le *saf* est celui de l'amour, dans le sens large du terme. Qu'il s'agisse de l'amour divin, de l'amour filial ou de l'érotisme, le *saf* se transforme volontiers en une suite de courtes sentences, sorte de code de conduite, comme en témoigne le couplet qui suit :

*Celui qui poursuit les filles  
Sera en difficulté la nuit.*

Le ton peut devenir plus direct si l'enjeu est important, comme dans le couplet qui suit :

*Arrête de pécher, la vie n'est pas éternelle  
Et la mort est inéluctable.*

Dans le thème de l'honneur, qui n'est pas étranger au thème de l'amour, la semeuse procède autrement. Elle puise son matériel didactique dans la symbolique et les images métaphoriques empruntées à la couleur et à la parure, mais aussi à la flore et à la faune, comme le montre le couplet qui suit :

*Nous te félicitons ô sultan  
C'est une colombe que tu reçois.*

Le *sultan* désigne le marié pendant la nuit de ses noces. D'autre part, la colombe est le symbole de la pureté. Par cette image, la semeuse fait allusion à la virginité de la mariée et à sa valeur morale. En valorisant les notions de mariage et de virginité, la semeuse incite les jeunes filles à suivre le modèle traditionnel.

L'analyse que nous avons esquissée n'est certes pas exhaustive, cependant elle est suffisante pour nous convaincre de l'importance de la fonction didactique dans le *saf* en tant que production orale. Elle est manifeste dans les divers thèmes abordés dans le *saf* soit

implicitement soit explicitement. La semeuse utilise les moyens langagiers directs ou indirects, selon le cas.

Il est intéressant de constater qu'en véhiculant le message didactique, la semeuse en tant que porte-parole de la communauté vise un objectif fondamental. Elle vise, selon Yellès-Chaouch, la continuité et la confirmation de l'identité. En valorisant les normes sociales et morales, elle valorise l'image qu'elle a d'elle-même.

Toutefois, si le discours de la femme dans ce contexte semble reproduire le système patriarcal et la tradition, il n'en reste pas moins qu'il est également un lieu de contestation et de critique. Si le réel ne permet pas à la femme de bouleverser un ordre social établi, le *saf* lui offre l'occasion d'exprimer un vécu, une affectivité et un point de vue souvent divergent et critique.

## Bibliographie

- ARNAUD, P.J.L. (1991), « Réflexion sur le proverbe », *Cahiers de lexicologie*, 59/2, p. 6-27.
- BOUVIER, J.C. (1980), *Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes*, Paris, C.N.R.S.
- CALVET, L.-J. (1991), « Sémiologie de la chanson », Colloque international *Oralités*, du 12 au 15 juin, Québec.
- KABORÉ, O. (1981), « Paroles de femmes », *Journal des africanistes*, T.51, fascicule 1-2.
- MOLINO, J. (1978), « Combien de cultures? », *Actes du Colloque (16-18 juin 1978)*, Aix-en-Provence.
- YELLÈS CHAOUCH, M. (1987), *Production féminine et tradition orale*, Oran, U.R.A.S.C.
- ZUMTHOR, P. (1963), *Langue et technique poétique à l'époque romane*, (10<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>), Paris, Éditions Klincksieck.



# English Loan-Words in the Japanese Writing System

László SZABÓ

UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK

Though the modernization of Japan began earlier, it became a rapid movement in the nineteenth century when the Japanese started building a new life, and a more industrialized, Americanized country. They created modern cities and borrowed many elements of modern culture, including Western drinks and food. They also learned modern technology from the West, mostly from English-speaking countries, which explains why the Japanese language became more anglicized.

Despite this modernization, the ancient Japanese culture was still in place. The most beautiful Shinto shrines and temples still exist and old Japanese folk tales and songs are still alive. Japanese food and the world famous Japanese rice-wine or “sake” are still a success, not only for foreign visitors but for the Japanese as well. But certain ancient habits are gradually becoming mere tourist attractions.

However, there is one part of the old Japanese culture which has completely survived the tremendous modern anglophone influence, the Japanese writing system. It exists, it is as difficult as ever, and it has even extended to the vocabulary of modern life, with its mostly English influences. In this paper, we will study most possible “one consonant plus one vowel” combinations which occur in the

English loan-words of the Japanese language. In each typical case, we will provide a phonetic explanation for the Japanese use of certain symbols to transcribe a given syllable.

No matter how easy it is to recognize the Japanese words for *ice cream* or *Christmas* when you hear them, this recognition becomes very difficult as soon as you have to read them. Although they are seen in the streets of Tokyo and other cities, you might not know that those strange symbols are actually very easy and understandable English loan-words, transcribed in the katakana syllabary.

The Japanese writing system is a combination of three complete systems : kanji, hiragana and katakana. The kanji system, used independently to write Chinese, becomes incomplete when borrowed by the Japanese language because the latter is linguistically very different from Chinese, which is typologically an isolating language. Chinese words are actually syllables, each representing a symbol, an abstract picture, which can be pronounced in any language, including English. Thus, the Japanese borrowed the kanji symbols and pronounced them in Japanese, a typologically agglutinative language. The use of many prefixes and suffixes in Japanese required the creation of an additional system : the hiragana syllabary.

In the Japanese language, each syllable starts with a consonant and ends in a vowel (with the exception of the single vowel syllables and the syllable *n*). The hiragana syllabary is a complete system of consonant plus vowel syllables. Difficult to learn, it takes foreign students about two years to become fluent in hiragana.

The third building block of the Japanese writing system, katakana, is mostly used to transcribe foreign words, including English loan-words.

I call these two syllabaries complete systems because it is theoretically possible to write down a whole sentence or a whole story using only hiragana or katakana. But the Japanese do not usually do this. They write the stems of the words in kanji, but use

hiragana in prefixes, suffixes, and other morphological elements. Foreign words are normally transcribed in the katakana syllabary. If there are endings or prefixes added to the loan-words, then the foreign word itself is written in katakana, but the affixes (and some other grammatical parts) are written in hiragana. For instance, in **クリスマス**に *kurisumasu-ni* (on Christmas day), the word for *Christmas* is written in katakana, but the ending *ni* is in hiragana.

Now I shall present a few very simple English loan-words, transcribed in katakana. I call them "very simple" because the most characteristic change in these word is this : they eliminate consonant clusters and final consonants by adding a vowel, usually *u*. After *t* or *d* it is *o* instead. First I quote a few examples in which no significant phonetic change is necessary :

**カナダ** *kanada* (Canada); **ビール** *biiru* (beer); **ハム** *hamu* (ham); **テニス** *tenisu* (tennis); **キス** *kisu* (kiss); **デスク** *desuku* (desk); **ウイスキー** *uisukii* (whiskey); **ホステス** *hosutesu* (hostess); **チーズ** *chiizu* (cheese).

These and many other similar simple loan-words can be pronounced in Japanese in almost the same way as in English. Between two voiceless consonants or after a voiceless consonant in final position, the *u* is voiceless in the pronunciation of most Japanese speakers. In fluent speech this voiceless *u* sounds almost like no vowel at all, which brings the pronunciation of the Japanese *desuku* very close to the English *desk*.

The difference between English and Japanese is more noticeable when *o* is added (after *t* or *d*), or when the English "vowel plus *r*" is pronounced like a long vowel in Japanese, without the *r*. Examples include :

**ドラマ** *dorama* (drama); **ドクター** *dokutaa* (doctor); **サイドワーク** *saidowaaku* (side work); **ナイトクラブ** *naito-kurabu* (night club); **デトロイト** *detoroito* (Detroit); **バター** *bataa* (butter); **デザート** *dezaato* (dessert).

If there is a sound in the English word which does not exist in Japanese, it is substituted by another existing sound, for instance *b* instead of a dento-labial fricative *v*. The bilabial fricative *w* exists in Japanese, but the dento-labial fricative *v* does not exist. アイボリー コースト *aiborii-koosuto* (Ivory Coast) is a typical example.

If there is a voiceless dento-labial fricative *f* in the English word, then the Japanese use a voiceless bilabial fricative instead, for instance ナイフ *naihu-* or *naifu* (knife). Both transcriptions (with an *h* or an *f*) are used in the romaji system (romanized Japanese). Both of these are misleading without a phonetic comment. Phonetically it is something between the two : a whispered *w*.

If a *t* is followed by a *u* sound in English, the Japanese change the dental stop *t* to an affricate, namely *ts* because the combination *t* (voiceless dental stop) plus *u* does not exist in Japanese. If they borrow an English word with this combination they pronounce it *tsu*, as in the following examples : ツー *tsuu* (two); ツーリスト *tsuurisuto* (tourist).

The Japanese language has many words with clearly pronounced long consonants. A good number of English loan-words are written and pronounced in Japanese with long consonants, while in English the same consonants in the same words are short. Sometimes, our students have a hard time understanding how the Japanese solve this problem. In Japanese writing, the symbol of the *tsu* syllable is added before it, to indicate that the consonant in the next syllable is long. When it marks the long length feature of the consonant in the next syllable, the symbol of the *tsu* syllable is approximately half the size of the full-sized character : ッ instead of ツ. Examples include : I[p netto (net); ヒッ ト *hitto* (hit); ルッ ク *rukku* (look); ハッ ピー *happii* (happy); バッ グ *baggu* (bag); ポテトチッ プ *poteto-chippu* (potato chips).

Some complications arise because certain consonants exist in Japanese only in certain positions. For instance, the bilabial voiceless fricative (written *h* or *f*) exists only before the vowel *u*. What happens

if it is followed by some other vowel? For instance, how would *Philadelphia* be spelled? It would be written as follows : **フィラデルフィア** h(u)iraderuh(u)ia (*Philadelphia*). In this place name, the *hu* (*fu*) syllable occurs twice, followed by the vowel *i*. There is no *fi* syllable in the Japanese language, and there is no single symbol for it in the hiragana or in the katakana syllabary. They use a combination of two symbols, namely the symbol of the syllable *hu* (*fu*), followed by the symbol of the syllable *i* **ィ** (*fi*). However, the second katakana is smaller in this combination of two symbols, about the half size. The half size hiragana or katakana symbols indicate that something is different in the pronunciation of the previous, or next syllable, different from the normal pronunciation of those symbols. We have already seen an example in the case of the *tsu* syllable. In the example of the place name, *Philadelphia*, the small **ィ** (*i*) shows that the previous syllable is not really *hu* (or *fu*), but rather a consonant.

In the English loan-word for *education*, the use of the small size symbols **ュ** *yu* and **ョ** *yo* can be explained in a similar way : **エデュケーション** ed(e)yukeeshon (*education*).

In closing, it can be said that katakana is simpler than hiragana, and that both are easier than kanji. This short demonstration of one of the more simpler parts of the Japanese writing system explains why many educators recommend the intensive study of the Japanese writing system, starting only from the third year level. I prefer a compromise, teaching it moderately from the beginning, together with romaji.



# English Equivalents of the Subjective and Objective Conjugation in Hungarian

László SZABÓ

UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK

The terms "subjective" and "objective", as they relate to the conjugation of Hungarian verbs, are misleading. They have nothing to do with subjectivity, objectivity, or even with the choice of the subject or the object. Indeed, the object of the sentence is, in most cases, unimportant, and the subject is not a deciding factor (unlike the transitive or intransitive verbs in the American Indian languages). Some experts use the terms "indefinite" and "definite" to refer to this conjugation, but no matter what terms are used, a detailed description is needed to explain the complexity of the Hungarian conjugation.

When teaching the Hungarian language to non-Hungarian students, one can see that the real occurrences of these two conjugations probably cause more problems than any other question of the Hungarian grammar. I taught Hungarian for many years to Germans, Russians, Finns, Norwegians, Swedish and recently to English-speaking students. In all cases, there were difficulties because, in these six languages, there exists no verbal duality such as the one found in Hungarian.

The Hungarian subjective and objective conjugation can be studied morphologically or syntactically. The paradigms of the two

conjugations are in many descriptive grammars. Because I do not wish to spend time on this question, I will conjugate the verb *látni* 'to see' in the subjective indicative present tense and in the objective indicative present tense, to show that the endings are quite different from each other :

Subjective		Objective	
<i>látok</i>	'I see (something)'	<i>látom</i>	'I see (it)'
<i>látsz</i>	'you see (something)'	<i>látod</i>	'you see (it)'
<i>lát</i>	'he sees (something)'	<i>látja</i>	'he sees (it)'
<i>látunk</i>	'we see (something)'	<i>látjuk</i>	'we see (it)'
<i>láttok</i>	'you (plur.) see (something)'	<i>látjátok</i>	'you see (it)'
<i>látnak</i>	'they see (something)'	<i>látják</i>	'they see (it).'

The purpose of this paper is to study the use of the two conjugations in sentences found in an English novel and its Hungarian translation. Because most of my readers will be speakers of English, I use a well-known "classical" detective story about Sherlock Holmes (*The Hound of the Baskervilles*). Readers will understand the situation when I quote from this novel. Doyle's style is simple, good for the purpose. I have two goals : to describe the use of the two conjugations on the basis of the Hungarian text, and to study the English equivalents. I think I can make new observations by studying and contrasting the text in the two languages.

The subjective (or indefinite) conjugation is used in Hungarian when there is no object, or when there is an indefinite object in the sentence. The objective (or definite) conjugation is used when there is a definite object in the sentence. The main problem is this : how does one identify indefinite and definite objects? Further in this article, I shall try to answer this question, on the basis of sentences which I quote from our novel in Hungarian and in English.

When the subjective conjugation is used, the situations are abbreviated in my paper S1, S2, S3, etc. For the objective conjugation, I use the abbreviations O1, O2, O3, etc.

S1 : If the verb is intransitive, then naturally there is no accusative object. The Hungarian verb is used in one of the subjective conjugation forms, e.g. :

*Sherlock Holmes általában későn kelt.* (5)

*Mr. Sherlock Holmes was usually very late in the mornings.* (7)

S2 : The verb *kezdeni* 'to begin' can be transitive, but there is no accusative object in our sentence. The Hungarian verb follows the rules of the subjective conjugation, e.g. :

*Ők maguk pedig vad tivornyába kezdtek.* (17)

In the English original we meet a similar sentence without a direct object, but the verb is intransitive in the English text :

*While Hugo and his friends sat down to a long carouse.* (16)

S3 : When there is a transitive verb in the sentence with a noun for accusative object, but the object is without a definite article or without a possessive suffix, etc., this transitive verb follows the rules of the subjective conjugation, e.g. :

*Holmes hátradőlt a kanapén és csinos kis füstkarikákat engedett a mennyezet irányába.* (9)

In the English text there is a transitive verb with an object without an article :

*Sherlock Holmes leaned back in his settee and blew little wavering rings of smoke up to the ceiling.* (10)

S4 : If the object of a transitive verb is a substantivized adjective without an article, the Hungarian verb has the subjective ending, e.g. :

*Holmes eddig még sosem mondott nekem hasonlót.* (7)

In the English sentence the object is *as much*, which is indefinite :

*He had never said as much before. (8)*

S5 : If the object of the sentence is an indefinite pronoun (without the *ik* suffix), the subjective conjugation is used, e.g. :

*Megajándékoztak valakit. (8)*

In this Hungarian sentence, *valakit* or 'somebody', is a direct (i.e. accusative) object. In the English sentence, there is no direct object to indicate the non-specified person to whom they gave a present :

*There has been a presentation. (9)*

S6 : If the object is *me* or *us*, the Hungarian verb is conjugated subjectively, e.g. :

*Maga engem nagyon érdekel, Mr. Holmes! (12)*

*You interest me very much, Mr. Holmes. (12)*

S7 : If the object is a cardinal number, a noun with a cardinal number, or words which mean 'many', 'much', etc., the subjective conjugation is used, e.g. :

S7a : *Sir Charles rengeteg tudományos anyagot hozott haza Dél-Afrikából. (26)*

*He had brought back much scientific information from South Africa. (22)*

S7b : *Azóta alig telt el nap, hogy a két testvért így vagy úgy ne láttuk volna. (107)*

*Since then hardly a day has passed that we have not seen something of the brother and sister. (83-84)*

S8 : If the object is a relative or interrogative pronoun (*akit, kit, amit, mit, amelyet*, etc., but not *amelyiket*), the verbal predicate follows the rules of the subjective conjugation, e.g. :

S7a : *Befutott idősebb orvos lehet, akit látnivalóan becsülnek. (6)*

In the English original there is quite a different construction, without a direct object :

*Dr. Mortimer is a successful elderly medical man, well esteemed. (7)*

(But if the object is *melyiket*, the objective form of the verb is used. There is no sentence of this kind in our novel.)

S8b : *Mit gondol például, én hol voltam? (37)*  
*Where do you think that I have been? (31)*

S8c : *Vajon mit akarhat dr. Mortimer, a tudomány embere, Sherlock Holmestól, a detektívtől? (11)*  
*What does Dr. James Mortimer, the man of science, ask of Sherlock Holmes, the specialist in crime? (11)*

It is beyond my scope to write a complete description of this very complex phenomenon. I use only one novel, and the size of the present paper has limitations. For this reason, I now shift to the use of the objective conjugation, which is even more common and more complicated.

The descriptive grammars of the Hungarian language stipulate that the objective conjugation is used when the direct object is definite. A definite object can be any one of the following : an object with a definite article, an object with a possessive suffix, an object clause, the name of a person, a place name, a title, etc. But there are several problems. Why is the cardinal number an indefinite object, but the ordinal number definite? Why are the pronouns without the *ik* suffix indefinite, while those with the *ik* suffix are definite objects? Why is the first person object indefinite, but the second or third person object definite?

Now I shall quote sentences from Doyle's novel, distinguishing O1 (i.e. objective, situation No. 1), O2, O3, etc.

O1 : When the object of the sentence is a noun with the definite article, the objective conjugation is used, e.g. :

*Holmes most elvette tőlem a botot. (7)*

*He took the stick from my hands. (8)*

O2 : Unlike English, in the Hungarian language there are possessive suffixes, to bring out *my, your*, etc. If the object of the sentence is a noun with any of these possession markers, the verbal predicate must have the endings of the objective conjugation, e.g. :

O2a : *Csak nem került el valami a figyelmemet? (7)*

(*Figyelmemet* means 'my attention'; in the English novel we find *me.*)

*Has anything escaped me? (8)*

O2b : *Miközben elfoglalta kedvenc zugát a kanapén..(7)*

*As he returned to his favorite corner of the settee..(8)*

If the object is a noun-plus-noun possessive construction, the possessive suffix is to be used :

O2c : *És még azt sem tűri, hogy akár az ujjá hegyét érintsem a hugának. (121)*

*And yet he would not so much as let me touch the tips of her fingers. (94)*

O3 : While the demonstrative pronoun objects (or parts of the object) *ilyen, olyan*, etc. ('such a...') require the use of the subjective conjugation, many other demonstratives (*ezt, azt, emezt, amaszt, ugyanezt*, etc.) are always associated with the use of the objective conjugation if they modify the object, e.g. :

*Ezt az okmányt igen komolyan vette. (15)*

*Yet he took this document very seriously. (14)*

O4 : The verb has objective endings if such a demonstrative pronoun functions as a direct object by itself, e.g. :

*De hát honnan tudja ezt, uram? (14)*

*How can you say that, sir? (14)*

O5 : If the object 'this', 'that', etc. is not there in the sentence, but it is understood, the conjugation is objective, e.g. :

*Hiszem, ha akarom.* (9)

This Hungarian sentence means 'I believe this if I want to'. Here the Hungarian translator used quite a different construction. In the English novel we read :

*I have no means of checking you.* (10)

O6 : While with the indefinite pronoun objects *valamit*, *valakit* ('something', 'somebody') the verb has subjective endings, if the object is extended with the suffix *ik* (*valamelyiket* 'one of them'), the verb must have the forms of the objective conjugation, e.g. :

*Látom valamelyiket.* (not from the novel)

*I see one of them.* (not from the novel)

O7 : While the cardinal numbers, functioning as objects or parts of it, are used with the subjective forms of the verb, the ordinals require the objective forms, e.g. :

*Látom a másodikat.* (not from the novel)

*I see the second one.* (not from the novel)

O8 : If the object of the sentence is a reflexive pronoun (*magamat* 'myself', etc.), the verb is used in the objective form. This rule can be associated with the rule which we studied above under O2, because at the end of the reflexive pronouns there are possessive suffixes : *m*, *d*, etc., e.g. :

*Bárhogy is áll a dolog, én elszántam magamat.* (50)

In the equivalent part of the English text there is no direct object. A completely different construction is used to bring out the same idea :

*Whichever it is, my answer is fixed.* (41)

O9 : In the main clause of a compound sentence with an object clause, or with a quotation, the verb has objective forms, e.g. :

O9a : *Honnan tudja, hogy mit csinállok?* (5)  
*How did you know what I was doing?* (7)

I quote an example with a quotation :

O9b : *Príma! — mondta Holmes.* (6)  
*"Good," said Holmes.* (7)

O10 : If the object is a proper name, the objective conjugation is used, e.g. :

*Engedjék meg, hogy bemutassam Sir Henry Baskerville-t.* (41)

In the English text there is no object :

*This is Sir Henry Baskerville.* (34) (He is a Canadian farmer.)

O11 : If the speaker is addressing a person, using any pronoun for 'you' as an object, the conjugation is objective (even if the pronoun is not there but understood), e.g. :

*Örülök, hogy megismerhettem, uram.* (12)  
*Glad to meet you, sir.* (12)

It is beyond the scope of this paper to study a different objective conjugation in Hungarian, namely, with the *l* suffix, familiar style, second person object.

In the following tables I summarize certain characteristics of the sentences quoted in this paper :

## ENGLISH

Is there a verb in the sentence?		Is it transitive?	Is there a direct object in it?
(Subjective conj. in Hungarian)			
1	+	-	-
2	+	-	-
3	+	+	+
4	+	+	+
5	++	+ -	+ -
6	++	- +	- +
7	++	++	++
8	+++	+++	+ - +
(Objective conj. in Hungarian)			
1	+	+	+
2	+++	- ++	- ++
3	+	+	+
4	+	+	+
5	+	+	+
6	+	+	+
7	+	-	-
8	+	+	+
9	+	-	-
10	+	+	+
11	+	+	+

## HUNGARIAN

Is there a verb in the sentence?		Is it transitive?	Is there a direct object in it?
(Subjective conj.)			
S1	+	-	-
S2	+	-	-
S3	+	+	+
S4	+	+	+
S5	++	++	++
S6	++	++	++
S7	++	++	++
S8	+++	+++	+++
(Objective conj.)			
O1	+	+	+
O2	+++	+++	+++
O3	+	+	+
O4	+	+	+
O5	+	+	+
O6	+	+	+
O7	+	+	+
O8	+	+	+
O9	+	+	+
O10	+	+	+
O11	+	+	+

Finally I present my observations on the basis of the tables :

In the first column, there are only plus signs in the tables for both languages and for both conjugations. This is understandable, since I was looking for sentences in which there was a verb.

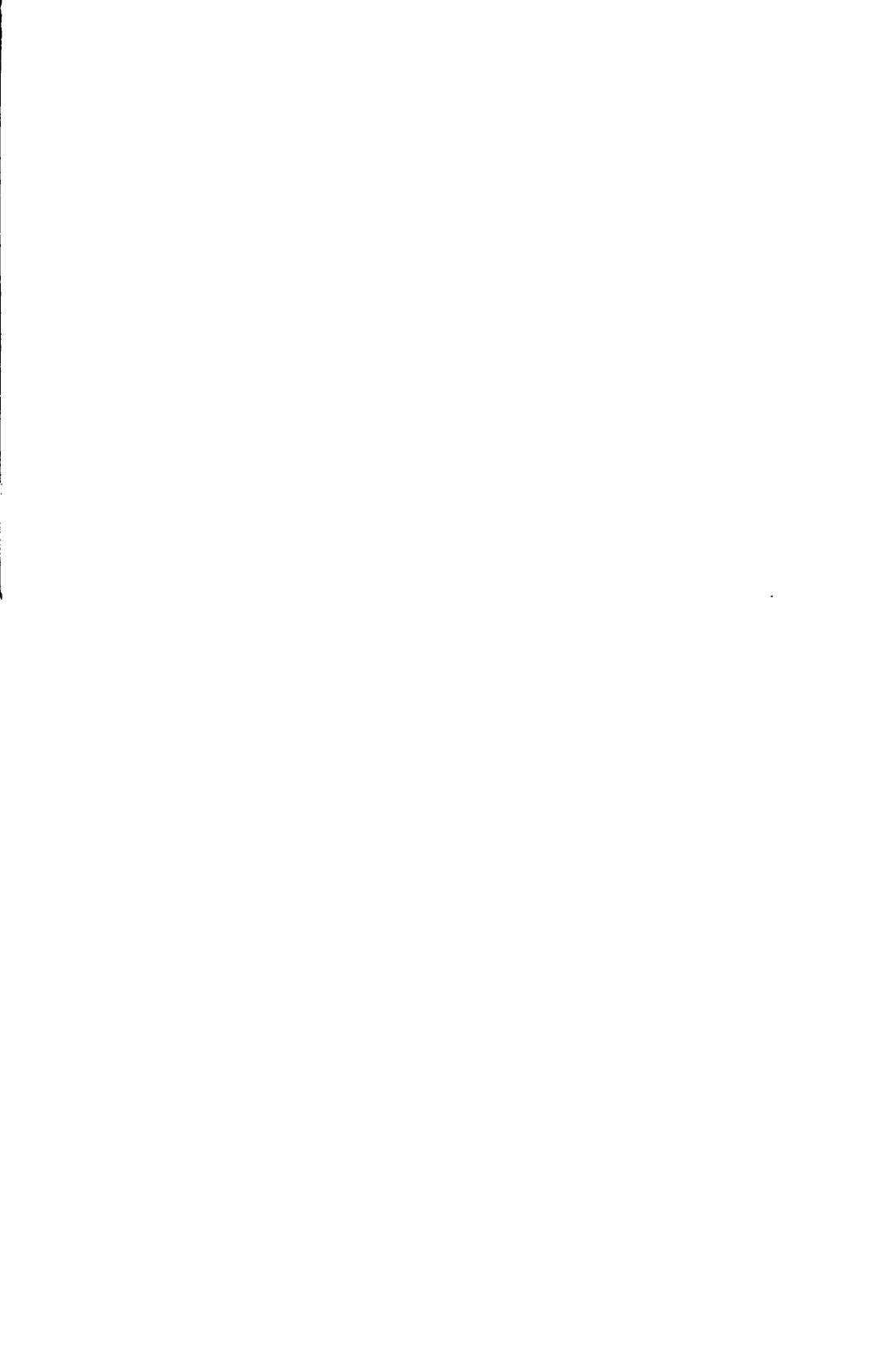
The second column answers the question : Is the verb transitive? In the Hungarian part of my tables the minus sign occurs only twice, and, in both cases, in the section of the subjective conjugation. In the equivalent English sentences, we can see seven minus signs, that is, sentences without a transitive verb. It is very likely that transitivity is more common in Hungarian than in English, at least in this novel.

The third column shows differences between our English sentences and their Hungarian translation. In the English section, there are 8 minus signs, which means that, in eight of our English sentences, there are no direct objects, while in the Hungarian part of the same table, there are only two negative signs. Only in two Hungarian examples is there a negative sign for the object. In those two sentences, the verb follows the rules of the subjective conjugation.

## References

CONAN DOYLE, Sir Arthur (1963), *The Hound of the Baskervilles*, New York, Berkeley.

CONAN DOYLE, Sir Arthur (1967), *A sátán kuttyája*, (translated by Árkos Antal) Bukarest, Ifjúsági Könyvkiadó.



**Autres communications présentées / Other papers presented**

John EDWARDS, St. Francis Xavier University

*What is Language Revival?*

Nathalia GOLOUBEVA-MONATKINA, Moscow State Institute  
of International Relations

*La langue des émigrés russes en France*

Fumio INNOUE, Tokyo University of Foreign Studies

*Word-accent Change in Progress in Japanese Multi-variate  
Analysis of Sociolinguistic Groups*

Louise BEAULIEU, Université de Moncton

*Une analyse sociolinguistique du pronom wh inanimé dans  
les relatives libres et les interrogatives indirectes  
en français acadien*

Rosy JORY et Virginia MOTAPANYANE, University of  
New Brunswick

*Question Formation in German: A Problem of Second Language  
Learning*









ISBN 2-9801537-3-7

